LE MONDE DES LIVRES

■ La Chine de Philippe Sollers
■ Denis Tillinac sur Jacques Chirac



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16494 – 7,50 F — VENDREDI 6 FÉVRIER 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

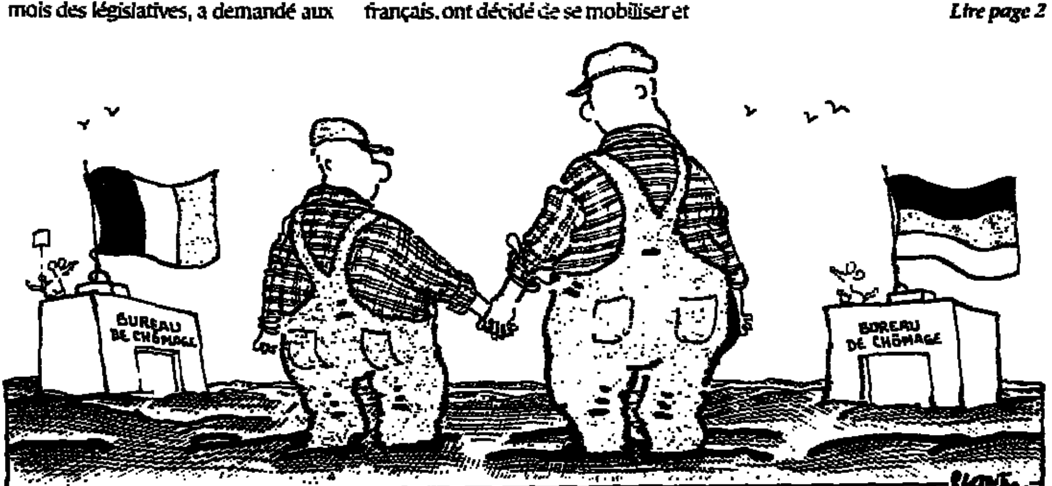
L'Allemagne face à ses chômeurs

- 4,8 millions de demandeurs d'emploi en janvier, chiffre record depuis la fin de la guerre
- Les associations de sans-emploi manifestent dans 90 villes
- Helmut Kohl demande aux Länder d'embaucher des chômeurs de longue durée

L'ALLEMAGNE ne parvient pas à sortir du chômage. Selon les statistiques publiées, *jeudi 5 février, par* l'Office fédéral du travail, à Nuremberg, le nombre de demandeurs d'emploi est passé, entre décembre 1997 et janvier 1998, de 4,52 millions à 4,8 millions, soit 12,6 % de la main-d'œuvre active, contre 11,8 % le mois précédent. L'écart se creuse entre les deux parties de la République fédérale : à l'Ouest, le chômage frappe 10 % des actifs tandis qu'à l'Est la proportion de sans-emploi est supérieure à 20 %.

En données corrigées des variations saisonnières, l'Office observe une légère décrue (– 72.000), ce qui est le signe d'un début de reprise de la croissance. Cependant, ce sont les chiffres bruts qui sont pris en considération dans le débat intérieur allemand. *Les députés devaient se réunir,* jeudi, au Bundestag pour débattre, une nouvelle fois, de divers plans de relance de l'emploi pour lesquels le gouvernement ne veut pas, toutefois, *dégager de crédits supplémentaires.* Le chancelier Kohl, à quelque six mois des législatives, a demandé aux Länder d'embaucher 100.000 chômeurs de longue durée supplémentaires. *Les associations de chômeurs,* prenant exemple sur le mouvement français, ont décidé de se mobiliser et ont appelé, le même jour, à des manifestations devant les bureaux du travail de quelque 90 villes du pays.

Lire page 2





La mort d'Haroun Tazieff

HAROUN TAZIEFF est mort, lundi 2 février à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ancien résistant, ce volcanologue contesté, vulgarisateur de génie, fut le premier à apporter au public les spectaculaires images des cratères en colère. *Homme de flair et de terrain,* il était devenu, dans les années 70, un expert international auquel on faisait appel en cas d'éruption. Il s'était aussi engagé en politique, d'abord aux côtés de François Mitterrand en 1981, puis auprès d'Alain Carignon en 1986.

GAUMONT TELEVISION

Lire page 23

■ L'Irak en sursis

Le président Clinton juge insuffisantes les concessions irakiennes et se prononce pour une *« vraie »* solution *diplomatique à la crise.* p. 4

■ Des « ripoux » en garde à vue

Trois policiers d'extrême droite soupçonnés d'« association de malfaiteurs » sont actuellement gardés à vue. p. 7

■ France-Afrique : le lien préservé

Dans l'entretien qu'il nous accorde, Charles Josselin, *devenu ministre délégué* à la coopération, explique que la réforme présentée mercredi par Lionel Jospin *n'abolit ni le rôle des services* qu'il dirige Rue Monsieur ni le lien privilégié de la France avec certains pays *africains.* p. 3 et *notre éditorial* p. 15

■ Le TGV Est est relancé

Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a annoncé que l'Etat allait s'engager financièrement pour la réalisation du tronçon à grande vitesse reliant la capitale à Strasbourg. p. 11

■ La presse sur Internet

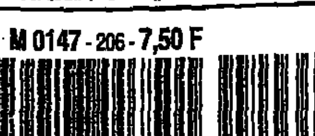
Les éditeurs souhaitent faire évoluer la législation française pour éviter de devoir rémunérer les journalistes dont la production est reprise sur le Web. p. 20

■ Début du Tournoi des Cinq Nations

Le XV tricolore, sur son nouveau Stade de France, va tenter d'oublier face aux Anglais la déroute de l'automne dernier devant l'Afrique du Sud. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 206 - 7,50 F



Les spéculateurs du Matif hurlent de ne plus crier

POUR la presse économique et financière anglo-saxonne, c'est un grand sujet d'amusement et d'étonnement, en même temps qu'un nouveau signe de l'exception française : les « spéculateurs » professionnels du Matif (Marché à terme international de France) ont entamé, depuis lundi 2 février, un mouvement de grève. Ils entendent ainsi faire pression sur les *négociations en cours à propos de l'évolution* de leur métier dans le cadre de la réorganisation du marché et de l'introduction, début avril, d'un système de cotations électroniques. La quasi-totalité des 122 négociateurs individuels de parquet (NIP), nom officiel donné à cette catégorie d'opérateurs, ont choisi de cesser le travail.

Créé en avril 1988, le statut de NIP est *l'équivalent du local américain, qui joue un* rôle prépondérant sur les marchés de Chicago. Son travail consiste à acheter et à vendre en permanence des contrats à terme (*futures*) sur les taux d'intérêt, les actions ou les devises, en essayant de tirer profit des décalages instantanés de cours. Le NIP mise son propre argent, *contrairement aux autres intervenants* présents sur le parquet de négociation du Matif, qui, eux, opèrent pour le compte de banques ou de courtiers. En effectuant des transactions à très court terme, alors que les autres investisseurs classiques font des placements à long terme, les NIP contribuent à animer le marché – ils réalisent, selon les jours, entre 10 % et 30 % du volume total – et à assurer sa liquidité. Conformément à ce que décrit *la théorie financière, leur activité de spéculateur* permet une meilleure rencontre de l'offre et de la demande et par conséquent une fixation optimale des prix.

Pour accéder au statut de NIP, les candidats doivent suivre une formation portant sur le fonctionnement des marchés financiers, passer un examen et être parrainés par une institution financière adhérente du Matif. D'origines *très diverses – du chauffeur de taxi au* diplômé de grande école –, amateurs de risques et de sensations fortes – un NIP peut gagner ou perdre plusieurs dizaines de milliers de francs en une journée –, ils connaissent des réussites variables. Si certains ont fait fortune, d'autres y ont laissé *toutes leurs économies, et même davantage,* avant de jeter l'éponge, ruinés et endettés à vie. Aux Etats-Unis, certains *locals* sont devenus de véritables stars des marchés, comme Tom Baldwin, qui s'est offert il y a quelques années le Rookery, l'un des plus beaux immeubles de Chicago et dont les moindres décisions d'achat ou de vente sont guettées par toute la communauté financière internationale.

Le choix des responsables du Matif de passer d'une cotation à la criée – où les transactions *s'effectuent par les gestes et la voix* – à un système électronique inquiète les NIP : leur savoir-faire ne réside-t-il pas en grande partie dans leur capacité à *« sentir physiquement »* ce qui se passe sur le marché, comme l'explique l'un d'eux ? Derrière un écran froid d'ordinateur, ils craignent de perdre compé*tence et habileté.*

De nombreux NIP préfèrent donc quitter le Matif pour rejoindre les marchés de Londres ou Chicago. Un exil qui risque de porter un mauvais coup aux ambitions des pouvoirs publics français de faire de Paris la grande place financière de la future zone euro.

Pierre-Antoine Delhommais

POINT DE VUE

Ce que je veux *par Claude Allègre*

L'ÉCOLE a toujours été au cœur du combat pour la République. Donner une instruction *à chacun,* quelles que soient ses origines, sa fortune, est un fonde*ment de la démocratie. Mais l'école* est aussi le creuset essentiel où se prépare l'avenir de la nation. A l'heure où la France s'interroge sur son futur, où elle doit, tout à la fois, s'intégrer à l'Europe et demeurer fidèle à elle-même, tenir compte des réalités de la mondialisation et défendre ses conquêtes sociales, ses valeurs et sa culture, *l'éducation, plus que jamais, est le* levain de la politique.

Plus que jamais, car nous savons déjà que la compétition majeure du XXI[e] siècle sera celle de la matière grise, devenue un enjeu à la fois commercial, industriel et culturel. Si nous ne préparons pas bien nos jeunes à vivre dans ce monde sans frontières, où ils de*vront faire face* à une compétition sans merci, si nous n'adaptons pas notre système de façon continue, notre niveau de vie ne pourra que décroître, notre culture se marginaliser, et la France perdra progressivement sa place et son influence dans le concert des nations.

Notre système éducatif est encore de très bonne qualité malgré les crises de croissance, souvent douloureuses, qu'il a dû affronter depuis trente ans. *Il a été capable,* sans se dégrader, de relever le défi de l'éducation de masse. Nos ingénieurs, nos médecins, nos professeurs du secondaire et du supérieur, nos administrateurs restent parmi les plus compétents au monde. Notre enseignement de maternelle et de primaire, quelles *qu'en soient les insuffisances* ponctuelles, est toujours pris en exemple.

Notre université, parfois critiquée, s'est, en vingt ans, beaucoup améliorée et conserve tout son prestige au niveau européen. Ces réussites, nous les devons à la qualité de notre corps enseignant, à sa *capacité de se mobiliser dans les si*tuations difficiles, à son imagination et à son dévouement, qui lui ont permis de compenser les carences financières et de répondre, au mieux de ses possibilités, à l'accélération des changements et au défi de la massification.

Lire la suite page 14

Claude Allègre *est ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.*

ENQUÊTE

Le cerveau de nos émotions

DANS le quatrième épisode de son voyage au centre du cerveau, Eric Fottorino raconte comment les *facultés de raisonnement* de l'homme peuvent être gravement *altérées par une perte des émotions.*

Lire pages 12 et 13

EDF baisse ses tarifs

ÉLECTRICITÉ de France (EDF) va proposer au gouvernement de baisser ses tarifs de 3,5 % au printemps, après une première réduction de 6 % l'an dernier, a annoncé au *Monde* son président, Edmond Alphandéry. *L'entreprise publique, qui* se prépare à l'ouverture du marché européen dans un an, en février 1999, a amélioré ses performances. Malgré l'effort consenti en faveur des abonnés, son bénéfice avant prélèvement par l'Etat est estimé à *7 milliards de francs pour 1997, en* hausse de 34 %. Point d'ombre : un audit vient de révéler que Vidéopole, la filiale de télévision par câble, a accumulé 600 millions de francs de pertes, si ce n'est plus. Il sera mis fin à cette activité.

Lire page 18

La victoire des Amazones

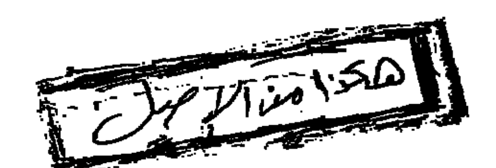


JULIE BROCHEN

ELLE ÉTAIT une toute petite fille quand, des coulisses de la Comédie-Française, où son père travaillait, elle découvrit, dans les *années 70, les mises en scène de* Grüber, Vitez, Régy... Aujourd'hui, *Julie Brochen, vingt-huit ans, se* place dans les pas de ses maîtres et signe une mise en scène éblouissante d'un des chefs-d'œuvre du romantisme allemand, *Penthésilée,* d'Heinrich von Kleist. Elle trahit avec soin et bonheur son auteur en faisant interpréter ses guerriers mythiques par des femmes.

Lire page 27

Le Parti socialiste a désigné vingt de ses porte-parole régionaux



MARCHÉ DU TRAVAIL Le chômage en Allemagne n'a jamais été *aussi important. En donnés brutes, qui* servent de référence outre-Rhin, il frôle pour la première fois la barre des cinq millions. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de *demandeurs d'emploi a toutefois* baissé de 72 000 le mois dernier – signe d'un début de reprise économique. La situation demeure extrêmement préoccupante, en particulier dans *les Länder de l'ex-RDA.* ● LES ASSOCIATIONS de chômeurs, s'inspirant du mouvement français, ont appelé, jeudi 5 février, à manifester dans 90 villes du pays. Le même jour, les *députés du Bundestag devaient se réunir* pour évoquer divers projets de relance de l'emploi. ● HELMUT KOHL, à un peu plus de six mois des élections législatives, plaide pour une réforme du système de protection sociale et a enjoint aux Länder d'embaucher des chômeurs de longue durée.

Le chômage se stabilise à un niveau très élevé en Allemagne

Selon les statistiques publiées jeudi 5 février par l'Office fédéral du travail, la République fédérale comptait, en données brutes, 12,6 % de demandeurs d'emploi en janvier. Des associations de chômeurs ont appelé le même jour à des manifestations

BONN
de notre correspondant

Selon les statistiques publiées, jeudi 5 février, par l'Office fédéral du travail à Nuremberg, le nombre de demandeurs d'emplois (en données brutes) a augmenté en janvier. Il est passé de 4,52 millions à *4,82 millions et représentait 12,6 %* de la population active, contre 11,8 % en décembre. Dans le débat politique allemand, c'est ce chiffre qui compte, même si, en données corrigées des variations saisonnières, l'Office annonce un léger recul (- 72 000).

Avec un *actif sur dix au chômage* à l'Ouest du pays et un sur cinq à l'Est, Helmut Kohl se doit de réagir à six mois des législatives. Les députés devaient discuter, jeudi 5 février *au Bundestag,* d'un projet de relance de l'emploi proposé par le Parti chrétien-démocrate (CDU). Jusqu'à présent, les plans de M. Kohl ont échoué. En janvier, il a dû revenir sur sa promesse faite en 1996 de réduire de moitié le chômage d'ici à l'an 2000. Quant à l'en*gagement pris en 1997 de créer* 100 000 emplois par an dans l'est du pays à compter de 1998, il n'ose plus en parler.

Cette fois, le parti de M. Kohl s'empare d'un plan élaboré par le député Ulf Fink qui suggère que les communes, qui emploient déjà *200 000 bénéficiaires de l'aide so*ciale (l'équivalent allemand du RMI), offrent chaque année 100 000 places supplémentaires. Il envisage aussi d'offrir aux jeunes chômeurs sans formation un stage rémunéré en entreprise, avec *d'éventuelles aides publiques. Cette* politique est contraire à la tradition allemande : les entreprises payaient en effet jusqu'ici entre 2000 et 3500 francs par mois les apprentis qu'elles forment. Toutefois, ce plan de lutte contre le chômage ne bénéficiera d'aucun nouveau moyen financier.

Chaque parti propose son miniplan de lutte contre le chômage. Rudolf Scharping, président du groupe parlementaire social-démocrate (SPD) a suggéré d'utiliser les profits de la Bundesbank pour créer des emplois, *tandis que le* Parti libéral (FDP) demande la baisse d'une cotisation sociale maladie. Ces « mesurettes », de quelques milliards de marks (un deutschemark = environ 3,35 francs) au maximum, ne sont pas à la hauteur du problème. Le débat au Parlement doit permettre à la coalition de *M. Kohl* de montrer qu'elle se soucie de l'emploi, le jour où les associations de chômeurs allemands, encouragées par les expériences françaises, appellent pour la première fois à manifester dans toutes les villes du pays devant les bureaux *du travail.*

Sur le fond, comment expliquer que l'Allemagne ne parvienne pas à enrayer la hausse du chômage, en dépit d'une croissance de 2,4 % en *1997 ?* En fait, depuis la réunification, l'économie allemande est une formidable machine à détruire de l'emploi : 3,4 millions, dont 2,7 millions dans l'ancienne RDA en sept ans.

Beaucoup moins de jeunes au chômage en Allemagne

TAUX DE CHÔMAGE GÉNÉRAL

en pourcentage de la population active

HOMMES: Allemagne 9,2 – FEMMES: Allemagne 11,1 – TOTAL: Allemagne 10

TAUX DE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS

HOMMES: Allemagne 11,3 – FEMMES: Allemagne 9,6 – TOTAL: Allemagne 10,5

FRANÇAIS / ALLEMAGNE

Source : Eurostat

SIGNES ENCOURAGEANTS

La catastrophe de l'ancienne RDA est simple à expliquer : en échangeant, contre l'avis de la Bundesbank, un mark de l'Est contre un mark de l'Ouest lors de la réunification et en organisant un rattrapage rapide des salaires de l'Est, le gouvernement de M. Kohl a tué d'un coup l'industrie *est-allemande.* Les 1000 milliards de deutschemarks de subventions versés aux Länder de l'Est depuis la réunification ont servi principalement à financer la protection sociale et à reconstruire bâtiments et infrastructures. Les quelques industries qui se sont *implantées dans* l'ex-RDA *ont créé* des usines ultramodernes, peu créatrices d'emplois. « *Dans ma circonscription, une nouvelle sucrerie a été installée et les effectifs sont passés de 2000 salariés à 150 pour la même production. Une usine de même capacité en Basse-Saxe, à l'Ouest, emploie encore 700 personnes* », explique Karl-Heinz Daehre, candidat de la CDU aux élections de Saxe-Anhalt.

A *l'Ouest du pays,* les industriels ont tardé à se moderniser. Tirés par le boom de la réunification jusqu'à la récession de 1993, ils ont cru qu'ils pourraient, comme dans les années 80, *être le seul pays occidental* à continuer de créer de l'emploi dans l'industrie. Ils n'ont pas fait les gains de productivité qui s'imposaient, signant des accords d'augmentation salariale exorbitants et souffrant de la surévaluation du mark. Le retour de manivelle a été violent, lorsque l'industrie allemande a perdu de sa compétitivité.

Le remède a été sévère, en l'absence de dévaluation du mark : *gains de productivité, coupes dans* les *effectifs. Sur l'ensemble du territoire,* l'automobile a perdu 125 000 emplois. C'est l'époque où Volkswagen, au bord du gouffre, est obligé de réduire le temps de travail à *28,8* heures par semaine pour éviter les licenciements.

A partir de 1995, les syndicats redeviennent *raisonnables. Grâce à* des accords salariaux modérés, une flexibilité accrue dans l'organisation du travail et l'appréciation du dollar en 1997, l'Allemagne commence à récolter les fruits de ses efforts. L'année dernière, elle a regagné pour la première fois depuis des années des parts de marché à l'exportation. *L'emploi va-t-il enfin repartir ?* A l'Est, où la plupart des experts estiment que le chômage réel est de 30 %, nul ne se fait d'illusion. La réduction des mesures de traitement social du chômage va entraîner une nouvelle poussée du chômage.

A l'Ouest, il existe des signes encourageants. En 1997, l'automobile allemande est parvenue à créer 25 000 emplois. La chimie espère *stabiliser ses effectifs en 1998, tandis* que la machine-outil compte créer cette année 20 000 emplois. Mais de nombreux points noirs persistent : le bâtiment, pénalisé par la fin du boom immobilier à l'Est, ne verra pas la fin du tunnel avant 1999, après avoir perdu 20 % de ses effectifs depuis 1995. *D'autres restructurations* sont à prévoir, notamment dans les banques, qui vont devoir affronter la concurrence de l'euro avec des effectifs pléthoriques.

Résultat, la prudence est de mise, alors que la crise asiatique a conduit le gouvernement à réduire ses prévisions de croissance pour 1998 de 2,8 % à 2,6 %. Après les 420 000 chômeurs supplémentaires de l'année 1997, la Deutsche Bank prévoit une hausse du chômage de 150 000 personnes en 1998, un retournement ne pouvant intervenir qu'au deuxième semestre.

Arnaud Leparmentier

Siemens veut baisser de 20 % les rémunérations de ses salariés des services techniques

Une table ronde a réuni, mercredi 4 février à Munich, au siège de Siemens, la direction du groupe allemand, les syndicats et les représentants du personnel. A l'ordre du jour : la négociation d'une baisse *« d'environ 20 % »* de la rémunération des salariés allemands des services techniques (montage, maintenance d'installations industrielles). La mesure vise 20 000 personnes, sur un total de 192 000 employées outre-Rhin par Siemens. La direction veut *« un ajout »* à la convention salariale de l'industrie électrotechnique, dont dépend le groupe. Elle souhaite *« l'orienter sur le régime en vigueur dans l'artisanat »* pour *« améliorer la compétitivité et réduire les coûts »*. Siemens table cette année sur 3 milliards de deutschemarks (10 milliards de francs) de bénéfice, contre 2,6 milliards en 1997.

« Du temps de la RDA, j'avais plus d'argent et ma femme avait un travail »

BONN
de notre correspondant

Optimisme à l'Ouest, sombres perspectives dans l'ancienne RDA. C'est le sentiment que laisse la rencontre de chômeurs à la sortie des bureaux du travail de Cologne (Rhénanie) et d'Erfurt (Thuringe). *Tous les sans-emploi ont droit au système* de protection sociale allemand, qui reste généreux en dépit de resserrements récents. Aucun ne se déclare dans le dénuement financier. Mais l'état d'esprit est radicalement *différent dans les deux parties* du pays.

Les populations touchées ne sont visiblement pas les *mêmes.* A Cologne, de nombreux immigrés, attirés par la riche Allemagne, consultent les offres d'emplois. Trois Africains sont venus entre amis chercher un poste de manœuvre ; un réfugié iranien de *25 ans travaille dans une pizze*ria faute de mieux et espère reprendre un jour ses études. Une jeune femme turque, qui ne veut plus travailler dans le restaurant familial, cherche une place ailleurs.

A Erfurt, *il n'y a pas d'étrangers.* La plupart des personnes interrogées se sont retrouvées au chômage suite à la liquidation de l'économie est-allemande. Leur qualification ne les a pas mises à l'abri des licenciements. « *Je travaillais dans un conglomérat employant 8000 personnes. Seule une petite activité de 100 salariés a été sauvée, reprise par une entreprise de l'Ouest* », explique Klaus, un ingénieur de 50 ans. Bernd, *51 ans, contremaître dans une en*treprise de machines-outils dont les effectifs sont passés de 700 à 75 personnes, a perdu son emploi en 1996. Si, à l'Ouest, le chômage est jugé passager, à l'Est il semble éternel. « *Je suis au chômage depuis deux ans. A 38 ans, je suis trop vieux pour trouver un travail !* », lâche, amer, René, qui se prend à regretter la dictature communiste : « *Je pense que c'était mieux du temps de l'ancienne RDA. J'avais plus d'argent et ma femme avait un travail.* »

A Cologne, Nuncio, un maçon italien de *52 ans, émigré dans les années 60,* garde au contraire le moral : « *Bien sûr que je dois rester optimiste ! Je suis jeune. Je ne vais pas attendre pendant sept ans l'âge de la retraite.* » Ablhadi, un Marocain de 32 ans – *récemment licencié car il est parti deux* mois cet été en vacances au Maroc sans prévenir son patron – ne se fait guère de souci : « *Ici, à Cologne, pour trouver un boulot, il faut seulement vouloir et avoir un peu de chance.* »

D'ailleurs, il n'acceptera pas d'intérim ni n'importe quel travail. « *C'est le nouvel esclavage. Il n'y a que les immigrés qui acceptent ces boulots* », déclare-t-il. Nuncio, le maçon, proteste contre le niveau des salaires : « *Pour mon métier, le tarif syndical est de 27 marks de l'heure. Les annonces ne proposent que 9 marks de l'heure. C'est totalement déraisonnable.* » Pour vivre, Ablhadi bénéficie pour l'instant du salaire de sa femme, allemande, tandis que l'épouse de Nuncio est devenue caissière dans un *magasin de fruits.* A l'Est, *les épouses des* chômeurs d'Erfurt, René et Bernd, sont elles aussi au chômage.

TRAVAIL AU NOIR ET PETITS BOULOTS

A Cologne, nombreux sont ceux qui travaillent au noir, tout en continuant à toucher des indemnités. Oliver touche 1 000 marks d'indemnités par mois et est officiellement sans emploi depuis un an et *demi. En réalité,* il ne cherche un emploi que depuis quinze jours. Il travaillait jusqu'à présent au noir dans un journal comme livreur, deux jours par semaine : « *J'étais fainéant, et j'avais cet emploi au journal qui me laissait beaucoup de temps libre.* » Quant à Ablhadi, le Marocain, il a travaillé pendant des années dans des bars : « *Je me faisais jusqu'à 3 500 marks par mois. Je ne payais pas d'impôts. Si tu trouves quelqu'un qui te fait confiance, c'est bon. Mais, maintenant, les patrons ont peur d'employer au noir à cause des contrôles.* » A Erfurt, l'économie est tellement sinistrée que les petits boulots ne semblent pas être une solution. « *J'ai eu une fois un petit boulot de trois mois. Mais il n'y a pas beaucoup d'offres pour ma qualification* », reconnaît Klaus, l'ingénieur. A court d'idées, il envisage de se mettre à son compte comme conseiller en patrimoine, mais il n'a jamais envisagé de déménager : « *Je ne trouverais pas d'emploi à l'Ouest* », affirme-t-il.

Loin de ces soucis, Stéphanie, 25 ans, a fini ses études à Cologne depuis six mois. Entretenue par ses parents, elle ne s'est *pas inscrite au chômage, mais est venue* voir si elle ne trouverait pas par hasard un emploi, « *à Hambourg, parce que c'est là que vit* [son] *copain* »...

A. Le.

« La situation est pire en France », estime le ministère du travail à Bonn

BONN
de notre correspondant

L'Allemagne n'est pas la France, et il n'est pas légitime de faire des manifestations de chômeurs,

ANALYSE

Le chômage des *jeunes actifs atteint* 27,5 % en France, contre 10,5 % en Allemagne

même si chacun est libre de manifester : c'est en substance le message qu'a voulu faire passer le ministre du travail, Norbert Blüm, alors que des manifestations *étaient attendues,* jeudi *5 février,* dans plus de 90 villes d'Allemagne, à l'appel d'associations de chômeurs. Le ministère a diffusé des comparaisons entre la France et l'Allemagne pour étayer son point de vue, expliquant que le chômage *était moins grave en Allemagne* qu'en France et que le système de protection sociale y *était* meilleur.

Point essentiel de l'argumentation, le chômage des jeunes actifs de moins de 25 ans atteint 27,5 % en France, contre 10,5 % en Allemagne. « *L'Allemagne est le seul pays de l'Union européenne où le chômage des jeunes soit en dessous de la moyenne générale du chômage* », se réjouit le ministère, qui attribue cette performance inégalée au *système d'apprentissage.* En dépit de ses difficultés, celui-ci permet à 590 000 jeunes par an d'apprendre un métier en alternance en entreprise et dans les *écoles et d'obtenir le plus souvent* un emploi. Ces jeunes sont payés par les entreprises entre 2 000 et 3 500 francs par mois. Dans un pays où les parents ont bénéficié des années de croissance et où les allocations familiales sont versées *jusqu'à ce que* les enfants aient 25 ans, les jeunes ne sont pas financièrement dans la détresse.

Plus généralement, « *la situation du chômage est pire en France qu'en Allemagne* », explique le ministère du travail, en rappelant que selon les dernières statistiques d'Eurostat portant sur novembre 1997, le chômage frappe 12,5 % de la population active en France contre 10 % en Allemagne. A l'ouest du pays, les *restructurations,* dans la Ruhr notamment, ont été moins brutales qu'en Lorraine ou dans le Nord. Le chômage, qui reste nettement inférieur aux taux français, frappe surtout les femmes, les étrangers et les plus de 55 ans. Dans un pays où rien n'est fait pour encourager le travail féminin – peu de crèches, horaires scolaires inadaptés –, la situation actuelle ne remet pas encore en cause le modèle de société.

COÛT EXORBITANT

A l'Est, où la situation est plus catastrophique, les gens ne se sont pas encore révoltés. « *Avec l'effondrement total de l'économie, il n'y avait pas de combat symbolique à mener, ni d'espoir de défendre une usine plutôt qu'une autre* », explique Klaus Theo Schröder, secrétaire d'Etat au ministère des affaires sociales de la région de Thuringe. Pour *rendre la situation* socialement acceptable, le gouvernement a financé généreusement les préretraites et subventionné jusqu'à 700 000 emplois d'utilité collective ou congés de formation. Ce nombre est retombé à 360 000. Mais le *système d'aide* a néanmoins permis d'absorber le choc en donnant aux Allemands de l'Est les moyens financiers de profiter de la société de consommation.

Le coût exorbitant de ce système n'est pas à l'abri des critiques. Il est, de l'avis de beaucoup d'experts, l'une des raisons de la montée du chômage outre-Rhin. « *Alors que les chômeurs allemands touchent une indemnité dès le premier jour de leurs allocations, il existe un délai de carence de huit jours en France. L'assurance-chômage de longue durée est nettement plus faible en France qu'en Allemagne. Toutefois, les allocations chômage sont au début supérieures en France avec en moyenne 1 980 marks par mois (6 609 francs) qu'en Allemagne (1 296 marks)* », concède le ministère.

L'aide sociale, qui correspond au RMI français, est garantie par la Constitution allemande. *Elle* est plus généreuse qu'en France. Selon le ministère du travail, une femme élevant seule un enfant reçoit en Allemagne 1 177 marks par mois, soit 3 940 francs, contre 3 562 francs en France. « *Il est à noter que les jeunes de moins de 25 ans sans aide familiale ne reçoivent pas d'aide sociale en France. L'une des revendications essentielles des mouvements de protestation en France était d'accorder à ces jeunes l'aide sociale* », impriment en caractères gras les services de M. Blüm pour inciter les chômeurs à la retenue.

TRADITION DU CONSENSUS

Fort de ces chiffres, le gouvernement tente d'en appeler à la tradition du consensus social pour inciter les chômeurs à ne pas suivre l'exemple français. Dans un éditorial paru le 2 février, le quotidien progouvernemental *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) égratigne « *l'alliance anticapitaliste d'intellectuels comme Pierre Bourdieu, qui louent la mobilisation de la rue comme un miracle sociologique* ». « *La protestation dans les rues est le revers de la faiblesse des syndicats en France.* (...) *Les syndicats allemands le savent. C'est pourquoi ils veulent canaliser la protestation, mais pas l'attiser. Quand un gouvernement est assez imprudent pour propager la réduction de la semaine de travail de 39 à 35 heures comme programme de création d'emplois, personne ne doit s'étonner que les gens exigent aussitôt que cette promesse soit tenue* », écrit le quotidien, qui affirme que, même dans les années 80, au plus fort de la revendication des 35 heures, IG Metall n'a jamais demandé la mise en œuvre d'un programme aussi contraignant que le programme français.

En soutenant l'initiative des chômeurs, la Confédération des syndicats allemands (DGB) et le tout-puissant syndicat de la métallurgie sont ravis d'importuner le chancelier Kohl. Mais ils souhaitent aussi garder la maîtrise du jeu, pour éviter que le mouvement des chômeurs ne dérape, notamment à l'est du pays, où il a l'appui des ex-communistes du PDS. La pédagogie déployée par M. Blüm traduit toutefois l'inquiétude du gouvernement sur la tournure que pourraient prendre les événements. Chaque mois, jusqu'aux élections de septembre, une manifestion est prévue le jour de la publication des chiffres du chômage.

A. Le.

Charles Josselin, ministre délégué à la coopération

« L'Afrique rentre dans le champ normal des relations diplomatiques »

Lionel Jospin a présenté mercredi 4 février la réforme de la coopération. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Charles Josselin récuse toute idée de dépossession et souligne la forte identification que gardent, au sein du Quai d'Orsay, les services de l'ancien secrétariat d'Etat. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

« Qu'est-ce qui change avec la réforme de la coopération ?

– D'abord on met fin à ce qui pouvait apparaître comme une vraie ambiguïté : une politique extérieure conduite au quai d'Orsay et une rue Monsieur, les deux se contredisant parfois. Cette unification me paraît représenter un progrès considérable. En plus, on devrait ainsi, même si je sais bien qu'une réforme n'y suffira pas tout de suite, donner de la coopération une image plus transparente, plus positive. Moins opaque, oserai-je dire, parce que c'est quand même un peu cela qui, pendant un certain nombre d'années, a marqué et a déformé cette politique, qui était faite de générosité.

– Vous semblez mettre en cause votre maison...

– Pas forcément ma maison, tellement de gens s'occupent de coopération, et pas seulement rue Monsieur ! J'aimerais bien maintenant qu'en réduisant un peu le nombre d'acteurs, on lui donne plus de lisibilité et de clarté. Ce qui va changer par ailleurs, c'est le fait qu'on fasse rentrer la relation des pays africains avec la France dans le champ normal des relations diplomatiques, c'est une manière de les intégrer dans le concert des nations, de les désenclaver. Cela n'a pas été compris. Si l'on maintient une structure administrative spéciale pour les Africains, c'est comme s'ils ne pouvaient pas justifier de la relation internationale normale ; or nous entendons bien avoir avec eux une relation de partenaires. Ce ne sont d'ailleurs pas les nouvelles élites africaines qui se sont plaintes de cette réorganisation, mais plutôt des chefs d'Etat qui avaient des habitudes correspondant à une autre histoire. Il nous a fallu à la fois répondre aux nouvelles élites africaines, qui ont envie d'avoir avec la France une coopération normale, débarrassée de nostalgies et de culpabilités, et aux chefs d'Etat qui, eux, considéraient que la rue Monsieur était un peu « leur » ministère.

> « Il fallait adapter nos outils à une réalité qui a complètement changé »

– On dit qu'on change, mais dans le même temps on dit à ces chefs d'Etat qu'on ne change pas, on crée pour eux une « zone de solidarité prioritaire »...

– La zone de solidarité prioritaire, ce n'est pas seulement le pré carré francophone. Ça l'est aussi, mais pour des raisons objectives, parce que ces pays-là, particulièrement en Afrique de l'Ouest, restent économiquement parmi les pays les moins avancés. Qu'il y ait en plus des raisons historiques, c'est évident. Mais dans la zone de solidarité prioritaire, il n'y a pas que ceux-là, il y a l'ensemble des pays de l'ACP et de ceux qui bénéficient du Fonds d'aide et de coopération, lequel avait déjà élargi ce qu'on appelait traditionnellement le « champ ». Le comité interministériel qui vient d'être créé a vocation à modifier s'il le souhaite le périmètre de cette zone prioritaire. Il n'est en outre pas évident que tous les pays à l'intérieur de cette zone


CHARLES JOSSELIN

seront forcément traités de la même manière. Je n'écarte pas qu'en tenant compte du degré de pauvreté relative – donc de richesse relative – et des efforts faits, des inflexions soient apportées au taux d'aide que la France apporte à l'un ou l'autre. Nous voudrions justement sortir d'une sorte de droit de tirage automatique. Ces inflexions se matérialiseront au travers des accords pluriannuels de partenariat et de développement que nous conclurons désormais avec chacun de ces Etats.

– Où en est la coopération avec la République démocratique du Congo ou avec le Rwanda, qui font partie de la zone prioritaire ?

– Il y a de la coopération civile partout. En ce moment même, au Rwanda par exemple, avec lequel la relation diplomatique n'est pas la meilleure, il y a des ONG qui, avec l'argent de la France, continuent à travailler dans les domaines de la santé, de la formation. Je regrette que des projets importants (je pense à un projet d'hôpital) ne puissent pas pour l'instant être mis en œuvre, parce que la relation politique n'est pas régularisée ; j'espère qu'elle pourra l'être dans les mois qui viennent.

– Quand les discussions sur la réforme ont débuté, vous ne souhaitiez probablement pas le système qui est annoncé aujourd'hui ?

– Cette réforme ne peut pas être baptisée « réforme Josselin ». D'abord parce qu'avant d'être appelé rue Monsieur je n'avais pas pris beaucoup de temps pour y réfléchir. C'est à l'intérieur du Parti socialiste que la réflexion a été conduite, rejoignant d'ailleurs la préoccupation de pratiquement tous ceux qui suivent de près l'évolution de la coopération et se sont rendu compte qu'il fallait moderniser, adapter nos outils à une réalité qui avait complètement changé. C'est ce que Jacques Chirac a dit mercredi en conseil des ministres, c'est ce qu'Alain Juppé avait essayé de faire, et c'est ce que Lionel Jospin a voulu, en y mettant peut-être plus de détermination que d'autres et en nous assignant une sorte d'obligation de résultat.

– Quel sera le rôle du ministre délégué ?

– En interne, je ne suis pas sûr qu'il y ait une grande différence avec les responsabilités que j'assume aujourd'hui, cela ne change pas ma relation avec les services de la coopération ; mais cela devrait me permettre d'utiliser les compétences de certains services du quai d'Orsay, en particulier la Direction générale. Le fait d'être ministre délégué implique que j'assiste aux conseils des ministres ; c'était important surtout pour les Africains, qui pensent qu'on est ainsi plus proche du pouvoir, que les messages sont ainsi mieux relayés.

– Le ministère de l'économie et des finances ne se taille-t-il pas la part du lion dans le nouveau dispositif ?

– Il avait une grosse part, il la garde. Il garde par exemple le leadership dans les relations avec le Fonds monétaire international, et il garde la tutelle de gestion sur la Caisse – qui devient l'Agence – française de développement. Pour ses orientations, ses choix stratégiques, cette agence dépend d'un comité directeur dans lequel il y a actuellement un représentant des affaires étrangères, deux de la coopération et deux des finances. Aux termes de la réforme – je ne vous cache pas qu'il y a eu là un débat, Lionel Jospin a tranché –, l'ensemble affaires étrangères-coopération aura trois représentants et le ministère de l'économie et des finances deux : il n'y a pas modification du rapport de forces. En outre, si Bercy est compétent pour les relations financières internationales, il est prévu que dans la délégation française à la Banque mondiale, dirigée par un fonctionnaire du Trésor, il y aura désormais un représentant du ministère des affaires étrangères.

– Que devient la francophonie ?

– Elle a été conservée dans l'organisation actuelle : le ministre en charge de la coopération est en charge de la francophonie. Nous y voyons quelques avantages, notamment parce que la plupart des pays francophones sont au sud, mais on pourrait imaginer une autre organisation.

– Et l'action humanitaire ?

– Aussi.

– Mais provisoirement ?

– Je ne suis pas dans la tête de Lionel Jospin. Est-ce que nous resterons vingt-six au gouvernement, ce qui représente un gouvernement compact ? Je ne sais pas ce qui se passera au lendemain des régionales, mais on pourrait imaginer une autre organisation.

– Comment la discussion sur la réforme s'est-elle passée avec l'Elysée ?

– Nous connaissions le souci du président de la République, qui avait dit vouloir conserver l'existence du ministère de la coopération. Il a été sensible à l'identification marquée de la coopération dans le nouveau dispositif.

– Il est à l'origine de cela ?

– Nous-mêmes l'avons proposé. La triple identification de la coopération, c'est : un ministre délégué, des services, l'identification des crédits d'investissement et d'intervention de la coopération dans le budget des affaires étrangères. Cela est apparu au président de la République comme suffisant pour préserver le concept et la réalité de la coopération. »

Propos recueillis par Claire Tréan

Pas de désengagement, selon Lionel Jospin

« La réforme de la coopération s'est faite en concertation totale avec l'Elysée »*, a déclaré, mercredi 4 février, Lionel Jospin, en rappelant l'attachement du président de la République à l'Afrique et à la francophonie. Le premier ministre était le premier invité de l'émission « Le Monde en français », nouvelle émission politique mensuelle créée en partenariat avec TV5, *Le Monde* et RFI. Il a précisé que l'*« intégration »* du ministère de la coopération au Quai d'Orsay ne signifiait pas un *« désengagement de l'Afrique »*. Les pays d'Afrique francophone vont devenir *« des partenaires comme les autres, mais des partenaires choyés »*, a-t-il affirmé, en raison notamment *« des liens historiques que nous avons noués avec eux »*. Pour M. Jospin, la réforme répond aux vœux des responsables africains : *« Nous avons discuté avec eux. Il y a de nouvelles équipes, de nouvelles élites qui aspirent à un nouveau type de rapports et qui ne veulent pas être enfermées dans des relations exclusives avec la France mais qui comptent sur elle. »

L'assistance militaire ira au Quai d'Orsay

Le ministère de la défense n'ayant pas demandé la responsabilité de la Mission militaire de coopération (MMC), le Quai d'Orsay héritera de la gestion de cet organisme qui est placé auprès du secrétaire d'Etat à la coopération, et dont les activités sont principalement orientées vers l'Afrique francophone, anglophone, hispanophone et lusophone, l'Amérique latine ou vers les Etats francophones issus de l'ancien empire colonial français. Avec un budget de 703 millions de francs pour 1998 et quelque 570 personnels militaires détachés des armées françaises, la MMC a ouvert une vingtaine de missions d'assistance dans le monde. Elle est chargée de former des stagiaires militaires étrangers (1 140 prévus en 1998) en France même, mais, de plus en plus fréquemment, sur place dans des écoles spécialement ouvertes dans ce but, et de fournir 180 millions de francs d'aide directe en matériels. Le quart de ces conseillers français sont des gendarmes, chargés de créer des forces militaires de sécurité intérieure.

Le nouveau premier ministre marocain est issu de l'opposition socialiste

L'alternance politique promise par le roi du Maroc depuis plusieurs années est entrée dans les faits. Abderrahmane Youssoufi dirigera le prochain gouvernement

RABAT
de notre envoyé spécial

Sortie des urnes, l'« alternance » est entrée dans les faits au Maroc avec la nomination par le roi, mercredi 4 février à la tête du gouvernement, d'Abderrahmane Youssoufi, le secrétaire général de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le principal parti de l'opposition. En désignant M. Youssoufi, qui succède à Abdelatif Filali, le souverain a respecté le souhait des électeurs puisque l'USFP était arrivée en tête aux élections législatives du 13 novembre 1997. Mais le choix du souverain constitue un événement en soi, une première pour le Maroc. Jamais en effet, depuis l'accession au trône de Hassan II, au début des années 60, les socialistes n'avaient été appelés à diriger un gouvernement. Deux d'entre eux y ont certes participé naguère, à la demande du monarque, mais l'expérience fut sans lendemain.

Cette fois, l'« alternance » est plus crédible, même si la chambre des députés issue des élections, avec ses trois blocs (gauche, droite, centre) d'égale importance, risque de fragiliser la coalition gouvernementale. Quels en seront les contours ? C'est à M. Youssoufi de les dessiner – avec le Palais – une fois obtenu l'aval du comité central de son parti, samedi 7 février.

Outre l'USFP, qui dispose de cinquante-cinq députés à la Chambre des représentants, la future majorité s'appuiera en priorité sur le Rassemblement national des indépendants (RNI : cinquante députés), une formation de centre-droit dirigée par un ex-beau-frère du roi, Ahmed Osman, donné comme prochain ministre des affaires étrangères. Destiné à recueillir les « sans appartenance politique » à sa création en 1977, le RNI a été depuis le pivot de différents gouvernements. Il est le premier parti à la chambre des conseillers, le Sénat marocain.

MALAISE SOCIAL

Egalement membre du bloc du centre, le Mouvement national populaire (MNP : dix-neuf députés), un jeune parti de la mouvance berbériste, rejoindrait la coalition gouvernementale de même que, à gauche, le Parti du progrès et du socialisme (PPS), une formation issue de l'ancien parti communiste mais qui, aujourd'hui, se réclame d'*« une gauche moderne et libérale »*.

L'attitude de l'Istiqlal n'est pas claire. Nationaliste, recrutant ses électeurs parmi la petite-bourgeoisie, le plus ancien parti politique marocain se rattache au bloc de l'opposition aux côtés de l'USFP. Entre les deux formations, une connivence tissée par l'histoire existe. Pour autant, l'Istiqlal *« ne participera pas à un gouvernement issu des élections de novembre car ce scrutin a été truqué »*, a affirmé au *Monde* son secrétaire général, M'Hammed Boucetta. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, *« ça ne veut pas dire que nous ne soutiendrons pas le gouvernement. C'est à négocier »*.

La composition du gouvernement devrait être annoncée la semaine prochaine. La seule quasi-certitude concerne le ministre d'Etat à l'intérieur, Driss Basri. L'homme, parce qu'il a l'oreille du roi, conservera son porte-feuille, selon toute probabilité. L'USFP qui, il y a quelques années, avait fait de son départ la condition d'une entrée au gouvernement, a rengainé ses prétentions. *« Basri c'est un homme du passé. Il va devoir apprendre à travailler avec des gens qu'il n'aura pas choisi »*, hasarde un dirigeant de l'USFP.

Les socialistes peuvent invoquer un élément pour justifier leur mansuétude à l'égart du ministre de l'intérieur : à quelques mois du référendum sur le Sahara occidental, il serait maladroit de remercier celui qui maîtrise le mieux ce dossier sensible. Mais l'avenir du Sahara occidental n'est pas le seul problème épineux qui attend M. Youssoufi et son équipe. Le malaise social en est un autre. Les jeunes trouvent difficilement un emploi et l'islamisme politique progresse dans les couches populaires.

Pour redonner de l'espoir, le chef du gouvernement n'a d'autre solution que de favoriser la croissance. Rude tâche quand la pluviométrie dicte – et pour longtemps encore – les performances du pays. Peu féru d'économie, reconnaissent ses proches, M. Youssoufi devra dénicher un ministre hors pair pour le guider sur ce terrain.

Jean-Pierre Tuquoi

PROFIL

UN VIEUX MILITANT DE GAUCHE

C'est un homme aux allures de père tranquille que le roi a choisi pour diriger le gouvernement. A Casablanca, ville à laquelle il reste très attaché – bien que natif de Tanger –, Abderrahmane Youssoufi vit, avec sa femme Hélène, d'origine française, dans une maison qui pourrait être celle d'un fonctionnaire ordinaire. Issu d'un milieu modeste, il n'a pas de fortune personnelle. Les Marocains le savent et c'est peut-être pour cette raison que leur nouveau premier ministre bénéficie d'un préjugé favorable.

Le secrétaire général de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) est un solitaire. Ce n'est pas un bavard. Avec son physique à la Bernard Blier, on l'imagine davantage attiré par la pêche à la ligne que par la politique. De la politique, il a pourtant commencé à en faire très jeune, il y a plus de cinquante ans, à une époque où le Maroc était un protectorat français. Etudiant en droit et sciences politiques à Paris, il milite dans les syndicats et les organisations qui luttent pour l'indépendance du Maroc. *« C'était un homme de l'ombre, très actif et dynamique »*, raconte l'un de ses amis.

Membre de l'Istiqlal, le socialiste Youssoufi va quitter ce parti et participer en 1959 à la fondation de l'Union nationale des forces populaires : l'UNFP, qui deviendra l'USFP. Il est alors le bras droit de Medhi Ben Barka, dans un Maroc qui vit des années noires avec le général Oufkir. Incarcéré en 1959 pour *« atteinte à la sécurité de l'Etat »*, il est impliqué, en juillet 1963, dans un procès politique. L'affaire est sérieuse et il est condamné à une peine de deux ans de prison.

Libéré par anticipation en mars de l'année suivante, il choisit l'exil en France. M. Youssoufi se fait alors l'avocat du tiers-monde et des droits de l'homme. De Hocine Aït-Ahmed à Ahmed Ben Bella, du président Nasser à Nelson Mandela en passant par Yasser Arafat, tous les nationalistes qui mènent un combat politique en Afrique ou dans le monde arabe apprendront à l'apprécier. Polyglotte (outre l'arabe et le français, il parle l'anglais et l'espagnol), il voyage beaucoup et anime des associations de juristes et d'avocats arabes.

De retour dans son pays au début des années 80, la disparition d'Abderrahim Bouabid, en janvier 1992, le propulse secrétaire général de l'USFP. Homme de gauche, M. Youssoufi est convaincu que la démocratie ne s'imposera dans le royaume que lentement, au terme d'une période de transition.

Dans cette perspective, il préconise de négocier avec le Palais, de chercher des accommodements, sans se renier. Cette analyse, peu de ses amis politiques la partagent à l'époque. Et les faits semblent leur donner raison. Aux législatives de 1993 les manœuvres de l'administration privent l'opposition de la victoire. Ulcéré, se sentant trahi, le secrétaire général de l'USFP quitte du jour au lendemain la direction du parti et reprend le chemin de l'exil.

En avril 1995, M. Youssoufi retrouve et sa patrie et son poste de secrétaire général de l'USFP. Il n'a pas changé d'analyse. Nommé chef du gouvernement par celui qui naguère l'a fait embastiller, il reste désormais à Abderrahmane Youssoufi à prouver que la collaboration avec le Palais ne conduit pas à une impasse. *« C'est un homme de caractère. Il saura tenir tête au roi »*, affirment ses amis.

J.-P. T.

Le président Clinton souhaite une « vraie solution diplomatique » à la crise Irak-ONU

Les résultats d'éventuelles frappes militaires seraient limités

Le président Bill Clinton a clairement déclaré, mercredi 4 février, qu'il donnait la préférence à une *« vraie solution diplomatique »* à la crise entre l'Irak et l'ONU. Parallèlement, pour la première fois depuis le début de cette crise, le secrétaire à la défense, William Cohen, a averti que d'éventuelles frappes militaires américaines ne réduiraient pas à néant l'arsenal chimique et biologique irakien.

WASHINGTON
de notre correspondant

Qu'attendent les Etats-Unis d'une série de frappes militaires contre des objectifs irakiens ? La réponse à cette question est aujourd'hui plus claire : des résultats limités et temporaires. Pour le dire, le secrétaire à la défense, William Cohen, a multiplié les entretiens télévisés mercredi 4 février. La communauté internationale ne doit pas espérer d'une éventuelle intervention militaire l'élimination définitive de la menace que représentent les armes de destruction massive détenues par Saddam Hussein.

« Notre but n'est pas d'essayer de détruire chaque arme ou armement en sa possession », mais de *« diminuer, casser, restreindre sa capacité à stocker ou à fabriquer ces armements »*, a dit M. Cohen, pour qui c'est la *« combinaison »* d'un tel résultat – obligeant Bagdad à lever les restrictions au travail des inspecteurs de l'ONU – et du maintien des sanctions plurielles qui devrait permettre de *« réduire substantiellement »* la menace que représente l'Irak pour ses voisins.

Washington a les moyens de réduire de façon *« significative »* la capacité de Bagdad à produire ces armes, mais cela ne veut pas dire que le président irakien ne sera pas en mesure de reconstituer celles-ci *« après quelque temps »*. De même, l'intention des Etats-Unis n'est pas *« de prendre pour cible ou d'éliminer Saddam Hussein »*, dit-on à Washington. Cette volonté de minimiser à l'avance le succès d'une intervention militaire tient à l'incertitude quant à l'efficacité des bombardements pour détruire des laboratoires de production d'armes chimiques et biologiques.

PRÉPARER L'OPINION

Les experts sont quasi unanimes à souligner les limites d'une « campagne aérienne », et le Pentagone n'hésite plus à admettre qu'il n'est pas en mesure de localiser précisément tous les stocks d'armements suspects. Au mieux, les bombardements permettraient de détruire les stocks connus et localisés. Il existe d'*« énormes lacunes »* dans la connaissance du potentiel militaire irakien, a reconnu Phyllis Oakley, sous-secrétaire d'Etat pour la recherche et le renseignement.

L'administration se refusant, pour d'évidentes raisons intérieures, à envisager l'envoi de troupes au sol (seules capables de vérifier l'état de destruction du potentiel irakien), elle s'efforce de préparer l'opinion à des résultats modestes. Mais cette « mise en condition » est à double tranchant : en laissant présager un demi-succès (qui sera forcément interprété comme un échec), les Etats-Unis confirment les appréhensions des pays arabes qui, comme l'Arabie saoudite, hésitent à soutenir une intervention militaire américaine, de peur que celle-ci ne porte pas un coup suffisamment décisif au régime irakien.

Cette pusillanimité présumée est critiquée au Congrès par les responsables du Parti républicain. Trent Lott et Newt Gingrich, respectivement chef de la majorité sénatoriale et *speaker* (président) de la Chambre des représentants, demandent que les Etats-Unis se débarrassent, d'une manière ou d'une autre, de Saddam Hussein. *« Tant qu'il sera là, nous n'aurons jamais la situation sous contrôle »*, a souligné M. Lott, ajoutant : *« Visons la garde présidentielle, les palais, et chaque cible, et espérons que l'on pourra placer un missile là où se trouve Saddam Hussein ! »*.

Les Etats-Unis veulent *« une vraie solution diplomatique »*, a rappelé mercredi Bill Clinton, ce qui semble exclure a priori la proposition prêtée à Bagdad d'autoriser l'inspection temporaire de huit sites dits *« présidentiels »*. Ce sont les aléas d'une opération militaire qui forcent Washington à envisager jusqu'au bout une solution pacifique. La Maison Blanche et le département d'Etat ont souligné que la proposition irakienne tend à montrer que Bagdad commence à *« comprendre le message »*.

Laurent Zecchini

Des toxiques mortels dans les stocks irakiens

Selon un rapport publié, mercredi 4 février, à Londres, par le Foreign Office, l'Unscom n'a pas retrouvé trace en Irak de 600 tonnes d'un composant qui permet de fabriquer un agent chimique, le VX, un neurotoxique mortel par simple contact avec la peau et actif durant plusieurs semaines. Bagdad serait en mesure de pouvoir, à partir de ce stock, disposer de 200 tonnes de VX : il suffit de 0,4 milligramme pour tuer un homme. De même, l'Irak détiendrait quelque 17 tonnes d'un composant du charbon (le *Bacillus anthracis*), un agent biologique létal qui agit sous forme cutanée, intestinale ou bronchopulmonaire et qui provoque la mort par toxémie et septicémie. Enfin, l'Unscom a perdu la trace d'un nombre – non révélé – de missiles sol-sol Scud à courte portée et de deux missiles sol-sol pouvant parcourir jusqu'à 650 kilomètres.

La France ne croit pas en l'efficacité de la manière forte

LA FRANCE *« n'a pas l'intention de s'associer »* à une action militaire contre l'Irak, ni *« d'apporter une aide logistique »* à une telle action, a déclaré jeudi 5 février sur Europe 1 le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine. *« Pour le moment, ce que fait la France, c'est d'obtenir une solution par des moyens diplomatiques et la persuasion politique. Je ne désespère pas que nous y arrivions »*, a ajouté le ministre. Paris attend toujours de prendre connaissance des résultats de la mission à Bagdad du secrétaire général du Quai d'Orsay, Bertrand Dufourcq – qui a été reçu pendant deux heures environ mercredi par le président Saddam Hussein.

M. Dufourcq, qui aurait dû regagner Paris mercredi soir, a reporté son retour au lendemain. Après avoir rencontré pour la seconde fois le vice-premier ministre Tarek Aziz, il devait en principe s'entretenir avec l'émissaire russe Viktor Possouvaliouk et éventuellement le ministre turc des affaires étrangères, Ismail Cem, et le secrétaire général de la Ligue arabe, Ismat Abdel Méguid, tous *« envoyés spéciaux »* en Irak.

UNE CONTRE-PROPOSITION IRRECEVABLE

Où en sont ces tractations avec l'Irak ?

– Selon une appréciation française, Bagdad a fait un léger mouvement : il ne campe plus sur son exigence d'un moratoire de trois mois pour la visite des sites dits *« présidentiels »* et a répondu à une proposition russe par une contre-proposition.

– Moscou ayant suggéré que l'Unscom – la commission de l'ONU chargée de contrôler le désarmement de l'Irak – soit éventuellement accompagnée de représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, pour visiter les sites suspects, Bagdad a répondu en substance : d'accord pour l'inspection desdits sites, mais par une équipe qui serait composée des représentants des quinze pays membres du Conseil de sécurité et d'autres des pays membres de la commission chargée de désarmer l'Irak (Unscom).

– Cette contre-proposition, qui exclut l'Unscom en tant que telle, est irrecevable parce que ladite commission est le seul organisme ad hoc habilité à procéder à des inspections, et elle doit être autorisée à le faire autant de fois qu'il le faut, dans tous les lieux qu'elle juge utile, pour s'assurer de la destruction de toutes les armes massives.

– Le président français, Jacques Chirac, a adressé à son homologue irakien un message. Comme tous les membres du Conseil de sécurité, Paris considère que les prérogatives de l'Unscom doivent être strictement respectées. Aucun site ne doit être *« sanctuarisé »*. M. Chirac ne propose pas de plan précis pour une solution de la crise. La seule souplesse possible, selon la France, peut concerner les modalités de l'inspection, de manière à ménager la dignité des Irakiens.

L'ensemble de la classe politique française continue de douter de l'efficacité de frappes pour régler le problème. Devant la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Védrine a réaffirmé qu'une action militaire contre l'Irak *« infligerait des pertes humaines importantes, sans remettre en cause le pouvoir de Saddam Hussein »*. Le recours à la force risquerait aussi *« de créer une onde de choc dans tout le Moyen-Orient (...) au moment même où la communauté internationale et les Etats-Unis, au premier chef, ont montré leur impuissance à débloquer le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens »*.

Pour Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, il faut *« tout faire pour faire triompher l'option diplomatique. C'est le bon sens même. »* Dominique Voynet, le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a évoqué une éventuelle rupture avec la majorité plurielle en cas d'acceptation par la France d'un recours à la force.

L'opposition prône aussi la diplomatie. Pour l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, *« les inconvénients »* d'un recours à la force *« seraient probablement considérables »*. *« Il faut*, dit-il, *tout faire pour aboutir à une solution politique, une solution dans laquelle les inspections sur place puissent se réaliser, y compris dans les sites sensibles. »* L'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, juge que *« la force a démontré ses limites »*.

Le président *« Saddam Hussein a tort de s'entêter. Tous les moyens doivent être utilisés pour lui faire entendre raison. Mais la force ne résoudra rien »*, a déclaré M. Pasqua, aux yeux duquel la guerre du Golfe *« n'a rien résolu. Saddam Hussein est toujours là (...). C'est le peuple irakien qui fait les frais de l'embargo »*. Quant au président du RPR, Philippe Séguin, il soutient *« totalement les efforts du président de la République et de la France pour convaincre l'Irak de se mettre en conformité avec ses obligations »*, afin de ne fournir *« aucun prétexte à une intervention »*.

Seul l'ancien premier ministre socialiste, Michel Rocard, s'est déjà placé dans une « logique de guerre ». Dans une tribune publiée par *Libération*, M. Rocard écrivait mercredi que *« l'analyse de la situation actuelle »* rendait inéluctable l'option militaire. Auquel cas, ajoutait-il, *« toutes les grandes puissances devraient soutenir une intervention armée et y participer »*, faute de quoi, elles *« prendraient le risque de donner à une sanction destinée à faire respecter les décisions de l'ONU les apparences d'une punition ou d'une vengeance »* de la part des Etats-Unis seuls.

Mouna Naïm

A Moscou, la classe politique cède aux sirènes de l'anti-américanisme

MOSCOU
de notre correspondante

La médiation russe dans la crise irakienne a glissé, mercredi 4 février, vers un style d'anti-américanisme classique à Moscou, unissant, à quelques nuances près, Boris Eltsine et son Parlement. Le président russe a ainsi jeté l'émoi dans les chancelleries en affirmant que Bill Clinton, *« avec ses actions, peut provoquer une guerre mondiale »*. *« On ne peut ainsi tout d'un coup jeter avions et bombes. D'ailleurs, cela ne ressemble pas tout à fait à Clinton »*, a-t-il dit devant les caméras de télévision.

C'est naturellement l'évocation par le chef de l'Etat d'une *« guerre mondiale »* provoquée par Washington qui fut saisie au vol par des journalistes américains, lesquels ont demandé si Moscou envisageait des frappes de représailles contre les Etats-Unis... Le porte-parole du Kremlin a protesté contre cette *« interprétation saugrenue et absurde »*, peut-être due, à l'en croire, à une *« mauvaise compéhension du russe »*. Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré se satisfaire d'une telle *« révision »* des propos du président, faite par *« son très talentueux et compétent porte-parole »*.

Mais Boris Eltsine n'est pas le premier responsable russe à brandir la crainte d'une *« guerre mondiale »* comme antidote à ses échecs dans le conflit en ex-Yougoslavie et face à l'élargissement de l'OTAN. Sa médiation irakienne de novembre, considérée comme réussie, avait donné à la Russie l'espoir de sortir de son insignifiance diplomatique. Mardi, plusieurs médias russes ont d'ailleurs titré sur le *« camouflet »* infligé par Saddam Hussein au médiateur russe envoyé à Bagdad qui avait annoncé prématurément être parvenu à un accord.

C'est le député ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski, « ami personnel » du président irakien, qui a rédigé la résolution adoptée à la Chambre basse mercredi par 323 voix contre 19. Elle demande, entre autres, la levée des sanctions contre l'Irak en cas de frappes américaines non sanctionnées par le Conseil de sécurité, tout en réclamant un veto russe à toute résolution à l'ONU ouvrant la voie à de telles frappes...

JEU PÉRILLEUX

Le ministre des affaires étrangères Evgueni Primakov, bien vu de la majorité communiste et nationaliste de la Douma, a assisté aux débats, entrecoupés par la projection d'un film de propagande ramené d'Irak par M. Jirinovski. M. Primakov n'a émis que des réserves à propos de ce texte non contraignant pour l'exécutif. De nombreux libéraux, dont le parti Iabloko, ont d'ailleurs voté le texte, pour protester eux aussi contre le rôle de gendarme que s'attribue Washington, même s'ils se sont surtout inquiétés du *« danger écologique »* qu'entraîneraient des frappes contre des sites chimiques ou bactériologiques, ou de celui d'un *« terrorisme islamiste »*.

Boris Eltsine, en poursuivant les entretiens téléphoniques avec ses pairs, commencés avec M. Clinton et M. Chirac, tient avant tout à paraître comme un acteur central dans les affaires du monde. Mais il semble aussi se laisser entraîner par le climat retrouvé de consensus anti-américain de la classe politique russe.

Si Washington devait agir, cela pourrait aboutir à un véritable refroidissement dans ses relations avec Moscou. Le traité Start II, qui semblait enfin en voie d'adoption à la Douma, resterait suspendu, alors que M. Clinton fait de sa ratification une condition à la visite à Moscou qu'il envisage en mai.

Les tensions sur le front du pétrole de la Caspienne pourraient aussi s'aviver. M. Eltsine joue ainsi un jeu périlleux, au moment où il remet en avant ses jeunes réformateurs pour amadouer le Fonds monétaire international dont les crédits lui sont plus que jamais nécessaires, compte tenu des doutes qui saisissent à nouveau les investisseurs étrangers sur la Russie.

Sophie Shihab

Le procureur américain Kenneth Starr refuse l'immunité à Mlle Lewinsky

WASHINGTON. Le procureur spécial Kenneth Starr a refusé une offre présentée par l'avocat de Monica Lewinsky, pour l'octroi à sa cliente de l'immunité en échange de sa coopération avec les enquêteurs, a indiqué mercredi 4 février, la chaîne de télévision MSNBC. Le procureur Starr enquête sur des allégations de parjure et de subornation de témoin à l'encontre du président Clinton, à l'occasion d'une liaison qu'il aurait eue à partir de 1995 avec une ex-stagiaire de la Maison Blanche, âgée à l'époque de vingt et un ans. Il cherche également à établir si Mlle Lewinsky a menti dans une déposition écrite sous serment faite, début janvier, dans le cadre de la procédure de collecte des preuves dans le procès civil intenté par Paula Jones contre Bill Clinton pour harcèlement sexuel. Selon la chaîne, M. Starr jugerait insuffisant le témoignage que Monica Lewinsky s'est engagée à donner.

Pour sa part, le *New York Times* a affirmé, mardi 3 févier, que Mlle Lewinsky avait eu accès à la Maison Blanche à trente-sept reprises entre le moment où elle a cessé d'y travailler après avoir été mutée au Pentagone, en avril 1996, et novembre 1997. La Maison Blanche n'a fait aucun commentaire sur ces allégations. – *(AFP.)*

Quatre Français ont été enlevés dans le sud du Tchad

N'DJAMENA. Quatre ressortissants français ont été enlevés, mardi 3 février, par un groupe d'individus armés dans un parc naturel de la région de Sarh, dans la province du Moyen-Chari (sud du Tchad). L'enlèvement, qui n'a toujours pas été revendiqué, a été confirmé par l'ambassade de France à N'Djamena. Le groupe de Français était constitué d'un coopérant et de trois de ses amis venus lui rendre visite, a précisé l'ambassade sans dévoiler l'identité des personnes enlevées.

D'importants moyens militaires tchadiens appuyés par des soldats français du dispositif Epervier et un hélicoptère ont été déployés pour retrouver les ressortissants français. – *(AFP.)*

Élection présidentielle anticipée en Arménie le 16 mars

EREVAN. L'élection présidentielle anticipée en Arménie, provoquée par la démission, mardi 3 février, du chef de l'Etat Levon Ter-Petrossian (*Le Monde* du 5 février), aura lieu le 16 mars, a indiqué mercredi 4 février le président de la commission électorale arménienne, Khatchatour Bezirdjan. Le premier ministre, Robert Kotcharian, assure l'intérim présidentiel. Selon le ministre arménien de la défense, Vazgen Sarkissian, favorable au premier ministre, cette démission entérinée mercredi par le Parlement va entraîner un durcissement de la position d'Erevan lors des négociations sur le territoire sécessioniste du Nagorny-Karabakh peuplé d'Arméniens mais situé en Azerbaïdjan. *« Personne ne veut éviter la guerre plus que nous, tout simplement j'estime que la meilleure façon d'obtenir la paix, c'est d'être prêt à la guerre »*, a-t-il estimé. – *(AFP.)*

Le haut représentant civil en Bosnie impose un nouveau drapeau

SARAJEVO. Le haut représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, a imposé, mercredi 4 février à la Bosnie-Herzégovine, son nouveau drapeau bleu à étoiles blanches et triangle jaune, sur lequel les députés du Parlement central n'avaient pu tomber d'accord à la date limite fixée mardi. Il s'agit d'une nouvelle disposition imposée autoritairement par M. Westendorp afin de faire progresser les institutions communes bosniaques, conformément aux pouvoirs élargis qui lui ont été accordés en décembre. Le porte-parole de M. Westendorp, Duncan Bullivant, a précisé que les couleurs, bleu et jaune, avaient été choisies *« pour représenter l'Europe »* à laquelle la Bosnie souhaite appartenir. *« Le triangle représente les trois communautés, le jaune symbolise le soleil et l'espoir, le bleu et les étoiles, l'Europe »*, a-t-il ajouté. Le drapeau actuel de la Bosnie-Herzégovine, reconnu uniquement par la communauté musulmane, est frappé de fleurs de lys de couleur dorée sur un écusson bleu posé sur fond blanc. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un important collecteur de fonds du Parti démocrate** et ami personnel de Bill Clinton, Yah Lin « Charlie » Trie, quarante-neuf ans, inculpé pour son rôle dans le financement de la dernière campagne électorale démocrate, s'est rendu mardi 3 février aux autorités américaines. M. Trie, qui était en fuite depuis un an, est poursuivi depuis fin janvier sous quinze chefs d'inculpation, notamment pour avoir collecté durant la campagne présidentielle de 1996 quelque 600 000 dollars au profit du Parti démocrate, dont une grande partie venait de l'étranger ou d'hommes de paille, selon le département de la justice. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : six prisonniers** ont été tués et trente-neuf autres blessés lors d'une émeute, mercredi 4 février, à l'intérieur de la prison Modelo de Cucuta, ville situé à la frontière du Venezuela dans le nord de la Colombie. Les incidents se succèdent dans les prisons surpeuplées de Colombie – 42 000 détenus sont répartis dans 168 établissements construits pour en accueillir 20 200. En avril 1997, quatre gardiens avaient été tués dans la prison de Valledupar au nord du pays. – *(Corresp.)*

■ **MEXIQUE : la sœur supposée du chef de la *guérilla* zapatiste**, le sous-commandant Marcos, sera prochainement candidate du parti au pouvoir (PRI) à la mairie du port de Tampico, sur le golfe du Mexique, lors des élections du 5 octobre. Paloma Guillen Vicente n'est pas une nouvelle venue en politique puisqu'elle a déjà été de 1983 à 1986 député du PRI, également à Tampico. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ ***ISRAËL* : l'Union européenne** a jugé, mercredi 4 février, *« particulièrement malvenue »* l'autorisation administrative donnée la veille par le ministère de l'intérieur pour la construction de 132 logements juifs à Jérusalem-Est, à Ras al-Amoud. Le projet, vivement critiqué par l'Autorité palestinienne, doit cependant recevoir un dernier feu vert du gouvernement pour pouvoir être réalisé. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le ministre des affaires étrangères, Kamal Kharazi**, a déclaré mercredi 4 février, qu'*« aucun verdict final n'a été rendu »* dans le procès de l'homme d'affaires allemand qui, selon l'Allemagne, aurait été condamné à mort pour avoir eu une liaison avec une musulmane. Kamal Kharazi a demandé à Bonn de ne pas politiser cette affaire. Il a notamment rappelé que *« le système judiciaire iranien permet à l'accusé de faire appel »*. – *(Reuters.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : Vincent Cochetel, le Français enlevé** le 29 janvier dans le Caucase russe, est vivant, ont affirmé mercredi 4 février les autorités locales à un haut responsable des Nations unies. M. Cochetel, trente-sept ans, responsable du haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) en Ossétie du Nord (Caucase), est détenu dans un endroit inconnu par des hommes armés, a affirmé John Horekens, directeur pour l'Europe du HCR, citant des responsables des Républiques caucasiennes russes d'Ingouchie et d'Ossétie du Nord. – *(AFP.)*

OPPOSITION Philippe Séguin est parti en campagne pour les élections régionales et cantonales, à l'occasion desquelles il s'est promis de visiter tous les départements de métropole. Mécontent des commentaires auxquels ont donné lieu les assises nationales du RPR, le 31 janvier et le 1er février, M. Séguin, qui a dîné le 3 février avec Jacques Chirac, met la dernière main à la nouvelle équipe de direction de son parti. ● LA PERSPECTIVE d'une recomposition de la droite est de nouveau évoquée, parmi les dirigeants de l'UDF, après que les militants du RPR ont manifesté leur volonté de demeurer fidèles au président de la République. ● EN MAUVAISE POSTURE pour les élections régionales, la droite espère néanmoins sauver quelques positions jugées perdues, comme la présidence de l'Aquitaine, où la gauche pourrait pâtir de ses tensions internes face à une majorité sortante unie.

M. Séguin lance sa campagne pour les élections de mars

Le président du RPR estime injustes les commentaires sur le déroulement des assises nationales de son parti. Il s'engage dans la bataille des régionales et des cantonales en ayant à l'esprit qu'il lui incombe de tenter de limiter les pertes pour la droite

PLÉRIN (Côtes-d'Armor)
de notre envoyé spécial

« Nous sommes responsables et coupables d'un échec qui aurait dû être, qui aurait pu être évité », avait déclaré Philippe Séguin en parlant du chômage, dimanche 1er février, lors de la clôture des assises du RPR. Trois jours plus tard, une vingtaine de militants de la CGT et d'Agir ensemble contre le chômage ! (AC !) le prennent au mot, qui l'attendent, mercredi 4 février, dans le gros bourg de Plérin, près de Saint-Brieuc, où il est venu lancer la campagne des élections régionales.

Ils sont venus lui dire l'indignation qui a été la leur après avoir vu certains responsables de l'opposition – au premier rang desquels Alain Madelin, député (UDF-DL) d'Ille-et-Vilaine – tenter de se servir du mouvement des chômeurs pour mieux critiquer la politique du gouvernement.

Le président du RPR n'est pas forcément d'humeur badine ce jour-là. Bien décidé à aller à leur rencontre, le président du RPR met rapidement fin à l'entrevue. *« Si vous n'êtes pas venus là pour dialoguer, alors n'en parlons plus ! »*, lance-t-il, avant de pénétrer dans le petit local de l'Office plérinais d'action culturelle, où l'attendent quelques dizaines de sympathisants.

C'est le Séguin des mauvais jours. Le président du RPR a ressenti comme une profonde injustice les commentaires des médias au lendemain des assises du mouvement gaulliste.

« PARFAITE LOYAUTÉ »

« Huit mois après la défaite des élections législatives, il n'était pas concevable d'imaginer des assises aussi bonnes. Quand nous avons applaudi le nom de Jacques Chirac, j'étais avec mes militants. Ils étaient simplement heureux et n'avaient pas conscience d'accomplir le crime de lèse-majesté rapporté par la presse », témoigne anonymement un proche du chef de l'Etat, en soulignant la *« parfaite loyauté »* de M. Séguin à l'égard du président de la République, avec lequel le député des Vosges a d'ailleurs dîné mardi.

Dans la journée, M. Séguin avait encore tenté de résoudre les querelles de personnes qui retardent la publication des listes de candidats



aux élections régionales. A peine la direction du RPR annonce-t-elle qu'un accord est intervenu avec l'UDF en Meurthe-et-Moselle que François Guillaume, député (RPR) nouvellement réélu, menace de présenter sa propre liste. Un problème identique apparaît en Alsace.

« On ne peut pas tout faire en même temps ! », soupire M. Séguin. Il doit, en effet, mettre la dernière main à la nouvelle équipe de direction du RPR, avant la fin de la semaine, et, ce mercredi, il entame par la Bretagne et la Basse-Normandie son tour de France des régionales.

« Séguin libéral, prisonnier du capital ! » Les manifestants tambourinent sur les vitres du petit local de Plérin, et, avant l'arrivée d'un peloton de gendarmerie, mettent le feu à deux pneus. *« Si le gouvernement, avec ses amis, veut nous empêcher de faire campagne, qu'il sache que nous saurons le mettre devant ses responsabilités »*, avertit M. Séguin.

DU CÔTÉ DES RIEURS

L'enjeu du scrutin du 15 mars se résume, explique-t-il, en une *« triple appréciation »* : celle du bilan des conseils régionaux sortants, tous gérés – à deux exceptions près – par la droite ; celle de l'action du gouvernement ; et celle des enseignements tirés par l'opposition depuis son échec du printemps dernier.

C'est sur le second thème que le président du RPR peut, tout à loisir, mettre les rieurs de son côté. A Avranches, dans la Manche, seconde étape de cette première journée de campagne, il a ainsi fait les comptes de l'arrêt de Superphénix : *« 70 milliards de francs pour faire plaisir à sept députés, ça nous fait sortir le député écologiste à 10 milliards ! C'est vrai que je les trouvais souvent impayables, mais à ce point-là... »*

Le 15 mars, les électeurs auront le choix entre *« la volonté et le renoncement »*, entre des listes d'union de l'opposition et les représentants d'une *« majorité disparate »*. Toutefois, ajoute-t-il, *« il ne faut pas tout attendre du seul échec de nos adversaires »*. S'il n'y a pas de *« potion magique »* contre le chômage, il faut *« réorienter toute la politique en faveur de l'emploi »*.

A raison de trois à quatre déplacements par semaine, M. Séguin s'est mis en tête de se rendre, avant le 15 mars, dans tous les départements de la *« métropole continentale »*. Il n'ignore pas, en effet, que certains de ses amis, au sein même du RPR, ne manqueront pas de le mettre en cause si les résultats des régionales ne sont pas bons.

Jean-Louis Saux

M. Juppé entretient la flamme parmi ses proches partisans

AU LENDEMAIN des assises du RPR au cours desquelles les militants du Rassemblement pour la République ont réaffirmé, à l'applaudimètre, leur attachement sentimental à Jacques Chirac, en infligeant une difficile épreuve à Philippe Séguin, Alain Juppé a réuni discrètement, mardi 3 février, quelques-uns de ses partisans dans les locaux de son association, France moderne, à Paris.

L'ancien premier ministre, qui prolonge un silence rompu par la publication de rares entretiens, s'implique, selon ses proches, dans la gestion de Bordeaux. Pour parler en ayant une chance d'être entendu, il faut avoir quelque chose de neuf à dire, confient, en substance, plusieurs de ses amis. Le prédécesseur de Lionel Jospin à l'Hôtel Matignon a manifestement choisi un rythme qui lui permet de prendre du recul et qui le dégage des débats internes du RPR.

Après avoir, fin novembre, expliqué le sens de sa démarche à ses amis, M. Juppé leur a donné rendez-vous, début février, pour parler des tendances lourdes de la société française. Ils étaient donc une vingtaine de fidèles, mardi, dans les locaux de la rue Royale, pour entendre deux conférenciers : Gérard Demuth, ancien dirigeant de la Cofremca, institut d'étude de l'opinion, et Philippe Méchet, directeur des études politiques de la SOFRES. Si ce dernier a relevé une attente de l'opinion du côté du politique, le premier, auteur d'un livre intitulé *Rien n'est plus pareil... et ça n'est pas un drame !* (éditions Stock, *Le Monde* du 3 octobre) s'est plutôt demandé ce que les politiques attendent des spécialistes de l'opinion.

UN MILITANT PARMI LES AUTRES

Pour les écouter l'un et l'autre, il y avait d'ancien ministres, réélus à l'Assemblée nationale comme Dominique Perben et Hervé Gaymard, ou défaits comme Jean-Jacques de Peretti ; des députés RPR, comme Bruno Bourg-Broc, Jean-Michel Dubernard, Jean-Pierre Giran et Christian Jacob, ou UDF, comme Dominique Bussereau ; d'anciens députés RPR, comme Pierre Bédier, Jérôme Bignon, Jean-François Copé, Frédéric de Saint-Sernin, ou UDF, comme Philippe Mathot ; des sénateurs RPR, comme Jean-Paul Hugot, René Trégouët ou Serge Vinçon.

A côté du président de France moderne, il y avait aussi deux membres fondateurs de l'association : Maurice Gourdault-Montagne, ancien directeur du cabinet de M. Juppé à Matignon, maintenant chargé de missions diplomatiques à l'Elysée, et Patrick Stefanini, ancien directeur adjoint à Matignon, qui a rejoint son administration d'origine, le ministère de l'intérieur, et candidat en position éligible sur la liste conduite par Edouard Balladur à Paris pour les élections régionales.

Portant un regard plutôt détaché sur les assises du RPR, un des proches de M. Juppé souligne que ce dernier s'est comporté comme un militant parmi les autres. Et ajoute qu'aux yeux de l'ancien premier ministre, M. Séguin a fait ce qu'il devait pour assurer la réconciliation au sein du parti.

Olivier Biffaud

L'UDF voit revenir le thème de la recomposition de la droite

C'EST EN PASSE de devenir la norme généralement admise à l'UDF : que l'opposition conserve la moitié des régions après les élections du 15 mars, et elle pourra soutenir que les électeurs se sont contentés de procéder à un simple rééquilibrage politique des conseils régionaux en faveur d'une gauche étrillée en 1992. Que, en revanche, ses pertes excèdent huit ou neuf présidences de région, et l'ampleur de l'échec conduira à des remises en cause de l'organisation de l'opposition.

La prévision électorale, somme toute peu ambitieuse, relève pour une part de la préparation psychologique, mais elle en dit long, aussi, sur l'appréhension de certains des dirigeants de la confédération. En attendant ce mauvais moment à passer, les assises du RPR ont été accueillies, à l'UDF, avec une pointe de soulagement. L'opération ratée du changement de nom du parti gaulliste et la réaffirmation de sa filiation chiraquienne a, aux yeux de beaucoup des dirigeants de la confédération, fermé une parenthèse au cours de laquelle Philippe Séguin aurait pu imprimer au RPR une nouvelle identité, s'imposer comme le chef de toute l'opposition et, finalement, boucher la visibilité politique de beaucoup d'entre eux. Le danger serait, à leurs yeux, écarté.

Pourtant, face à un RPR qui s'est malgré tout mis en mouvement, ne serait-ce qu'en rassemblant au sein d'une même direction son aile libérale et son aile républicaine et sociale, l'UDF s'en tient, d'ici aux élections régionales, à un certain immobilisme, au risque d'apparaître éteinte. La confédération joue gros lors du scrutin régional : d'abord parce qu'elle détient davantage de régions que le RPR (douze contre huit) et a donc plus à y perdre, alors même que sa force réside d'abord dans le nombre et l'implantation de ses élus locaux ; ensuite parce que du sort de François Léotard en Provence-Alpes-Côte d'Azur dépend grandement sa capacité à se maintenir à la présidence de la confédération jusqu'en 1999, comme il l'a convenu avec François Bayrou, son président délégué, et à préserver le partage de pouvoir tacite qui prévaut actuellement avec Alain Madelin et le président de Force démocrate.

Cette incertitude n'est sans doute pas étrangère au fait que, depuis le début de l'année, le président de l'UDF évoque régulièrement, même si c'est avec circonspection, l'hypothèse d'une recomposition de l'opposition via un regroupement de l'UDF et du RPR. C'est pour lui une manière d'anticiper sur l'initiative que ne devraient pas manquer de prendre, après les élections, les « chiraquiens » de l'UDF qui prônent, comme Charles Millon l'a encore fait le 3 février, la constitution d'une formation unique de l'opposition, placée sous la bannière du chef de l'Etat.

MM. Madelin et Bayrou réfléchissent également aux lendemains des élections de mars. Ils ont en commun de vouloir faire « bouger les lignes », selon une formule en vogue, au sein de la droite. Le président de Démocratie libérale, qui n'a eu de cesse de minimiser par anticipation les élections régionales et cantonales, parie, comme celui de Force démocrate, sur la préparation de législatives, qui ont le mérite de ne pas poser la question de Jacques Chirac.

M. Madelin constate avec satisfaction la vogue du libéralisme dans l'opposition, mais n'entend pas laisser lui échapper le rôle d'organisateur de ce courant. Pour ce faire, il plaide pour que l'opposition ne se contente pas de s'accorder sur quelques mesures cosmétiques. Il a d'ores et déjà critiqué l'idée d'un allègement général des charges sur le travail peu qualifié qui, selon lui, aurait pour conséquence de tirer à la baisse l'ensemble des salaires.

CONVENTION DU LIBÉRALISME

Et, lorsqu'il explique que le prochain changement de majorité ne se réduira pas à une simple *« alternance »*, il plaide aussi pour une réforme institutionnelle qui passerait notamment par une réforme du mode de scrutin législatif dans lequel serait introduite une part de proportionnelle. De tout cela, il invitera tous les libéraux de l'opposition, qu'ils appartiennent à l'UDF, au RPR, ou à aucune des deux formations, à débattre au mois d'avril lors d'une convention du libéralisme. Son club Idées-Action, qu'il n'a pas négligé en devenant président de Démocratie libérale, lui permet de déborder du cadre de l'UDF et de concurrencer les balladuriens.

M. Bayrou campera en marge de ce mouvement. Se voulant à l'écart des luttes de légitimité autour de M. Chirac et pôle de référence de ceux qui ne se satisfont pas d'un libéralisme sans accompagnement social, il entend donner cette année à son projet de centre fort un projet politique qui l'identifie. Que le RPR ait conservé son appellation lui convient, puisqu'il y voit la preuve de l'échec de l'entreprise de rénovation imaginée par M. Séguin.

Cécile Chambraud

M. Valade mise sur l'unité de ses troupes pour tenter de conserver l'Aquitaine

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« Vraiment, ai-je l'air crispé ? » Dans son donjon du conseil régional d'Aquitaine, qu'il préside depuis 1992, Jacques Valade, vice-président (RPR) du Sénat, joue la sérénité. Loin d'être convaincu que la droite est *« guérie »* huit mois après son échec aux législatives, il se refuse à croire en la défaite annoncée par les augures locaux. Moins sûrs d'eux que fin 1997, ceux-ci concèdent l'avantage à la gauche qui a ajouté à ses trois conseils généraux (Gironde, Landes et Dordogne) vingt-deux députés sur vingt-sept. *« A droite, ils attendent tous que Valade prenne une beigne »*, assure Noël Mamère, tête de liste des Verts en Gironde, maire de Bègles.

REPORTAGE

Le président de la région ne veut pas croire en la défaite annoncée par les augures locaux

« Une beigne » ? Depuis 1992, M. Valade, soutenu au départ par trente-deux élus RPR-UDF (sur 85 sièges), a géré la région avec l'appoint des dix élus de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) et... l'abstention, sur chaque budget, des six communistes. Pour Jean-Claude Gomez, secrétaire fédéral du PCF de Gironde, cette attitude, motivée par l'effort en faveur des lycées, relève de la *« mutation communiste »* qui fait des élus des *« relais citoyens »*. Faisant de l'éducation et de la formation – *« En six ans, on a investi 6 milliards de francs »*, relève-t-il fièrement – un fleuron de son bilan, M. Valade aligne une droite unie partout face à une gauche *« dissemblable »*. Le chef de file sera RPR en Gironde et en Dordogne, UDF-FD dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et le Lot-et-Garonne. Quant à Alain Juppé, qui participera à un meeting avec Philippe Séguin, *« il me fait confiance, et cela se passe en harmonie »*, pateline M. Valade. Unité donc.

La gauche, elle, expérimente l'unité plurielle. Les listes PS-PCF ne seront présentes qu'en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne. Ailleurs, la concurrence sera de règle, avec des Verts autonomes dans chaque département. Cette situation n'émeut pas Alain Rousset, maire de Pessac, vice-président du conseil général. Le porte-parole régional du PS, girondin comme son concurrent – la Gironde, avec trente-trois élus, représente 42,8 % de la population de la région – devait présenter, jeudi 5 février, avec le PC et les Verts, son *« programme pour l'Aquitaine »*, où il oppose la *« nouvelle région »* à la *« région sortante »* – dont le taux de chômage est de 13,4 % – et donne la *« priorité des priorités »* à l'emploi.

Le choix de M. Rousset a donné lieu à un psychodrame au PS. Il y a un an, Henri Emmanuelli, tête de liste dans les Landes, devait disputer la présidence à M. Valade, Alain Anziani, premier fédéral, conduisant la liste en Gironde. La Cour de cassation ayant confirmé la privation de droits civiques de l'ancien trésorier du PS, M. Anziani, un peu meurtri, a cédé sa place, en échange d'un incertain ticket pour le Sénat, à son ami Alain Rousset, fabiusien comme lui. Les deux hommes ont vécu une aventure commune de 1981 à 1985 : président (PS) de la région, Philippe Madrelle avait gardé le directeur de cabinet d'André Labarrère, son prédécesseur, M. Rousset, et avait recruté Gilles Savary, patron municipal des socialistes, et M. Anziani. *« C'est le retour des Madrelle's boys »*, s'amuse M. Savary. M. Madrelle cumulant alors la présidence du conseil général de Gironde, qu'il détient encore, M. Rousset faisait figure de « patron ». *« Ayant dirigé la région... »*, dit-il encore aujourd'hui. Machinalement.

« VOLONTÉ PARTAGÉE »

« Une beigne » ? *« Il ne faut pas fanfaronner mais y croire »*, lâche M. Rousset dont les alliés jouent le jeu. *« Nous sommes pour une majorité de gauche, un exécutif pluriel et un président socialiste »*, assure M. Gomez. *« Si on fait un bon score, on a la clef pour une majorité de gauche »*, prévient M. Mamère, pour qui les listes séparées relèvent – chasse oblige ! – d'*« une volonté partagée »* avec le PS. Au diapason de M. Mamère, qui ne siégera pas au conseil régional pour rester député, le capitaine girondin des Verts, Jean-Pierre Dufour, célèbre les *« convergences »*. Proche de M. Emmanuelli et tête de liste dans les Landes, le sénateur Jean-Louis Carrère n'a pas renoncé à la présidence. *« Je me reconnais le droit de postuler aussi »*, prévient-il. A droite, les interrogations tournent autour de l'éventuelle majorité de M. Valade. Un des deux vice-présidents CPNT, André Goustat, tête de liste en Dordogne, situe son groupe *« à côté de la majorité plutôt que dedans »*. Il incline pour une abstention lors du choix du président, après qu'un chasseur ait fait un tour de piste. Mais les pointeurs locaux annoncent *« une déconfiture »* des chasseurs. Vice-président du conseil régional de 1988 à 1990, alors que Jean Tavernier (RPR) était président, Jacques Colombier, tête de liste du Front national en Gironde, est catégorique : *« On ne fera pas, pour une vice-présidence, une politique en désaccord avec notre programme. Ce serait immoral. »* En croisade contre le *« club des faillis et des mafieux »*, M. Colombier, qui espère *« douze ou treize élus »* au lieu de huit, cite au premier rang de ses orientations *« la préférence nationale »*.

Bilan en bandoulière et argumentaire contre le gouvernement prêt, M. Valade écarte toute alliance avec l'extrême droite : *« Compte tenu des votes du FN et des comportements de Le Pen, il n'est pas question d'envisager de faire un morceau de chemin ensemble »*. *« Confiant »*, Jacques Castaing, premier vice-président et tête de liste (UDF-FD) dans les Landes, se retranche sur ce point derrière les *« positions nationales de Force démocrate »*. *« Claires »*, bien sûr.

Michel Noblecourt

La droite hésite à livrer une bataille procédurière contre la réduction du temps de travail

Le RPR, après l'UDF, a retiré de nombreux amendements mercredi 4 février à l'Assemblée nationale

Le débat sur le projet de loi de Martine Aubry, *mercredi 4 février, à l'Assemblée nationale*, a retrouvé une relative sérénité, l'opposition ayant renoncé, sur l'article 2 qui règle la négociation *entre salariés et employeurs*, à la bataille d'amendements qu'elle avait commencé à livrer. Jeudi 5 février, les députés devaient continuer l'examen des aides financières accordées aux entreprises acceptant de réduire le temps de travail.

AVEC un léger temps de retard sur leurs collègues de l'UDF, les députés RPR ont finalement accepté, mercredi 4 février, de calmer la bataille d'amendements contre le projet de loi sur les 35 heures. Cette décision a permis au débat, qui s'était enlisé, la veille, dans un combat procédurier, de se dérouler dans une relative sérénité. Plusieurs dizaines d'amendements de l'opposition ont ainsi été retirés ou n'ont pas été défendus, et de nombreux orateurs de droite ont renoncé à leur temps de parole.

Dès la reprise des débats, mercredi après-midi, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, a annoncé que celui-ci avait retiré *« 21 amendements »* et *« réduit de moitié »* le nombre d'orateurs inscrits. En échange de ce geste, le député de l'Eure a demandé au gouvernement de ne plus utiliser la procédure de la « réserve » qui lui permet de suspendre la discussion des propositions de l'opposition. *« Nous ne voulons pas que* [le débat] *soit escamoté par le gouvernement »*, a-t-il expliqué. Martine Aubry s'y est déclarée prête à condition que le débat *« s'engage sur le fond »*. Faute de quoi, elle utiliserait *« avec regret »* la réserve.

SIGNES D'OUVERTURE

Porte-parole du RPR dans ce débat, Roselyne Bachelot-Narquin (Maine-et-Loire) s'est dite *« déçue »* de la réaction *« un peu agressive »* de la ministre de l'emploi et de la solidarité. *« Cela fait dix ans que je suis au Parlement, et je n'ai jamais vu les socialistes accepter de retirer des amendements comme nous venons de le faire »*, a-t-elle souligné.

Alors que le président du groupe UDF, François Bayrou, avait donné des signes d'ouverture dès la conférence des présidents de mardi (*Le Monde* du 4 février), son homologue du RPR a attendu la réunion de son groupe, mercredi matin, pour faire de même. Jusque-là, M. Debré s'était refusé à trancher entre ceux qui, à l'instar de Roselyne Bachelot-Narquin ou de Nicole Catala (Paris), plaidaient en faveur d'un débat de fond organisé autour d'un nombre relativement restreint d'amendements *« substantiels »*, et les quelques amateurs de guérilla parlementaire, comme Thierry Mariani (Vaucluse) ou Bernard Accoyer (Haute-Savoie), à l'origine de plusieurs centaines d'amendements.

Lâché par M. Bayrou en conférence des présidents, mardi, M. Debré a vu se profiler la menace d'un isolement de son groupe en séance, la stratégie de retardement de certains de ses collègues risquant d'être désignée par Mme Aubry à la vindicte d'une *opinion dubitative sur les effets* des 35 heures, mais plutôt favorable au principe de la réduction du temps de travail. *« L'opinion est moins mobilisée que sur l'immigration »*, constate l'ancien ministre de l'intérieur.

RYTHME RALENTI

Encore lui a-t-il fallu convaincre quelques récalcitrants, dont Pierre Lellouche (Paris), en réunion de groupe, s'est fait le porte-parole. Les députés RPR, qui avaient déjà acquis, la veille, le bénéfice d'interventions demandant l'exclusion des 35 heures de multiples secteurs d'activité, ont finalement accepté l'armistice.

Celui-ci n'a pas permis une nette accélération des débats, en dépit de la discrétion des différentes composantes de la majorité plurielle : les députés se sont séparés, jeudi, peu après 1 heure du matin, sans avoir abordé les 260 amendements déposés à l'article 3 du projet de loi, qui en comprend neuf.

La discussion de l'article 2, qui incite les partenaires sociaux à négocier sur les modalités de la réduction du temps de travail, et sur lequel aucun amendement n'a été adopté, a donné l'occasion à la droite de dénoncer, pour l'essentiel, le *« leurre »* d'une incitation à la négociation qu'elle estime contradictoire avec l'article premier du projet, qui fixe des dates butoirs. *« En droit international, cela s'appelle un ultimatum »*, a lancé M. Lellouche, tandis que Charles de Courson (UDF-FD, Marne) accusait les députés de la majorité d'être des *« anti-sociaux »*.

En fin de soirée, la discussion générale sur l'article 3, relatif au dispositif d'aides financières accordées aux entreprises qui réduisent le temps de travail, a laissé présager une nouvelle bataille. Les orateurs de l'opposition, auxquels la ministre devait répondre dès la reprise de la séance, jeudi matin, ont dénoncé tour à tour l'insuffisance, la complexité ou le caractère discriminatoire de ces aides, ainsi que leur coût budgétaire, compte tenu, notamment, de l'éventualité de l'extension à la fonction publique du champ d'application du dispositif.

Jean-Baptiste de Montvalon

Robert Hue : soutenir les PME-PMI

Dans un entretien publié par *L'Humanité* jeudi 5 février, Robert Hue rappelle les quatre réformes structurelles inscrites au programme du PCF : relèvement des salaires, des retraites et des minima sociaux, réforme de la fiscalité et du crédit, doublement de l'impôt sur la fortune, taxation des mouvements de capitaux, fiscalité modulée des entreprises qui pénaliserait celles pratiquant les licenciements, la délocalisation et les bas salaires, favoriser les investissements dans le développement des services, de la recherche et de la formation, et mise en place de droits nouveaux des salariés dans les entreprises (droit à l'information et à la transparence sur l'utilisation des fonds publics). *Le secrétaire national du PCF* souhaite en outre que soient *« examinées concrètement les possibilités d'aide aux PME-PMI »* en *« faisant baisser sensiblement leurs charges financières par le moyen de crédits à faible taux »*.

Les baisses de cotisations pourraient déséquilibrer les comptes sociaux

ENCORE *« USINE À GAZ »* ! C'est en ces termes que l'opposition a résumé, mardi 4 février, à l'Assemblée nationale, le dispositif d'incitations financières inscrit dans le projet de loi sur les 35 heures. Il semble désormais acquis, en France, que de nombreux emplois ne peuvent émerger sans aide de l'Etat, a fortiori quand il s'agit de compenser le surcoût, pour les entreprises, d'une réduction de la durée du travail, et le projet de loi gouvernemental confirme cette tendance, amorcée au début des années 90, qui place la France dans une situation exceptionnelle en Europe.

Le projet prévoit le versement d'une aide dégressive aux entreprises réduisant de 10 % la durée du travail et accroissant leurs effectifs d'au moins 6 % : de 9 000 francs par salarié la première année (baisse de cotisations sociales), elle tombe à 5 000 francs la cinquième. A partir de 2000 (2002 pour les PME de moins de vingt salariés), une aide structurelle d'environ 5 000 francs se substituera à ce dispositif. Contrairement à la baisse des cotisations (en pourcentage) prévue par la loi Robien, qui était plus avantageuse pour les cadres, cette aide sera forfaitaire et bénéficiera proportionnellement plus aux entreprises de main-d'œuvre, où les rémunérations sont proches du SMIC.

Selon les calculs du gouvernement, cette aide devrait couvrir en grande partie le surcoût pour les entreprises qui doivent embaucher des salariés supplémentaires. Une inconnue demeure : *ce que l'Etat donne d'une main sous* forme de baisse des charges, le récupérera-t-il de l'autre, sous forme d'impôts et de cotisations supplémentaires générés par l'accroissement du nombre de salariés ? A ce jour, le gouvernement n'a fourni aucune étude précise sur ce point. Une aide de 5 000 francs par an et par salarié *« correspond à certaines évaluations du retour macro-économique pour les comptes publics de la réduction du temps de travail »*, estime Jean Le Garrec.

Pour Dominique Taddei, qui a remis un rapport au premier ministre sur la réduction du temps de travail, *« personne ne soutient que les subventions publiques s'autofinancent à 100 % »*. Les partenaires sociaux n'ont pas caché leur inquiétude. En décidant de ne pas compenser intégralement le manque à gagner immédiat pour la Sécurité sociale, au motif qu'un accroissement de l'emploi aura forcément des effets bénéfiques sur ses recettes, il fait, selon eux, peser un risque grave sur les finances de la « Sécu ». C'est pour cette raison que toutes les caisses nationales (maladie, vieillesse, famille) ont exprimé un avis négatif sur le projet de loi sur les 35 heures.

Jean-Michel Bezat

MM. Pasqua et Dray demandent ensemble un référendum sur le traité d'Amsterdam

EN DÉCIDANT qu'une modification de la Constitution est indispensable avant la ratification du traité d'Amsterdam, le Conseil constitutionnel a donné l'occasion à tous ceux qui récusent l'euro de repartir en campagne. Le secrétaire national du Parti communiste devait être reçu, à sa demande, par le président de la République, jeudi 5 février. Robert Hue voulait rappeler à Jacques Chirac que pendant la campagne présidentielle, il avait promis un référendum sur le passage à la monnaie unique. Mercredi 4 février, c'était la droite « anti-maastrichienne » qui organisait, à Paris, un colloque sur *« l'euro de tous les risques »*. Michel Suchod, secrétaire national aux relations extérieures du Mouvement des citoyens, Jean-Claude Lefort, député communiste du Val-de-Marne, ainsi que Julien Dray, animateur de la Gauche socialiste, ont participé aussi à ce colloque.

A chacun ses arguments. Si les membres de la droite ont préféré mettre en avant la défense de la nation, les représentants de la gauche ont mis l'accent sur les répercussions sociales de l'abandon de l'outil monétaire à la Banque centrale européenne. Aujourd'hui principal chef de file du combat anti-Maastricht au sein du RPR, Charles Pasqua s'est taillé un succès auprès des 1 100 personnes présentes en fustigeant *« la classe politique française »* ainsi que *« l'essentiel des élites économiques et des médias »* qui, selon lui, « [se sont pris] *d'adoration pour l'euro, à l'instar du peuple hébreu pour le veau d'or »*. Approuver le traité d'Amsterdam, reviendrait pour les nations à *« se départir définitivement de l'essentiel de leur souveraineté monétaire et par conséquent, économique, au profit d'un organe indépendant, souverain, détaché de toute élection comme de tout contrôle »*. Ce serait, explique le sénateur des Hauts-de-Seine, mettre le pied dans un engrenage conduisant à une *« nouvelle forme de dictature »*, celle de *« l'Etat-banque »*.

Quelques instants auparavant, le président du Mouvement pour la France, Philippe de Villiers, avait ouvert le ban en dénonçant *« des transferts de souveraineté au profit d'un aréopage, d'une oligarchie de type nouveau »*. Comme Charles Pasqua, il est persuadé qu'*« il n'est pas de traité sur lequel on ne puisse jamais revenir »* ; pour lui, celui de Maastricht n'est donc pas intangible. Il a assuré que si la monnaie unique voyait le jour, elle ne vivrait pas longtemps. Chacun a insisté – avec des accents plus ou moins mélodramatiques – sur la perte de souveraineté qui enlèverait à la France un outil essentiel de régulation de son économie et ouvrirait la porte au chômage.

Pour M. Suchod, ce n'est pas un référendum qu'il faudrait organiser mais deux : l'un sur *« le passage à la monnaie unique »*, l'autre sur *« le transfert de la souveraineté »*. Un seul suffirait à M. Lefort qui s'inquiète des conséquences sociales mais aussi d'une éventuelle montée du *« nationalisme »* provoquée par la disparition des nations. M. Dray a souligné qu'à ses yeux, le problème n'est pas de savoir si on est pour ou contre la monnaie unique mais *« pour ou contre cette monnaie unique »*. Partisan du *« oui »* lors du référendum sur Maastricht *« parce qu'on m'avait persuadé que dire non serait faire le jeu de l'extrême droite »*, il refuse aujourd'hui l'euro du traité d'Amsterdam. Il craint que *« si on ne veut pas donner la parole au peuple, c'est qu'on connaît la réponse et qu'on veut s'en préserver »*.

En relatif contrepoint, Paul Marchelli, membre du Conseil de politique monétaire de la Banque de France, s'est demandé si cette réaction des politiques n'arrivait pas un peu tard et a émis un doute sur son efficacité à court terme. Un profond silence a suivi sa suggestion de mettre l'euro au centre de la campagne électorale des régionales et des cantonales.

Christiane Chombeau

Le Sénat ne veut pas céder à toutes les demandes des fédérations sportives

Le Grand Prix de France de F 1 reste suspendu

LES AMATEURS de sports mécaniques n'ont pas encore obtenu satisfaction. Le Sénat, mercredi 4 février, a supprimé d'un texte, voté par l'Assemblée nationale, sur l'organisation des rencontres sportives une disposition exigée par la Fédération internationale de l'automobile avant qu'elle ne réintègre le Grand Prix de France de formule 1 dans son calendrier (*Le Monde* du 24 janvier).

Cette proposition prévoit, notamment, de donner délégation aux fédérations sportives afin que celles-ci réglementent la présence des médias lors des manifestations, dont l'un d'entre eux a obtenu l'exclusivité. Ainsi, dans le cas du Grand Prix de France, la Fédération française des sports automobiles devra-t-elle imaginer une sorte de *« plan de circulation »* des journalistes satisfaisant tout le monde, tant la chaîne cessionnaire des droits (TF 1) que les télévisions désireuses de filmer des sujets dits d'ambiance.

Le rapporteur de la commission des affaires culturelles, François Lesein (RDSE, Aisne), a estimé que *« la liberté d'accès des journalistes est limitée »* par cet article et que *« les fédérations n'ont pas de délégation pour faire la loi »*. Le ministre de la jeunesse et des sports a répliqué en rappelant que les règlements ainsi rédigés seraient soumis à l'aval du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de son ministère. Evoquant la nouvelle *« réalité du mouvement sportif »*, Marie-George Buffet a insisté sur l'urgence à régler cette situation. *« Je l'ai encore vécue lors de l'inauguration du Stade de France »*, a-t-elle confié en racontant comment une télévision n'ayant pas l'exclusivité n'avait pas pu l'interviewer.

Devant ce désaccord entre les deux chambres du Parlement, une commission mixte paritaire devait se réunir jeudi 5. Il est prévu que le texte soit à nouveau soumis à l'Assemblée nationale le 12 février. Le Sénat a par ailleurs apporté des modifications a un article durcissant la loi anti-hooligan. Mme Buffet souhaite que les interdictions de stade puissent s'appliquer aux violences commises *« hors des enceintes sportives »*. Les sénateurs ont décidé de limiter cette mesure *« à la retransmission en public d'une manifestation sportive sur grand écran dans un lieu spécialement aménagé »* ainsi qu'*« aux abords d'une enceinte sportive »*. M. Lesein a appuyé son argumentation en donnant l'exemple de deux supporteurs se bagarrant dans un bar à plusieurs centaines de kilomètres du match qu'ils regardent à la télévision, et qui tomberaient ainsi sous le coup de la loi.

Frédéric Potet

Jacques Chirac invite les préfets à aider les entreprises

DEVANT les préfets, réunis à l'Elysée jeudi 5 février, le président de la République a déclaré que les principaux *« défis »* que les représentants de l'Etat doivent relever sont l'emploi, la réforme de l'Etat et la sécurité. Jacques Chirac a précisé que *« l'emploi et la lutte contre l'exclusion (...) demeurent la première priorité »* et rappelé que le rôle des préfets est d'*« infléchir, jour après jour, la culture (...) des administrations pour qu'elles aient sans cesse le souci d'aider vraiment les entreprises »*.

Sur la réforme de l'Etat, M. Chirac a observé qu'*« au cours des deux dernières années, d'importantes avancées ont été accomplies »* en citant la déconcentration des décisions administratives individuelles, lancée par Alain Juppé, et mise en œuvre par Lionel Jospin. Il souhaite *« aller plus loin »* en entamant la déconcentration financière *« dès cette année »* à l'occasion de la préparation du projet de budget pour 1999.

Le Conseil constitutionnel s'accorde quelques jours de réflexion

LES NEUF MEMBRES du Conseil constitutionnel sont toujours décidés à terminer l'examen du contentieux des élections législatives du printemps 1997 avant le renouvellement de trois d'entre eux, fin février. Mais il ne lui reste pratiquement plus à traiter que des dossiers politiquement sensibles, comme ceux de Laurent Dominati, de Jean Tiberi, de Robert Hue ou de Catherine Trautmann. Les ennuis de son président, Roland Dumas, ne lui facilitant pas la tâche, le Conseil a décidé de se montrer encore plus discret que d'habitude sur son calendrier et de s'accorder un peu de temps. Ainsi, même si l'analyse des dossiers continue en section, il n'y aura pas de séance plénière jeudi 5 février. Le Conseil pourrait même attendre la fin du mois pour se prononcer sur l'ensemble du contentieux dont il est encore saisi.

DÉPÊCHES

■ **NORD-PAS DE CALAIS : l'UDF a confirmé**, mercredi 4 février, les investitures accordées à Jean-Louis Borloo (FD) dans le Nord et Philippe Vasseur (DL) dans le Pas-de-Calais, en rappelant à ce dernier qu'il n'a *« pas reçu de l'UDF le mandat de désigner les candidats dans le Nord »*. M. Vasseur avait annoncé qu'il conduirait une liste d'opposition dans le Pas-de-Calais et que Colette Codaccioni (RPR) le ferait dans le Nord. De son côté, M. Borloo, investi par l'UDF, avait annoncé qu'il conduirait la liste dans le Nord.

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen a dénoncé**, mercredi 4 février, à Marseille, *« l'incapacité de l'Etat à assurer la sécurité des Français »*. Il a souligné, devant quelque 1 500 personnes réunies pour la présentation des candidats d'extrême droite pour les régionales et les cantonales dans les Bouches-du-Rhône, que la France était en *« grand péril »*. 2 500 personnes, selon la police, 4 000 selon les organisateurs, avaient auparavant défilé pour dénoncer les *« idées de haine et d'exclusion »* de M. Le Pen.

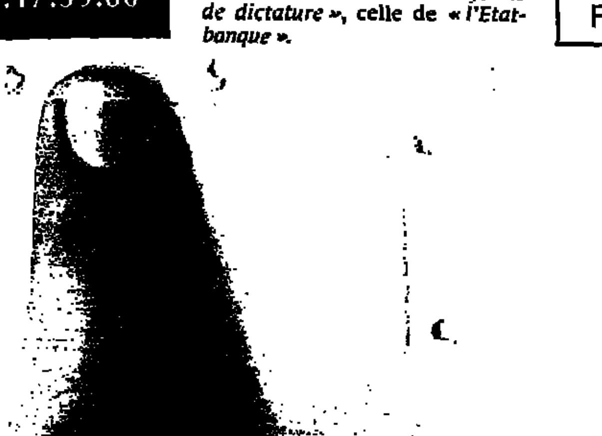
CORRESPONDANCE

Une lettre de Lyne Cohen-Solal

À la suite de notre article sur la campagne socialiste en Ile-de-France (Le Monde du 5 février), Lyne Cohen-Solal nous a adressé, par l'intermédiaire de son avocat, la mise au point suivante :

D'une part, elle n'est pas partie à l'instance en radiation d'électeurs jugée, le 3 février, par le tribunal d'instance du 5e arrondissement, qui, par ailleurs, a statué uniquement sur l'irrecevabilité pour dépassement du délai de recours.

D'autre part, elle dément avoir fait les rapprochements qui lui sont attribués dans l'article susmentionné, qui établiraient notamment les liens entre différentes affaires judiciaires.



POLICE Huit personnes, dont trois policiers, ont été placées en garde à vue, mardi 3 et mercredi 4 février, dans le cadre d'une affaire d'association de malfaiteurs. Elles sont soupçonnées d'avoir participé à une attaque à main armée contre un commerce de luxe de la région parisienne. ● L'UN des policiers gardés à vue, Frédéric Jamet est lieutenant de police à l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiant (Octris). Il est l'ancien secrétaire général du FN-Police, interdit en 1997. ● DANS UN TRACT diffusé en février 1996, le lieutenant écrivait : *« Nous voulons être respectés par les braves gens et craints par les malfrats »*. ● M. JAMET est actuellement le secrétaire général du Syndicat professionnel des policiers de France (SPPF), proche de l'extrême droite. Créé en 1984, le SPPF a recueilli 0,4 % des voix lors des élections professionnelles de 1995.

Des policiers d'extrême droite interpellés pour association de malfaiteurs

Huit personnes ont été placées en garde à vue à Paris, à Nanterre et à la Réunion, dans le cadre d'une enquête sur un réseau spécialisé dans les braquages. Parmi elles, figurent Fréderic Jamet, ancien responsable du Front national-Police, et Patrick Guillermic, membre d'un syndicat extrémiste

HUIT personnes, dont trois policiers, ont été placées en garde à vue, mardi 3 février dans la région parisienne, et mercredi 4 février sur l'île de la Réunion, dans le cadre d'une affaire d'association de malfaiteurs. Cinq hommes d'origine italienne, dont trois portaient le même nom, un père et ses deux fils, ont été interpellés mardi matin à Saint-Germain en Laye (Yvelines), par les policiers de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (Octris). Au même moment, dans les Hauts-de-Seine, un capitaine et un lieutenant de police étaient appréhendés. Mercredi, c'était un troisième policier qui était interpellé sur l'île de la Réunion, dont il est originaire. Celui-ci, affecté à un cabinet de délégation de police judiciaire de la préfecture de police de Paris, était en congé-maladie.

A l'origine de toute l'affaire, se trouve un renseignement en provenance d'Italie, transmis par les policiers transalpins à leurs collègues de l'Octris. Il vise un groupe de franco-italiens soupçonné d'entretenir des liens étroits avec la mafia calabraise, et un Français repéré comme un policier après un contrôle d'identité effectué à Florence. Au fil d'un travail qui dure plusieurs semaines, les enquêteurs de l'Octris s'aperçoivent que leurs suspects semblent se livrer à des repérages en vue d'effectuer des hold-ups. Apparemment, il ne s'agit pas d'une affaire de stupéfiants, comme il en avait d'abord été question.

Les enquêteurs ne sont pourtant pas au bout de leurs surprises. Parmi leurs cibles, ils reconnaissent un de leur propre collègue, le lieutenant de police Fréderic Jamet, ainsi qu'un autre officier, le capitaine Patrick Guillermic, attaché au service départemental de police judiciaire (SDPJ) des Hauts-de-Seine, celui-là même qui s'était rendu à Florence en Italie. La présence d'un lieutenant de l'Octris dans le groupe rend l'enquête encore plus délicate. Ses propres collègues doivent le surveiller sans qu'il ne s'en rende compte.

Fredéric Jamet n'est pas tout à fait un policier comme les autres. Son arrivée au sein du prestigieux office des stupéfiants n'avait pas fait que des heureux, jusque dans la hiérarchie. Agé de trente-neuf ans, il n'appartient à l'Octris que depuis un an, après un passage au renseignements généraux (RG).



C'est surtout par ses activités syndicales que Frédéric Jamet s'est fait connaître. Il a été l'un des dirigeants du Front national-Police, qui s'était distingué lors des élections professionnelles de décembre 1995 en raflant 7,4 % des suffrages.

Secrétaire national en charge des officiers, Frédéric Jamet pourfendait à longueur de communiqués et de tracts la « *dissolution de l'ordre moral* ». En février 1996, par exemple, il s'adressait aux policiers de France pour dénoncer la *« loi et la morale bafouées »*. *« Haro sur le flic, mort au flic ! crie une jeunesse cosmopolite, dépravée, abrutie de stupéfiants et de sous-culture nord-américaine*, écrivait-il notamment, avant de poursuivre : *nous ne voulons plus être les pigeons d'un système pourri, ou pour rester dans la volaille, les dindons d'une farce tragique. Nous voulons être respectés par les braves gens et craints par les malfrats »*.

Après l'interdiction du FN-Police par le tribunal d'Evry (Essonne) le 10 mars 1997, Fréderic Jamet avait rejoint le syndicat professionnel des policiers de France (SPPF), dont il était devenu le secrétaire général. Patrick Guillermic, âgé de quarante-cinq ans, était, de son côté, membre du bureau national de cette organisation réputée proche de l'extrême-droite, malgré les dénégations de son fondateur, Gérard Pain (*lire ci-dessous*).

> « Nous voulons être respectés par les braves gens et craints par les malfrats »

Quel a été exactement le rôle des trois policiers dans cette affaire d'association de malfaiteurs ? Une double enquête est en cours, confiée à l'Octris et à l'inspection générale de la police nationale (IGPN), où Fredéric Jamet et Patrick Guillermic étaient en garde à vue. Le troisième policier arrêté à la Réunion, a été incarcéré, avant son rapatriement vers la métropole.

Les longs mois de filature effectués par les enquêteurs de l'Octris ont permis d'établir les liens étroits qu'entretenaient les policiers avec les trois principaux membres du groupe, le père et ses deux fils, gérants d'un hôtel à Saint-Germain-en-Laye. Au cours des perquisitions effectuées mardi 3 février, la police a mis la main sur des armes de poing, un fusil à pompe, et 150 000 francs en espèces.

Une autre enquête menée par le sixième cabinet de délégation judiciaire de la préfecture de police a permis de mettre en cause les franco-italiens et leurs complices policiers dans un hold-up commis dans un commerce de luxe de la région parisienne. C'est dans ce domaine que le petit groupe s'était spécialisé. Selon une source proche de l'enquête, il n'avait pas pour objectif de gros braquages au détriment d'agences bancaires ou de fourgons postaux. Les commerçants, des petites camionnettes, transportant par exemple, des bordereaux de cartes bancaires, étaient les cibles principales de ces hommes, qui avaient pour caractéristique de préparer minutieusement chacun de leurs coups.

Au domicile de Frédéric Jamet, a été découvert un chèque de 1 050 000 deutschemarks (environ 3,5 millions de francs), émanant d'une banque croate. Selon des sources proches de l'enquête, il pourrait s'agir d'un faux chèque, que le groupe essayait de faire encaisser, en une tentative d'escroquerie. L'enquête des policiers de l'Octris n'est pas tout à fait terminée. Elle se poursuit sous la conduite du juge d'instruction Pradier du tribunal de grande instance de Nanterre.

Pascal Ceaux

L'arme d'un policier retrouvée près d'un cadavre

L'arme d'un policier d'un office central a été retrouvée, dimanche 1er février, près du cadavre d'un homme victime d'un meurtre après une rixe survenue à Paris (2e arrondissement). Le policier, en poste depuis deux semaines à l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (Octris) après une mutation disciplinaire, a été entendu par les policiers de la brigade criminelle chargés d'élucider le meurtre. Il a indiqué que son arme lui avait été dérobée mais qu'il n'avait pas signalé ce vol aussitôt comme le règlement l'impose.

Le vol a donc été découvert à l'occasion du meurtre, selon les premières investigations. Une enquête administrative de la « police des polices » devrait prochainement être ouverte. Le policier a d'ores et déjà été suspendu. L'arme, les six étuis percutés, a été retrouvée près de Moktar Hassoui, vingt-cinq ans, tué par balles après une rixe avec deux hommes qui sont recherchés.

Un syndicat minoritaire refuge d'anciens du Front national-Police

Le SPPF, créé en 1984, a été crédité d'un résultat d'environ 0,4 % aux élections professionnelles de décembre 1995

LE PLACEMENT en garde-à-vue des deux policiers, Fredéric Jamet et Patrick Guillermic, devrait créer de sévères remous au sein du Syndicat professionnel des policiers de France (SPPF), dont ils étaient deux responsables.

Créé en 1984 par un ancien membre de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), organisation considérée comme proche de l'extrême-droite, le Syndicat professionnel des policiers de France n'a jamais réussi à s'imposer dans l'univers du syndicalisme policier. Aux élections professionnelles de décembre 1995, il était crédité d'un résultat d'environ 0,4 % sur l'ensemble du territoire national. Il est dans l'impossibilité de se présenter aux scrutins du 30 mars au 4 avril en raison d'un défaut de représentativité et appelle au boycottage du premier tour.

Retraité depuis 1996, le fondateur du SPPF, Gérard Pain, continue à militer au syndicat, où il s'occupe des anciens policiers. Il a indiqué au *Monde* qu'il s'étonnait *« de ne plus avoir de nouvelles de ces deux collègues depuis deux jours »*, tout en précisant qu'ils *« paraissaient normaux »*. Le lieutenant Frédéric Jamet, ancien dirigeant du Front national-Police, était en effet devenu le secrétaire général du SPPF, tandis que le capitaine Patrick Guillermic était membre du bureau national. Gérard Pain dresse un portrait flatteur de Frédéric Jamet, décrit comme *« un garçon très correct, d'un dévouement irréprochable »*.

Membre de la FPIP de 1971 à 1982, Gérard Pain a créé le SPPF après un détour d'un an par la CFTC, au nom d'un syndicalisme policier apolitique et *« véritablement professionnel »*, afin de prendre en main les intérêts des *« policiers écœurés »*.

LE BULLETIN FLASH POLICE

Dans le bulletin destiné aux adhérents, *Flash Police*, il écrit que la seule chose que savent faire les syndicats de police majoritaires, *« c'est préserver leurs intérêts personnels, et faire de la police une courroie de transmission de leurs idéologies politiques »*.

Ce discours n'a cependant reçu qu'un écho très limité. Présent dans tous les corps professionnels – gardiens de la paix, officiers, commissaires –, le SPPF ne compte que très peu d'adhérents, même s'il revendique l'adhésion d'un commissaire de police à Marseille.

Gérard Pain se défend d'être d'extrême droite. Après l'interdiction du Front national-Police par le tribunal d'Evry, le 10 mars 1997, il avait pourtant accueilli au SPPF une partie des adhérents et des dirigeants du FN-Police, alors que d'autres s'orientaient vers la FPIP ou la CFTC. C'est à cette occasion que Frédéric Jamet avait rejoint ses rangs, jusqu'à devenir secrétaire général d'une organisation dont le président est un brigadier-chef de Marseille, René Vollmer.

P. Ce.

La reconversion professionnelle de militaires dans le civil demeure assez facile

PLUS de 70 % des officiers d'active issus du rang ou de la réserve gagnent, au minimum, le double du SMIC quand ils retrouvent un emploi en se reclassant dans le civil. Ces officiers, dits de recrutement interne par opposition au recrutement direct des grandes écoles militaires, ont d'autant plus de chances de se reconvertir qu'ils sont âgés de moins de quarante à quarante-cinq ans. Au-delà de cinquante ans, ils exercent des métiers à temps partiel ou une activité libérale ; en deçà, plutôt des emplois de salariés.

Ces données figurent dans un ouvrage collectif préfacé par Pierre Messmer, ancien ministre des armées du général de Gaulle, et consacré aux officiers français de recrutement interne de 1875 à nos jours. Elles prennent tout leur sens avec la professionnalisation des armées, qui va instaurer un système de carrières courtes et, donc, exiger des cadres une mobilité accrue en vue de leur reconversion dans le civil. Pour la seule armée de terre, neuf mille officiers et sous-officiers devront partir avant l'an 2002, quand cinq mille seulement ont dû s'y résoudre durant les six ans écoulés. Or le marché du travail est déprimé, *« rendant délicate toute réinsertion »*, observent les auteurs de cette enquête.

42,5 % des officiers de l'armée de terre – mais 91 % dans la gendarmerie – ne demandent aucune aide pour se reclasser. Cependant, les délais de recherche pour un premier emploi, qui étaient de trois à neuf mois en 1996, ont tendance à s'allonger sans être, pour autant, excessifs dans la mesure où nombre de cadres, tentés par une insertion dans la vie civile, s'y préparent plusieurs années avant leur départ des armées.

LA MOITIÉ DANS LE TERTIAIRE

Plus de la moitié d'entre eux se reclassent dans le secteur tertiaire (la banque, l'assurance ou le transport) et seulement 12 % dans la production industrielle, 6,4 % dans la fonction publique, 3,5 % dans le commercial. *« Après quinze à vingt-cinq ans de service,* notent les auteurs, *la quasi-totalité des cadres ne retrouvent pas un seuil de rémunération correspondant à leur expérience professionnelle... »*

A cela il y a une raison simple et pratique. Pendant la négociation sur la rémunération, le chef d'entreprise n'ignore pas, en effet, que le militaire peut déjà bénéficier d'une pension de retraite et, de son côté, le cadre limite ses ambitions salariales du fait même de cet avantage.

Quels sont les atouts de ces officiers ? Les employeurs mettent en avant leur honnêteté, leur fidélité, leurs qualités d'adaptation, leur disponibilité, leur capacité à convaincre et à mobiliser des équipes et leur souci du détail. Mais quels sont leurs faiblesses ou leurs handicaps ? Les officiers méconnaissent les règles du jeu en entreprise ; trop peu pratiquent les langues étrangères avec aisance ; ils donnent l'impression de ne pas savoir communiquer par manque de confiance envers autrui ; ils affichent une rigidité de comportement car ils ne savent pas toujours s'intégrer dans une relation non hiérarchique ; en fin de compte, une certaine absence d'humour nuit à leur image.

« En général, concluent les auteurs de cet ouvrage, *les officiers ont un complexe de supériorité quant à leurs qualités intellectuelles et morales. Mais ils nourrissent une certaine infériorité quant au bagage technique correspondant à des fonctions qui ne leur sont pas familières. »*

Jacques Isnard

★ ***Les Officiers français de recrutement interne de 1875 à nos jours*, par l'association L'Epaulette, Lavauzelle éditeur, 390 p., 290 F.**

Guide anti-arnaque pour les supporteurs du Mondial

« LA FRANCE accueille le monde », promet le titre. Sous-entendu : « La France s'abstiendra d'arnaquer le monde... » Afin d'éviter que les quelque cinq cent mille supporteurs étrangers attendus pour la Coupe du monde de football (du 10 juin au 12 juillet) ne deviennent les proies de commerçants français indélicats, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (Dgccrf), en collaboration avec les douanes, s'apprête à éditer à plus d'un million d'exemplaires un « Guide du voyageur et du consommateur » qui sera gracieusement distribué dans tous les lieux de passage des « supporteurs-touristes ».

Le contenu de ce guide est riche d'enseignements, y compris pour le consommateur français. En filigrane se lit en effet l'édifiant florilège des arnaques aux touristes les plus répandues. Les différentes étapes du séjour du supporteur étranger apparaissent comme autant de stations d'un chemin de croix consumériste.

Pour adoucir leur calvaire, la Dgccrf multiplie les conseils. Le taxi : *« Le chauffeur doit prendre le chemin le plus direct, ou alors suivre le chemin que vous lui indiquez. Pour exploiter un taxi, les chauffeurs ont dû passer un examen sévère. Ils peuvent retrouver n'importe quelle ruelle de leur ville, même à Paris, sans consulter de plan. »* La location de voiture : *« Lisez bien le contrat, faites un état détaillé du véhicule, ne signez pas une empreinte de carte bancaire vierge. »*

Vient ensuite l'hôtel. *« Les pancartes apposées par certains hôteliers, visant à dégager leur responsabilité en cas de vol des objets lorsqu'ils n'ont pas été déposés dans le coffre, n'ont aucune valeur juridique. »* Le restaurant : *« Vous n'êtes pas obligés de commander du vin ou de l'eau minérale, vous pouvez vous contenter d'une carafe d'eau gratuite. »* Au café, l'on n'a pas le droit de *« vous apporter un demi-litre de bière si vous avez commandé un "demi" »* ; ni de refuser de vous dédommager si vous avez été *« taché à cause du service »* ou *« victime d'une intoxication »*...

Suivent quelques avertissements plus généraux mais tout aussi précieux sur le pourboire, qui *« n'est jamais obligatoire »*, ou les soldes, puisque *« le Mondial se déroulera au début des soldes d'été »*. Ces derniers sont *« étroitement réglementés, en particulier le prix de référence* [qui] *ne doit pas être fictif »*. La Dgccrf prévoit d'ores et déjà d'exercer un contrôle renforcé dans les dix villes accueillant des matchs ainsi qu'à leurs alentours. Un accueil permanent sera assuré dans les différentes directions départementales de la concurrence, dont les coordonnées sont données dans le guide. Mieux encore : des agents de la Dgccrf tiendront un stand dans certains stades pour tendre l'oreille aux récriminations.

UNE « SENSIBILISATION AU PRIX JUSTE »

« Les prix sont libres. Rien n'interdit de les doubler, sauf si tout le monde le fait en même temps dans une même zone. Dans ce cas, il y a entente », rappelle Jérôme Gallot, qui dirige la Dgccrf. Les syndicats de commerçants, hôteliers, restaurateurs et les responsables des chambres de commerce devraient prochainement être réunis par le secrétariat d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat pour une *« sensibilisation au prix juste »*.

Le secrétariat au tourisme, qui propose un *« contrat accueil »* aux professionnels, est tout aussi mobilisé. *« L'idée est de convaincre plutôt que de réprimer*, poursuit-on à la Dgccrf. *Le Mondial est un enjeu considérable pour l'image touristique de la France. Les dix mille journalistes étrangers qui seront présents fréquenteront aussi les restaurants, les hôtels et les toilettes des cafés. »*

Pascale Krémer

Les associations de chômeurs dénoncent des saisies abusives du Trésor public

La loi est parfois détournée pour recouvrer des dettes de loyers, de cantines ou de santé

Plusieurs associations de chômeurs et trois syndicats du Trésor public ont dénoncé, jeudi 5 février, le recours abusif à des saisies sur salaires ou sur compte bancaire afin de recouvrer des créances pour le compte de municipalités (impayés de loyers HLM, cantines scolaires, etc.). L'administration reconnaît que le Trésor public n'a pas le droit d'appliquer un avis à tiers détenteur pour ce type dettes.

ROBERT CRÉMIEUX présente le document comme un procès-verbal d'aveux. En 1994, la femme de ce quinquagénaire, membre du Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP), a reçu un courrier du trésorier payeur général des Hauts-de-Seine. Celui-ci lui donnait acte de sa contestation d'un avis à tiers détenteur, organisant une saisie sur son compte en banque pour des impayés de loyer, *« au motif que les articles L 262 et L 263 du « Livre des procédures fiscales » ne concernent que les impôts »*. La lettre annonçait que cet acte avait été annulé. *« Autrement dit*, conclut Robert Crémieux, *la trésorerie générale reconnaissait qu'une procédure illégale avait été utilisée. Dans notre cas, elle a battu en retraite parce que nous connaissions mes droits. Mais la plupart des personnes en difficulté n'ont pas les moyens de se défendre. »*

Pour dénoncer ce non-respect du droit par des agents de l'Etat, les quatre principales organisations de chômeurs – AC !, APEIS, CGT Chômeurs et MNCP – devaient tenir, jeudi 5 février, une conférence de presse avec, notamment, le Syndicat de la magistrature et trois des syndicats du Trésor public : CGT, CFDT et Solidaire unitaire au Trésor. Les membres de ces trois dernières organisations confirment que cette extension abusive de l'avis à tiers détenteur (ATD) est pratiquée dans certaines trésoreries. L'ATD est une saisie effectuée chez l'une des deux personnes susceptibles de détenir de l'argent pour le compte du débiteur : son employeur ou son banquier. Elle est, comme l'indique la lettre adressée aux Crémieux, strictement réservée aux dettes dites « privilégiées » : les impôts directs.

Certains comptables au Trésor sont cependant tentés de passer outre la réglementation en en étendant l'usage à d'autres créances qu'ils sont chargés de recouvrer, en général pour le compte des municipalités : dettes de cantine scolaire, impayés de loyers en HLM – dans le cas d'une gestion par un office municipal – ou frais hospitaliers. L'ATD présente en effet un gros avantage par rapport à la procédure normale : la rapidité. Une simple notification par lettre recommandée suffit pour que la saisie, sur salaire ou sur compte en banque, soit effectuée. La saisie-attribution, prévue par la loi pour ce type de dettes, est, elle, beaucoup plus lente. Elle oblige le comptable à recourir aux services d'un huissier, voire à passer par le tribunal d'instance.

Cette pratique abusive est-elle fréquente ? *« C'est une dérive qui peut avoir lieu dans certaines trésoreries, même si cela demeure dans l'ensemble un phénomène marginal »*, explique Didier Marguery, secrétaire général du syndicat du Trésor CGT. A la direction de la comptabilité publique du ministère de l'économie et des finances, on estime qu'il ne peut s'agir que d'*« exceptions »*. *« Malgré les contrôles*, ajoute-t-on, *sur quatre mille postes, on ne peut pas empêcher que certains tentent le coup. Il n'y a pas de sanction prévue mais le comptable fait l'objet d'une réprimande. »*

LES DÉPENSES DE SURVIE

Au-delà du problème spécifique posé par le recours illégal à l'ATD, associations de chômeurs et syndicats entendent dénoncer les effets dévastateurs des saisies sur la situation des personnes en difficulté. L'avis à tiers détenteur comme la saisie-attribution ont en effet souvent pour conséquence de bloquer l'intégralité des sommes présentes sur le compte en banque du débiteur. Et de compromettre gravement, par exemple, la bonne marche d'un plan d'apurement des dettes conclu dans le cadre d'une commission de surendettement. Ou bien encore, d'empêcher de faire face aux dépenses de survie telles que le loyer, l'alimentation ou l'électricité.

« C'est souvent le Trésor public qui donne le coup de grâce à des personnes en grave difficulté », peut ainsi constater Robert Crémieux. Notamment pour les chômeurs, qui se voient réclamer des impôts portant sur leurs revenus de l'année précédente, alors que leurs revenus ont pu se dégrader brutalement. Le syndicat Solidaire unitaire au Trésor a récemment adressé une lettre de propositions au ministre de l'économie et des finances. *« Nous estimons qu'en matière de recouvrement des créances de l'Etat, une appréciation objective de la situation présente et non passée du contribuable devrait être prise en compte dans le cadre de l'octroi des délais de paiement »*, y est-il notamment demandé.

La direction de la comptabilité publique indique, pour sa part, que *« des consignes de clémence ont été données aux comptables pour que les situations des personne en difficulté soient étudiées au cas par cas »*. En gage de bonne volonté, le ministère a également accepté que les sommes versées dans le cadre du fonds d'urgence mis en place à la suite du mouvement des chômeurs soient payées par lettre-chèque du Trésor. Cette procédure permet de toucher la somme en liquide, et donc d'éviter qu'elle transite par des comptes en banque où elles pourraient être immédiatement saisies. Dans ce cas précis, l'Etat a permis aux plus fragiles de ses administrés d'éviter la brutalité de procédures qu'il leur impose encore souvent.

Jérôme Fenoglio

Plus de deux cent mille demandes d'aide d'urgence ont été déposées

« MÊME s'il est moins médiatisé, même s'il y a moins d'actions spectaculaires, le mouvement des chômeurs continue », explique François Desanti, responsable du comité national des chômeurs CGT. Réunis mercredi 4 février à la Bourse du travail à Paris, les porte-parole des quatre associations de défense des chômeurs (Agir ensemble contre le chômage ! [AC !], l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité [APEIS], le comité CGT et le Mouvement national des chômeurs précaires [MNCP]) ont fait un premier bilan des réunions avec Marie-Thérèse Join-Lambert, chargée de mission par le premier ministre. Reçues pour la troisième fois, lundi, sur la question de l'indemnisation des chômeurs, ces associations sont satisfaites de ces contacts. Deux rencontres ont déjà eu lieu, l'une sur la mise en place des fonds d'urgence sociale, l'autre sur les minima sociaux. Deux autres sont programmées sur la question d'un revenu minimum pour les moins de vingt-cinq ans et sur l'instauration de guichet unique dans les départements pour renseigner les sans-emploi.

UNE « JOURNÉE DE MANIFESTATIONS »

Les associations ont établi un premier recensement du nombre de dossiers déposés pour accéder au fonds d'urgence sociale. Arrêté au 31 janvier, ce comptage fait état de près de 210 000 dossiers déposés, dont 40 000 ont été acceptés, 8 000 rejetés et 15 000 réorientés. A ce rythme, elles craignent que le milliard de francs affecté au fonds d'urgence par le gouvernement ne suffise pas. Selon leur estimation, les aides déjà accordées représentent 300 millions de francs. De plus, pour les associations, il existe un décalage certain entre les travaux menés par la mission Join-Lambert et ce qui se passe sur le terrain. *« L'inertie demeure forte dans les préfectures »*, estime Jean Desessart, un des dirigeants du MNCP.

Sur le terrain, des actions ponctuelles continuent d'être menées par les militants. Ainsi, une trentaine de chômeurs ont occupé, mercredi, les voies en gare de Rennes, bloquant trois TGV et deux trains régionaux. Mais les associations AC !, MNCP, APEIS et les comités CGT de chômeurs concentrent leurs efforts sur la *« journée de manifestations »* organisée le samedi 7 mars à Paris et dans trois villes de province : Marseille, Toulouse et Rennes. Cette journée se tiendra avant la remise de son rapport par M[me] Join-Lambert à Lionel Jospin et avant l'ouverture de la discussion parlementaire sur le projet de loi contre les exclusions.

Alain Beuve-Méry

Le gouvernement envisage une déclaration obligatoire de séropositivité

AFIN D'AMÉLIORER la surveillance épidémiologique du sida, les autorités sanitaires étudient actuellement la possibilité d'instaurer une déclaration obligatoire de séropositivité. A la lumière des changements récents induits par l'arrivée des nouvelles thérapeutiques sur l'évolution de l'infection à VIH (virus de l'immunodéficience humaine), et compte tenu du caractère désormais non pertinent de la distinction officielle entre cas de séropositivité et cas de sida déclaré, de nombreux chercheurs et des associations de patients réclament l'obligation d'un tel recensement statistique, plus en phase avec la dynamique réelle de l'épidémie (*Le Monde* du 15 août 1997 et du 4 février).

Les pouvoirs publics semblent favorables à la mise en place du dispositif mais attendent, pour se prononcer définitivement, l'avis de la section maladies transmissibles du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, celui de l'Académie nationale de médecine, et ils procèdent à un dernier tour de table avec les milieux associatifs. Ils disposent déjà de la réflexion du Conseil national du sida (CNS).

Dans un avis transmis à Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, vendredi 30 janvier, le CNS se montre particulièrement réservé sur le caractère obligatoire de l'éventuelle déclaration de séropositivité. *« Le maintien et, si possible, le renforcement de la surveillance épidémiologique de la maladie VIH tenant compte de l'évolution des connaissances est une nécessité »*, indique le CNS, reconnaissant que *« la déclaration obligatoire anonymisée du sida avéré (...) n'est plus adaptée au suivi de la maladie dans sa globalité mais qu'elle constitue cependant une information d'ordre sémiologique et un moyen pour évaluer le bon accès aux soins »*.

Sans se prononcer contre la mise en place d'un nouvel outil épidémiologique, le CNS conteste son inscription dans un cadre législatif. *« Les déclarations obligatoires de maladies chroniques doivent être envisagées avec une extrême prudence en raison des risques d'atteinte aux libertés individuelles »*, écrit ainsi le CNS, qui préfère à l'obligation légale *« la participation effective et responsable »* des praticiens. Il recommande à cet égard la mise en place d'*« un dispositif unifié »* coordonné par la direction générale de la santé et qui s'appuie sur *« les organismes déjà opérationnels qui auront la charge de mobiliser autour d'eux et avec eux les praticiens amenés à effectuer des déclarations anonymes de séropositivité VIH dont les patients seront informés »*.

UN DÉCRET SUFFIRAIT

A l'heure actuelle, le Réseau national de santé publique (RNSP) gère l'ensemble des déclarations obligatoires anonymisées des cas de sida « déclarés » qui lui remontent des directions départementales des affaires sanitaires et sociales. Jacques Drucker, directeur du RNSP, nous a assuré que, *« si la décision de faire évoluer la surveillance et de ne plus se limiter à la déclaration obligatoire des conséquences tardives de l'infection par le VIH était prise, le dispositif pourrait être opérationnel en septembre ou en octobre »*.

Un simple décret suffirait à rendre obligatoire la déclaration de séropositivité, qui viendrait alors s'ajouter à la vingtaine de maladies transmissibles à notification obligatoire fixées par un décret du 10 juin 1986, tant à l'échelon international (choléra, peste, variole, etc.) que local (tuberculose, poliomyélite, tétanos, infection à méningocoque, diphtérie, botulisme, etc.). Le code de la santé publique pose dans son article L. 11 le principe de la déclaration obligatoire et précise, dans son article L. 12, qu'il s'impose *à « tout docteur en médecine qui en a constaté l'existence »*, au *« principal occupant, chef de famille ou d'établissement des locaux où se trouve le malade »*.

La réflexion sur l'amélioration des connaissances des contaminations par le VIH pourrait finalement déboucher sur une remise à jour complète du système des déclarations obligatoires des maladies. Dans l'entourage de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, on expliquait, mercredi 4 février, qu'*« une réforme des mécanismes des déclarations obligatoires »* est à l'étude, *« qui ne se limite pas aux maladies transmissibles mais qui inclut par exemple le mésothéliome [cancer de la plèvre, spécifique de l'amiante] ou le saturnisme infantile »*.

Laurence Folléa



M. Kouchner lance un plan de prévention du suicide

UN PLAN DE PRÉVENTION DU SUICIDE a été annoncé, mercredi 4 février, par le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, à l'occasion de la présentation d'un rapport sur l'hospitalisation des adolescents effectué par le professeur Philippe Jeammet et les docteurs Xavier Pommereau et Patrick Alvin. Souhaitant faire de la prévention du suicide une grande cause nationale en 1999, M. Kouchner a lancé un *« programme national sur trois ans »*. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale et l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation de la santé apporteront leur concours au dispositif. En 1996, 11 280 personnes se sont donné la mort en France (*Le Monde* du 4 février).

M. Kouchner envisage d'organiser dans chaque service des urgences une réponse psychiatrique spécifique aux *« suicidants »* et de développer une politique de communication sur le sujet pour aider à *« lever le tabou »*. Le suicide sera un thème prioritairement abordé en 1998 dans les programmes de formation continue des médecins généralistes.

Arrestation en France d'un ancien membre des Brigades rouges

SERGIO TORNAGHI, UN ANCIEN MEMBRE des Brigades rouges, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par la justice italienne, a été arrêté, vendredi 30 janvier, près de Branne (Gironde). Sergio Tornaghi avait été condamné par contumace en Italie à la prison à vie, en 1984, pour complicité de meurtre, participation à un groupe armé et détention d'armes. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait rendu, en juin 1985, un avis défavorable à son extradition. Il s'était alors vu délivrer une carte de résident. Mais avec l'entrée de l'Italie dans l'espace Schengen, le mandat d'arrêt international délivré à son encontre s'est trouvé automatiquement intégré au système informatique Schengen (SIS), qui rassemble toutes les personnes recherchées.

Sergio Tornaghi a demandé sa remise en liberté. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux statuera le 10 février. Elle devra déterminer s'il s'agit d'une simple erreur technique ou si le mandat italien concerne des faits nouveaux.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le procureur de Chalon-sur-Saône,** André Simard, a requis, mercredi 4 février, une peine de prison de six mois avec sursis et 200 000 francs d'amende contre Luc Laferrère, le principal responsable de la décharge de Montchanin (Saône-et-Loire). M. Laferrère est poursuivi pour avoir enfoui dans cette décharge des déchets industriels sur des emplacements réservés aux ordures ménagères et pour avoir utilisé des parcelles non autorisées pour l'enfouissement (*Le Monde* du 5 février). M. Simard a réclamé une peine de trois mois avec sursis et 100 000 francs d'amende à l'encontre de l'épouse de Luc Laferrère, Solange Laferrère. Jugement le 27 avril.

■ **Le procureur de Colmar, René Pech,** a requis une peine de huit à dix mois d'emprisonnement avec sursis contre Jean-Jacques Weber, député (Force démocrate) et président du conseil général du Haut-Rhin, poursuivi pour emploi de travailleur clandestin et subornation de témoin. Le jugement sera rendu le 4 mars en même temps que celui portant sur des voyages effectués en Espagne, en 1992, par des conseillers généraux, leurs épouses et des fonctionnaires départementaux.

■ **ÉDUCATION : la Fédération de l'éducation nationale (FEN)** s'est déclarée satisfaite de son entretien avec Lionel Jospin, mercredi 4 février, au lendemain de la grève des enseignants du second degré. Son secrétaire général, Jean-Paul Roux, indiquant que quatre dossiers étaient prioritaires – les zones difficiles, l'échec scolaire, la formation des personnels à l'innovation et le statut social de l'étudiant –, a trouvé le premier ministre *« très au fait »* du dossier.

■ **BACCALAURÉAT : les épreuves du bac** commenceront lundi 15 juin et se termineront le 10 juillet au plus tard, selon le calendrier paru au *Bulletin officiel* du 22 janvier. Les épreuves écrites des séries générales auront lieu du 16 au 22 juin, celles des séries technologiques du 16 au 23 juin, celles du bac professionnel du 17 au 22 juin. Les épreuves anticipées de français se tiendront mardi 16 juin. Les résultats du premier groupe d'épreuves interviendront au plus tôt le 3 juillet pour le bac technologique et le 6 juillet pour le bac général. Le brevet des collèges se déroulera du 23 juin au 4 juillet.

■ **CIMETIÈRES : huit fossoyeurs du district de Montpellier** (Hérault), soupçonnés de détrousser des cadavres depuis au moins dix ans, ont été placés en garde à vue, mercredi 4 février. Des bijoux et une centaine de dents en or ont été saisis.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la société Electro Plantes

*A LA SUITE de la publication de nos informations concernant les activités de la Semidep, société d'économie mixte à la tête d'un important parc de logements sociaux, citée dans diverses procédures judiciaires et administratives (*Le Monde *du 31 décembre 1997), nous avons reçu de M. Valraud, gérant de la SARL Electro Plantes, les précisions suivantes :*

Concernant les faits mentionnés, qui remontent à l'année 1987, lorsqu'elle était sollicitée par la Semidep, notre société – conformément aux pratiques professionnelles – adressait un devis. Les devis retenus ont normalement conduit à l'envoi d'un bon de commande puis à l'exécution des travaux, effectués selon les règles de l'art ; leur qualité n'a jamais été mise en défaut et leur réalisation a entraîné leur légitime règlement. La société Electro Plantes a donc régulièrement agi en fonction des instructions qui lui étaient données.

D'autre part, l'affirmation selon laquelle notre société *« a perdu les trois quarts de ses marchés avec la Semidep »* est susceptible d'entraîner une confusion. En aucune manière nous n'avons « perdu de marchés » ; nous avons uniquement constaté que la nouvelle équipe dirigeante de la société d'économie mixte ne faisait plus appel à nos services. Cette situation ne peut s'analyser en une quelconque sanction de la qualité et de la régularité des travaux effectués antérieurement.

10 janvier 1943, le jour où les Allemands ne respectent plus la « règle du jeu »

Jusqu'à cette date, seuls les juifs étrangers étaient, officiellement, visés par les déportations. Cette fois, les autorités allemandes demandent l'arrestation de « tous les juifs du département ». « A partir de ce moment-là, il n'y a plus de règle du jeu », déclare Maurice Papon

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Que le président Jean-Louis Castagnède soit apparenté à certaines des victimes crée un malaise, suscite des interrogations, pèse sur les débats mais n'enlève rien à sa compétence et à sa rigueur. La cour d'assises ayant, pour la quatrième journée consécutive, ignoré ce lien de parenté qui bouscule sa légitimité, le magistrat aborde, mercredi 4 février, toujours avec le même souci méthodique, l'organisation de la rafle du 10 janvier 1944, qui entraîna 228 arrestations de juifs à leur domicile, précédant le convoi du 12, qui aboutit à la déportation de 317 juifs du camp de Mérignac vers celui de Drancy.

La spécifité de cette quatrième rafle et de ce sixième convoi reproché à Maurice Papon réside, tout d'abord, dans une note de quatre pages, intitulée « Arrestation de juifs sur l'ordre des autorités allemandes ». Ce document non daté, signé par cinq des plus hautes instances décisionnaires de la police et de l'administration préfectorale – le préfet régional Maurice Sabatier, son directeur de cabinet Jean Chapel, son secrétaire général Maurice Papon, l'intendant de police René Duchon, son adjoint le commissaire André Fredou –, est un véritable « descriptif » précis et détaillé de l'ensemble des opérations.

« Le 10 janvier, à 12 h 30, l'intendant de police est invité à faire prendre au service de police allemande de sûreté des instructions importantes et urgentes (...), peut-on lire. *L'arrestation de* [tous les] *juifs du département (sans considération d'âge) est prescrite à partir de ce soir, à 20 heures. Prévenu à 13 h 15, le préfet régional convoque l'intendant de police pour 14 h 30. Il l'invite à se rendre immédiatement auprès des services allemands pour leur demander de surseoir à l'arrestation, au moins jusqu'à réception d'instructions du gouvernement français. »*

DES TRACES « POUR L'HISTOIRE »...

Suivent les arguments qui devront être opposés à l'occupant pour justifier le refus français, et notamment : *« L'opération est en contradiction avec les dispositions du protocole Oberg* [NDLR : accords Oberg-Bousquet], *qui ne prévoit de collaboration entre les deux polices que dans la lutte contre les anarchistes, les terroristes et, en général, pour le maintien de l'ordre et de la sécurité publique. »*

Décortiquée par le président, la note évoque les contacts téléphoniques ou verbaux qui ont lieu dans la journée entre les autorités locales allemandes, la préfecture et Vichy. A 19 heures, le directeur de cabinet du secrétaire général au maintien de l'ordre, Joseph Darnand, indique qu'*« il s'agit d'une question de gouvernement »*. Pierre Laval, lui-même, téléphone à 20 h 25. A 21 h 5, Darnand lâche : *« Les démarches effectuées auprès des autorités supérieures allemandes n'ont pas abouti ; il s'agit d'un ordre formel de celles-ci ; il convient de n'en pas différer davantage l'exécution. »* Selon la note, Maurice Papon est présent lors de ces deux dernières communications et l'intendant de police, ainsi que son adjoint, *« prennent acte de l'ordre communiqué, pour en assurer l'exécution »*.



Le président Jean-Louis Castagnède.

Le président Castagnède constate que les *« pourparlers ont conduit à gagner une heure cinq minutes... »* : prévue pour 20 heures, l'opération est repoussée à 21 h 5. *« A qui cette note était-elle destinée ? »*, demande-t-il à Maurice Papon, un document de ce type signé par cinq hauts fonctionnaires étant, il est vrai, unique. *« Je ne voudrais pas être emphatique*, se risque l'accusé, *mais... à l'Histoire. »* Le propos prête à sourire. Ainsi, en janvier 1944, des fonctionnaires de Vichy souhaitaient laisser des traces *« pour l'Histoire »*... *« Pourquoi ? »*, embraye le juge. *« Il s'agissait pour la première fois officiellement d'arrêter les juifs français. »* Le président remarque que l'argument est fragile : des juifs français avaient déjà été arrêtés lors de précédents convois.

Le juge plonge alors dans les desiderata allemands. *« Il y a lieu de saisir tous les juifs restant encore, sans considération d'âge. Uniquement dans le cas de maladie (non transportable), il y a lieu de s'abstenir de l'arrestation* (...). *Quitter les logements comme ils ont été trouvés. Fermer les portes et placer les scellés. Les animaux domestiques, chats, chiens, sont à remettre aux voisins ou à mettre devant la porte. Marquer les clefs et les remettre, complètes, au SD Bordeaux IV J* [NDLR : section juive de la police de sûreté allemande]. *Le bagage des juifs à arrêter est à limiter au minimum. Vêtements d'hiver et articles d'usage journalier peuvent être emportés. On devra s'assurer d'un certain nombre de seaux. Usage : pour satisfaire aux besoins d'aisance pendant le transport dans un train de marchandises spécial. Argent, devises et objet de valeur doivent être laissés aux juifs. »*

Le 11 janvier 1944, l'intendant de police Duchon *« a l'honneur de faire connaître les résultats des opérations »* au préfet Sabatier : 228 juifs arrêtés, 236 juifs non découverts, 2 juifs conduits à l'hôpital. Un seul *« incident »* retient son attention. *« Le nommé Lang Maurice, mutilé à 100 % de la guerre 1914-1918, âgé de 48 ans, s'est ouvert les veines du poignet au moyen d'une lame de rasoir au moment de son arrestation. Il a été transporté dans un état assez grave dans une clinique d'Arcachon. »*

Tous les juifs arrêtés par la police et la gendarmerie françaises sont conduits à la synagogue. *« C'est la première fois qu'on va parquer les juifs dans leur temple »*, relève le président. La garde est assurée par la police allemande. La Croix-Rouge et diverses œuvres sociales ont pu y pénétrer.

« À CONTRE-CŒUR »

« Le service du ravitaillement français, précise l'intendant de police dans son rapport, *leur a fait servir au cours de la nuit une tasse de bouillon ; le matin, une tasse de café et, à midi, un repas chaud comportant potage, nouilles, pommes de terre, confiture et pain. Des paillasses et des couvertures ont été mises à la disposition des enfants, des femmes et des vieillards. »* Et puis cette petite phrase, à méditer : *« Tous les détenus observent le plus grand calme et se sont montrés très sensibles à l'attitude parfaite des autorités et du personnel français à leur égard. »*

« Pour pouvoir arrêter tous ces gens, il faut que les Allemands aient des listes, constate le président. *Qui a fourni les listes ? »* S'appuyant sur une note détaillée de Jacques Dubarry, son subordonné chef du service des questions juives, Maurice Papon estime qu'*« il semble que ces listes aient été fournies par la section d'enquêtes et de contrôle du commissariat général aux questions juives »*. Le président Castagnède est dubitatif. Il remarque que sur un document interne à la gendarmerie, il est fait mention de listes remises par l'intendant de police. Peut-être sont-elles issues du service des questions juives ? *« Peut-être les Allemands les ont-ils remis à l'intendance de police ? »*, suggère à son tour l'accusé.

Puis, la cour d'assises projette le rapport du préfet régional adressé, le 11 janvier 1944, au gouvernement de Vichy. Celui-ci indique que *« la police n'a participé à l'opération qu'à contre-cœur »*. *« Il n'est pas douteux*, conclut-il, *que la police d'Etat de la région perdra, du fait de son intervention, une partie du crédit dont elle jouissait auprès de la population, hostile à toute action menée contre des personnes n'ayant commis aucun délit. »* A Libourne, une centaine de personnes se sont rassemblées autour de la maison d'arrêt pour protester contre les arrestations et ont été dispersées par des coups de feu tirés par les Allemands.

« En quoi cette opération constitue un précédent grave ? », reprend le président. *« Elle s'inscrit hors des limites préalablement posées entre les forces allemandes et les autorités françaises*, tente d'expliquer l'accusé. *Rien ne nous dit que demain, ils ne vont pas ramasser les habitants du quartier Tourny* [un quartier bordelais]. *A partir de ce moment-là, il n'y a plus de règle du jeu. »* *« Et avant ? »*, s'inquiète le président, étonné qu'on puisse ramener les précédents marchandages humains au rang de simple *« règle du jeu »*. Sur les écrans, la note du préfet régional est encore projetée. *« L'opération a été menée avec toute l'humanité désirable »*, lit-on sous la main du préfet Sabatier, qui en mai 1989, est mort inculpé de *« crimes contre l'humanité »*.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Une troisième survivante du service des questions juives

Apprenant son existence le matin même grâce au quotidien *Sud-Ouest*, le procureur général, Henri Desclaux, a obtenu, mercredi 4 février, du président Castagnède que Madeleine Gorge, employée du service des questions juives de la préfecture de la Gironde de 1941 à 1943, soit recherchée pour être éventuellement entendue. Après Christiane Hippolite (*Le Monde* du 6 décembre 1997)et Marguerite Bonnecaze (*Le Monde* daté 11-12 janvier), Madeleine Gorge serait la troisième employée de ce service placée sous l'autorité de Maurice Papon à être entendue en vertu du pouvoir discrétionnaire du président.

Interrogée en 1984 lors de la première instruction – annulée en 1987 par la Cour de cassation –, Mme Gorge n'avait pas par la suite été réinterrogée. Il y a une quinzaine de jours, Me Bertrand Favreau, l'un des avocats des parties civiles, avait même évoqué son témoignage en la donnant pour morte. Selon *Sud-Ouest*, Madeleine Gorge *« abonde dans le sens de Mme Bonnecaze »* en disant que *« le service avait effectivement reçu l'ordre de ralentir le plus possible de choses »* et se rappelle avoir entendu Pierre Garat, chef du service des questions juives, dire un jour : *« Quelle sale besogne on nous fait faire ! »*

Le parquet général de Bordeaux demande des poursuites disciplinaires contre les Klarsfeld

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Le parquet général de Bordeaux a saisi, mercredi 4 février, le parquet général de Paris afin qu'il transmette à la bâtonnière de l'ordre des avocats de la capitale, Dominique de la Garanderie, une demande de sanction disciplinaire à l'encontre de Serge et Arno Klarsfeld. Quelques heures auparavant, Mme de la Garanderie avait précisé, dans un communiqué, qu'elle avait souhaité recevoir Arno Klarsfeld *« dès le 30 janvier »*, soit deux jours après ses révélations sur le président de la cour, *« afin d'entendre ses explications sur les déclarations faites à la presse »*. *« La bâtonnière lui a rappelé*, indique le communiqué, *que les principes essentiels de la profession d'avocat imposent le respect de tous (avocats, magistrats et justiciables) tant sur le fond que sur la forme. C'est au bénéfice de ces principes que les conseils restent toujours libres de choisir leur stratégie de défense. »* Le communiqué concluait que Dominique de la Garanderie se tenait *« étroitement informée de l'évolution de cette procédure »*.

Pour le moment, aucune poursuite pénale pour outrage à magistrat n'a cependant été engagée contre les deux avocats, contrairement à ce qu'avaient demandé, le matin même, les magistrats bordelais réunis en assemblée générale extraordinaire. Dans une motion particulièrement dure, adoptée à l'unanimité, les magistrats *« du siège et du parquet général »* avaient souhaité, mercredi 4 février, que des poursuites à la fois disciplinaires et pénales soient engagées contre Mes Serge et Arno Klarsfeld. La motion les accuse d'avoir *« gravement diffamé »* le président de la cour d'assises, Jean-Louis Castagnède, en *« l'accusant publiquement à la radio, à la télévision et dans la presse écrite d'avoir volontairement dissimulé une situation de famille susceptible de l'exposer à une récusation pour obtenir la présidence de l'affaire et l'acquittement de l'accusé »*.

« SCANDALEUX »

Les magistrats *« s'indignent »* aussi des déclarations de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, qui s'était déclarée hostile à un *« procès dans le procès »*. *« Cette prise de position*, expliquent-ils, *laisse sans protection les magistrats diffamés dans l'exercice de leurs fonctions, et légitime l'utilisation de tous les moyens, même les plus odieux, pour faire pression sur le cours de la justice et déstabiliser l'institution judiciaire. »*

Répondant aux magistrats bordelais, Arno Klarsfeld a rappelé que *« la loi sanctionnant l'outrage à magistrat date de 1863. Emile Zola a été renvoyé en cour d'assises pour outrage au chef de l'Etat à la suite de son article "J'accuse" »* sur cette base. *« On ne demande pas*, ajoutait-il, *que je sois poursuivi pour diffamation, où je pourrais faire valoir mes arguments, mais pour outrage à magistrat, où la simple vérité est condamnée du moment qu'elle est outrageante. »* S'agissant de son père, Arno Klarsfeld trouve *« scandaleux que celui qui est l'honneur du barreau français, qui a fait le travail de la justice française en faisant condamner ceux qui ont été les initiateurs de la "solution finale", soit poursuivi devant une juridiction disciplinaire »*.

Les révélations des Klarsfeld sur la parenté du président Jean-Louis Castagnède avec une famille des victimes n'ont toujours pas été évoquées à l'audience, mais certaines parties civiles craignent que Jean-Marc Varaut, le défenseur de Maurice Papon, ne trouve un moyen, même détourné, de faire acter ce lien de parenté afin, éventuellement, de l'invoquer ultérieurement dans un pourvoi en cassation. Me Varaut continue à dénoncer l'extraordinaire pression médiatique liée à l'action de Serge et Arno Klarsfeld. *« A cet égard*, a-t-il ironisé, *Me Vergès est un stagiaire. »*

Quant à Micheline Castagnède-Tauzia, la cousine germaine du président de la cour, elle est toujours invisible, mais son absence continue à planer sur le procès.

José-Alain Fralon

DISPARITIONS

Jacques Guillermaz

Un fin connaisseur de la Chine contemporaine

LE GÉNÉRAL Jacques Guillermaz est mort lundi 2 février, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Avec lui disparaît un monument dans cet exercice qu'a été l'observation du XX[e] siècle sur le terrain particulier de l'Extrême-Orient. Militaire par tradition familiale, Jacques Guillermaz est devenu le maître incontesté d'une discipline ardue : l'analyse des méandres empruntés par la Chine dans son effort pour rejoindre le monde contemporain à travers des épisodes aussi complexes que traumatisants.

Envoyé en 1937 au poste militaire près l'ambassade de France à Pékin, il assiste à l'invasion japonaise, constate, non sans ironie, le comportement pleutre des représentants de l'Occident, se désole d'une propension de la Chine à subir sans grande réaction des outrages immérités, s'efforce de servir des intérêts français mal définis (car partagés entre Vichy et Londres) auprès des lambeaux de pouvoir chinois qui tentent de surnager dans la seconde guerre mondiale : le Guomintang de Tchiang Kaï-chek, le Parti communiste émergent. A Chungking, la capitale provisoire de résistance anti-japonaise, où se joue l'avenir de la Chine, il a compris, en 1943, que la partie est perdue pour les plus proches alliés de l'Amérique, et que Mao Zedong va prendre le pouvoir. Diagnostic vérifié peu après la défaite japonaise, dès 1949.

Dans l'après-guerre, il tente sans succès d'alerter les responsables français sur la puissance du sentiment nationaliste incarné par des leaders asiatiques comme les communistes vietnamiens. Puis il reprend du service en Chine, sous couvert diplomatique, d'abord en informant le perdant de Taïwan de la décision de Charles de Gaulle de transférer à Pékin l'ambassade de France, puis en s'installant en attaché militaire dans la capitale continentale, toujours animé de la même curiosité empreinte de sage ironie. Au passage, il sert à Bangkok, toujours impliqué dans les affaires de la région Asie-Pacifique.

Jacques Guillermaz, ensuite, consacre toute son énergie à une œuvre universitaire et littéraire qui n'a aucun équivalent dans la culture occidentale consacrée à l'Extrême-Orient. Dans des ouvrages qui font autorité jusqu'aux Etats-Unis (*Histoire du Parti communiste chinois*, puis *Le Parti communiste chinois au pouvoir*, tous deux chez Payot), il décortique avec une minutie de bénédictin les épisodes qui ont mené à l'avènement de la République populaire de Chine, et à ses invraisemblables errements, telle la révolution culturelle.

Sans jamais juger, car ce n'était pas son propos, Jacques Guillermaz a su raconter des faits, expliquer des stratégies, retranscrire des intuitions, art qui fit de lui, pour plusieurs générations de spécialistes, une sorte de gourou d'autant moins bien compris qu'il aurait dû être suivi par les pouvoirs publics, à qui il proposait de créer une *vraie connaissance* de l'Extrême-Orient moderne. Il raconta sa déception à ce sujet dans des Mémoires désabusés, *Une vie pour la Chine* (Robert Laffont, 1989).

Il travaillait depuis plusieurs années à une histoire militaire de la Chine, qu'il était le seul au monde à pouvoir fournir. Acteur, témoin, analyste, il laisse un trou béant qui dépasse la seule Chine : c'est une certaine forme d'humanisme moderne, universel, qu'il incarnait.

Francis Deron

■ **MARGUERITE CLAIRBOUT**, auteur de plusieurs ouvrages de poésie, est morte à Laon (Aisne), dimanche 25 janvier. Elle y était née en novembre 1905. En 1938, paraissait son premier recueil, *De feuille en feuille au vent qui passe*, préfacé par Jean Cassou, chez l'éditeur Guy-Lévis Mano. Après Paul Eluard, qui l'encouragea à écrire, elle rencontra Max Jacob en 1940. Son style était caractérisé par une extrême minutie, donnant l'impression d'une certaine légèreté. Mais son œuvre ne rencontra pas le grand public. Très attirée par la culture allemande, Marguerite Clairbout fut aussi influencée par la pensée de Lao-Tseu. Elle partagea sa vie entre l'exploitation d'une ferme à Laon et l'écriture. En 1970, elle fit la rencontre, déterminante pour elle, de Vladimir Jankélévitch, qui préfaça *Pour un nuage violet*, publié par l'éditeur Rougerie en 1984. D'autres écrivains s'intéressèrent à son œuvre, comme Jacqueline de Romilly, Jacques de Bourbon-Busset, Pierre Emmanuel ou Jean Guitton. En 1993, *Les Contes du feuillage et de l'eau* obtinrent un Prix de poésie de l'Académie française.

■ **DUILIO DEL PRETE**, comédien italien, est mort lundi 2 février à Rome. Agé de soixante et un ans, il avait notamment travaillé avec le metteur en scène de théâtre Giorgio Strehler. Au cinéma, il avait tourné sous la direction de Dino Risi dans *Sexe fou* (1973) et de Mario Monicelli dans *Mes chers amis* (1976). Aux Etats-Unis, il a été l'interprète de Peter Bogdanovich dans *Daisy Miller* et *Enfin l'amour*. Duilio Del Prete était passionné par le cabaret et la chanson. Dans les années 80, il avait mis en musique des textes de l'écrivain Italo Calvino.

■ **HAROUN TAZIEFF**, volcanologue français, est mort, lundi 2 février à l'âge de quatre-vingt-trois ans *(lire page 23)*.

NOMINATION

COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Jean-Paul Costa, conseiller d'Etat, président de la Commission d'accès aux documents administratifs, vient d'être élu juge à la Cour européenne des droits de l'homme. Cette nouvelle cour, qui comprendra 40 juges (un par Etat) et qui s'installera en novembre 1998 à Strasbourg, se substitue à la Commission européenne des droits de l'homme. Jean-Paul Costa sera le juge français en son sein.

[Né le 3 novembre 1941 à Tunis, Jean-Paul Costa entre au Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA (promotion Montesquieu), en juin 1966. Il est chargé de mission auprès du délégué à l'informatique du ministère de l'industrie, de septembre 1969 à juillet 1973, et adjoint au directeur général du bureau intergouvernemental pour l'informatique à Rome, jusqu'en octobre 1977. Il revient au Conseil d'Etat, où il est commissaire du gouvernement d'avril 1980 à mai 1981. Il dirige le cabinet d'Alain Savary, ministre de l'éducation nationale dans le gouvernement de Pierre Mauroy, de mai 1981 à juillet 1984. Revenu au Conseil d'Etat, il est rapporteur général de la section du rapport et des études, de janvier 1985 à mai 1987. Il est parallèlement président de la délégation française du groupe de travail franco-britannique, chargé de préparer le traité sur la liaison fixe trans-Manche, en 1985 et 1986. Il occupe les fonctions de secrétaire général de l'Institut français des sciences administratives de juin 1985 à 1993, de président de l'Observatoire juridique des technologies de l'information de mars 1988 à octobre 1990, de vice-président de l'Institut international des sciences administratives de 1989 à 1992, et de rapporteur général du Haut Conseil à l'intégration, de juin 1990 à novembre 1991. Il est président de la 10[e] sous-section du contentieux du Conseil d'Etat depuis mai 1993, président de la Commission d'accès aux documents administratifs depuis septembre 1995, et président du Comité consultatif national de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics depuis juillet 1996.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 4 février sont publiés :

● **Concours** : plusieurs arrêtés *portant répartition par section* et option des places offertes au titre de l'année *1998* aux concours externe et interne de l'agrégation, du Capes et du Capet.

● **Intérêts** : un décret fixant le taux de *l'intérêt légal* pour l'année 1998 : 3,36 %.

● ***Infections nosocomiales*** : un arrêté portant nomination au Comité technique national de lutte contre les infections nosocomiales.

● **Pétrole** : un arrêté portant nomination au comité technique de l'utilisation *des produits pétroliers*.

● ***Jeunesse et sports*** : un arrêté portant nomination à la Commission nationale de l'enseignement des activités physiques et sportives.

● **Administration** : un avis relatif à la mise en vente du *Répertoire de l'administration française 1998* (La Documentation française, *612 pages*, *200 francs*, 29-31, quai Voltaire, Paris-7[e]).

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– *Lyon. Paris. Lille. Vesonne. Londres.*

Joyeux anniversaire,

Jean Florian.

6 février 1973 – Haute-Savoie,
6 février 1998 - Moscou,
en passant par San Francisco et les Lofoten.

– Bon anniversaire,

Paul.

Vive *Groslée.*

– Orgeval.

Philippe,

très heureux anniversaire pour tes *cinquante ans.*

Qu'est-ce qu'on t'aime !

Linda, Sophie et Nicolas.

Décès

– *Le secrétaire général pour* l'administration du ministère de la défense
a la douleur de faire part du décès de

M. Jean ALLELY,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
ancien élève de l'ENA,
promotion Simone-Weil,
administrateur de l'institution de gestion sociale des armées,

survenu accidentellement, en Guyane, dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 9 février 1998, à 15 heures, en *l'église du Val-de-Grâce, 1, place* Alphonse-Laveran.

L'inhumation aura lieu le 10 février, au cimetière Saint-Pierre, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

– *M[me] Rojza Bejla Bantman,*
sa femme,
M. et M[me] Patrick Bantman,
M. et M[me] Daniel Mozelman,
M. et M[me] Serge Drai,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Isaac BANTMAN,

survenu, à Pavillons-sous-Bois, le 3 février 1998.

Les obsèques sont célébrées au cimetière de Bagneux, le jeudi 5 février, à *16 h 30.*

Patrick Bantman,
32, boulevard de la Bastille,
75012 Paris.

– Monique Diricks,
Marie-Thérèse Huet,
Claude Besson,
France Kauffmann,
Michel Macaux,
Dominique Mac Lachlan,
Bruno Isabelle,
Jean-Luc Isabelle,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M[me] Marcel MACAUX,
veuve **ISABELLE,**
née **PORTE,**

survenu le 29 janvier 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Quartier Font Neuve,
06040 Saint-Jeannet.

Avis de messe

– Paris.

Les familles Bonnet, Pernodet, Boucherie, Philippon, Mercier, Guerri, Delfau *de Belfort, Choquet et Morlat,* font part qu'une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de

M[me] Edith
DELFAU de BELFORT,

le *15* février 1998, à 9 heures, paroisse Saint-Hilaire, La Varenne, 105, rue de la Marne.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, le 6 février 1996,

Agnès DELPECH

nous quittait dans sa vingt-neuvième année.

Elle reste très présente dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Colloques

« ALLIAGE »
Culture – Science – Technique
Colloque

Dans le cadre du Forum européen des sciences et de la technologie de la Commission européenne (DG XII), la revue *Alliage* organise, les 12, 13, 14 mars 1998, à Nice, un colloque :

« L'écrit de la science »,

sur les rapports complexes que la science entretient avec l'écrit, à trois niveaux :

1. *Inventions :* **La place de l'écriture dans la recherche ?**

J.-M. Claverie, B. Jurdant, J. Kircz, A. Oliverio, C. Philippidis, I. Stengers, *J.* Wagensberg, O. Welfelé.

2. *Fictions :* **Comment la littérature traite-t-elle la science ?**

P. Baridon, D. Bell, C. Cohen, P. Fabbri, L. Flem, D. Del Giudice, D. Guedj, R. Guerra Garrido, P. Laszlo, M. Olender, M. Pierssens.

3. *Médiations :* **Spécificité de l'écrit dans la diffusion des savoirs scientifiques ?**

A. Benech, P. Campbell, S. Chambers, F. Prattico, *M. Eisenbeis, J. Ekeland,* G. Giorello, V. de Semir, N. Witkowski.

Renseignements : Roselyne Chaumont, *Alliage*, 78, route de Saint-Pierre-de-Féric, 06000 Nice.

Tél. : (33) 04-93-86-87-93. Fax : (33) 04-93-96-82-62.

DU COLONIALISME
VERS UNE SOCIÉTÉ
MULTICULTURELLE
« La France et les Pays-Bas
et leurs anciennes colonies. »

Colloque, avec la participation d'historiens, écrivains, cinéastes et hommes politiques.

Lundi 9 février, la période de la décolonisation (*avec Marc Ferro, Marc* Michel, Sitor Situmorang, Henk Wesseling, Philippe Dewitt...).

Lundi 16 février, la société multiculturelle.

Tous les jours, de 14 heures à 21 heures.

Institut néerlandais.
121, rue de Lille,
75007 Paris.
Tél. : 01-53-59-12-40 (renseignements et réservations).
Métro : Assemblée-Nationale.

Communications diverses

– **L'Institut Michel-Villey pour la culture juridique et la philosophie du droit** de l'*université Paris-II-Panthéon-*Assas (ancien Centre de philosophie du droit) organise, le 13 février 1998, une journée consacrée à « Michel Villey ». Les personnes intéressées peuvent demander une invitation auprès du secrétariat de l'Institut, 83 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6[e], tél. : 01-44-41-59-14.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

L'Etat veut donner la priorité au transport ferroviaire

Le financement de 300 kilomètres du TGV Est Européen va permettre de lancer les travaux d'ici deux ans, tandis que des études plus fines sur le TGV Rhin-Rhône seront engagées. Parallèlement, l'effort financier pour le réseau classique va tripler

GRÂCE à un effort financier considérable de l'Etat, le TGV Est semble définitivement sur les rails. Cette décision était attendue ; c'est néanmoins l'annonce la plus spectaculaire faite par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, au terme de la réunion interministérielle sur les investissements d'infrastructures ferroviaires présidée, mercredi 4 février, à l'hôtel Matignon par Lionel Jospin.

Faute de moyens financiers, la mise en chantier du TGV Est européen (Paris-Strasbourg) – dont la *déclaration d'utilité* publique a été décrétée en mai 1996 et pour lequel le gouvernement Jospin avait affirmé vouloir tenir les engagements pris, après une longue polémique, par son prédécesseur – ne pouvait être envisagée. En portant le concours de l'Etat de 3,5 milliards de francs à 8 milliards, le gouvernement va permettre le bouclage d'un plan de financement.

L'avant-projet détaillé (APD), ultime phase d'étude avant le lancement des travaux, va être lancé dans le courant de cette année et, si tout va bien, le chantier pourrait être ouvert courant 1999 : une mise en service serait ainsi possible vers 2005. Le chantier portera sur la première – et peut-être la seule – phase de la future ligne à grande vitesse : près de 300 kilomètres entre Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) et Vandières (Meurthe-et-Moselle). Les gains de temps sur le parcours depuis Paris seraient de 1 h 25 pour Strasbourg et pour Metz, 1 h 20 pour Nancy, 45 minutes pour Reims.

Strasbourg à 2h30 de Paris en 2005

PICARDIE · BELGIQUE · LUXEMBOURG · ALLEMAGNE · PARIS · Vaires · ÎLE-DE-F. · Reims · Châlons-en-Champagne · Bar-le-Duc · CHAMPAGNE-ARDENNE · Vandières · Metz · LORRAINE · Nancy · Lunéville · Sarrebourg · Strasbourg · ALSACE · 50 km

1h25' / 40' (Reims) · 2h45' / 1h20' (Metz) · 2h39' / 1h20' (Nancy) · 3h55' / 2h30' (Strasbourg)

LIGNE TGV CRÉÉE (1re phase) — LIGNE SNCF EXISTANTE

MEILLEUR TEMPS DE PARCOURS : 1h25 ACTUEL ; 40' AVEC LA PREMIÈRE PHASE

RENTABILITÉ INCERTAINE

Le coût de ce tronçon est évalué à 18,7 milliards de francs, dont 16 milliards de subventions publiques. En mettant la moitié de cette somme dans la corbeille, l'Etat fait un geste décisif pour un projet dont la portée stratégique et symbolique (affirmer le rôle de métropole de Strasbourg, renforcer son image au cœur de l'Europe, « rapprocher » l'Alsace de la capitale) est indéniable.

Sa rentabilité, en revanche, est plus qu'incertaine. Le rapport Blanc-Brossier, rendu public à l'automne 1996 (*Le Monde* du 10 octobre 1996), recommandait de différer sa réalisation d'« *au moins une dizaine d'années* » en indiquant que « *la réalisation du TGV Est ne peut, dans les conditions* (...) *prévisibles de trafic, être soutenue sous l'angle économique* », son taux de rentabilité pour la collectivité étant « *inférieur au niveau minimal exigé par le Commissariat du Plan* ».

L'autre décision-phare de la réunion des ministres touche le TGV Rhin-Rhône. Mais la lumière est moins vive et réserve quelques zones d'ombre. Pour ce projet, dont la pertinence semble avoir été renforcée par l'abandon du projet de canal à grand gabarit sur le même axe, le gouvernement a décidé de « *poursuivre les études et les concertations* », bien nécessaires compte tenu des divergences de vue entre certains élus régionaux de poids. Cette volonté se traduira par la mise en place, courant 1998, des études préparatoires au lancement de l'enquête d'utilité publique, sur la base des études d'avant-projet sommaire (APS). Simultanément, le comité de pilotage s'attachera à « *préparer un plan de financement et un calendrier de réalisation technique à soumettre à l'Etat et aux collectivités territoriales* ».

Dans sa présentation des décisions gouvernementales, M. Gayssot a souligné la volonté « *d'optimiser la liaison entre l'axe rhénan et l'axe rhodanien* » et a indiqué que la première étape de la première phase porterait sur le tronçon Mulhouse-Besançon, à propos duquel un certain consensus existe. C'est donc sur celle-ci que devrait porter la préparation de l'enquête d'utilité publique.

ESQUISSE D'UN « PLAN RAIL »

Si l'enjeu affiché du TGV Rhin-Rhône est d'améliorer la desserte ferroviaire sur un axe Est-Ouest (Franche-Comté - Ile-de-France *via* la Bourgogne) et Nord-Sud (Strasbourg-Lyon-Marseille et au-delà Francfort-Barcelone), le tracé entre Besançon et la vallée du Rhône, en irriguant le Jura ou en « piquant » directement sur Dijon fait question.

Ceux qui, invoquant un taux de rentabilité prévisible bien supérieur, rêvaient de voir le TGV Rhin-Rhône rattraper, voire doubler le TGV Est – de façon assez irréaliste compte tenu du net décalage dans l'avancement des procédures – seront déçus. Il n'est pas envisageable de voir les travaux commencer avant trois à quatre ans. Cela laisse le temps d'affiner le tracé, en explorant davantage les possibilités de développement du fret, et surtout de dégager un financement.

Une sorte de « plan rail » commence à s'esquisser à travers cette réunion interministérielle : il s'agissait de « *valider l'effort que l'Etat souhaite et peut consentir pour le développement des infrastructures ferroviaires* » tout en rompant avec une logique qui tend à « *privilégier systématiquement la réalisation d'infrastructures nouvelles en lieu et place d'une optimisation des infrastructures existantes* ».

L'Etat entend donc mieux prendre en compte les atouts du rail « *en matière énergétique, d'environnement et dans le développement de la capacité des transports* ». Un tel tournant correspond, pour M. Gayssot, à une « *question de société* ».

R. B.

Le rodage du TGV pendulaire

EN DÉCOUVRANT la technique du train pendulaire, déjà expérimentée par les Italiens, les Suédois ou les Canadiens, les ingénieurs français doivent aussi en passer par les premières maladies de jeunesse.

Que se passe-t-il, par exemple, quand un TGV pendulaire, qui s'incline dans les courbes, rencontre un train classique dans un virage ? Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports, s'amuse parfois à poser la question à des interlocuteurs perplexes. « *Si on ne faisait rien, ils se percuteraient* », explique sereinement le ministre. Avant de lancer le TGV pendulaire sur les voies, pour des essais dès avril, les ingénieurs de la SNCF ont bien sûr prévu d'agrandir l'espacement entre les voies pour permettre au nouveau TGV d'onduler dans les courbes sans risque pour le voyageur.

En revanche, rien n'est encore envisagé pour limiter les effets secondaires du léger déhanchement de cette nouvelle diva du rail, sur les voyageurs : à défaut de leur faire tourner la tête, elle risque de leur donner mal au cœur. « *Il y a déjà une partie de la population qui est malade dans les trains. Il ne fait pas de doute que la proportion devrait augmenter à bord des trains pendulaires* », admet Michel Moreau, directeur général adjoint de GEC-Alsthom, constructeur du TGV pendulaire (*Le Monde* des 21 janvier et 4 février).

Après les techniciens, les financiers devront également placer le TGV pendulaire sur de bons rails.

SUCCÈS INCERTAIN

Le prix de ce nouveau matériel fait déjà l'objet d'âpres discussions entre la SNCF et le constructeur. GEC Alsthom, qui prévoit des coûts de fabrication supérieurs de 10 % par rapport au TGV classique, a promis pourtant de vendre à la SNCF le pendulaire moins cher. Une promesse qui conduit certains dirigeants de la SNCF à s'interroger sur les marges que réalisait jusqu'à présent GEC-Alsthom sur la gamme TGV et à envisager la révision des contrats en cours...

Pour assurer la viabilité financière, le TGV pendulaire devra enfin trouver d'autres marchés que la ligne Paris-Strasbourg. Certains pensent déjà aux lignes atlantiques, où un TGV pendulaire permettrait de gagner plusieurs dizaines de minutes sur les portions de ligne classique, au-delà du Mans, vers Brest ou Bordeaux. Mais les rames actuelles du TGV Atlantique sont encore en très bon état et leur remplacement n'est pas à l'ordre du jour.

A l'export, les marchés potentiels sont limités. Car pour profiter d'un TGV pendulaire, il faut d'abord disposer de lignes TGV... En Corée, le matériel de TGV classique est déjà commandé et en cours de fabrication. A Taïwan, le choix a été fait des TGV à deux niveaux. Reste l'Europe de l'Ouest. La concurrence s'y annonce féroce. Les Allemands développent eux aussi une version pendulaire de leur train à grande vitesse, l'ICE. Les Italiens sont lancés dans une version de leur « *pendolino* » qui pourrait circuler à 300 km/h. A défaut d'autre horizon que la ligne bleue des Vosges, le TGV pendulaire pourrait bien être baptisé « *l'Alsacien* ».

C. J.

Un montage financier « vertueux »

« *POUR LA PREMIÈRE FOIS, un programme TGV fait l'objet d'un financement vertueux.* » Le soulagement de Claude Martinand, le président de Réseau ferré de France (RFF), est à la mesure de la révolution copernicienne que constitue le montage financier présenté par Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports pour le TGV Est.

RFF avait calculé que la rentabilité financière attendue du projet ne lui permettait pas d'investir plus de 2 ou 3 milliards de francs dans la construction de la ligne nouvelle. Au-delà, il n'aurait pas été en mesure de rembourser sa dette, compte tenu des péages que lui versera la SNCF pour l'utilisation de la ligne. RFF avait rappelé au gouvernement que l'article 4 de ses statuts stipule qu'il « *ne peut accepter un projet d'investissement* [...] *que s'il fait l'objet d'un concours financier propre à éviter toute conséquence négative sur les comptes* ».

L'Etat estimait que l'intérêt économique, social, écologique, ou encore le rôle d'aménagement du territoire du Paris-Strasbourg justifiait bien une dépense de 18,7 milliards de francs. Il y a quelques années, le gouvernement aurait demandé à la SNCF de financer la quasi-totalité du projet, en la plongeant dans la spirale de l'endettement. Cette fois-ci, assumant leurs responsabilités, l'Etat, les collectivités locales et l'Union européenne devraient apporter 16 milliards de francs.

Montrant l'exemple, le gouvernement porte sa dotation à 8 milliards de francs. Les collectivités locales, régions Alsace, Lorraine et Ile-de-France en tête, sont invitées à réviser à la hausse leur contribution, fixée pour le moment à 3,5 milliards de francs.

L'EUROPE AUSSI

Les partenaires de la France au sein de l'UE sont encouragés à consacrer 2 milliards de francs à ce projet, sur l'enveloppe de 2,8 milliards d'euros dédiée par Bruxelles aux réseaux transeuropéens. Et le Luxembourg devrait ajouter 500 millions de francs pour signifier son intérêt particulier à la réalisation de ce projet.

La SNCF devra, elle, financer seule les 6 à 7 milliards de francs de matériel roulant, qui s'ajoutent aux 18,7 milliards de francs des infrastructures, en incluant un pont sur le Rhin entre Strasbourg et Kehl permettant de connecter le TGV français à l'ICE allemand. A travers le lancement de ce projet, le gouvernement a voulu « *infléchir de manière significative la politique des pouvoirs publics au bénéfice des transports collectifs, et donc à l'évidence du mode ferroviaire* », selon les termes de M. Gayssot.

Conséquence, les ressources consacrées chaque année aux investissements ferroviaires seront portées à environ 2,3 milliards de francs au sortir du prochain contrat de plan (2000-2004), contre 800 millions de francs en 1997 et 1 milliard en 1998. S'y ajouteront 500 millions de francs par an au titre de la modernisation du réseau classique (électrification, dessertes régionales, transport combiné, contournement d'agglomérations) dans le cadre des contrats Etat-régions. Manière de prouver, finances à l'appui, l'abandon de la politique du « tout-TGV ».

Cet effort important ne se fera pas sans contrepartie. M. Gayssot a assuré qu'il ne voulait pas « *opposer tel mode à tel autre* », mais son entourage ne cache pas qu'il faudra bien redéployer en partie les crédits affectés aux infrastructures routières.

Christophe Jakubyszyn

Cinq ministres en première ligne

CHRISTIAN qui rit, Jean-Pierre qui pleure : le contraste n'était pas aussi net, mercredi soir, dans la cour de l'Hôtel Matignon, entre les physionomies affichées par MM. Pierret et Chevènement, respectivement secrétaire d'Etat à l'industrie et ministre de l'intérieur. Mais il y avait un peu de ça.

Le premier claironnait sa « *satisfaction de Lorrain et de Vosgien* » de voir le TGV Est dont « *on a tant parlé* » se profiler bientôt (dans sept ou huit ans, quand même) sur la ligne bleue des Vosges. Le second, contournant la haie des caméras, se félicitait beaucoup plus discrètement de l'annonce d'une « *progression des études* » qui confirme à ses yeux l'accrochage du Rhin-Rhône dans le wagon de tête des projets à grande vitesse.

Signe d'une légère crispation, en fin de soirée, M. Chevènement diffusait un communiqué en forme de « *mise au point* » affirmant qu'« *il n'a pas été question de limiter l'étude préalable à la DUP au seul tronçon Besançon-Mulhouse. Cette interprétation faite au journal de TF 1 et de France 2 et présentée comme une victoire des Verts, ne correspond pas à la réalité* ». Pas question pour lui de s'écarter de l'axe Mulhouse-Dijon qui rapproche Belfort de Paris mais évite le Jura, cher à Dominique Voynet...

« VITESSE DE CROISIÈRE »

En quittant Matignon, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, farouche partisane d'un TGV Paris-Strasbourg circulant de bout en bout sur des lignes nouvelles, répercutait néanmoins avec un franc sourire des décisions gouvernementales qui ne lui donnent satisfaction qu'aux trois cinquièmes.

Enfin, Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes évoquait sans démonstration particulière la « *vitesse de croisière* » atteinte par le projet Rhin-Rhône tandis que Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, militante d'une liaison prioritairement Nord-Sud pour le Rhin-Rhône, réservait ses commentaires à une télévision régionale après avoir longuement développé, dans *Les Echos* du 3 février, sa vision personnelle de la politique des transports ferroviaires rompant avec le « *tout TGV* ».

Le fait que la réunion « rail » présidée par Lionel Jospin réunissait des membres du gouvernement concernés par les projets TGV sur le plan purement géographiques (Mme Trautmann et MM. Chevènement, Pierret, et Moscovici) souligne, à lui seul, l'importance des enjeux locaux, politiques et électoraux de tels dossiers. Si la page du « tout TGV » comme celle du « tout autoroute » semble être en train de se tourner, l'attrait des élus pour ce type d'équipements aussi lourds et prestigieux n'en reste pas moins terriblement vif.

R. B.

COMMENTAIRE

DU VIRTUEL AU RÉEL

Naguère, on traçait de belles lignes droites reliant les grandes villes de l'Hexagone : c'était le « schéma directeur national des liaisons ferroviaires à grande vitesse ». Les chiffres annoncés étaient aussi spectaculaires : 4 700 km de lignes nouvelles et 400 milliards d'investissement, dont 2 300 km et 200 milliards pour sept projets jugés « prioritaires ». Mais il a fallu quinze ans pour réaliser 1 300 km sur les axes les plus stratégiques, donc les plus rentables. L'effet d'annonce passé, on bataillait dans chaque région pour faire avancer sa ligne.

Tout pourrait changer, si l'on se fie aux orientations nouvelles esquissées par Jean-Claude Gayssot. Une démarche relativement plus modeste qui consiste à n'annoncer que ce qu'il est financièrement possible d'entreprendre, passant ainsi du TGV « *virtuel* » selon le mot même du ministre des transports, au TGV réel.

La rupture avec le « tout TGV », pressentie depuis la publication de l'impitoyable rapport Rouvillois (*Le Monde* du 10 octobre 1996), qui soulignait qu'« *aucun des projets de TGV n'a de chances réelles d'être réalisé en l'état sans une contribution très importante de fonds publics* », semble bien consommée.

Mais la vraie petite révolution sera peut-être dans la volonté d'entretenir et de moderniser les lignes classiques, régionales ou locales longtemps délaissées. S'y ajoutent les effets d'une gestion décentralisée expérimentée dans six régions et qui devrait se généraliser, la mise en fonction de nouveaux matériels – autorails ou automoteurs – très attractifs pour une nouvelle clientèle. Selon une enquête de la société nationale, 68 % des voyageurs considèrent que la SNCF a fait des progrès depuis 1996. Si l'Etat tient vraiment ses engagements, ce tournant semble porteur d'avenir.

Robert Belleret

4 VOYAGE AU CENTRE DU CERVEAU

Le carrousel des émotions



Devant l'énigme posée par son patient Elliott, le neurologue américain Antonio Damasio a montré qu'un déficit émotionnel pouvait altérer les facultés de raisonnement. Le professeur français Jean-Didier Vincent a forgé le concept d'un cerveau « flou », humoral et hormonal, agissant en continu sur le cerveau câblé, dévolu aux fonctions cognitives. De l'effet de l'affect sur l'intellect



DIBUJOS DE LUIS SCAFATI

L'HÔPITAL universitaire d'Iowa City, dans l'Etat de l'Iowa, est le plus grand du genre aux Etats-Unis. Vieux d'un siècle, il est à l'image de ce Midwest qui frappe l'œil par son vertige horizontal : pas de gratte-ciel, mais de vastes immeubles en brique rouge, juxtaposés les uns à côté des autres à mesure que la santé annexait de nouvelles disciplines. Formé à Harvard, le professeur Antonio Damasio est arrivé dans ce centre hospitalier il y a plus de vingt ans. Il dirige aujourd'hui le département de neurologie. A ses amis qui lui demandent pourquoi cet amoureux de spectacles et de culture, en un mot de *« civilisation »*, n'a pas rompu avec une existence un peu provinciale, il répond sans hésiter : l'attention qu'on porte aux malades est ici sans égale. Les médecins soignent les patients sans connaître leur statut social. L'Etat prend en charge les dépenses des plus démunis. *« Les gens de l'Iowa sont très éthiques »*, observe M. Damasio.

Lors de sa première visite à l'hôpital, il avait déjà remarqué les inscriptions en braille sur les boutons d'appel des ascenseurs. Chaque unité médicale fonctionne comme un espace autonome. Elle doit consacrer 1 % de son budget à l'acquisition d'œuvres d'art réalisées par des créateurs vivants. L'étranger qui pénètre dans ces bâtiments peut hésiter et se demander s'il est bien en milieu hospitalier. Un écran annonce les conférences du jour, les concerts, les expositions. L'atmosphère est feutrée. On entend les gens parler, rire. La maladie n'est pas toute la vie.

Ces détails, qui n'en sont pas vraiment, prennent un éclat singulier dans l'histoire qui suit. La sollicitude érigée ici en règle d'or préparait mal le professeur Damasio à cette pathologie dont il ignorait jusqu'à l'existence, qu'on pourrait nommer l'*« amnésie des émotions »*. Un patient qu'on lui présenta vers la fin des années 70 venait de subir une opération au cerveau. Le chirurgien l'avait délivré d'un méningiome, une tumeur – de la taille d'une mandarine – localisée dans les enveloppes protégeant le cortex, les méninges. S'il avait repris ses activités, certains troubles du comportement inquiétaient ses proches. Il n'était plus capable de gérer son temps de façon rationnelle, d'accomplir des tâches qui nécessitaient plusieurs étapes, se perdant par exemple dans la lecture de documents qu'il était chargé de classer. Le cerveau d'Elliot (ainsi Damasio l'a-t-il baptisé) avait perdu une fonction majeure : le sens de l'essentiel. Ce malade, qui allait se révéler d'un nouveau genre, passait aux yeux de ses proches pour un simulateur ou un paresseux. Sa femme demanda le divorce après qu'il eut dilapidé les économies du ménage dans de hasardeuses spéculations avec un courtier malhonnête. *« Ses dérapages signalaient une pathologie »*, se souvient M. Damasio. *« La tragédie de cet homme venait du fait qu'il n'était ni stupide ni ignorant, mais qu'il se comportait souvent comme s'il l'était. Il voyait bien les résultats désastreux de ses décisions, mais il était incapable de tirer la leçon de ses erreurs. »* Plus aucun signal d'alarme ne semblait se déclencher en lui. Le scanner, puis la résonance magnétique devaient montrer les importantes lésions des lobes frontaux d'Elliot, surtout situées dans l'hémisphère droit. Le langage et les aires motrices étaient intacts, les zones de l'apprentissage et de la mémoire aussi. Le cortex préfrontal, dans sa partie basse dite ventro-médiane, était en revanche fortement altéré.

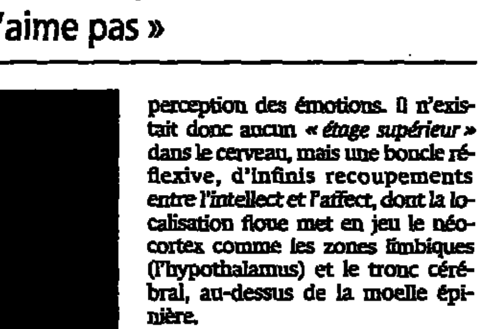
ANTONIO DAMASIO eut le sentiment d'avoir en face de lui un Phinéas Gage réincarné, ce jeune chef de chantier de la Nouvelle-Angleterre qu'une barre de fer avait blessé dans la même région cérébrale un siècle plus tôt (*Le Monde* du 3 février), le privant de sa faculté de raisonner. Mais à cette époque primitive de la neurologie, la médecine s'était contentée d'une analyse phrénologique du mal de Gage. Damasio disposait d'autres ressources, techniques et psychologiques, pour tenter de résoudre l'énigme de ce cerveau qui, ayant conservé toutes ses aptitudes au raisonnement, avait comme perdu la raison.

Encore faut-il nuancer : Elliot jouissait d'un quotient intellectuel élevé. Les tests de connaissance et de réflexion qu'il subit se révélèrent normaux. Ainsi, celui des *« lions de l'Iowa »*, qui consiste à demander au patient le nombre de lions (ou de girafes, ou d'éléphants) dans un Etat d'Amérique du Nord. *« Pour pouvoir y répondre*, explique Antonio Damasio, *il faut invoquer une série de faits non reliés et raisonner sur eux de façon logique pour arriver enfin à une déduction plausible. »* Savoir ainsi que ces espèces ne sont pas *« natives »* des Etats-Unis, évaluer le nombre de zoos dans l'Etat, évaluer le nombre de ces animaux dans chaque site, puis en déduire un chiffre approché. Elliot réussit parfaitement l'épreuve. Il pouvait donc se souvenir, parler, compter, réfléchir. Dès que son intérêt était en jeu, il se montrait cependant incapable de décider à bon escient.

La faille existait, une faille terrible, béante. Mais où ? Perplexe, le neurologue renouvela les entretiens avec son patient. En l'écoutant raconter ses ennuis avec détachement, il crut d'abord qu'Elliot, au prix d'un héroïque contrôle de soi, retenait ses sentiments. Mais un doute s'insinua soudain. Damasio eut alors recours à des méthodes de psycho-physiologie et fit défiler sous les yeux d'Elliot des photos chocs représentant des immeubles en feu, des quartiers détruits par un tremblement de terre, des visages de personnes blessées au cours d'accidents sanglants. Elliot admit lui-même qu'il ne ressentait rien, rien du tout. Venait de surgir dans le cabinet du neurologue cette troublante révélation : la faculté de raisonner était affectée, pour ne pas dire détruite, par un déficit d'émotion.

Elliot incarnait a contrario les noces vitales du cœur et de la raison. Sa vie vécue sur un mode neutre, sans saveur ni élans, allait à vau-l'eau, une fois cassée la boussole des émotions. A l'image des mécanismes logiques, l'affect prouvait là sa dimension cognitive. En perdant sa capacité de vibrer, Elliot avait aussi perdu sa raison d'être. *« Il était en mesure de connaître mais non de ressentir »*, observe Damasio. *« De façon étrange et non calculée, il ne souffrait pas de sa tragédie. Je me suis aperçu que j'éprouvais plus de peine en écoutant les récits d'Elliot que lui-même ne semblait en avoir... »* Agissant de sang-froid, incapable de manifester une préférence, ce malade « à part » ouvrait de nouvelles portes à la neurologie tout en bouleversant certaines idées reçues sur le fonctionnement cérébral. Une lésion frontale, dans le « saint des saints » de la pensée (si l'on admet cette formule peu laïque), pouvait altérer à la fois le processus de raisonnement et la perception des émotions. Il n'existait donc aucun *« étage supérieur »* dans le cerveau, mais une boucle réflexive, d'infinis recoupements entre l'intellect et l'affect, dont la localisation floue met en jeu le néocortex comme les zones limbiques (l'hypothalamus) et le tronc cérébral, au-dessus de la moelle épinière.

« Ce monde est reconstruit à l'intérieur du cerveau sous la direction des sentiments, du vécu. Nos représentations se construisent dans un bain affectif issu de systèmes ne transportant aucune information, mais régis sur le mode passionnel : j'aime ou je n'aime pas »



NADAR/RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX

La conclusion de Damasio s'imposait, aussi surprenante fût-elle : l'affaiblissement de la capacité à réagir sur le terrain des émotions pouvait être à la source de comportements irrationnels. Cette rencontre *« du troisième type »* avec Elliot a sans doute décidé des travaux ultérieurs du chercheur américain sur l'exploration, sinon l'explication, des phénomènes conscients ; ce qu'il appelle, en sous-titre de son ouvrage *L'Erreur de Descartes* (Odile Jacob), la *« raison des émotions »*. Le recul des années a permis au neurologue d'Iowa City de construire une image affective du cerveau.

Chez l'animal comme chez l'homme, le comportement s'inscrit dans un schéma de poursuite de la vie. Les émotions renvoient d'abord à un état du corps qui perçoit le danger ou le plaisir. L'allusion à l'enveloppe charnelle est essentielle. De Platon à Descartes, la science avait abandonné cette référence aux *« mécaniciens »*, voulant ignorer qu'en dehors du corps le cerveau n'est qu'un organe virtuel. Au siècle dernier, le psychologue américain William James notait justement qu'une émotion très forte ne laissait aucun matériau mental pour se la représenter. *« Quelle sensation de peur resterait-il si l'on ne pouvait ressentir ni les battements accélérés du cœur, ni le souffle court, ni les lèvres tremblantes, ni le mal de ventre ? Il m'est impossible de l'imaginer. »*

Chez une petite bête de la forêt qui possède peu de connaissances du monde, le cri du prédateur provoque une réaction primaire de fuite : le système des émotions agit comme une *« proto-raison »*. Il en est de même chez les êtres humains, de manière très amplifiée. L'homme rempli de son savoir considérable voit se présenter plusieurs issues à chaque situation. Les ingrédients de sa décision apparaissent si nombreux, le risque ou l'incertitude sont tels qu'il a recours, dès qu'il peut, à son expérience passée de choses semblables. Cette image du passé lui revient avec l'émotion dont elle était accompagnée.

Le cerveau fonctionne alors selon des *« systèmes opposants »* (punition-récompense, douleur-plaisir), sans perdre de vue le curseur qui glisse sur la ligne qui sépare la vie de la mort. Antonio Damasio parle de *« marqueurs somatiques »* qui envoient un signe positif ou négatif de l'émotion antérieure. Ils peuvent être conscients (le nœud à l'estomac) ou inconscients. Celui qui a volé avec succès afin de s'enrichir pourra consacrer beaucoup d'attention et de logique à une mauvaise action, sans percevoir en lui d'écho défavorable, ou sans s'y arrêter. *« Une personne qui ne connaît pas son passé émotionnel ne peut discerner l'importance d'un acte qui l'engage dans le futur »*, explique Damasio. *« Des malades comme Elliot sont capables de décider une chose qu'ils considèrent bonne pour eux sur le moment, sans voir que les conséquences seront désastreuses quinze jours plus tard. »* Ainsi les spéculations financières dont le rendement immédiat lui était apparu prodigieux. *« On pourrait croire que les gens dépourvus d'émotions sont des raisonneurs. C'est tout le contraire ! »*, s'exclame le neurologue. S'il donne une grande valeur aux affects dans le processus de décision, il ne les identifie pas à la raison (sauf chez le petit animal). *In fine*, l'homme peut agir contre ses émotions. Le renoncement à l'idée de tuer n'est pas une mince conquête de l'espèce, bien que fragile...

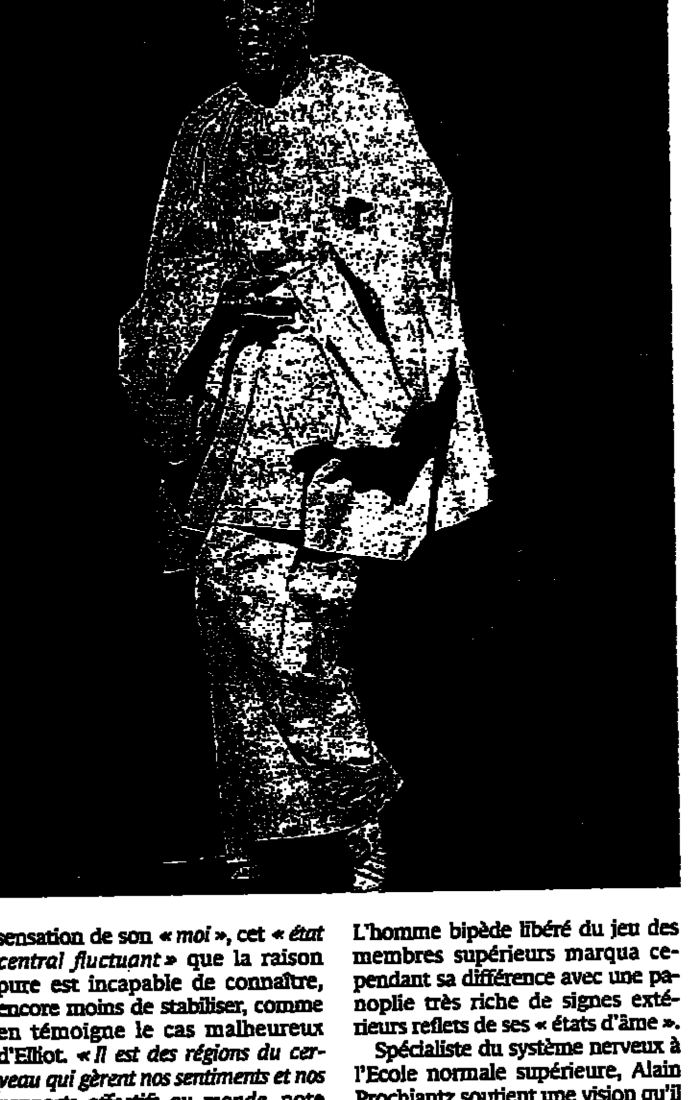
J'AI mes brouillards et mes beaux temps au-dedans de moi », disait Pascal. Il décrivait sans le savoir la mécanique intérieure de l'esprit chevillé au corps. Au cours de sa vie, une personne connaît au moins cinq sentiments profonds : la joie et la tristesse, la peur, le dégoût, la colère. Des variations peuvent se produire, comme l'euphorie et l'extase, la mélancolie et le désenchantement, ou encore la panique et la timidité. Il se passe bien sûr des heures et des jours entiers sans qu'elle ressente aucun d'eux. Elle traverse alors l'océan des humeurs, bonnes ou mauvaises, ou ni bonnes ni mauvaises, qui sont des arrière-plans du corps. Le cerveau des émotions est là : un carrousel incessant qui ramène à la conscience les états du physique, photographiant l'intérieur comme l'œil regarde le dehors.











Les émotions nous renseignent sur un paysage intime fait d'enthousiasme ou de découragement, d'énergie ou de fatigue, de tension ou de détente. *« Ce que j'ai su du monde,* explique le professeur de neurophysiologie Jean-Didier Vincent, *je l'ai su dans la souffrance ou dans la joie. Ce monde est reconstruit à l'intérieur du cerveau sous la direction des sentiments, du vécu. Nos représentations se construisent dans un bain affectif issu de systèmes ne transportant aucune information, mais régis sur le mode passionnel : j'aime ou je n'aime pas. »* Auteur de l'ouvrage *Biologie des passions* (Odile Jacob), Jean-Didier Vincent chasse sur un terrain proche de celui battu par Damasio. Ils ne sont pas trop de deux dans ces limbes cérébraux dont les vecteurs sont moins électriques que liquidiens et chimiques, gonflés d'hormones excitatrices ou inhibitrices, de bile noire et d'atrabile, d'humeurs nageant de haut en bas et de bas en haut dans l'extraordinaire capillarité du cerveau. Nier les émotions et leurs agents reviendrait à amputer le cortex d'une dimension majeure qui, note Jean-Didier Vincent, *« reconstitue autour des cellules le milieu marin originel »*. A côté du cerveau câblé, parcouru d'influx nerveux et de messagers chimiques, il identifie un *« cerveau flou »*, hormonal et humoral, *« qui modifie sans cesse dans toutes ses structures le fonctionnement du premier »*. Le siège présumé de ce deuxième organe se situe dans le grand lobe limbique et les fontaines de l'hypothalamus, ces zones sensibles où le cerveau *« sauve le corps »* (en dehors de notre conscience, il régule les battements du cœur, active les muscles respiratoires, veille à la recherche de la bonne température, de la lumière idoine), tout en alertant l'esprit sur nos *« brouillards et beaux temps »*.

PÉNÉTRER les milieux humides du cortex reste une entreprise périlleuse. On peut s'y perdre – ou s'y noyer –, même si Jean-Didier Vincent évalue le volume de liquide céphalo-rachidien à cent millilitres, soit *« deux verres à bordeaux »*... Les échanges de fluides, expression des *« passions »*, jouent un rôle régulateur. Un besoin naissant alerte le cerveau de sa réalité par l'envoi de stéroïdes (qui traversent les membranes graisseuses et franchissent sans encombre la barrière protégeant le cerveau) ou de peptides – acides aminés – se fixant sur les membranes des cellules nerveuses. La liste est longue de ces hormones en « ine » : insuline, bradykinine, endomorphines. *« Le public devra se familiariser dans le futur avec ce langage caché de notre vie intérieure,* prédit avec humour Jean-Didier Vincent. *Le temps n'est peut-être pas loin où l'on dira : " Ma cholécystokinine monte " au lieu de " Je n'ai plus faim " ou " Mon hypothalamus baigne dans la lubérine " au lieu d'un banal " Je vous aime ". »*

Garantes de la stabilité du milieu, les hormones font office de gardes du corps. Au moindre changement dans l'organisme, elles alertent le cerveau en libérant leur substance à travers la barrière hémato-céphalique pour atteindre leur récepteur neuronal. Un potentiel électrique est alors activé, qui donne naissance à son tour à une « neurohumeur » de type hormonal pour rétablir l'équilibre local. Le carrousel des émotions tourne à plein : injecter dans l'hypothalamus d'un rat une pincée de lubérine fait naître chez lui de vives pulsions sexuelles qu'il satisfait au plus vite. Le coït libère en lui un flot d'endomorphines qui inhibe les cellules du même hypothalamus et apportent aussitôt la paix des sens.

Le cerveau à l'écoute du corps ordonne des comportements précis. Le blessé qui saigne boit pour enrayer la diminution du volume sanguin. L'homme affamé mange.

> « Quelle sensation de peur resterait-il, si l'on ne pouvait ressentir ni les battements accélérés du cœur, ni le souffle court, ni les lèvres tremblantes, ni le mal de ventre ? »

S'il n'a rien pour se nourrir, des mécanismes hormonaux vont assurer l'intégrité de son métabolisme par un dialogue entre le viscéral – le coeur, les poumons, l'intestin, la peau – et le cérébral. L'hypothalamus, « cerveau du milieu intérieur », est le lieu d'entretien et de maintenance du corps où se nouent les boucles neurale et chimique. Dans ses *Lettres beaujolaises*, Claude Bernard avait eu l'intuition de cette architecture subtile : *« On ne ramènera jamais les manifestations de notre âme aux propriétés brutes des appareils nerveux,* écrivait-il, *pas plus qu'on ne comprendra de suaves mélodies par les seules propriétés du bois ou des cordes de violon nécessaires pour les exprimer. »*

Longtemps, le cerveau est apparu comme une citadelle imprenable, coupé du reste du corps par une barrière de méninges et de sang. Il a fallu identifier, puis élucider l'action des hormones (du grec *hormâo*, j'éveille, nous apprend Jean-Didier Vincent) pour comprendre les allées et venues animant le carrousel cérébral. Par les représentations qu'elles donnent à l'homme de son propre état interne, elles lui font percevoir la faim ou la soif, la douleur ou le plaisir, le temps dilaté ou rétréci, à la manière des montres molles de Dali. Ainsi, la tristesse s'accompagne-t-elle d'images mentales ralenties, d'une moindre capacité d'attention. La joie, au contraire, accélère les processus intérieurs et laisse de chaque instant le regret des choses qui ont passé trop vite.

Ces états donnent à l'individu la sensation de son *« moi »*, cet *« état central fluctuant »* que la raison pure est incapable de connaître, encore moins de stabiliser, comme en témoigne le cas malheureux d'Elliot. *« Il est des régions du cerveau qui gèrent nos sentiments et nos rapports affectifs au monde,* note le professeur Vincent, *comme il en est d'autres où s'élaborent perceptions et mouvements. (...) On peut concevoir des machines sentimentales, mécaniques nerveuses productrices de nos désirs et de nos peines. »*

Spinoza écrivait à propos du plaisir qu'il était *« l'appétit accompagné de la conscience de lui-même »*. Michel Leiris, dans une métaphore d'*afficione*, le comparait avec *« la rencontre toujours possible et toujours différée de la corne du taureau avec la poitrine du torero »*. Fruit exaucé, parfois interdit, du désir, le plaisir peut être mortel. Le cerveau renferme ainsi des cellules d'autostimulation (ou de récompense), les neurones à dopamine, dont le récepteur se lie avec la nicotine et les drogues à dépendance tels la cocaïne et les opiacés. Jean-Pierre Changeux et son équipe de l'Institut Pasteur ont essayé de désactiver génétiquement ce système hédonique sur une souris mutante. En temps normal, une souris dont le récepteur entretient une haute affinité avec la nicotine libère à chaque injection un neurotransmetteur, la dopamine, qui l'incite à s'auto-administrer de nouvelles doses de nicotine. Ce système « en boucle » est un véritable piège tendu au toxicomane que ses neurones dits *« dopaminergiques »* poussent à son insu à l'abus de drogue. Les souris *« mutées »* perdent le goût de la nicotine. Il reste à tester sur l'homme cet inhibiteur des passions...

A l'instar du cortex cognitif, qui doit être très tôt relié au monde pour développer ses programmes génétiques du langage ou de la vision, le cortex affectif se construit suivant les mêmes conditions. Si la perception de l'autre comme objet de désir est *« vandalisée »* pendant l'enfance (viols ou violences sexuelles), les représentations mentales seront compromises. Le dégoût ou la peur s'installent. La mémoire des émotions rend chimériques les tentatives de recommencer une histoire. *« On ne refait pas un cerveau,* dit comme à regret l'auteur de *Biologie des passions. On peut seulement le bricoler. »*

Si l'on remonte aux balbutiements de l'évolution, il semble que l'homme a éprouvé des émotions (littéralement : mouvement vers l'extérieur) avec sa chair, avant de donner à son esprit libre cours pour explorer le monde et tenter de le dominer. Certains de ses affects paraissent innés, comme la peur devant les ondulations du serpent, qui se manifeste par une réaction située dans l'amygdale. Ce que Damasio appelle *« la préséance du corps »*, Darwin l'avait perçue dans un court ouvrage, *L'Expression des émotions chez l'homme et chez l'animal*. Le naturaliste anglais avait ainsi observé des mimiques faciales comparables traduisant des attitudes de soumission ou d'affection.

L'homme bipède libéré du jeu des membres supérieurs marqua cependant sa différence avec une panoplie très riche de signes extérieurs reflets de ses « états d'âme ».

Spécialiste du système nerveux à l'Ecole normale supérieure, Alain Prochiantz soutient une vision qu'il qualifie, amusé, de *« sadienne »* : *« Il n'y a pas de différence,* affirme-t-il, *entre l'âme et le corps ; le corps, c'est de la pensée. »* L'organisation cérébrale lui donne raison : chaque membre – bras, jambes, mains, pieds, mais aussi doigts, orteils, lèvres ou oreilles – possède une représentation précise au sein du cortex, qui s'amplifie s'il est très sollicité. Cette correspondance mentale du corps avec l'esprit est décelable chez les parkinsoniens souffrant d'une perte de mouvements. Lorsqu'ils sont invités à refaire par la pensée les gestes moteurs qu'ils ne peuvent plus accomplir, les zones activées dans l'imaginaire sont elles aussi moins performantes que celles recouvrant une gestuelle restée intacte.

> « Le temps n'est peut-être pas loin où l'on dira : " Mon hypothalamus baigne dans la lubérine " au lieu d'un banal " Je vous aime " ou " Ma cholécystokinine monte " au lieu de " Je n'ai plus faim " »

Le phénomène du membre fantôme est du même ordre : des personnes amputées se plaignent parfois de ressentir leur jambe ou leur main manquante, d'éprouver le chaud ou le froid, ou de vives douleurs. Plus troublant encore : la perception tactile d'un bras coupé peut être provoquée par le simple effleurement du visage. Le cortex a horreur de la jachère. Un territoire abandonné faute de membre actif est aussitôt colonisé par les aires voisines dévolues, qui au visage, qui à l'épaule, qui aux parties génitales. *« Ces perceptions " rapportées " font appel à un champ sensitif qui semble obéir à une logique précise »*, constate Yves Frégnac, directeur de recherches au CNRS. *« Les divers cas cliniques examinés font apparaître une association point par point entre le membre fantôme et l'endroit du corps où il se manifeste ; entre la main et le visage, l'anus et le pied, ou encore entre une partie génitale et le pied. »* Le corps imaginé tente de se reconstruire sur le corps « vécu ».

Au siècle dernier, un certain Guillaume-Benjamin Duchenne étudia l'expression faciale des émotions à l'aide de procédés électrophysiologiques, recherchant *« l'orthographe de la physionomie en mouvement »*. Ses travaux posèrent la première pierre de l'universalité des affects.



Contrairement à ce que prétendraient les thèses culturalistes (la culture d'un homme se lit sur son visage), la douleur ou la joie se manifestent par les mêmes contractions musculaires chez les Papous, les Aborigènes, les Américains ou les habitants de la vieille Europe, et ce en dépit du *« sourire cruel »* prêté aux Asiatiques. C'est bien un sourire archaïque qui fit battre le coeur de l'Allemand Jules et du Français Jim sous la plume d'Henri-Pierre Roché...

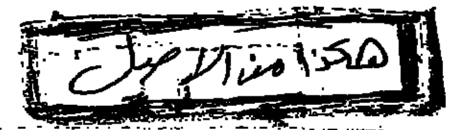
Duchenne montra surtout qu'un sourire spontané, causé par une joie réelle, sollicitait de façon involontaire deux muscles précis : le grand zygomatique et un second appelé orbiculaire palpébral inférieur. Mais, comme le note Antonio Damasio, *« ce dernier muscle ne peut être commandé que de façon involontaire »*. L'un répond aux convenances qu'exige la politesse, l'autre aux *« émotions agréables de l'âme »*. Un patient au cortex moteur gauche lésé présente une paralysie du côté droit de son visage. Invité à montrer ses dents, il ne remue que la moitié de sa bouche. Un trait d'humour dessine au contraire un sourire complet sur sa figure. Les comédiens professionnels s'exercent à des mouvements faciaux subtils pour donner au jeu l'apparence du vrai. Elia Kazan demandait à ses acteurs de *« ressentir »* l'émotion et non de la simuler. Le cerveau, en séparant les deux, est d'une implacable sincérité.

Il dit vrai aussi lorsque, apprenant une triste nouvelle, une personne se met à pâlir ou, au contraire, à rougir. Selon l'ajustement qui convient le mieux à l'organisme, le tonus des muscles artériels s'est accru, diminuant le diamètre des artères (pâlissement de la peau). Ou ce tonus a fléchi, entraînant la dilatation des vaisseaux sanguins (rougissement de la peau). Les émotions sont les horloges du corps que le cortex interprète comme autant d'informations vitales. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : garder l'organisme en vie.

« Nous avons dans le cerveau les plus vieilles cellules de notre organisme, termine Jean-Didier Vincent. *Il se passe un moment où les gènes de mort viennent détruire davantage de neurones. On peut se demander pourquoi ces gènes tuent le corps. Un tel processus n'est pas une nécessité inévitable. Pourquoi ne pas imaginer des hommes vivant neuf mille ou dix mille ans ! Prenons l'exemple des cellules du cancer : elles ne sont pas loin d'être immortelles. »* Par ces ultimes propos, le très sérieux professeur de neurophysiologie n'entend pas annoncer la genèse d'un nouvel homme. Il veut seulement dire que notre cortex n'est plus très adapté au corps qui l'abrite, hérité de Cro-Magnon, ni à la somme de tout ce qu'il sait. Le cerveau est, plus que jamais, un organe en devenir. Sauf pour les malades de l'âme à la pensée naufragée.

Eric Fottorino

Prochain article : Naufrages et boussoles



Ce que je veux

Suite de la première page

Cependant tout cela ne suffit pas à nous assurer un avenir radieux. Notre système éducatif doit relever simultanément trois redoutables défis : celui de la démocratisation, celui du renouvellement des savoirs, celui de la révolution technologique dans un contexte radicalement nouveau.

Notre pays est aujourd'hui une partie constitutive de l'Europe, elle-même située au cœur de la *mondialisation. Nous sommes loin* de la vision de Jules Ferry, qui – abstraction faite de l'espace colonial – demeurait hexagonale ; ainsi, pour les ministres actuels, il s'agit bien de former des citoyens capables d'affirmer leur place au sein de la grande compétition internationale. Dans un tel contexte, les langues étrangères sont vouées à devenir des langues familières, les échanges culturels et scientifiques à s'intensifier... A l'intérieur même de notre pays, nous sommes confrontés à un population pluriethnique, plurireligieuse, pluriculturelle, et tout cet ensemble doit se rassembler autour de valeurs communes pour effectuer l'intégration.

Pour le monde éducatif aussi, le contexte a changé. Depuis vingt ans, le nombre de lycéens et d'étudiants n'avait cessé de croître, entraînant de la part des ministres et des syndicats des revendications de moyens d'autant plus justifiées que la situation matérielle des enseignants s'était beaucoup dégradée. Aujourd'hui, la tendance s'est *inversée : le nombre d'étudiants et* d'élèves décroît chaque année. De plus, depuis le ministère Jospin, les enseignants ont vu leurs salaires revalorisés. Le budget de l'éducation nationale est devenu le premier budget de l'Etat, auquel il faut ajouter tous les financements locaux aux établissements scolaires.

Il est clair que ce n'est plus prin*cipalement sur le terrain budgé*taire qu'il faut nous battre. Ministres ou syndicats, nous devons nous engager dans une stratégie nouvelle, qui est celle, non moins ambitieuse, de l'utilisation optimale des moyens dont nous disposons, en nous concentrant sur des objectifs qualitatifs plutôt que quantitatifs, en renouvelant nos *outils et nos solutions*. Cela se fonde sur une priorité de principe, dont je ne doute pas qu'elle puisse rassembler tous les Français, parents, enseignants, entrepreneurs : l'enfant doit être mis au centre de notre système éducatif. L'enfant, quels que soient son milieu, ses conditions de vie, ses aspirations, ses talents.

Bien que la proportion de jeunes qui accèdent aux études supérieures n'ait cessé de croître – le nombre d'étudiants a été multiplié par cinq en trente ans, et celui des lycéens a doublé – nous n'avons pas, pour autant, accompli une véritable démocratisation de notre enseignement. Nous avons bâti l'école de tous, mais pas l'école pour tous.

Si nous y regardons de plus près, la sélection est présente partout dans notre système : du cours préparatoire à l'université, on note, on évalue, on oriente, on trie, en un mot, on élimine. Or, cette sélection, malgré les apparences, repose tout autant sur des critères sociaux que sur des critères qualitatifs : à Polytechnique ou à Normal-Sup, le nombre de jeunes issus de milieux modestes ne cesse de décroître, même en valeur absolue. Les élèves qui ont obtenu une mention au baccalauréat sont, pour la quasi-totalité d'entre eux, des élèves socialement « favorisés ». A l'université, la sélection s'exerce, dès la première année, avec une férocité *qui ne s'atténue pas jusqu'à la* thèse. Le nombre d'élèves sortant de ce système sans aucun diplôme s'élève, chaque année, à près de cent mille.

De là à rendre l'école responsable de tous les maux de la socié*té, il n'y a qu'un pas*. Le chômage ? C'est l'école qui dispense des formations inadaptées. La violence ? C'est l'école qui faillit à son devoir d'éducation morale et civique. L'absence de dynamisme de nos entreprises ? C'est l'école qui n'a pas stimulé l'esprit d'innovation. Ces accusations, peu fondées pour la plupart, suggèrent cependant que l'école a failli à l'une de ses principales missions : celle de l'intégration sociale.

Une perte de confiance s'installe, un discrédit progressif se fait jour *contre l'ensemble du système*. Les plus touchés sont les enseignants. Un grand nombre d'entre eux vivent ces contradictions comme une impuissance, ils en supportent tout le poids, et en conçoivent une culpabilité confuse. Pourtant nombreux sont ceux qui continuent à exercer leur métier avec persévérance, humanité et talent, animés de cette rigueur professionnelle et de cette volonté sincère d'apporter quelque chose à leurs élèves.

Il est difficile de ne pas admirer, dans les coins les plus reculés de France, dans les quartiers les plus difficiles, le dévouement imperturbable d'instituteurs et de professeurs qui assurent à eux seuls la continuité et la grandeur de la République. Mais leurs efforts trop isolés n'ont pas eu le résultat global escompté. Comment, tout en conservant la qualité de notre enseignement, gagner le défi de l'égalité des chances et, du même coup, réconcilier durablement la société avec son école ?

Toutes les mesures sociales que nous avons prises à la rentrée (augmentation de l'allocation, subvention cantine..., etc.) vont dans ce sens. Dans le même esprit, nous relançons et développons la politique des « zones d'éducations prioritaires », afin de renforcer les moyens d'encadrement et d'améliorer l'enseignement dans les quartiers défavorisés. De même, il nous faut étendre l'accueil des pe*tits en maternelle à deux ans, en* commençant par les quartiers difficiles, car, comme chacun sait, les apprentissages fondamentaux s'acquièrent dès le plus jeune âge.

Toutefois, l'égalité, ce n'est pas l'égalitarisme, encore moins l'accès pour le plus grand nombre à une filière noble, unique, définie par un parcours tout tracé. Nous avons du *mal à admettre* qu'il n'y ait pas de critères « objectifs » de sélection, nous avons tous tendance à penser que les critères sont justes dès lors qu'ils sont les mêmes pour tous. Nous sommes fiers que les mêmes élèves, reçus premiers au concours d'une grande école, le soient à tous les concours auxquels ils se présentent.

Pourtant, là où nous voyons un gage d'infaillibilité de notre système, nous ne détenons qu'une preuve supplémentaire de sa tragique uniformité ! Dans le même temps les grandes universités américaines MIT, Harvard, Stanford, Berkeley, Caltech, Princeton... recrutent selon des critères différents des talents très divers, de sorte qu'aucun type ne passe « à travers le tamis ».

Qu'est-ce donc que l'égalité à l'école ? C'est la diversité. C'est reconnaître, par exemple, que le développement intellectuel de l'enfant puisse se faire à des rythmes variables et que, sélectionner trop tôt revient à faire le choix d'une catégorie au détriment d'une autre. Il faut réactiver les cycles et les dispositifs de soutien que Lionel Jospin avait mis en place afin d'éviter le traumatisme d'un redoublement précoce, cette première étape de l'exclusion : après l'ostracisme social, la destitution intellectuelle. Il faut aussi aménager les rythmes scolaires pour que le contrecoup physique de journées épuisantes et *mal modulées ne soit plus*, de fait, un facteur de sélection. C'est pour cela que nous avons introduit des aides éducateurs qui, aux côtés de l'enfant, facilitent la médiation, mais aussi contribuent sous l'autorité pédagogique du maître à *l'aménagement des enseigne*ments. L'égalité, c'est aussi reconnaître que des programmes *surchargés et encombrés avan*tagent un seul type d'enfants, ceux qui ont des moyens intellectuels et matériels de discrimination.

L'égalité, c'est reconnaître que la réussite en dessin est tout aussi valorisante qu'en mathématiques, *que le don d'observation est aussi* noble que le goût des relations abstraites, que le sens pratique est souvent plus important que les capacités théoriques, et que des études fondées sur la sensibilité littéraire développent autant les compétences et l'ingéniosité que l'apprentissage scientifique abstrait.

Le deuxième défi concerne le contenu des savoirs. Que faut-il enseigner aujourd'hui ? Faut-il continuer à augmenter continuellement programmes et horaires, au fur et à mesure de l'accroissement des connaissances ? Faut-il augmenter la durée de la scolarité ? Quelle proportion faut-il réserver respectivement à l'éducation et à la formation ?

La quantité de connaissances a atteint un niveau déjà trop abondant pour entrer dans nos programmes scolaires et même universitaires, mais, plus encore, le flux des savoirs produits chaque année augmente lui-même exponentiellement. Que faut-il donc introduire de neuf ? Que faut-il éliminer d'ancien ? Devant ce questionnement, chaque discipline, chaque professeur, chaque *spécialiste s'inquiète, et réagit se*lon ses attachements sans prendre du recul. Mais faute de nous être adaptés progressivement en faisant évoluer les frontières des disciplines, nous avons laissé les programmes s'engorger.

Il me semble pourtant que la solution est simple. Il faut admettre que désormais l'éducation, comme *la formation, ne se réduira plus* à la phase initiale de l'école ou de l'université, mais que l'on apprendra tout au long de sa vie. Certes, il faut d'abord acquérir à l'école un certain nombre de connaissances de base et il n'y a pas d'éducation sans une culture générale, sans un socle de connaissances et de valeurs communes. Mais la forma*tion initiale doit être complétée* par la formation continue. Le constant va-et-vient entre l'école et la vie devient une nécessité. Cette nouvelle manière de concevoir l'enseignement fera du même coup de la logique de la seconde chance une des composantes fondamentales du système éducatif.

Pour ce qui est des enseigne*ments fondamentaux, savoir s'ex*primer oralement et par écrit, maîtriser les éléments essentiels de notre littérature et de notre histoire, apprendre à se situer dans le monde, s'ouvrir l'esprit par la réflexion philosophique, connaître *au moins deux langues étrangères*, sans oublier les enseignements artistiques, tels doivent être les objectifs des enseignements humanistes.

Quant aux sciences, dont l'apprentissage est à repenser entièrement, il faudra les libérer de la tutelle exclusive des mathématiques, redonner toute sa noblesse à l'observation, et donner à l'enseignement un contenu plus culturel qu'opératoire. Tout cela me semble possible à réaliser dans le cadre de programmes et d'horaires plus resserrés, tant au lycée qu'à l'université. A l'assimilation laborieuse et approximative d'un programme trop chargé, il faut substituer un ensemble d'acquisitions plus réduit, mais pour lequel on sera plus exigeant.

L'idée de filières technologiques plus professionnalisées pour les lycées fut une bonne initiative en son temps ; il s'y est développé des enseignements remarquables, qui doivent être gratifiés de la même noblesse que nos enseignements généraux.

Faut-il aller plus loin et instaurer dans nos lycées professionnels « l'alternance », avec des périodes d'enseignement pratique et des périodes d'enseignement général, *et reconnaître du même coup que* la scolarité n'est pas la seule source du savoir, beaucoup d'acquisitions *techniques se faisant dans l'entre*prise ? Inversement, pourquoi ne pas introduire parmi les fondements de culture générale des exercices indispensables, comme la rédaction d'une lettre, l'exposé oral en temps limité, le com*mentaire d'un tableau de chiffres*, la lecture d'un graphique, l'usage courant de l'ordinateur et d'Internet ?

La question qualitative est beaucoup plus épineuse. Les trente dernières années ont en effet changé *la logique même du raisonnement* scientifique, que l'on pensait pourtant solidement établie depuis Galilée et Newton. On croyait, par exemple, que les relations de cause à effet étaient directes, que plus l'intensité de la cause augmentait, plus les effets étaient importants ; on découvre que le monde est non linéaire, que le détail peut engendrer la catastrophe, que le vol d'un papillon à Tokyo peut perturber le climat à Paris dans six mois... Hier, on pensait que *la complexité* pouvait se décomposer en éléments simples. Aujourd'hui, on découvre que la seule approche pertinente des systèmes complexes est celle de la globalité. Le réductionnisme atteint ses limites. La physique du tas de sable ou de la goutte d'eau nous révèle la nature profonde du comportement de la matière, que la physique de l'atome ne peut à elle seule nous révéler. Et ce qui est vrai pour la bactérie n'est pas vrai *pour l'éléphant, contrairement* à ce que disait Jacques Monod à l'aube de la biologie moléculaire.

Naguère, on pensait que les mathématiques régnaient au-dessus des sciences. Aujourd'hui, on constate que les grandes sciences (biologie, informatique, chimie, par exemple) se développent en dehors d'elles. Il n'y pas si long*temps encore, on tenait* les sciences de la nature pour de pures descriptions qualitatives. Aujourd'hui, ce sont les sciences de la vie ou celles de la Terre qui occupent le devant de la scène. Le point de vue historique s'impose en sciences de la matière, de la vie, comme de la société.

Dans un autre ordre d'idées, un *citoyen moderne pourrait-il af*fronter le XXIe siècle, si l'on omettait de lui parler d'environnement, de protection de la planète, de l'eau ou du climat, ou encore du génome ou de l'embryon, qui relèvent du champ des bioéthiques ? Que choisir ?

Pour répondre à cette difficile interrogation, l'heure est à la solida*rité et à la concertation. Laissons* tomber nos revendications corporatistes et nos vieilles querelles, et réfléchissons ensemble. Le grand colloque national sur les lycées que nous avons engagé n'a d'autre but que de reprendre le problème à la base, *sans préjugés, de la manière* la plus démocratique et la plus ouverte possible. Après le défi de la *démocratisation, après celui du re*nouvellement des savoirs, le troisième défi est celui des techniques. Saurons-nous profiter de la révolution des technologies pour donner à l'éducation un souffle nouveau, porter plus loin le mouvement es*quissé naguère à travers les mé*thodes dites « audiovisuelles », où l'utilisation de l'image et l'interpellation de l'élève l'amenaient déjà à intervenir en tant qu'acteur dans le processus de son apprentissage ? L'ordinateur, à travers l'écran cristallin de son espace numérisé, où affleurent et s'évanouissent des signes, qui ne sont pas là par magie, mais parce que nous les faisons apparaître par l'intervention de notre volonté et notre main, est en train de modifier considérablement notre rapport à la lecture et à l'écriture, et donc de révolutionner en profondeur notre manière de *travailler et même d'enseigner*. L'écran attire, fait oublier l'effort, éveille la curiosité de l'enfant, l'invite à la recherche, l'encourage au dialogue. C'est une fascination positive qui s'exerce sur lui, puisque contrairement à l'image de la télévision qui l'installait dans une attitude passive de consommateur hébété, l'ordinateur, ouvrant et *refermant ses milliers de fenêtres*, révèle pour lui, à chaque geste esquissé, des galaxies d'images, une profusion de rapports arborescents qui l'invitent aux détours et à l'aventure.

Non, je ne fais pas partie des béats qui voient l'informatique comme la solution à tous nos maux. L'ordinateur ne va pas nous *dispenser de l'effort. Il va engen*drer un nouveau type d'activités, plus diversifié, ainsi que de nouveaux rapports sociaux. Je ne crois pas non plus qu'on apprendra les mathématiques supérieures en s'amusant à des jeux vidéo. Internet ne va pas dispenser de lire Hugo ou Balzac, mais nous permettre d'aborder leurs œuvres autrement, *de les déployer, d'entrer dans le* texte, de le visiter, de l'interroger, d'y découvrir de nouveaux parcours. Nos enfants n'en devront pas moins savoir écrire correctement le français, apprendre par cœur les poèmes. Ils le feront avec des moyens plus légers, plus faciles, puisqu'ils respecteront les méandres de leur imagination.

La géométrie avec un ordinateur devient un rêve : elle est tout à la fois science fondée sur l'observation, expérimentation des formes, support pour le raisonnement. De la genèse des formes, on passe à la construction des images, à la manipulation des couleurs. Le multimédia nous oblige à une synthèse entre les disciplines scientifiques et *artistiques, qu'il remet au cœur du* processus éducatif.

Ce que nous appelons le multimédia constitue un potentiel éducatif immense, dont nous n'avons pas encore mesuré toutes les implications. Engin capable de stocker une quantité d'informations illimitée, cet artefact peut servir tout à la fois de bibliothèque, mais aus*si de partenaire éducatif*. De plus, il permet de bâtir des réseaux à distance, de développer la pratique de l'éducation à domicile, personnalisée et en même temps intégrée grâce à une forme de sociabilité qui ne laisse jamais l'apprenant *isolé. La formation continue* pourra bientôt s'effectuer chez soi, bénéficiant de batteries de logiciels ou de films éducatifs tournés en trois dimensions. L'enseignement traditionnel est ainsi redistribué dans l'espace (par réseaux) et dans *la durée (par la formation* permanente).

Je ne pense pas, contrairement à ce que certains redoutent, que ce système puisse effacer le contact humain, menacer l'enseignant, ni se substituer à la présence réconfortante du maître. Il n'y a qu'à regarder travailler une classe avec un ordinateur. On voit une solida*rité se créer autour de l'écran*, les idées jaillissent, les équipes se soudent avec la conscience d'appartenir à un monde qui est de ce côté-ci, mais qui peut communiquer avec une multitude d'autres mondes extérieurs. L'enseignant est alors proche de l'élève, il le soutient, le conseille, respecte sa liberté. Sa flexibilité intellectuelle, *son aide psychologique s'exercent* plus que jamais.

J'ai dit que l'enseignement devait modifier ses structures et ses habitudes en profondeur. Je tiens cependant à préciser que nos ambitions ne doivent se développer qu'en respectant le cadre traditionnel de l'institution républicaine : à savoir le service public d'éduca*tion. Je ne conçois tous ces chan*gements qu'à condition qu'ils soient pris en charge au niveau des responsables de l'Etat, qu'ils soient orientés en fonction d'un projet global, reflétant à la fois les intérêts et la solidarité de la nation. Cela ne signifie nullement que nous voulions réserver les décisions au sommet. Au contraire, si *nous assumons la responsabilité* des réformes, nous devons fonder notre action sur la responsabilisation des acteurs et la déconcentration des décisions. Cela veut dire gouverner au plus près des individus pour qu'ils ne se sentent pas broyés ou fondus dans l'anonymat administratif, laissant gérer leur avenir par une machine sans vi*sage. Nous ne pourrons mener à* bien nos réformes si nous ne modifions pas nos méthodes. La clé de voûte de ce changement est une meilleure gestion des ressources humaines. Nous voulons nous appuyer sur la qualité et l'initiative des enseignants, il faut donc leur redonner confiance dans leur mission.

La rénovation de l'école n'a pour autre objectif que la santé de notre nation : remettre, à travers l'éducation de nos enfants, la France en mouvement, telle est l'ambition qui m'anime.

Claude Allègre

Notre système éducatif doit relever simultanément trois redoutables défis : celui de la démocratisation, celui du renouvellement des savoirs, celui de la révolution technologique dans un contexte radicalement nouveau

Qu'est-ce donc que l'égalité à l'école ? C'est la diversité. C'est reconnaître, par exemple, que le développement intellectuel de l'enfant puisse se faire à des rythmes variables et que sélectionner trop tôt, revient à faire le choix d'une catégorie au détriment d'une autre

La clef de voûte du changement est une meilleure gestion des ressources humaines. Nous voulons nous appuyer sur la qualité et l'initiative des enseignants, il faut donc leur redonner confiance dans leur mission

AU COURRIER DU « MONDE »

Aider à vivre

En 1989, Lionel Jospin s'était interrogé : comment revaloriser le salaire des instituteurs sans perturber dangereusement la grille des salaires ? C'était simple, il suffisait de créer une nouvelle catégorie en créant un concours de haut niveau sur le plan du savoir. Malheureusement, à aucun moment il n'aura été question d'un savoir professionnel. Or, un bac + 5, *c'est zéro*, quand on ignore tout de la pédagogie (...) Or l'école a changé de fonction : elle ne doit plus seulement se préoccuper de préparer à un métier, mais à la vie. Aujourd'hui, elle a aussi le devoir d'aider à exister, à être reconnu, à compter pour quelqu'un, d'aider tout simplement à vivre. Mais la vie est transdisciplinaire. Comment des formateurs, spécialistes pointus dans leur domaine, pourraient-ils prendre les choses dans leur ensemble et reconnaître l'importance de l'affectivité dans l'acquisition des connaissances, la nécessité du développement des langages, de l'aptitude au travail en groupe, *de la créativité, de la for*mation à la citoyenneté vécue au sein de la communauté scolaire, etc. ? Il faudra une vingtaine d'années avant que les responsables de l'éducation se rendent compte qu'il faut travailler dans la globalité et la complexité, à l'instar des scientifiques d'aujourd'hui. *Mais peut-on* sans irresponsabilité attendre ? Puisqu'ils ne sont pas formés à prendre en compte la réalité du monde, ceux qui, instituteurs ou profs des écoles, sont conscients de cette nécessité doivent se coformer eux-mêmes.

Paul Le Bohec
La Mézière (Ille-et-Vilaine)

Simplifier le bac ?

M. Meirieu, dans *Le Monde* du 16 janvier, se veut rassurant sur le contenu des savoirs à transmettre ; il nous rappelle une évidence : un élève qui passe trente heures ou plus chaque semaine au lycée a le droit et même le devoir de donner son avis. Mais quelles questions a-t-on posées aux élèves ? Là, il est extrêmement discret. Prenons le premier thème : « *Qu'apprenez-vous au lycée ?* » Cinq questions sont posées ; trois d'entre elles ne peuvent amener qu'une réponse négative : « *Qu'est-ce que vous jugez important d'apprendre, mais qui vous ennuie ?* », « *Pensez-vous qu'il y ait un remède à cet ennui ?* », « *Qu'est-ce qui vous paraît inutile et sans intérêt ?* » *Beaucoup* d'élèves, et pas les plus mauvais, ont été *choqués ; certains ne voulaient pas* répondre. Qu'est-ce qui va sortir d'une telle consultation ? Nos inspecteurs pédagogiques, nos administrateurs, nos syndicats nous l'ont déjà dit : on veut alléger et simplifier le bac, et on aura obtenu le cautionnement facile des lycéens. Dans le dernier paragraphe de son intervention, M. Meirieu nous apporte une belle contre-vérité en disant qu' « *aucune réforme n'est prête* ». Attention ! Simplifier le bac : un peu, beaucoup, énormément ? *Un allégement total de* l'examen, privé des « matières inutiles » conduirait nos lycéens à obtenir facilement le bac, et à se présenter tous ensuite à un examen d'entrée pour l'enseignement supérieur. On s'est peut-être éloigné de la question *officiellement posée : « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? »*

Jean-Jacques Lambert
Chaumont (Haute-Marne)

Bill Clinton et les fragilités d'un monde

LES SEMAINES se suivent et ne se ressemblent pas. Il y a huit jours, il n'y en avait que pour le vaudeville de la Maison Blanche. Le *Financial Times* titrait : « Un monde sans leader », et l'*Economist* publiait sur toute sa première page une photo de Bill Clinton assortie d'un jugement sans appel : *« Si c'est vrai, partez ! »* La Toile se vantant d'avoir été la première à lancer l'affaire, un web-magazine célébrait déjà *« l'année où Internet a fait tomber un président »*.

Quiconque se targue de connaître un peu la scène politique américaine était cependant convaincu que le président en question resterait en place. Effectivement, l'opinion n'a pas suivi. Elle voit que les Etats-Unis sont voués à demeurer pour longtemps la seule superpuissance, que leur idéologie libérale est partagée par la plus grande partie de la planète. que jamais ils n'ont été aussi prospères et que l'insécurité a considérablement reculé dans la plupart des villes.

Bill Clinton a une fois de plus fait face, et son message sur l'état de l'Union a été interrompu quatre-vingts fois par les applaudissements du Congrès. Son Hillary d'épouse, loin de lui faire une scène de jalousie, a dénoncé avec autant de talent que de combativité le complot d'extrême droite à quoi se résumerait, à l'en croire, toute l'affaire. Puis elle s'est envolée pour Davos, où elle a prononcé devant la crème du libéralisme mondial, médusée par sa maîtrise, un discours de gauche que n'aurait pas renié notre Martine Aubry. Du coup, la cote de popularité du grand Bill atteint des sommets, on découvre de plus en plus de failles et d'affabulations dans les récits de ses accusateurs, et certains médias américains, une fois n'est pas coutume, commencent à se demander s'ils n'ont pas poussé le bouchon un peu loin.

Que l'alerte paraisse ainsi passée ne dispense pourtant pas de la prendre au sérieux. Pas seulement parce que la patiente enquête du redoutable « procureur indépendant » Kenneth Starr peut toujours faire rebondir l'affaire, mais parce que l'évènement a apporté, quelques mois après le soudain déclenchement de la crise asiatique, une preuve de plus de la fragilité intrinsèque du monde de l'après-guerre froide. Il y a dix ans, Gueorgi Arbatov, grand spécialiste soviétique de l'Amérique du Nord, avait prévenu les lecteurs de *Time magazine* : *« Nous allons vous faire le pire des cadeaux : nous allons vous priver d'ennemis. »* Il avait vu juste : soumise aux caprices d'un tsar ergotant et aux trafics d'une mafia de plus en plus envahissante, la Russie, dont les capitaux s'expatrient massivement, est plus que jamais en pleine déliquescence. Le Japon s'enfonce dans le marasme et les scandales. La Chine, qui présentait il y a deux ans toutes sortes de signes d'agressivité, s'assagit : elle se garde bien de toucher au statut de Hongkong, jure qu'elle ne cherchera pas à profiter des difficultés de ses voisins en dévaluant sa monnaie, fait des avances à Taïwan, et donne même quelques gages sur les droits de l'homme. Quant à l'Europe, elle va faire l'euro, c'est une affaire entendue ou presque, et il lui arrive de se fâcher contre l'Oncle Sam, mais enfin le vide du traité d'Amsterdam suffit à prouver que, contrairement à ce que réclamait la France, il n'y aura pas de véritable *« approfondissement »* avant son *« élargissement »*. Madeleine Albright l'a d'ailleurs déclaré sans ambages : *« Le principal moteur de l'unification de l'Europe, c'est l'OTAN. »*

DUAL CONTAINMENT

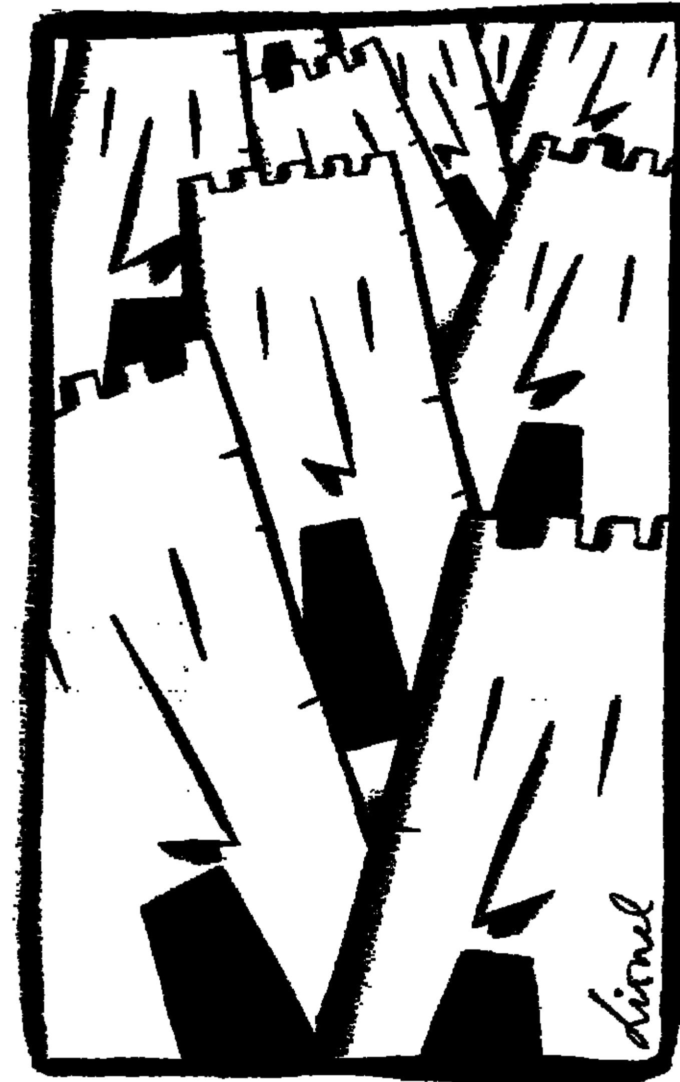
Les Etats-Unis n'ont décidément pas grand-chose à craindre de ce côté-là. Restent les deux *Rogue States*, les deux Etats bandits, au demeurant frères ennemis, contre lesquels ils entendent pratiquer le *dual containment*, le double endiguement : l'Iran et l'Irak. Le premier nommé change, jusqu'à faire entrer dans le gouvernement et à envoyer le représenter au Forum de Davos une championne des droits de la femme que son ample tchador n'empêche pas de parler un anglais parfait. Opération de séduction, sans doute, mais qui reflète à l'évidence les aspirations d'une société lasse de la férule des ayatollahs. Le cas de l'Irak est totalement différent. Il est toujours soumis au bon plaisir d'un homme qui a trouvé tout naturel, par exemple, de faire exécuter ses deux gendres, coupables d'avoir pris au sérieux ses promesses de vie sauve au cas où ils reviendraient de leur bref exil en Jordanie. Il incarne si bien le *vilain* typique du western que l'Amérique entière réclame qu'on en finisse avec lui.

Son comportement dans la crise actuelle rappelle à s'y méprendre ce qu'il avait été dans les mois précédant la guerre du Golfe. C'est-à-dire qu'il mène tout le monde en bateau, ne laissant croire qu'il pourrait faire quelque concession que pour repousser toutes les perches qui lui sont tendues. Il sait que les dégâts que ses adversaires peuvent lui infliger ne mettront guère à mal les fabriques d'armements chimiques ou bactériens qu'il se refuse à soumettre aux contrôles de l'ONU, et que Clinton est à mille lieues de penser à des opérations à terre. Il sent bien que le monde arabe lui est beaucoup plus favorable qu'en 1990-1991, pour cette bonne raison que la Maison Blanche ménage par trop à ses yeux un Nétanyahou qui tourne le dos au processus de paix. Déjà, le blocus dont souffre essentiellement la population civile est largement critiqué dans le monde ; si l'US Air Force bombarde les installations irakiennes, il ne manquera pas de produire des photos ensanglantées qui ébranleront pour le moins l'opinion en sa faveur. C'est dire que, malgré l'écrasante disproportion des forces, les Etats-Unis sont engagés là dans une partie qu'ils ne sont pas sûrs de gagner. Mais de quoi peuvent-ils être sûrs ? La crise asiatique de l'été dernier les a pris complètement au dépourvu, il a fallu consacrer des dizaines de milliards de dollars à l'édification des digues nécessaires pour empêcher qu'elle ne contamine toute la planète, elle a lourdement frappé des pays aussi lointains que le Brésil et le Mexique, et le gouverneur de la Banque fédérale, Alan Greenspan, vient de prédire devant la commission sénatoriale du budget qu'elle entraînerait bientôt un ralentissement de l'économie américaine. La vérité, c'est que, d'une manière générale, les Etats maîtrisent de moins en moins bien les évènements, qu'ils sont de plus en plus à la traîne des mouvements des spéculateurs comme des sautes d'humeur, amplifiées et parfois provoquées par les médias, des opinions publiques.

« Leaders must lead », les chefs doivent diriger, *disait-on autrefois* : on a pu entendre récemment l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris affirmer que le libéralisme, dont il est naturellement l'apôtre et qui réclame avec insistance moins d'Etat, nécessite cependant des gouvernements forts. Disons que, à Washington comme dans de très nombreux pays, on n'en est pas précisément là. Faute d'avoir trouvé des réponses à des problèmes essentiels dont le plus grave est sans doute l'écrasante et pourtant croissante disparité des revenus, ce monde globalisé dans lequel nous vivons désormais porte décidément bien des signes de fragilité.

André Fontaine

L'alerte *par Lionel Portier*



Faut-il un nouveau « Bretton Woods » ?

AURAIT-ON PU empêcher la crise en Asie ? Oui, à condition de disposer de meilleurs instruments d'analyse, de prévision et surtout de sanctions vis-à-vis des pays concernés. Telle est l'idée qui commence à se dégager à la lumière des événements des tout derniers mois. *« Il faut renforcer les institutions monétaires internationales ou même, éventuellement, se doter de nouvelles institutions. Le débat ne fait que commencer »*, a déclaré, lundi 2 février à Paris, Peter Bottelier, économiste en chef à la Banque mondiale chargé de la région Asie-Pacifique. Venu présenter un bilan provisoire de la crise asiatique, l'économiste a comparé la période actuelle à celle de Bretton Woods; cette conférence qui, dès 1944, avait posé les jalons de ce qui allait devenir l'ordre économique et monétaire international de l'après-deuxième guerre mondiale.

« Nous sommes dans une situation de far-west financier », explique Peter Bottelier. La libéralisation des marchés financiers, à l'œuvre depuis quinze ans, a permis une extraordinaire croissance des pays dits « émergents » tout en renforçant leur vulnérabilité, comme viennent de le montrer les événements en Asie du Sud-Est. D'où la nécessité, selon la Banque mondiale, de réfléchir à une régulation renforcée des mouvements de capitaux, une démarche qui commence par *« l'adoption de meilleures capacités de surveillance et d'alarme »* et de moyens qui permettent de *« faire respecter des standards harmonisés en matière de régulation »*. Les responsables de la Banque mondiale ne critiquent pas pour autant leurs collègues du FMI, qui se sont faits pendant longtemps les apôtres du tout-libéral en matière de circulation des capitaux. Le débat qui s'ouvre ne porte pas en priorité sur la création de nouveaux garde-fous. Ceux-ci existent déjà : il s'agit par exemple des ratios de solvabilité bancaire définis par la Banque des règlements internationaux, basée à Bâle. Ce qui manque en revanche, selon la Banque mondiale, ce sont les moyens de les faire appliquer.

Les institutions monétaires internationales ne peuvent, par exemple, lancer un avertissement public à tel ou tel pays menacé de dérapage *économique ou financier*. *« Le FMI et la Banque mondiale avaient prévenu la Thaïlande il y a un an des risques qu'elle encourait*, explique Peter Bottelier, *mais nous n'avions pas de possibilité de sanctions »*. En outre, les pays les plus touchés par la crise – Corée, Thaïlande, Indonésie – ont diffusé jusqu'à une date récente des chiffres erronés sur l'état de leurs propres économies, empêchant que le monde extérieur ne porte une attention plus précoce à la gravité de la situation.

Faut-il créer « une nouvelle agence » de contrôle des marchés ? Peter Bottelier, de la Banque mondiale, se contente de poser la question. D'autres, à l'instar du financier George Soros, réclament d'ores et déjà, on l'a beaucoup entendu au Forum de Davos, de nouvelles institutions pour le contrôle des marchés et un retour à l'esprit de Bretton Woods.

Dans l'immédiat, la crise asiatique va entraîner, sur place, un renforcement du cadre national de régulation. Les pays qui sortent relativement épargnés par la crise (Malaisie, Singapour, Hongkong, Taïwan) sont, selon Peter Bottelier, *« ceux qui disposent d'un marché bancaire hautement capitalisé, de bonnes institutions de surveillance bancaire, ainsi que d'une faible dette extérieure à court terme et d'un fort marché domestique des capitaux »*. C'est en s'inspirant de ce modèle-là que les pays les plus touchés par la crise pourront s'en sortir.

DOUBLE LOGIQUE

L'assainissement des marchés financiers asiatiques va obéir à une double logique qui est en apparence contradictoire : *« Le cadre institutionnel sera renforcé (...) et les marchés vont s'ouvrir, créant de nouvelles opportunités pour les capitaux étrangers »*, selon Peter Bottelier. En *définitive*, les pays d'Asie du Sud-Est sortiront renforcés de la crise grâce à leurs atouts traditionnels : taux d'épargne élevé, esprit d'entreprise développé, bon niveau d'éducation. Telle est également l'analyse de la Compagnie française d'assurance-crédit à l'exportation (Coface) qui présentait, lors de ce même séminaire dans les locaux parisiens de la Banque mondiale, sa propre analyse des événements en Asie.

L'Europe et les Etats-Unis ont donc beaucoup de leçons à tirer de cette crise. A court terme et sur le plan purement économique, cette crise ne va pas les déstabiliser gravement *dans la mesure* où l'Asie du Sud-Est ne représente qu'une part limitée (7 % hors Chine et Japon) du commerce mondial. Grâce à la baisse du prix des matières premières et des taux d'intérêt – largement due à l'effet refuge des marchés obligataires occidentaux –, grâce également à l'heureux effet de la crise asiatique sur l'inflation, les perspectives de croissance pour les pays occidentaux demeurent relativement bonnes (*Le Monde* du 3 février). On est loin d'un scénario de « déflation », bien que ce mot soit régulièrement utilisé en ce moment.

En définitive, seule l'Asie du Sud-Est est menacée de récession, puisque les neuf pays de l'Asean devraient enregistrer une croissance négative de 0,3 % en 1998, toujours selon la Banque mondiale. Cette dernière est particulièrement attentive aux conséquences sociales de la crise. Son président, James Wolfensohn, est *actuellement en voyage* dans les capitales de la région pour envisager notamment avec les gouvernements locaux comment son institution, déjà associée à hauteur de 13,5 milliards de dollars aux plans du FMI, peut aider à financer des programmes d'aide aux plus pauvres. Banque de développement, la Banque mondiale a toujours respecté ce partage des *tâches avec le FMI, institution* chargée, elle, du respect des équilibres financiers.

Lucas Delattre

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tel. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une coopération plus exigeante

LIONEL JOSPIN est parvenu à mettre en œuvre une réforme devant laquelle plusieurs de ses prédécesseurs, depuis une quinzaine d'années au moins, avaient baissé les bras : celle des institutions qui gèrent la coopération et l'aide publique au développement. L'entreprise était courageuse ; elle a été menée avec une méritoire opiniâtreté (sept mois de très difficiles tractations) et avec habileté puisqu'elle semble à ce stade ne faire ni mécontents ni victimes.

Répond-elle aux ambitions diverses que nourrissaient les socialistes à leur arrivée au pouvoir ? Non, mais ces ambitions elles-mêmes ont évolué. L'idée émise par certains de construire un grand ministère du développement a été écartée d'emblée : au sein même du camp socialiste, le tiers-mondisme a cédé, au profit du souci d'efficacité, de rationalisation et de modernisation. Quant à la volonté *d'en finir avec les zones* d'ombre de la politique africaine de la France – avec des liens traditionnels que l'on *considérait comme des* complaisances clientélistes n'apportant plus, depuis les événements de ces dernières années en Afrique centrale, que rebuffades et discrédit –, les socialistes au pouvoir avec Lionel Jospin ont appris à la formuler de façon beaucoup moins schématique.

Ils ont convenu notamment qu'on ne peut pas jeter le bébé avec l'eau du bain et – sous prétexte des déconvenues enregistrées avec certains pays africains, des dérives passées de la politique menée envers d'autres – brader la relation privilégiée de la France avec cette partie du continent noir. L'idée d'une « zone de solidarité prioritaire » préserve cette relation. Elle se démarque en même temps de la notion de *« champ »* ou de *« pré-carré »*, puisqu'on affirme vouloir rompre avec tout paternalisme trouble, et traiter les pays d'Afrique à la fois avec plus de dignité et plus d'exigeance : c'est le sens des accords de *« partenariat »* qui devraient être conclus avec chacun d'entre eux. Cette approche convenait à l'Elysée, qui avait amorcé, en matière de coopération militaire en particulier, une réorganisation allant dans le même sens.

Est-ce à dire que la politique africaine de la France devient totalement transparente ? La seule réforme du dispositif de la coopération ne peut pas y suffire. Elle ne concerne pas les accords de coopération militaire, *elle ne peut impliquer ni les* « cellules » de l'Elysée, ni les grandes sociétés, plus puissantes en certaines capitales *africaines que l'appareil diplomatique*. Elle n'est enfin qu'un cadre : il ne fonctionnera que si les différentes administrations concernées changent de mentalité, jouent vraiment le jeu de la cohérence et renoncent aux « chasses gardées ». L'essai reste à transformer progressivement. S'il l'est finalement, ce sera un progrès majeur, pour le renouvellement des relations de la France avec l'Afrique et, au-delà, pour son image et son influence dans le monde.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le triomphe des skieurs français

LES SKIEURS français ont triomphé sur toute *la ligne hier dans* les disciplines alpines des Jeux olympiques d'hiver à Saint-Moritz. Henri Oreiller a été sacré champion olympique du combiné, après avoir remporté lundi le titre olympique de la descente, et James Couttet s'est adjugé de haute lutte le slalom, grâce à quoi il termine troisième du combiné, remontant dix places au classement général, performance peu banale. Tel est donc le magnifique succès dont nous nous plaisons à féliciter non seulement les deux vainqueurs, mais aussi les dirigeants de la Fédération française de ski, qui n'ont pas ménagé leur peine depuis deux ans pour mériter ces lauriers.

La figure qui a dominé ces jeux est sans conteste James Couttet. Voilà onze ans que l'admirable petit Chamoniard honore le ski français sur les pistes internationales. Aujourd'hui encore il demeure le plus *authentique champion du monde*. S'il fallait trouver à la France un homme pour incarner les vertus athlétiques et morales de notre race, un homme au regard loyal, au maintien modeste, un homme vaillant enfin dont on est fier de serrer la main en toute circonstance de la vie, c'est lui, à coup sûr, que les sportifs de chez nous devraient plébisciter.

Les Jeux olympiques de Londres nous apporteront-ils des satisfactions d'amour-propre aussi complètes que celles dont Oreiller et Couttet viennent de nous réchauffer le cœur sous les yeux étonnés des hivernants cosmopolites de Saint-Moritz ? En tout cas le ski s'affirme dès à présent comme notre premier sport national.

Olivier Merlin
(6 février 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

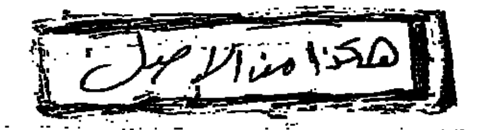
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



POURQUOI VOUS POUVEZ EXIGER DAVANTAGE D'IBM.

En écoutant nos clients, nous avons pris conscience que, sur certains points, IBM pouvait et devait faire mieux. Nous avons donc décidé d'opérer des changements dans notre manière de vendre [illegible] nos solutions micro. Avec détermination. Nous tenions à inscrire noir sur blanc nos nouveaux engagements. Ce sont des promesses que nous nous faisons, et que nous vous faisons.

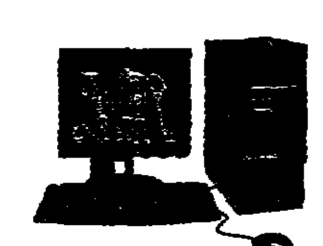
Engagement n°1 : Des produits quand vous les voulez. Nous allons continuer à réorganiser entièrement la fabrication et la distribution de nos micro-ordinateurs. Nous gagnerons ainsi en flexibilité et en rapidité pour mieux vous servir.



THINKPAD 770
Une puissance extrême. PC Magazine l'a élu portable de l'année 97 au COMDEX *de cet automne. Disponible* avec lecteur DVD ou CD-ROM intégré en option.



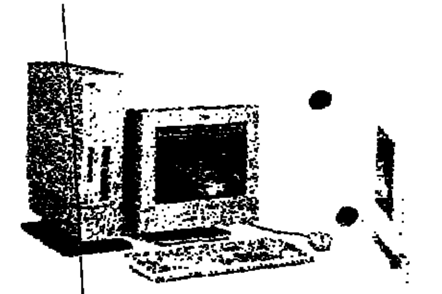
THINKPAD 380
Le tout-intégré. Des performances remarquables à un prix étonnant. A partir de 11 150 F HT*.



IBM INTELLISTATION
Une station de travail sous Windows NT d'une très grande souplesse d'utilisation, pour répondre à vos applications les plus exigeantes. *PC Week l'a nommé Meilleur* Produit du COMDEX 97.

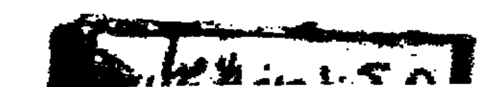


OPTIONS IBM
Des performances accrues pour vos PC grâce aux options IBM, toutes compatibles, de grande qualité et à un prix très attractif.



IBM PC 300 PL
Une grande facilité d'installation, de gestion et de maintenance. Processeur Intel Pentium® avec technologie MMX™ jusqu'à 233 MHz.

* soit 13 446,90 F TTC. Les logos Intel Inside, Pentium et MMX sont des marques déposées d'Intel Corp. Les marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives. Les PC référencés dans cette annonce sont livrés avec un système d'exploitation.



pouvait et devait

manière de vendre

noir sur blanc nos

et que nous vous faisons.

Nous allons continuer

micro-ordinateurs. Nous

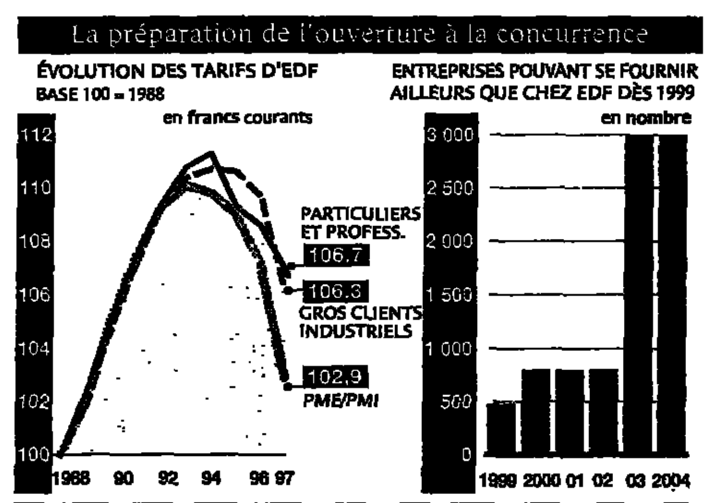
ÉLECTRICITÉ *A un an de l'ouverture à la concurrence du marché européen de l'électricité, EDF se prépare activement à cette échéance. L'entreprise publique a réduit, en 1997, ses charges structurelles de 4,5 milliards de francs.* ● SON BÉNÉFICE avant prélèvement par l'Etat, pour l'exercice 1997, est estimé à 7 milliards de francs, soit une hausse de 34 % par rapport à l'année précédente. ● UN FOYER DE PERTES important a été découvert dans la filiale de télévision par câble, Vidéopole, dont le déficit cumulé s'élève à plus de 600 millions de francs. Cette activité sera fermée. ● *ÉLABORÉ il y a un an,* l'accord sur la réduction du temps de travail volontaire a été signé par 142 unités sur 180. Il doit permettre d'embaucher 11 000 à 15 000 jeunes *dans les trois ans.* ● LA FERMETURE de Superphénix attriste la direction d'EDF, qui apprécie cependant l'engagement pris par le gouvernement de poursuivre la filière nucléaire.

EDF devrait baisser ses tarifs de 3,5 % cette année

L'entreprise publique annonce, pour 1997, un bénéfice de 7 milliards de francs avant prélèvement de l'Etat, soit une hausse de 34 %. Un audit révèle 600 millions de francs de pertes cumulées dans Vidéopole, l'activité de télévision câblée, à laquelle il sera mis fin

EN 1997, le bénéfice d'EDF avant prélèvement de l'Etat a progressé de 34 %. Il a atteint 7 milliards de francs, contre 5,2 milliards l'année précédente, à structures comparables. Telle est la première estimation de résultats, dont les administrateurs d'EDF ont été informés jeudi 5 février.

« Ce résultat est tout à fait satisfaisant. Non seulement il dépasse de 500 millions de francs nos prévisions, mais en plus il correspond aux orientations stratégiques de l'entreprise, qui concilient baisse des prix et augmentation de la productivité », a expliqué au *Monde* le président de l'établissement public, Edmond Alphandéry. *« De plus, contrairement aux autres années, nous n'avons pas été affectés par des prélèvements exceptionnels de l'Etat, qui a respecté ses engagements »*, juge – en expert – l'ancien ministre de l'économie.



La perspective de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité conduit EDF à baisser ses prix. Dès 1999, les grandes entreprises pourront progressivement, selon leur taille, choisir un autre fournisseur d'électricité. La part du marché ouvert à la concurence passera de 25% en 1999 à 32% en 2003.

PRÉVISIONS DÉPASSÉES

Conformément au contrat d'entreprise, qui définit les grandes orientations jusqu'en l'an 2000, et dans la perspective de l'ouverture à la concurrence du marché européen de l'électricité en février 1999, EDF va proposer au gouvernement de réduire à nouveau les tarifs cette année. La baisse est de 3,5 % en moyenne en francs constants (y compris inflation), après une réduction de 6 % en 1997 (4,5 % en francs courants). L'inflexion avait été plus significative en 1997, car elle amorçait un mouvement décidé à l'occasion de la signature du contrat d'entreprise, qui prévoit une diminution de 14 % sur quatre ans. Cette perte de recette a entièrement été financée par la réduction des charges de structures, sans que cela affecte l'évolution prévue de la masse salariale. La baisse des coûts a avoisiné les 4,5 milliards de francs, un niveau nettement supérieur aux 3 milliards de francs prévus par an.

« L'entreprise s'est bien mise en ordre de marche pour améliorer sa compétitivité », note le patron d'EDF, même s'il doit déplorer quelques petits incidents. *« Sur le plan des résultats, nous avons subi deux chocs qui se sont compensés. Le premier, positif, est dû à la restructuration du bilan comptable de l'entreprise, le second, négatif, vient de la douceur climatique »*, estime le patron d'EDF. En décembre, le manque à gagner s'est élevé à 1 milliard de francs. Sur l'année, ce sont 8 TéraWattheures (TWh) qui n'auront pas été vendus, sur une consommation totale de 380 TWh.

Autre déconvenue : la découverte, à l'occasion d'un audit demandé par la présidence au nouveau directeur du développement, d'un déficit considérable dans l'exploitation de Videopole, filiale spécialisée dans la télévision par câble. La première estimation des pertes cumulées s'élève à 600 millions de francs, mais elle pourrait être réévaluée. *« L'essentiel a été provisionné dans les comptes au fil des ans, et cela ne pèsera pas sur l'exercice »*, affirme M. Alphandéry. *« J'ai décidé de nous désengager de cette activité. »*

En revanche, le groupe entend poursuivre sa diversification dans la climatisation, la cogénération (production d'électricité et de chaleur) et l'éclairage public. EDF vient de ravir à son homologue italien, l'ENEL, le contrat d'éclairage de la ville de Venise, d'un montant de 290 millions de francs. Dans les télécommunications, indique M. Alphandéry, *« si le gouvernement n'est pas très chaud, je ne souhaite pas que nous fermions complètement la porte »*.

PRIORITÉ À L'INTERNATIONAL

Sur le métier principal d'EDF, le développement international reste une priorité. EDF International annonce, pour 1997, un bénéfice de 500 millions de francs, contre 200 millions l'année d'avant, pour une valeur d'actifs qui a doublé, pour atteindre 10,4 milliards de francs. Mais la préparation de l'ouverture du marché reste la préoccupation principale.

Le Livre blanc intitulé « Vers la *future organisation électrique française* », qui vient d'être édité par le ministère de l'industrie (*Le Monde* du 31 janvier), servira de base à la discussion pour transposer la directive européenne dans la loi française.

Si le patron d'EDF salue la méthode de concertation retenue par le gouvernement, il rappelle l'importance de quelques principes énoncés dans ce document. Le maintien de l'intégrité d'EDF lui tient particulièrement à cœur : *« Une entreprise qui produit, transporte et distribue du courant est un formidable outil de compétitivité*, plaide-t-il. *Nous avons une entreprise de taille mondiale qui opère dans tous les métiers de l'électricité. C'est un avantage considérable, comparé aux autres concurrents qui tentent d'adopter la même structure par des acquisitions. »*

M. Alphandéry souligne aussi la nécessité de renforcer le service public de l'électricité et d'éviter l'instauration d'un régime à deux vitesses, avec d'un côté des clients captifs (particuliers, artisans et petites entreprises) payant l'électricité à un prix élevé, et de l'autre les grandes entreprises ayant accès à la concurrence. *« Pour cela, il faut dissocier les charges inhérentes au cœur du service public, liées aux contreparties du monopole, des autres charges, telles que les aides à Charbonnages de France ou aux voies navigables. »*

Selon le président d'EDF, les premières doivent être supportées par EDF, les secondes, estimées à 6 milliards de francs, doivent l'être par tous les opérateurs. Si l'ouverture à la concurrence prévue porte sur 30 % du marché, M. Alphandéry estime qu'EDF ne perdra pas autant. *« Il faut raisonner en global. Ce que nous perdrons en France, nous le gagnerons dans d'autres pays, grâce à notre développement dans le reste de l'Europe. »*

Une incertitude demeure cependant, concernant le développement de l'EPR, le prochain réacteur nucléaire européen, construit conjointement par les français (EDF, Framatome) et l'allemand Siemens. Le Livre blanc peut laisser planer des doutes sur sa concrétisation.

Des voix s'élèvent affirmant qu'EDF ne peut, en même temps, financer un projet de réacteur et mener un développement international. *« C'est trop simplifier que d'opposer ces deux sujets. L'EPR est l'un des enjeux essentiel d'EDF, j'y suis extrêmement attaché »*, réplique M. Alphandéry. *« Il est trop tôt pour dire combien nous coûtera ce projet, tout dépendra des conditions de partenariat et du lieu d'implantation du premier réacteur. Nous ne pourrons pas nous prononcer avant deux ans. »*

En attendant, le président d'EDF multiplie les rencontres avec le patron de Siemens, pour tenter de consolider les relations. A la stupeur des Français, la firme de Munich s'est alliée, à l'automne, à BNFL, leur rivale britannique dans le nucléaire, et n'a toujours pas révélé ses intentions.

Dominique Gallois

La douloureuse fermeture de Superphénix

Tout en respectant la décision, prise lundi 2 février par le gouvernement, de fermer Superphénix, Edmond Alphandéry rappelle que ce surgénérateur *« est un outil de travail dont les ingénieurs et le personnel sont fiers »*. Pour le président d'EDF, *« la maison est sous le choc. Nous vivons cette affaire douloureusement »*. Il constate cependant que *« plusieurs signes ont été donnés par les pouvoirs publics pour la poursuite du nucléaire, et c'était très souhaitable dans le contexte actuel »*. Sur place, à Creys-Malville dans l'Isère, les salariés, soutenus par la CGT, ont adopté mardi 3 février, à une très forte majorité (82 % des 538 votants), une motion dans laquelle ils *« refusent de participer au démantèlement de la centrale, tant qu'un débat parlementaire n'aura pas eu lieu »*. FO a également condamné cette fermeture, car *« le nucléaire reste la seule source d'énergie non productrice de gaz à effets de serre »*. La CFDT réclame une *« procédure d'exception »* pour soutenir l'emploi.

Les grèves par roulement dans les services publics sont illégales

JEUDI 28 JANVIER, jour de l'inauguration du Stade de France, certains syndicats de la RATP avaient appelé à des arrêts de travail en début et fin de service. Il y a de fortes chances que ce type d'actions ne se reproduise plus. Dans un arrêt rendu mardi 3 février, la chambre sociale de la Cour de cassation a en effet rappelé que les grèves par roulement sont illégales dans les services publics.

L'affaire remonte à mars 1995. La CGT et un syndicat autonome de la CGFTE, l'entreprise qui gère les transports bordelais, déposent des préavis *« de 58 minutes à la prise du service (...) pour tous les personnels, toutes les catégories et sur tous les lieux de travail de l'entreprise »*. La CGFTE saisit le juge des référés pour faire juger ces préavis illicites. Elle n'obtient pas gain de cause. La cour d'appel, statuant en référé, la déboute en estimant que la CGFTE ne peut pas invoquer un trouble manifestement illicite. Certes l'article L521-4 du code du travail précise que *« l'heure de cessation et celle de reprise du travail ne peuvent être différentes pour les diverses catégories ou pour les divers membres du personnel intéréssé »* mais la cour d'appel a estimé, comme les syndicats, que ce texte ne vise que des personnels ayant des horaires identiques et ne s'applique pas au cas du travail par équipe ou de prise de travail par roulement.

La Cour de cassation ne l'a pas entendu ainsi. *« Attendu cependant que les articles L521-3 et L 521-4 qui imposent la détermination dans le préavis de l'heure de cessation du travail doit être commune à tous les membres du personnel intéressé, ne laissent place à aucune distinction selon l'organisation du travail en vigueur dans les services publics ; qu'en statuant comme elle l'a fait alors qu'elle avait relevé que l'heure de cessation du travail n'était pas précisée dans le préavis et qu'elle variait pour chaque salarié en fonction de son horaire de travail, ce qui caractérisait un trouble manifestement illicite pour le service public, la cour a violé les textes »*.

DOUBLE GRIEF

Cet arrêt, pris en formation plénière de la chambre sociale, est considéré par les juristes comme extrêmement important même s'il ne concerne pas les entreprises privées qui n'assurent pas un service public. Les modalités d'exercice du droit de grève dans l'administration et les services publics sont régies par les articles spécifiques du code du travail : les articles L 521-2 et suivants.

L'arrêt semble faire un double grief à l'encontre du préavis des syndicats. Il leur reproche de ne pas avoir indiqué précisément l'heure de la grève mais aussi d'avoir organisé celle-ci en fonction des heures de travail des salariés. Le préavis aurait-il été déclaré légal si les syndicats avaient précisé par exemple que l'équipe du matin cessait le travail entre 7 heures et 7 heures 58 et celle de l'après-midi entre 18 heures et 18 heures 59 ?

Il semble que non puisque l'article L 521-4 précise dans son deuxième alinéa que *« des arrêts de travail affectant par échelonnement successif ou par roulement concerté les divers secteurs ou les diverses catégories professionnelles d'un même établissement ou service ou les différents établissements ou services d'une même entreprise ou d'un même organisme ne peuvent avoir lieu »*. la Cour de cassation applique donc à la lettre cet article que certains estimaient pouvoir interpréter.

F. Le.

Plus des trois quarts des unités d'EDF ont signé des accords sur les 32 heures

« L'ACCORD sur les 32 heures nous a permis de décentraliser la négociation et de discuter au plan local. C'est sans doute l'un de ses points forts. » Comme la plupart des chefs d'unités d'EDF ayant négocié et signé un accord sur la réduction du temps de travail pour permettre des embauches de jeunes, Michel Tournier, directeur d'énergie Ile-de-France Est, insiste sur l'effet de motivation qu'a procuré la décentralisation. *« Un centre de production comme le nôtre, où nous somme soumis à des réorganisations en raison de la réduction de puissance des centrales thermiques, va embaucher sans affaiblir sa compétitivité. »* Cette unité, qui doit gérer la reconversion interne de 250 agents dans les quatre prochaines années, s'est engagée à embaucher 35 jeunes en trois ans, portant les effectifs à 690 personnes. Ces recrutements seront réalisés grâce à la réduction volontaire du temps de travail dans les équipes, ou à des départs en préretraite.

Si la dynamique de l'accord sur les 32 heures lancée voici un an a mis du temps à s'amorcer, le mouvement s'est accéléré vers la fin de l'année. Il concerne à ce jour plus de trois quarts des unités d'EDF-GDF, soit 142 unités sur 180. Tout a démarré le 31 janvier 1997, avec la signature d'un accord de réduction du temps de travail permettant l'embauche de 11 000 à 15 000 jeunes d'ici trois ans. Selon ses termes, les 142 000 agents ont la possibilité de travailler 32 heures par semaine au lieu de 38 actuellement, payées au moins 35 heures. La plupart des embauches de jeunes se font à 32 heures, payées 35.

OPPOSITION DE LA CGT

Ratifié par la CFDT, la CFTC et la CGC, cet accord n'a pas reçu le soutien de la CGT, organisation majoritaire dans l'entreprise, ni de FO. Ces deux syndicats critiquent ce processus de temps partiel qui augmente la perte de pouvoir d'achat et la précarité. De plus, selon la CGT, cette politique n'empêche pas une réduction à terme de 20 000 emplois. Si FO n'a donné aucune consigne locale, autorisant la signature, la CGT ne veut pas ratifier ce document. Elle demande néanmoins à ses adhérents de participer aux discussions.

Le projet de loi sur les 35 heures en discussion au Parlement pourrait modifier les modalités de ces engagements. Si la direction d'EDF estime qu'il suffit de s'adapter aux nouvelles dispositions législatives, la CGT s'indigne qu'EDF continue de signer des accords. A l'opposé, la CFDT, qui soutient depuis le départ les 32 heures, entend profiter de cette évolution législative pour rendre l'accord plus attrayant et porter l'objectif d'embauches de 15 000 à 20 000.

D. G.

Kodak ou comment supprimer 550 emplois sans plan social

LA DÉCISION avait été annoncée le 11 novembre à New York : *« Pour remettre l'entreprise sur les rails »*, Kodak devait supprimer 10 000 emplois, soit plus de 10 % de ses effectifs à travers le monde (*Le Monde* du 13 novembre 1997). Voyant que l'action continuait à chuter, le PDG, George Fischer, décida, le 18 décembre, de supprimer 6 000 emplois supplémentaires.

Bien entendu, la France était touchée. Le numéro un mondial de la photographie y possède, à Chalon-sur-Saône, son principal site de production européen (2 600 salariés) ainsi que deux autres filiales, Kodak Pathé (1 500 personnes dont un millier au siège de l'entreprise) et Laboratoires & Services Kodak (1 500 salariés). Au total, 550 emplois doivent être supprimés : 200 à Chalon, 200 au siège et 150 chez LSK. Pourtant, la direction a décidé de ne pas faire de plan social.

Officiellement, si les postes sont supprimés, comme l'exige George Fischer, les emplois sont conservés. Ne parlant jamais de plan social, la direction propose à ses salariés de plus de 53 ans une *« garantie de ressources »*. Toute personne, volontaire, ayant atteint cet âge, et se trouvant à moins de huit ans de la retraite, peut cesser de travailler chez Kodak tout en restant inscrit à l'effectif de l'entreprise et en percevant 65 % de son salaire brut majoré de la prime d'ancienneté. Dès son « départ », il lui sera versé une indemnité de deux mois de salaire. En attendant la retraite, celui-ci a tout loisir de travailler pour un autre employeur, pourvu que ce ne soit pas un concurrent de Kodak.

En revanche, rien de l'empêche de proposer ses services à un sous-traitant. Bien entendu, il reste affilié à la Sécurité sociale même s'il ne peut pas percevoir d'indemnités en cas de maladie *« puisqu'il n'y aura pas à proprement parler arrêt de travail »*, explique la direction. Durant toute cette période, les 550 salariés concernés verront leur salaire revalorisé comme ceux de leurs collègues, ils continueront à bénéficier des œuvres sociales et du restaurant d'entreprise.

La direction se refuse à chiffrer le coût global de cette opération, qui n'est pas sans rappeler celles menées par IBM France au début des années 90. Selon la fédération de la chimie et de l'énergie CFDT, il dépasse les 300 millions de francs pour le seul site de Chalon, soit plus de 1,5 million par salarié.

DÉSARROI DE LA CFDT

La loi de finances 1998 interdisant désormais d'intégrer les frais de restructuration dans les provisions de l'entreprise, tout a été provisionné dans les comptes dès 1997. Les représentants de la CFDT avouent leur désarroi. D'un côté, le plan de la direction semble plutôt bien perçu par les salariés. Les volontaires de plus de 53 ans ne sont pas mécontents d'arrêter de travailler tout en restant payés et les jeunes sont soulagés d'échapper à un plan social. Pour le moment, aucun syndicat ne semble désireux de porter l'affaire en justice. De l'autre côté, la CFDT fait remarquer que, économiquement, le dossier est contestable. Sur Chalon, l'économie serait de 70 millions de francs par an, puisque tous les salaires ont d'ores et déjà été provisionnés. Or le bilan social 1997 indique que, après le plan social de 1993, le montant des frais versés à des sociétés d'intérim s'est élevé à 6,8 millions de francs en 1994, puis à 19,9 millions en 1995 et à 30,8 millions en 1996. En moyenne sur le dernier trimestre 1997, l'usine a employé 129 contrats à durée déterminée et 124 salariés intérimaires. La sous-traitance va encore augmenter.

Selon le syndicat, une réduction du temps de travail aurait permis d'aboutir au même résultat. Mais la direction estime que la porte ne sont pas interchangeables, et qu'elle cherche surtout à supprimer des emplois administratifs.

Frédéric Lemaître

Les AGF perdent le contrôle de la Coface mais conservent celui d'Euler

Allianz obtient le feu vert de Bercy pour lancer son OPA sur l'assureur français

Le ministère de l'économie a autorisé Allianz à prendre le contrôle des AGF et Generali à prendre celui de GPA et Proxima, jeudi 5 février. Mais Bercy a exigé que l'assureur allemand abandonne le contrôle de la Coface, dont la Scor devient l'actionnaire de référence. Euler (ex-Sfac) restera contrôlé à 51 % par les AGF. Ces opérations devraient renforcer la trésorerie des AGF de 2 milliards de francs environ.

ALLIANZ a enfin reçu le feu vert du ministère de l'économie pour lancer son offre publique d'achat (OPA) sur les AGF, annoncée le 17 novembre 1997. L'assureur allemand avait surenchéri sur l'offre déposée par son concurrent italien Generali le 13 octobre, aujourd'hui caduque.

L'OPA devrait démarrer dans les quinze prochains jours. L'aval du ministère a été donné sur la base de l'accord conclu le 19 décembre entre Allianz et Generali, aux termes duquel l'assureur italien a obtenu le contrôle de la filiale allemande des AGF, le groupe AMB, et d'une partie d'Athéna, en échange du retrait de son OPA.

DÉLAIS

Alors qu'il avait fallu moins d'une semaine à Bercy pour donner son accord à la fusion AXA-UAP en novembre 1996, l'affaire AGF a pris beaucoup plus de temps. Elle était, il est vrai, plus compliquée. Après le dépôt de l'offre des Generali, le ministère a joué la montre, attendant des Italiens – qui n'avaient pas jugé nécessaire d'avertir le ministre avant de lancer leur opération hostile – qu'ils transforment leur offre en opération amicale.

Après la surenchère d'Allianz, Bercy s'est trouvé dans une situation juridico-politique inconfortable. Juridiquement, l'OPA allemande ne pouvait être jugée recevable tant que celle des Generali ne l'était pas. C'est donc avec satisfaction que Bercy a pris connaissance de l'accord conclu entre Allianz et Generali.

Six semaines se sont écoulées depuis cet accord. Deux facteurs expliquent ce délai, selon Bercy. Le Trésor a attendu jusqu'au 21 janvier les informations demandée aux autorités allemandes sur la situation d'Allianz, tandis que la demande d'agrément des Generali pour la reprise de GPA et de Proxima, deux filiales d'Athéna, ne lui est parvenue que le 26 janvier. Bercy a tenu ensuite à verrouiller un autre aspect du dossier : l'avenir des filiales d'assurance-crédit des AGF, la Coface et Euler (ex-Sfac), qui étaient contrôlées respectivement à hauteur de 58 % et 68 % par l'assureur français.

BRAS SÉCULIER

AGF les a toujours présentées comme des éléments essentiels pour sa stratégie. Très rentables, elles intéressaient également Allianz, qui contrôle le numéro un allemand de l'assurance-crédit et de l'assurance export, le puissant groupe Hermes. Pour Bercy, il était cependant hors de question que la Coface, bras séculier de l'Etat pour la mise en œuvre des garanties publiques à l'exportation, passe sous le contrôle d'un actionnaire étranger.

Il était important de garantir à la fois son indépendance et les liens de coopération qu'elle a tissés avec Euler, spécialiste de l'assurance-crédit en France et doté d'un bon réseau de filiales à l'international. Le ministère n'a donc pas hésité à outrepasser ses compétences en matière de contrôle prudentiel, pour exiger également, avant de donner son feu vert, que l'actionnariat des deux entreprises soit un gage de leur autonomie et leur alliance.

Pour la Coface, un schéma s'est dégagé dans le courant du mois de janvier. Pour Euler, les différentes parties ne sont parvenues à un accord que mercredi 4 février dans la soirée.

Les AGF vont finalement ramener leur participation dans la Coface à moins de 25 %, le réassureur Scor passant de 19,8 % à plus de 45 %, aux côtés de Natexis à 20 %, du Crédit agricole, qui fait son entrée dans le tour de table avec 5 %, de la SAFR (groupe Suisse de Ré) et du personnel. Les AGF perdent donc le contrôle de la Coface, mais elles auront résisté jusqu'au bout pour garder celui d'Euler, avec 51 %. Elles cèdent 7 % de son capital à la Scor qui passe à 14 % et 4,5 % à Paribas.

Ces opérations, dont AXA a été tenu à l'écart, valorisent la Coface à 2,7 milliards de francs et Euler à 6,2 milliards et devraient renforcer la trésorerie des AGF d'environ 2 milliards de francs.

Sophie Fay

GE Capital fait une intrusion dans le secteur des assurances au Japon

TOKYO
de notre correspondant

Le Japon « vend ». Toho Life, une compagnie d'assurances, voit la majorité de son capital cédée à l'américain GE Capital Service, filiale de General Electric. Il s'agit de la première entrée d'un étranger dans le secteur des assurances japonaises, qui, après les banques, est en grave difficulté. Par ailleurs, Saison, l'un des fleurons de la distribution, fer de lance dans les années 70-80 d'une révolution dans la consommation conjuguant modes et activités culturelles, est contraint, lui aussi, de « jeter l'éponge » et de se recentrer sur son métier d'origine. Le groupe, qui contrôle les grands magasins Seibu, a décidé de revendre la chaîne des hôtels Intercontinental and Ressorts (IHC) qu'il avait acquise en 1988 (au sommet de la « bulle spéculative ») pour 290 milliards de yens.

Le repli du groupe Saison marque la fin de l'ambition de l'homme qui en fut le président et l'âme, Seiji Tsutsumi, soixante et onze ans. Il voulait conjuguer consommation et culture. Dans les années 70-80, M. Tsutsumi fut le pionnier d'un mode de gestion de la distribution qui faisait appel à la sensibilité de la clientèle et que les médias nippons avaient baptisé la « gestion du sensible » (*kansei keiei*). Arbitres des modes et du chic, ses grands magasins devinrent avec leurs théâtres, cinémas et galeries un foyer d'activités culturelles d'avant-garde. Seiji Tsutsumi avait hérité en 1964 de la petite part (la distribution) de l'empire de son père, fondateur du groupe Seibu, tandis que le cœur (chemin de fer privé et énorme propriété foncière) passait à son demi-frère, Yoshiaki Tsutsumi (dont la puissance se profile derrière les Jeux olympiques de Nagano). Après avoir séparé les grands magasins Seibu de l'empire de son demi-frère, il avait fondé Saison en 1970, dont il avait fait l'un des groupes les plus dynamiques et les plus originaux au Japon. Ayant adhéré au Parti communiste lorsqu'il était étudiant, auteur de recueils de poèmes et d'essais, Seiji Tsutsumi fut l'une des personnalités du monde des affaires japonais les plus ouvertes et les plus internationales. Par son action de mécénat, il aida beaucoup ceux qui allaient être les grands créateurs japonais de ce dernier quart de siècle.

Puis ce furent les « lendemains de fête ». Aujourd'hui, outre les liquidations en cours, une « perle » du groupe, l'Hôtel Seiyo Ginza (ouvert en 1987), l'établissement au luxe le plus raffiné de Tokyo, pourrait être mis en vente. Quant au Musée Saison (lieu d'expositions temporaires d'art contemporain), il va fermer. Les dettes de Saison, estimées à 2 000 milliards de yens, sont dues en grande partie aux mauvaises créances accumulées par sa filiale de crédit non bancaire, Tokyo City Finances.

« MONTAGNE AU TRÉSOR »

Le rachat de la majorité du capital de Toho Life par GE Capital est sans doute moins symbolique de la crise que traverse le Japon que le repli du groupe Saison. Elle n'en est pas moins significative des difficultés du secteur des assurances, victime de la dépression du marché boursier et du plancher atteint par les taux d'intérêt obligataire. La faillite en mai de Nissan Life a été un premier symptôme. Toho en est un second : souffrant de créances douteuses et de la fuite de ses clients, la compagnie d'assurances était sur le point de devoir déposer son bilan. Une dizaine de ses homologues seraient dans une situation guère plus brillante.

Le décloisonnement des métiers de la finance du « big bang » nippon (déréglementation) va se traduire par une concurrence qui pourrait bien être fatale à plusieurs d'entre elles, et l'accord avec GE Capital est précurseur d'un développement des associations avec des partenaires étrangers, comme c'est déjà le cas dans le secteur des maisons de titres et des banques. Selon le *Nihon Keizai*, le français AXA ou le hollandais ING pourraient suivre l'exemple de GE Capital pour avoir avoir accès à ce que le quotidien qualifie de « montagne au trésor » de l'épargne des particuliers évaluée à 1 200 000 milliards de yens. Plutôt que de créer leur propre société, ce qui prendrait du temps, les institutions financières étrangères vont préférer racheter des compagnies japonaises en difficulté.

Philippe Pons

Bruxelles veut une charte internationale pour Internet

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Rapide et irréversible, le développement des échanges électroniques (les recettes en Europe sont évaluées à 14 milliards de dollars en l'an 2000), ainsi que des autres formes d'utilisation des réseaux de télécommunications mondiaux, appelle de nouvelles règles du jeu. C'est pourquoi la Commission européenne vient de proposer la négociation d'une charte internationale dont s'inspireraient ensuite les réglementations nationales ou régionales. L'objectif est d'éliminer les entraves au commerce électronique mondial.

Cette proposition fait écho, jusqu'à un certain point, au rapport que vient de remettre à Dominique Strauss-Kahn, Francis Lorentz. L'ancien PDG de Bull invite en effet *« les Européens à mieux identifier valeurs et intérêts communs et à les faire repecter dans les discussions internationales ouvertes à l'initiative des Etats-Unis »*. Les Américains, qui en matière d'utilisation d'Internet et par voie de conséquence de capacité industrielle, ont une grande longueur d'avance, plaident pour une libéralisation accélérée. En décembre, lors du dernier « sommet » transatlantique, l'Union européenne et les Etats-Unis ont signé une « déclaration » sur le commerce électronique allant dans ce sens. Elle reste de caractère assez général, mais néanmoins, sa préparation a révélé l'existence de multiples divergences entre les deux parties, notamment sur le cryptage des données.

Martin Bangemann et Leon Brittan, les commissaires européens respectivement chargés de l'industrie et de la politique commerciale, veulent aller vite : *« Si l'on ne parvient pas à s'entendre, chacun va faire cavalier seul avec des riques de surréglementation et de conflits. On va perdre la confiance des utilisateurs »*, explique M. Bangemann.

Selon Bruxelles, la charte devrait être approuvée dans le courant 1999. Un tel calendrier laisse aux Quinze relativement peu de temps pour se préparer, ce qui semble préoccuper les Français, sceptiques sur la capacité des Européens à s'organiser si vite pour résister au rouleau-compresseur américain.

Philippe Lemaître

La renationalisation de Preussag Stahl provoque une polémique en Allemagne

FRANCFORT
correspondance

Le projet de renationalisation du groupe sidérurgique Preussag Stahl par le Land de Basse-Saxe a soulevé, mercredi 4 février, un débat houleux au Bundestag, la chambre des députés allemande. Le premier ministre social-démocrate du Land de Basse-Saxe, Gerhard Schröder, était venu défendre devant les députés la reprise envisagée de la majorité dans Preussag Stahl. En empêchant la participation d'un groupe étranger, le Land défend les intérêts des salariés et des régions concernées, a déclaré en substance M. Schröder, qui se dispute, au sein du Parti social-démocrate SPD, avec Oscar Lafontaine, l'investiture en tant que candidat à la chancellerie lors des élections législatives prévues pour le mois de septembre.

En janvier, le groupe Preussag, détenant 99,673 % dans le capital de Preussag Stahl, s'apprêtait à vendre ses parts à hauteur de 99,673 % au groupe sidérurgique Voest Alpine, originaire d'Autriche. British Steel était également candidat. Après l'intervention de M. Schröder, la banque Nord-LB, contrôlée par le gouvernement à Hanovre et une société du Land ont annoncé vouloir mettre quelque 1,3 milliard de marks (4,3 milliards de francs) sur la table pour reprendre 51 % des parts.

L'Etat fédéral a mené une politique de privatisation, ces dernières années, englobant notamment la vente successive de ses parts dans Deutsche Telekom et dans la compagnie aérienne Lufthansa. Preussag Stahl, qui était passé entre des mains privées seulement en 1989, pourrait devenir la première renationalisation en Allemagne.

Cette décision de la Basse-Saxe est vivement contestée, à commencer par Günter Rexrodt, ministre libéral de l'économie. Le nord de l'Allemagne étant déjà rudement éprouvé par la crise des chantiers navals et la réduction du temps de travail chez Volkswagen, M. Schröder ne veut pas risquer des annonces de pertes d'emplois chez Preussag Stahl, qui compte actuellement 14 000 salariés à six semaines des élections régionales en Basse-Saxe et à sept mois des élections législatives.

Le groupe Preussag recentre ses activités autour des services et du tourisme, notamment en reprenant la majorité dans Hapag Lloyd, et il veut se défaire de la sidérurgie, du négoce des matières premières et de la construction mécanique. Mercredi soir, il a annoncé un résultat net en progression de plus de 30 % pour l'exercice 1996/97 (clos le 30 septembre) à 366 millions de deutschemarks (1,2 milliard de francs). Le chiffre d'affaires est passé de 25 milliards de marks à 26,5 milliards.

Jean Edelbourgh

Nestlé rachète les aliments pour animaux Félix et Fido

LE GROUPE suisse d'agro-alimentaire Nestlé a racheté au britannique Delgety sa filiale d'alimentation pour animaux Spillers Petfoods, numéro trois européen de la spécialité, avec des marques comme Fido et Félix. Le montant de la transaction est de 715 millions de livres (plus de 7 milliards de francs).

Nestlé, lui-même propriétaire de Friskies et Gourmet, renforce ainsi sa position de deuxième producteur européen d'aliments pour animaux, derrière le leader, le français Unisabi (Pal Canigou, Ronron...), filiale du groupe américain Mars. Nestlé estime qu'il détiendra, après ce rachat, 20 % du marché européen dont la croissance annuelle est de 3 %.

Warren Buffet fait s'envoler le cours de l'argent

LE COURS de l'argent a atteint, mercredi 4 février, sur le marché de Londres son cours le plus haut depuis neuf ans. Son niveau mercredi après-midi était de 6,97 dollars (42 francs) l'once. Cette hausse fait suite à la confirmation du milliardaire Warren Buffet de son achat massif d'argent sur le marché mondial via sa société d'investissement Berkshire Hathaway. La valeur de l'argent détenu par sa société atteint 910 millions de dollars (5,5 milliars de francs). Le cours a augmenté de plus de 60 % depuis juillet, date des premiers investissements de Berkshire Hathaway sur le marché de l'argent.

La CGT reste nettement majoritaire à la SNCF

LA CGT a conforté sa position d'organisation syndicale majoritaire à la SNCF à l'occasion du scrutin du 3 février pour l'élection des six administrateurs salariés au conseil d'administration, avec 51,82 % des suffrages exprimés, alors que la CFDT chutait de 7 points, à 21,04 %, selon des sources syndicales. Sous réserve de confirmation par les résultats officiels, la CGT, qui disposait déjà de trois des six sièges, en gagne un supplémentaire au détriment de la CFDT.

Le taux de participation s'est élevé à 66,3 % en baisse par rapport au scrutin de 1993, où il s'était établi à 70,31 %. Le syndicat SUD-Rail, qui n'avait pu présenter de liste faute d'avoir pu réunir un nombre suffisant de signatures de parrainage, voit dans cette baisse un signe de son influence.

DÉPÊCHES

■ **SNCF : 68 % des usagers du train estiment que la SNCF a fait des progrès** pour mieux satisfaire ses clients, selon une enquête clientèle réalisée en décembre par plus de 15 000 cheminots auprès de 184 560 voyageurs. Une nouvelle vague d'engagements sera annoncée fin mars portant notamment *« sur la poursuite de la simplification tarifaire, l'amélioration des services au client »*.

■ **DU PAREIL AU MÊME : la chaîne de vêtements pour enfants va être cédée** par son fondateur, Simon Benharrous, à la société Kokanee, société constituée pour l'occasion, notamment par le fonds suisse d'investissement Argos Soditic. Cotée au second marché, Du Pareil au Même compte 85 magasins, et a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 717 millions de francs.

■ **TELEPHONE : Infotel, MFS-Worldcom, RSL Com et Colt** ont obtenu, mercredi 4 février, un préfixe à 4 chiffres, qui leur permettra d'offrir en France aux professionnels et aux entreprises du téléphone longue distance (national, international).

■ **COCA-COLA : le fabricant de boissons gazeuses américain** va introduire en Bourse ses activités d'embouteillage de Coca-Cola en Europe, après les avoir regroupées au sein de la société Coca-Cola Beverages (CCB). Celle-ci rachètera l'embouteilleur d'Italie du Nord et du centre pour 5,6 milliards de francs. Coca-Cola Amatil, le principal embouteilleur en Asie, va racheter celui de Corée du Sud pour 2,7 milliards.

Semi-conducteurs : les européens participent à la recherche américaine

LES FABRICANTS européens de semiconducteurs Philips, SGS-Thomson et Siemens, ainsi que le sud-coréen Hyundai et Taïwan Semiconductor Manufacturing, renforcent leur participation au sein du consortium de recherche pré-compétitive Sematech, créé par les industriels américains en 1988. Les cinq groupes vont créer une structure baptisée International Sematech, dont les travaux (sur les matériaux, les équipements) démarreront en avril. Le budget annuel de Sematech va passer de 125 à 160 millions de dollars. Créé afin de renforcer la compétitivité del'industrie électronique américaine, mise à mal par l'industrie japonaise au milieu des années 80, Sematech a ouvert ses portes aux groupes non américains en 1996, lorsque les financements publics ont cessé.

La presse s'interroge sur les droits d'auteur liés aux médias électroniques

Après le jugement concernant « Les Dernières Nouvelles d'Alsace », les éditeurs souhaitent faire évoluer la législation française en direction du « copyright » anglo-saxon, pour éviter d'avoir à rémunérer les journalistes dont la production est reprise sur le Web

SI ELLE CONSTITUE une première en matière de presse quotidienne régionale, l'ordonnance *rendue en faveur des journalistes* des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA*) par le tribunal de grande instance de Strasbourg traite d'une question qui a déjà reçu des éléments de réponse en Europe comme en France. Le tribunal a jugé que *« le journaliste limite la cession de son droit d'auteur à une première publication »* et que, selon la doctrine, *« la reproduction de l'œuvre d'un journaliste professionnel dans un autre périodique est soumise à autorisation »*. Selon plusieurs spécialistes, cette décision est *« conforme aux règles de base du droit d'auteur »*, même si elle *« pose toute une série de questions nouvelles »*.

La réponse du tribunal alsacien est à rapprocher de l'arrêt rendu le 28 octobre 1997 par la cour d'appel de Bruxelles à l'encontre de Central Station, société créée deux ans auparavant par une trentaine de journaux et périodiques belges afin de diffuser les contenus de leurs titres sous *« forme électronique »*. Dans leur arrêt, les juges belges ont estimé qu'il convenait de reconnaître deux droits patrimoniaux distincts – celui de l'éditeur, celui du journaliste –, ainsi que la rémunération de ce dernier, *« la diffusion électronique apportant une nouvelle valeur ajoutée »*, les journalistes n'étant par ailleurs *« rétribués que pour la diffusion restreinte sur le journal "papier" »*.

En marge de ce litige, le quotidien bruxellois *Le Soir* a signé un accord avec les représentants de la rédaction. La direction s'engage à verser aux sociétés de journalistes et de photographes une part du chiffre d'affaires engendré par l'usage dans les nouveaux médias (CD-ROM, Internet) d'articles et de photos (*Le Monde* du 2 octobre 1997). En Norvège comme en Finlande, des accords similaires ont déjà été conclus et intégrés dans les conventions collectives des entreprises de presse.

PAS DE RÈGLE COLLECTIVE

« Cet arrêt célèbre de la cour d'appel de Bruxelles a donné raison aux journalistes, les éditeurs ont perdu, ce qui ne les empêche pas dans toute l'Europe de réfléchir à ces questions », affirme Timothy Balding, directeur général de l'Association mondiale des journaux (WAN), qui a adopté dès 1996, avec d'autres organismes comme l'Association européenne des éditeurs de journaux (ENPA) ou l'European Publishers Council (EPC), une plate-forme de réflexions et de questions sur les nouveaux médias électroniques. Elle évoque la nécessité pour les éditeurs de garantir *« les droits d'auteur de leurs employés »*, et de prévoir pour eux une *« compensation »* (salaires, vacances, etc.) tout en déplorant qu'a contrario des éditeurs américains *« le cercle sans fin des garanties de droit »* décourage les patrons de presse européens d'investir dans les nouveaux produits.

En France, les syndicats d'éditeurs n'ont pas encore établi de règle collective. Faute de quoi, les journaux doivent inventer leur propre réponse. *Le Monde* a par exemple résolu d'*« anticiper sur les évolutions »* du secteur comme sur celles du droit européen en signant en 1996 avec les représentants syndicaux de la rédaction un accord valable deux ans, régi par une commission paritaire. Il stipule que l'autorisation accordée à l'éditeur de réutiliser les articles sur Minitel, Internet ou CD-ROM se fait avec contrepartie financière. *« Dans ce genre de domaine, qui est évolutif, il faut reconnaître un droit, mais aussi un partage de la rémunération »*, précise Dominique Alduy, directeur général. L'autonomie de plus en plus grande des journaux électroniques, en matière rédactionnelle comme graphique, par rapport au support papier devrait aussi renforcer l'idée qu'il s'agit d'une publication différente.

Le Syndicat de la presse parisienne (SPP) comme le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) sont loin de partager cette analyse. De nombreux éditeurs sont attachés au copyright à l'anglo-saxonne, qui permet de considérer le contenu d'un journal comme une œuvre collective susceptible d'être dupliquée sur différents supports. *« Nous sommes très embêtés par la décision de Strasbourg. la question devrait être abordée lors du prochain conseil d'administration du SPP »*, confie toutefois un membre de ce syndicat. Quant au SPQR, syndicat dont est adhérent le quotidien strasbourgeois *Les DNA*, il se refuse pour l'instant à tout commentaire. Les deux syndicats envisagent toutefois de demander au gouvernement de modifier la loi sur le droit d'auteur.

Yves-Marie Labé

Les « DNA » et Internet, une affaire exemplaire

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Les journalistes des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA*) sont à l'origine d'une première dans le monde de la presse française. L'ordonnance du mardi 3 février du tribunal de grande instance de Strasbourg leur donnant gain de cause dans le contentieux qui les opposait à la direction du journal strasbourgeois sur la rétribution des articles diffusés sur Internet est exemplaire.

Les représentants de la rédaction s'apprêtaient à ouvrir, dès jeudi 5 février, des négociations avec les responsables de l'entreprise, mais rien n'est désormais moins sûr. Contestant la décision de la chambre commerciale, qui interdit au journal d'être diffusé sur le Web tant qu'un accord n'a pas été trouvé, Gérard Lignac, PDG des *DNA*, a décidé d'interjeter appel.

Le quotidien de Strasbourg a été le premier, voilà deux ans, à diffuser gratuitement sur le site de la société Plurimédia – une filiale des *DNA* – une version Web du journal. Selon la direction, les *« parutions se faisaient dans le cadre du contrat de travail liant les journalistes à leur quotidien »*.

Les syndicats disent qu'après le lancement de l'opération ils avaient très vite saisi les propriétaires (l'actionnaire majoritaire étant le groupe Hersant, à l'époque) pour tenter de trouver un arrangement, mais leur initiative était restée sans réponse. La même démarche avait été entreprise après le rachat des *DNA* par *L'Est républicain*, en mai 1997, toujours sans succès.

ÉVENTUELLES NÉGOCIATIONS

M. Lignac dit ne pas avoir été consulté, et regrette que les journalistes ne lui aient *« jamais posé la question »* avant de porter le litige devant la justice. Il estime que la mise en place du journal sur Internet est un *« mode de diffusion »*, et non pas une *« autre publication »*. Si toutefois l'instance d'appel devait confirmer la première ordonnance, il entamera alors des négociations avec la rédaction. La décision du 3 février conclut en effet que la seconde exploitation des articles exige une nouvelle autorisation des auteurs, suivant en cela l'argumentation des journalistes.

Aujourd'hui, la version Web des *DNA* donne lieu à 5 000 consultations par jour. Les syndicats reconnaissent que, si les consultations devaient être payantes, la rétribution pour les journalistes s'élèverait à moins de 600 francs l'an.

C'est donc surtout une question de principe qui motive l'attitude des rédacteurs. Pour Véronique Cohu-Weill, représentante CDFT de la rédaction au comité d'entreprise, la question est de *« savoir si les journalistes ont des droits sur leur production »*. Outre la rétribution, les rédacteurs des *DNA* veulent surtout être associés au produit qui est diffusé sur Internet, afin d'être assurés que leur *« sérieux et leur professionnalisme »* sont protégés, explique Mme Cohu-Weill.

Il est vrai qu'ils ont été sérieusement échaudés au début de l'opération. La rédaction avait préparé la nécrologie de Marc[illegible]dloff, président du conseil régional et membre du conseil constitutionnel : un texte malencontreusement diffusé sur Internet avant son décès. Les syndicats demandent un accord *« du type de celui qui existe au* Monde *»*. Ainsi, ils obtiendraient ce qu'aucune rédaction des autres quotidiens régionaux français n'a eu jusqu'ici : *« Pendant deux ans, on nous a dit qu'il fallait attendre une convention nationale et, nous, on ne voulait plus attendre un hypothétique accord »*, conclut la représentante syndicale des *DNA*.

Marcel Scotto

Un Livre vert européen sur la convergence des nouvelles technologies

CINQ MOIS. Le Commission européenne s'est donné un important délai pour débattre, à partir de son Livre vert, de la question de *« la convergence des secteurs des télécommunications, des médias et des technologies de l'information et les implications pour la réglementation »*. A ce stade, l'auteur du Livre vert, Martin Bangemann, commissaire en charge des télécommunications, ne tire pas de conclusions, mais adopte un style volontairement interrogatif pour susciter un débat public. Ce n'est qu'en juin, à l'issue de cette phase de concertation, qu'une directive doit être officiellement soumise au Parlement européen.

Le Livre vert définit cette *« convergence »* de deux manières : soit *« le regroupement des équipements grand public, comme le téléphone, la télévision et les ordinateurs personnels »*, soit *« la capacité des différentes plates-formes à transformer des services essentiellement similaires »*. Une manière d'englober le téléphone sur Internet, les transferts de données par radiodiffusion, le Web TV, l'accès à Internet par satellite, etc.

L'auteur du rapport affirme que la convergence des médias sera *« un puissant moteur pour la création d'emplois et la croissance »*. Sans pour autant réellement donner d'indications chiffrées. Pour *« trouver un cadre réglementaire approprié »*, le commissaire affirme que le Livre vert doit s'appuyer sur ce qui a été mis en place pour gérer la transition vers la concurrence dans les télécommunications en 1998 ainsi que sur les diverses initiatives législatives communautaires dans le domaine des médias. Le développement de ces nouveaux produits pourrait toutefois *« être freiné par l'insécurité juridique due au fait que les règles existantes ont été définies pour un environnement national, analogique et monomédia »*, écrit-il.

NÉCESSAIRE RÉGULATION

Certains des problèmes soulevés font déjà l'objet d'initiatives communautaires : c'est le cas, par exemple, de la propriété intellectuelle, la propriété des médias, le commerce électronique ou les signatures numériques. *« La réglementation n'est pas une fin en soi*, écrit M. Bangemann. *Au contraire, elle est simplement un outil, au côté de l'utilisation des forces du marché, pour l'achèvement d'objectifs plus vastes de politique sociale, économique et générale. »*

Un groupe de travail mis en place par le commissaire en charge de la communication, Marcelino Oreja, qui comprend une dizaine de personnalités européennes de l'audiovisuel, s'est réuni pour la deuxième fois lundi 2 février. Déjà, Hervé Bourges avait dressé un bilan très sévère sur ce Livre vert, en redoutant notamment, s'il est adopté en l'état, que *« les seules règles de la concurrence ne soient pas un moyen suffisant pour assurer un bon fonctionnement du marché »*. Il critique également la mise en cause des quotas, qui préservent la création audiovisuelle européenne (*Le Monde* du 28 janvier).

S'opposant aux propositions très libérales du Livre vert, tout en souhaitant baliser le champ idéologique tracé par Martin Bangemann, les participants à cette table ronde ont affirmé que *« le développement du numérique va changer les règles du jeu »*. Ils ont également insisté sur le fait que, *« dans ce nouveau paysage, plus ouvert, la régulation est de plus en plus essentielle »*. Qu'il s'agisse d'une régulation éditoriale ou économique *« pour assurer les conditions de la concurrence et donc le développement des nouveaux marchés »*.

Nicole Vulser

Une nouvelle formule pour l'hebdomadaire « La Vie »

L'HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN « LA VIE » PROPOSE, jeudi 5 février, une nouvelle formule, en changeant son format, son logo et sa maquette, réalisée par Martine et Vincent Winter. Le but est de rajeunir le journal pour que *« les enfants de nos lecteurs puissent le lire »*, explique Jean-Claude Petit, directeur de *La Vie*. Dans le cadre de la politique de réflexion entamée sous l'impulsion du nouveau président du directoire des publications de La Vie catholique, Gilles de Courtivron, un projet plus ambitieux que ce *« coup de jeune »* devrait voir le jour autour de l'an 2000. *La Vie*, principalement vendue par abonnements, a une diffusion totale payée de 241 000 exemplaires en 1996 (source Diffusion Contrôle). L'hebdomadaire compte développer ses recettes publicitaires en se positionnant comme *« le pendant provincial des* news magazines *»*.

La Commission européenne opposée à la fusion CanalSatellite/TPS

KAREL VAN MIERT, COMMISSAIRE EUROPÉEN chargé de la concurrence, se prononce contre une fusion entre CanalSatellite et Télévision par satellite (TPS). *« Mon attitude est fondée sur le choix effectué par le consommateur ; actuellement, le marché se développe et le succès de TPS est au-delà des espérances. J'espère que cette concurrence sera maintenue »*, estime-t-il dans un entretien au magazine *L'Expansion*. Il ajoute : *« Dans le passé, certains sont venus plaider avec fougue afin d'obtenir la fin des monopoles publics, les voilà qui militent aujourd'hui avec la même énergie pour reconstituer un monopole privé. »*

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : le groupe de communication américain** CBS a annoncé, mercredi 4 février, une perte de 131 millions de dollars (environ 800 millions de francs) pour l'ensemble de 1997, dont 10 millions de dollars pour le seul quatrième trimestre. En 1998, CBS devrait réaliser une meilleure année grâce à l'acquisition des droits de retransmission des rencontres de la Ligue de football américain (NFL). – (*AFP*)

■ **RFO : Jean-Marie Cavada, PDG de Radio-Télévision française d'outre-mer** (RFO), a reçu le soutien du comité d'entreprise, mercredi 4 février, dans la discussion qu'il mène avec Bercy pour que les recettes publicitaires supplémentaires de la chaîne soient affectées au développement des productions régionales, et pas seulement aux opérations de rénovation immobilière.

Hachette détient plus de 40 % du capital de « Nice-Matin »

NICE-MATIN s'apprête à tourner la page de la famille Bavastro, qui a régné sur le journal pendant plus de cinquante ans. Dans une note interne du 2 février, la direction indique qu'Hachette détient désormais 40,6 % du capital du quotidien. Cela signifie – même si aucune annonce n'a été faite officiellement –, que la famille a vendu au groupe de Jean-Luc Lagardère l'ensemble de ses parts regroupées dans la société Colombier 58. La note explique que cette participation *« sera d'ailleurs appelée à progresser notamment après le conseil d'administration du jeudi 5 février qui aura à se prononcer sur un certain nombre d'agréments »*.

De nombreux petits actionnaires qui touchaient de faibles dividendes voient aujourd'hui leurs actions valorisées à 60 000 francs et sont tentés de les céder. A terme, Havas devrait également être amené à vendre ses parts (4,2 %). Cela valorise l'entreprise à 560 millions de francs. Le chiffre d'affaires du journal est de 677 millions de francs, pour un résultat brut d'exploitation de 14,5 millions de francs, et une diffusion totale payée de 235 650 exemplaires, en 1996.

Deux nouveaux administrateurs du groupe Hachette devraient faire leur entrée au conseil, au côté du PDG du groupe Gérald de Roquemaurel, présent depuis décembre 1997 (*Le Monde* du 27 décembre 1997 et du 7 janvier). Le conseil devait également examiner les évaluations faites en vue du rachat par *Nice-Matin* de *Var-Matin*, le quotidien départemental du groupe Hachette (67 878 exemplaires). Les chiffres de 160 à 180 millions de francs circulent.

Cette progression d'Hachette était attendue, mais pas nécessairement à ce niveau. Prévu à l'origine comme un simple actionnaire de référence, Hachette s'approche désormais du contrôle du journal, même si, compte tenu de la structure de l'entreprise en société anonyme à participation ouvrière, la majorité est de 62,5 % du capital. Le groupe peut compter sur l'appui de son allié, Michel Comboul, vice-président du quotidien depuis 1996, dont la famille détient 23,5 % du capital, même si *« la nouvelle alliance Hachette-Bavastro »* inquiète une grande partie du personnel.

DEMANDE D'ÉCLAIRCISSEMENTS

Le passage de *Nice-Matin* dans l'orbite d'Hachette s'inscrit pour le groupe dans une stratégie de développement de zones dans la presse régionale. Le groupe est présent dans le Sud, de Nice à Montpellier, où il détient désormais 8 % de *Midi libre*, en passant par Marseille, Toulon et Ajaccio. Cette extension suscite des inquiétudes dans le Var et en Corse, où *Nice-Matin* est en concurrence avec *Var-Matin* et avec l'édition corse de *La Provence*. La stratégie d'Hachette a été clairement annoncée par Gérald de Roquemaurel, dans un entretien au *Monde* du 4 octobre 1996 : *« On ne peut plus se battre à couteaux tirés pour un canton. »* Il souhaitait créer de *« vraies synergies qui profiteront à Nice comme à Marseille. » « On pourrait aussi faire un grand régional en Corse, nous en avons un dans le Var »*, ajoutait-il.

L'entretien avait été affiché dans toute l'entreprise, assorti d'un commentaire de Michel Bavastro : *« Pour ceux qui auraient encore des illusions... »* Après avoir cédé des actions au groupe Havas, Michel Bavastro avait refusé que la famille Comboul cède une partie des siennes à Hachette. La crise entre les familles s'est accentuée et a abouti au départ de Michel Bavastro fin 1996, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. La nomination de Gérard Bavastro, son fils, comme PDG et celle de Michel Comboul, comme vice-président, étaient censées marquer la fin du conflit entre les familles. Les personnels ont pourtant régulièrement critiqué la paralysie à la tête du pouvoir.

« Le malaise s'amplifie », constate aujourd'hui un tract de la CGC : *« La lutte entre actionnaires et le conflit entre dirigeants doivent être réglés, rapidement et durablement. »* La société coopérative de main-d'œuvre, qui regroupe les actionnaires salariés du journal, a assigné *Nice-Matin* et la société Colombier 58 devant le tribunal de commerce, pour demander des éclaircissements sur les ventes d'actions au sein des deux sociétés. L'arrivée d'Hachette était parfois perçue comme un mal nécessaire. Mais les incertitudes des derniers mois et la surprise de voir le groupe de Jean-Luc Lagardère arriver à un niveau plus important que prévu suscitent de l'inquiétude. Avec le sentiment que Hachette a déjà *« raté son entrée »*.

Alain Salles

■ **SOUTENUE** par l'espoir de nouvelles mesures de relance, la Bourse de Tokyo a fini en hausse jeudi 5 février. L'indice Nikkei a gagné 0,71 %, à 17 003,30 points.

■ **L'OR** a ouvert en hausse jeudi 5 février à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 298,60-299,10 dollars contre 295,50-296 dollars mercredi à la clôture.

■ **LE PRIX** du baril de brut de référence « light sweet crude » a perdu 13 cents, à 16,37 dollars, mercredi 4 février sur le marché new-yorkais. Il avait cédé 55 cents la veille.

■ **LA RÉSERVE** fédérale américaine a décidé, à l'issue de sa dernière réunion, de ne pas modifier ses taux directeurs mercredi 4 février. Son taux au jour le jour reste à 5,50 %.

■ **LA BOURSE** de Madrid a terminé mercredi 4 février sur un nouveau plus haut niveau historique. L'indice Ibex-35 a gagné 62,31 points (+ 0,76 %), à 8 166,46 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

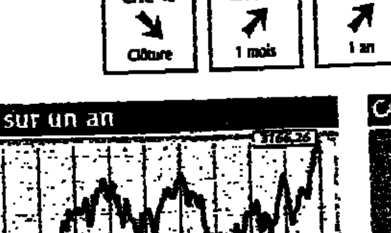
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris repart de l'avant

Après une petite pause mercredi mettant fin à une hausse ininterrompue qui a duré sept séances, la Bourse de Paris est repartie à la conquête de nouveaux sommets jeudi 5 février. En hausse de 0,65 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait aux alentours de 12 h 20 une progression de 1,52 % à 3 214,46 points. L'indice CAC 40 se retrouve donc au-dessus de son niveau record affiché mardi 3 février en clôture à 3 187,50 points. Il avait même atteint ce jour-là 3 221,58 points en cours de journée. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de plus de 3 milliards de francs.

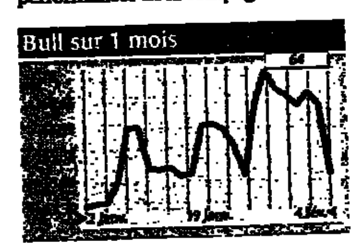
Comme attendu, la Réserve fédérale a laissé en l'état sa politique monétaire, les risques d'une reprise inflationniste étant quasi nuls, notamment en raison de la crise financière asiatique. Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, a estimé mercredi que la crise asiatique pourra être absorbée par l'économie internationale. Il a également affirmé qu'il n'y avait pas de bulle financière en France.

France Telecom était recherchée, les échanges portant sur 641 millions de francs. Le titre était en hausse de 5,2 %. Rhône-Poulenc qui avait baissé ces derniers jours, reprenait 2,4 % dans un marché de 540 millions de francs.



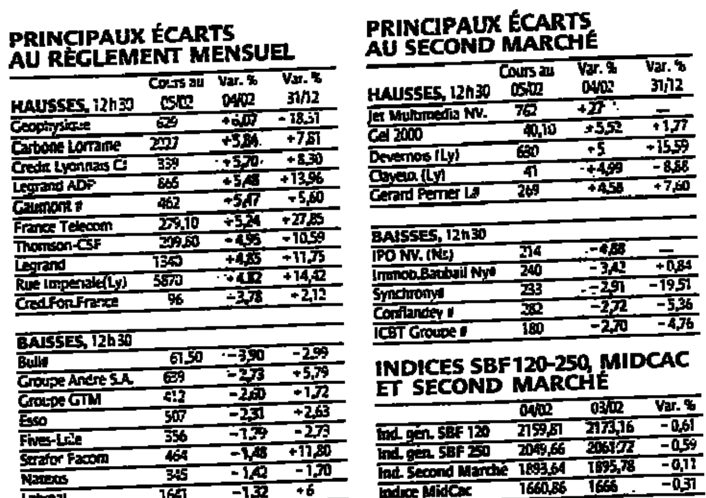
Bull, valeur du jour

LE MARCHÉ a sanctionné les résultats de Bull, mercredi 4 février, à la Bourse de Paris. L'action a perdu 5,88 %, à 64 francs, dans 731 000 titres. Le constructeur informatique a dégagé un bénéfice de 603 millions contre 670 millions attendus en moyenne. La Compagnie parisienne de réescompte (CPR) a révisé à la baisse ses prévisions, et la société de Bourse Wargny est passée de *« conserver »* à *« vendre »* en notant que *« les nouvelles activités ne compensent pas l'érosion des ventes de gros systèmes »*. Bull a par ailleurs confirmé le départ de son directeur financier, départ qui, selon un porte-parole, n'a rien à voir avec les performances de la compagnie.



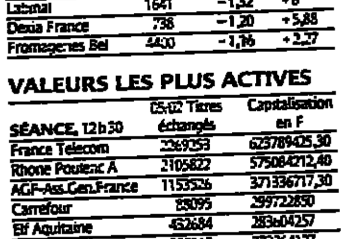
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 05/02	Var. % 04/02	Var. % 31/12
Geophysique	629	+6,07	-18,51
Carbone Lorraine	2027	+5,84	+7,81
Credit Lyonnais CI	339	+5,70	+8,30
Legrand ADP	665	+5,48	+13,96
Gaumont #	462	+5,47	+5,60
France Telecom	279,10	+5,24	+27,85
Thomson-CSF	209,60	+4,95	+10,59
Legrand	1340	+4,85	+11,75
Rue Imperiale(Ly)	5870	+4,82	+14,42
Cred.Fon.France	96	-3,78	+2,12
BAISSES, 12h30			
Bull#	61,50	-3,90	-2,99
Groupe André S.A.	639	-2,73	+5,79
Groupe GTM	412	-2,60	+1,72
Esso	507	-2,31	+2,63
Fives-Lille	356	-1,79	-2,73
Strafor Facom	464	-1,48	+11,80
Natexis	345	-1,42	-1,70
Labinal	1641	-1,32	+6
Dexia France	738	-1,20	+5,88
Fromageries Bel	4400	-1,16	+2,27



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	05/02 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	2269253	623789425,30
Rhone Poulenc A	2105822	575084212,40
AGF-Ass.Gen.France	1153526	371336717,30
Carrefour	85095	299722850
Elf Aquitaine	452684	283604257
Eaux (Gle des)	290162	272264127
Societe Generale	262305	220792705
Total	308707	195874917
Axa	373498	194345736
Saint-Gobain	207038	164428900

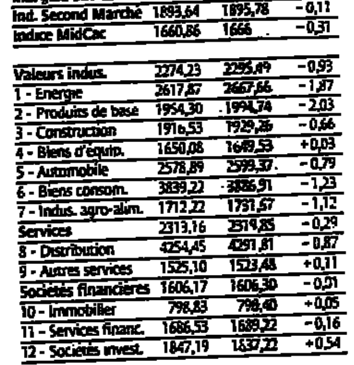


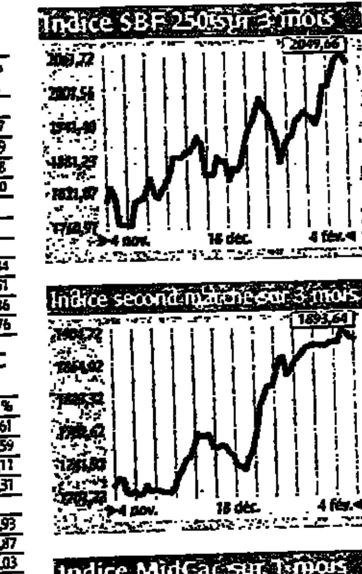
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

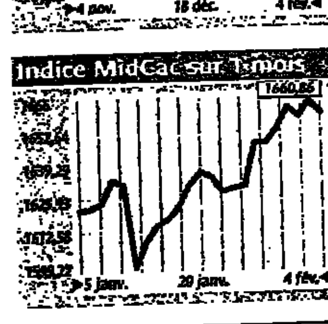
HAUSSES, 12h30	Cours au 05/02	Var. % 04/02	Var. % 31/12
Jet Multimedia NV.	762	+27	—
Gel 2000	40,10	+5,52	+1,77
Devernois (Ly)	680	+5	+15,59
Clayeux (Ly)	41	+4,99	-8,68
Gerard Perrier L#	269	+4,58	+7,60
BAISSES, 12h30			
IPO NV. (Ns)	214	-4,88	—
Immob.Batibail Ny#	240	-3,42	+0,84
Synchrony#	233	-2,91	-19,51
Conflandey #	282	-2,72	-5,36
ICBT Groupe #	180	-2,70	-4,76

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	04/02	03/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2159,81	2173,16	-0,61
Ind. gén. SBF 250	2049,66	2061,72	-0,59
Ind. Second Marché	1893,64	1895,78	-0,11
Indice MidCac	1660,86	1666	-0,31
Valeurs indus.	2274,23	2295,49	-0,93
1 - Energie	2617,87	2667,66	-1,87
2 - Produits de base	1954,30	1994,74	-2,03
3 - Construction	1916,53	1929,26	-0,66
4 - Biens d'équip.	1650,08	1649,53	+0,03
5 - Automobile	2578,89	2599,37	-0,79
6 - Biens consom.	3839,22	3886,91	-1,23
7 - Indus. agro-alim.	1712,22	1731,67	-1,12
Services	2313,16	2319,85	-0,29
8 - Distribution	4254,45	4291,81	-0,87
9 - Autres services	1525,10	1523,48	+0,11
Sociétés financières	1606,17	1606,30	-0,01
10 - Immobilier	798,83	798,40	+0,05
11 - Services financ.	1686,53	1689,22	-0,16
12 - Sociétés invest.	1847,19	1837,22	+0,54







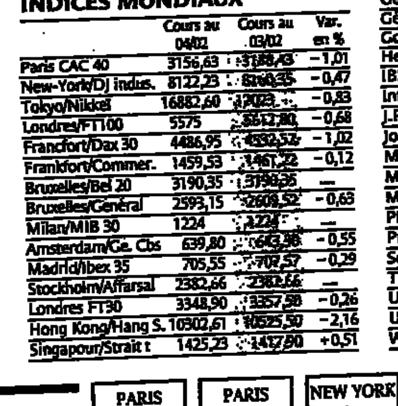
Tokyo repasse au-dessus des 17 000 points

LA BOURSE de Tokyo s'est ressaisie, jeudi 5 février, après avoir évolué dans des marges étroites, toujours soutenue par l'espoir de nouvelles mesures de relance économique au Japon. L'indice Nikkei a fini en hausse de 120,68 points, soit 0,71 %, à 17 003,30 points. Les valeurs de la haute technologie, sensibles au yen car largement tournées vers l'exportation, ont été affectées par une forte appréciation de la devise nippone, mais celle-ci n'a pas remis en cause la tendance haussière de l'ensemble du marché.

La veille, Wall Street a perdu une trentaine de points sous l'effet des prises de bénéfice après le gain de quelque 460 points enregistré depuis la semaine dernière. L'indice Dow Jones a cédé 30,64 points, soit 0,38 %, à 8 129,71 points. Il était pratiquement inchangé en début d'après-midi, avant de repartir à la baisse quand la Réserve fédérale (Fed) a conclu sa réunion en laissant les taux directeurs inchangés. En Europe, les boursiers ont également pris leur bénéfice. La Bourse de Londres a terminé sur un repli de 0,30 % à 5 595,80 points et celle de Francfort a cédé 1,01 % à 4 486,95 points à l'issue de la séance officielle.

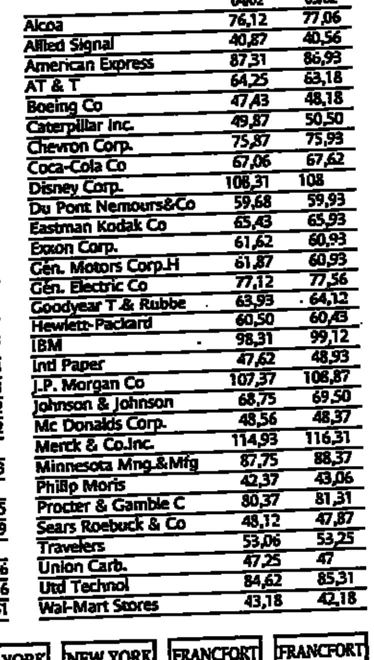
INDICES MONDIAUX

	Cours au 04/02	Cours au 03/02	Var. en %
Paris CAC 40	3156,63	3188,43	-1,01
New-York/DJ indus.	8122,23	8160,35	-0,47
Tokyo/Nikkei	16882,60	[illegible]	-0,83
Londres/FT100	5575	5612,80	-0,68
Francfort/Dax 30	4486,95	4532,52	-1,02
Frankfort/Commer.	1459,53	1461,22	-0,12
Bruxelles/Bel 20	3190,35	3190,35	—
Bruxelles/Général	2593,15	2609,52	-0,63
Milan/MIB 30	1224	1224	—
Amsterdam/Ge. Cbs	639,80	643,38	-0,55
Madrid/Ibex 35	705,55	707,57	-0,29
Stockholm/Affarsal	2382,66	2382,66	—
Londres FT30	3348,90	3357,58	-0,26
Hong Kong/Hang S.	10302,61	10525,50	-2,16
Singapour/Strait t	1425,23	1417,90	+0,51



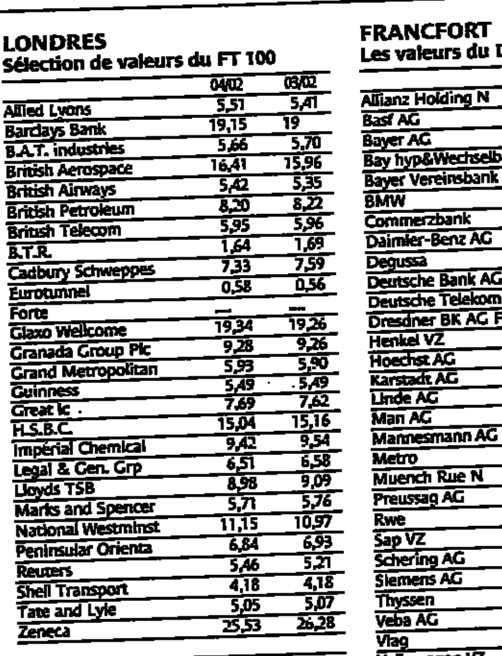
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	04/02	03/02
Alcoa	76,12	77,06
Allied Signal	40,87	40,56
American Express	87,31	86,93
AT & T	64,25	63,18
Boeing Co	47,43	48,18
Caterpillar Inc.	49,87	50,50
Chevron Corp.	75,87	75,93
Coca-Cola Co	67,06	67,62
Disney Corp.	108,31	108
Du Pont Nemours&Co	59,68	59,93
Eastman Kodak Co	65,43	65,93
Exxon Corp.	61,62	60,93
Gén. Motors Corp.H	61,87	60,93
Gén. Electric Co	77,12	77,56
Goodyear T & Rubbe	63,93	64,12
Hewlett-Packard	60,50	60,43
IBM	98,31	99,12
Intl Paper	47,62	48,93
J.P. Morgan Co	107,37	108,87
Johnson & Johnson	68,75	69,50
Mc Donalds Corp.	48,56	48,37
Merck & Co.Inc.	114,93	116,31
Minnesota Mng.&Mfg	87,75	88,37
Philip Moris	42,37	43,06
Procter & Gamble C	80,37	81,31
Sears Roebuck & Co	48,12	47,87
Travelers	53,06	53,25
Union Carb.	47,25	47
Utd Technol	84,62	85,31
Wal-Mart Stores	43,18	42,18



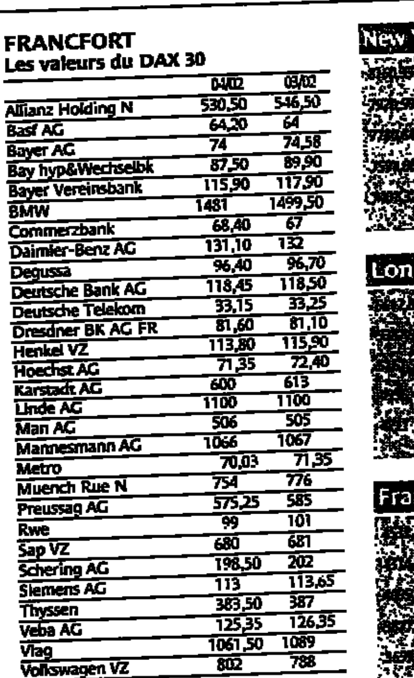
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

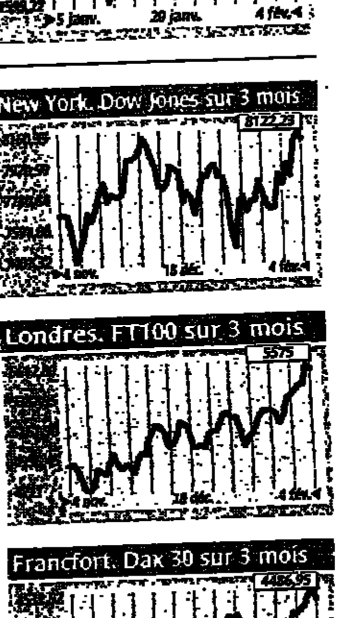
	04/02	03/02
Allied Lyons	5,51	5,41
Barclays Bank	19,15	19
B.A.T. industries	5,66	5,70
British Aerospace	16,41	15,96
British Airways	5,42	5,35
British Petroleum	8,20	8,22
British Telecom	5,95	5,96
B.T.R.	1,64	1,69
Cadbury Schweppes	7,33	7,59
Eurotunnel	0,58	0,56
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	19,34	19,26
Granada Group Plc	9,28	9,26
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,49	5,49
Great Ic	7,69	7,62
H.S.B.C.	15,04	15,16
Impérial Chemical	9,42	9,54
Legal & Gen. Grp	6,51	6,58
Lloyds TSB	8,98	9,09
Marks and Spencer	5,71	5,76
National Westminst	11,15	10,97
Peninsular Orienta	6,84	6,93
Reuters	5,46	5,21
Shell Transport	4,18	4,18
Tate and Lyle	5,05	5,07
Zeneca	25,53	26,28



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	04/02	03/02
Allianz Holding N	530,50	546,50
Basf AG	64,20	64
Bayer AG	74	74,58
Bay hyp&Wechselbk	87,50	89,90
Bayer Vereinsbank	115,90	117,90
BMW	1481	1499,50
Commerzbank	68,40	67
Daimler-Benz AG	131,10	132
Degussa	96,40	96,70
Deutsche Bank AG	118,45	118,50
Deutsche Telekom	33,15	33,25
Dresdner BK AG FR	81,60	81,10
Henkel VZ	113,80	115,90
Hoechst AG	71,35	72,40
Karstadt AG	600	613
Linde AG	1100	1100
Man AG	506	505
Mannesmann AG	1066	1067
Metro	70,03	71,35
Muench Rue N	754	776
Preussag AG	575,25	585
Rwe	99	101
Sap VZ	680	681
Schering AG	198,50	202
Siemens AG	113	113,65
Thyssen	383,50	387
Veba AG	125,35	126,35
Viag	1061,50	1089
Volkswagen VZ	802	788





LES TAUX

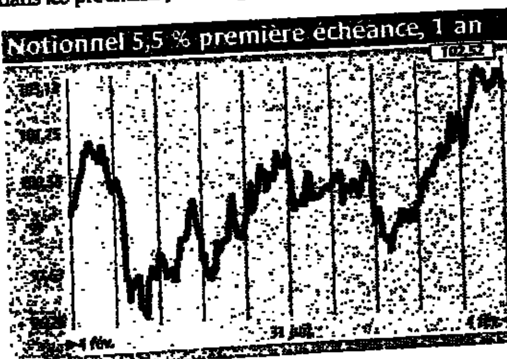
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, jeudi 5 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,8015 mark et 6,0365 francs.

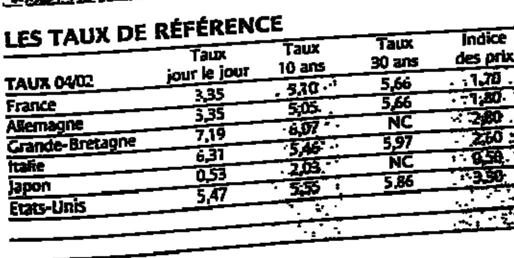
Le billet vert cédait encore plus de terrain par rapport à la devise nippone, à 123,50 yens, son plus bas niveau depuis trois mois. Les opérateurs achètent des yens avec l'espoir que le plan de relance de l'économie que présentera dans les prochains jours le gouvernement japonais répondra à leurs attentes et contiendra, contrairement aux précédents, des mesures capables de stimuler la consommation intérieure.

La devise française était stable, jeudi, face à la monnaie allemande, à 3,3505 francs pour 1 deutschemark. Dans le sillage de la monnaie américaine, la livre sterling reculait légèrement, repassant sous la barre des 10 francs, à 9,9845 francs.



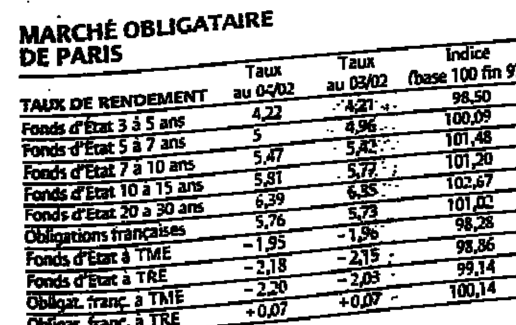
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,35	5,10	5,66	1,70
Allemagne	3,35	5,05	5,66	1,80
Grande-Bretagne	7,19	6,07	NC	2,80
Italie	6,31	5,46	5,97	2,60
Japon	0,53	2,03	NC	0,58
Etats-Unis	5,47	5,55	5,86	3,50



MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/02	Taux au 03/02	Indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	-2,18	-2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	-2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 04/02	Vente 04/02	Achat 03/02	Vente 03/02
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,82	3,97	3,43	3,55
3 mois	4,13	4,28	3,48	3,60
6 mois	3,52	3,67	3,58	3,73
1 an	3,75	3,85	3,86	4,16
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	—	3,5195	—
Pibor Francs 3 mois	3,5938	—	3,5820	—
Pibor Francs 6 mois	3,6621	—	3,6621	—
Pibor Francs 9 mois	3,7500	—	3,7500	—
Pibor Francs 12 mois	3,8398	—	3,8438	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3750	—	4,3750	—
Pibor Écu 6 mois	4,4863	—	4,4115	—
Pibor Écu 12 mois	4,4115	—	4,4219	—

MATIF

Échéances 04/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	113833	102,52	103,04	102,50	103
Juin 98	2671	102,32	102,36	102,12	102,34
Sept. 98	2	102,10	102,10	102,10	102,10
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	5223	96,36	96,38	96,36	96,37
Juin 98	4561	96,22	96,24	96,22	96,24
Sept. 98	3455	96,11	96,14	96,10	96,14
Déc. 98	5200	95,96	96,01	95,95	96,01
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	1749	101,86	102,30	101,80	102,30
Juin 98	—	0,10	0,10	0,10	0,10

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	10809	3178	3179	3156	3175
Mars 98	514	3186	3187	3165	3184,50
Avril 98	—	3180	3180	3180	3180
Juin 98	151	3142,50	3146	3140,50	3146

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,0739 | US/DM ↘ 1,8010 | US/¥ ↘ 123,6100 | DM/F ↘ 3,3515 | £/F ↗ 10,0260

Stabilité du Matif

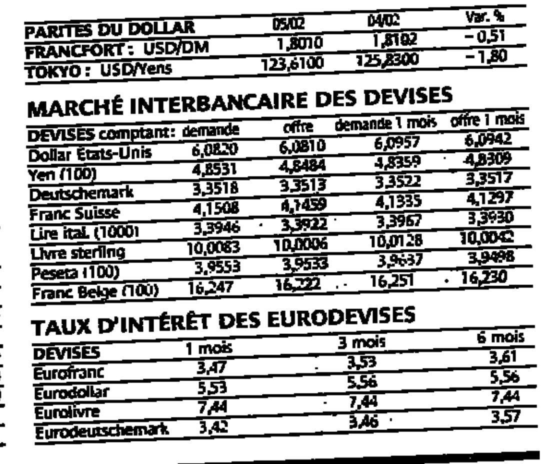
LE MARCHÉ obligataire français a ouvert sur une note stable, jeudi 5 février. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 2 centièmes, à 102,56 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,12 %, soit 0,02 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance à un niveau inchangé, les opérateurs n'ayant pas réagi à la décision attendue du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale des Etats-Unis d'opter pour le statu quo. Le rendement de l'emprunt à trente ans, qui constitue l'échéance de référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,86 % en clôture.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/02	% 03/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,1500	—	322	346
Ecu	6,6085	-0,08	—	—
Etats-Unis (1 usd)	6,0739	-0,48	5,7800	6,3800
Belgique (100 F)	16,2415	—	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,3300	+0,81	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3945	-0,01	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,9500	—	82	92
Irlande (1 iep)	8,4450	+0,12	7,9800	8,8200
Gde-Bretagne (1 L)	10,0260	+0,13	9,5900	10,4400
Grèce (100 drach.)	2,1170	-0,05	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,3700	-0,23	69	79
Suisse (100 F)	417,1700	+0,81	402	426
Norvège (100 k)	80,6700	-0,02	75,5000	84,5000
Autriche (100 sch)	47,6350	—	46,0500	49,1500
Espagne (100 pes.)	3,9545	—	3,6400	4,2400
Portugal (100 esc.	3,2750	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2060	+0,24	3,9000	4,5000
Japon (100 yens)	4,8747	+0,49	4,6500	5
Finlande (mark)	110,6300	-0,14	104	115



PARITES DU DOLLAR	05/02	04/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8010	1,8102	-0,51
TOKYO : USD/Yens	123,6100	125,8300	-1,80

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

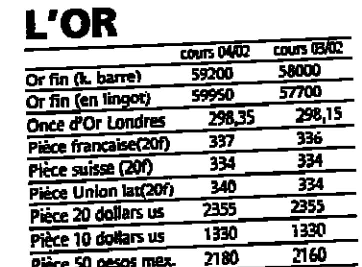
DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0820	6,0810	6,0957	6,0942
Yen (100)	4,8531	4,8484	4,8359	4,8309
Deutschemark	3,3518	3,3513	3,3522	3,3517
Franc Suisse	4,1508	4,1459	4,1335	4,1297
Lire ital. (1000)	3,3946	3,3922	3,3967	3,3930
Livre sterling	10,0083	10,0006	10,0128	10,0042
Peseta (100)	3,9553	3,9533	3,9637	3,9498
Franc Belge (100)	16,247	16,222	16,251	16,230

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,47	3,53	3,61
Eurodollar	5,53	5,56	5,56
Eurolivre	7,44	7,44	7,44
Eurodeutschemark	3,42	3,46	3,57

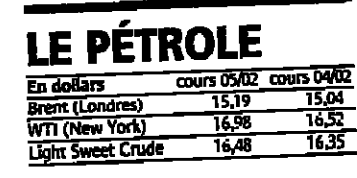
L'OR

	cours 04/02	cours 03/02
Or fin (k. barre)	59200	58000
Or fin (en lingot)	59950	57700
Once d'Or Londres	298,35	298,15
Pièce française(20f)	337	336
Pièce suisse (20f)	334	334
Pièce Union lat(20f)	340	334
Pièce 20 dollars us	2355	2355
Pièce 10 dollars us	1330	1330
Pièce 50 pesos mex.	2180	2160



LE PÉTROLE

En dollars	cours 05/02	cours 04/02
Brent (Londres)	15,19	15,04
WTI (New York)	16,98	16,52
Light Sweet Crude	16,48	16,35

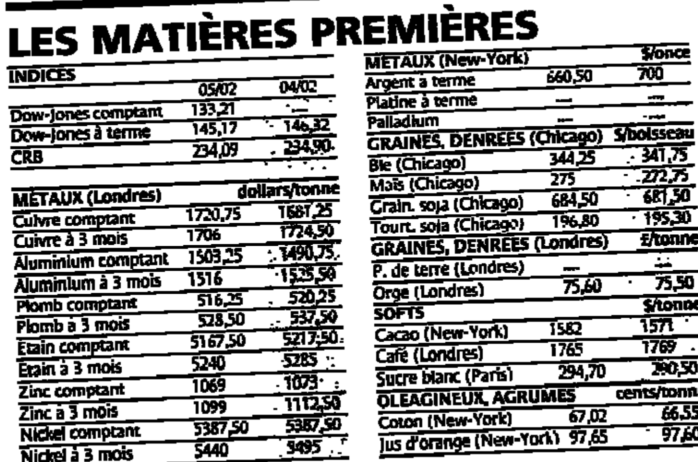


LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/02	04/02
Dow-Jones comptant	133,21	—
Dow-Jones à terme	145,17	146,32
CRB	234,09	234,90

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1720,75	1687,25
Cuivre à 3 mois	1706	1724,50
Aluminium comptant	1503,25	1490,75
Aluminium à 3 mois	1516	1525,50
Plomb comptant	516,25	520,25
Plomb à 3 mois	528,50	537,50
Etain comptant	5167,50	5217,50
Etain à 3 mois	5240	5285
Zinc comptant	1069	1073
Zinc à 3 mois	1099	1112,50
Nickel comptant	5387,50	5387,50
Nickel à 3 mois	5440	5495

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	660,50	700
Platine à terme	—	—
Palladium	—	—
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	344,25	341,75
Maïs (Chicago)	275	272,75
Grain. soja (Chicago)	684,50	681,50
Tourt. soja (Chicago)	196,80	195,30
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	75,60	75,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1582	1571
Café (Londres)	1765	1769
Sucre blanc (Paris)	294,70	290,50
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	67,02	66,55
Jus d'orange (New-York)	97,65	97,60





RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 5 FÉVRIER

Liquidation : 20 février
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,54 %
CAC 40 : 3215,00

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	977	965	− 1,22	960
Cr.Lyonnais(T.P.)	921	921	—	916
Renault (T.P.)	1952	1955	+ 0,15	1985
Rhone Poulenc(T.P)	2490	2481	− 0,36	2430
Saint Gobain(T.P.)	1299	1299	—	1263
Thomson S.A (T.P)	979	951	− 2,86	946
Accor	1240	1250	+ 0,80	1140
AGF-Ass.Gen.France	318,20	321,70	+ 1,09	330
Air Liquide	935	954	+ 2,03	895
Alcatel Alsthom	776	782	+ 0,77	760
Atos CA	900	901	+ 0,11	895
Axa	517	521	+ 0,77	495
Bail Investis.	838	835	− 0,35	830
Bazar Hot. Ville	646	644	− 0,30	620
Bertrand Faure	410	422	+ 2,92	430
BIC	438,20	450,80	+ 2,87	420
BIS	503	...	—	495
B.N.P.	323	327,50	+ 1,39	295
Bollore Techno.	825	832	+ 0,84	805
Bongrain	2780	2800	+ 0,71	2710
Bouygues	800	808	+ 1	795
Bouygues Offs.	239,50	239	− 0,20	225
Bull#	64	61,50	− 3,90	66
Canal +	1230	1231	+ 0,08	1170
Cap Gemini	607	628	+ 3,45	560
Carbone Lorraine	1915	2027	+ 5,84	1840
Carrefour	3323	3416	+ 2,79	2820
Casino Guichard	353,90	356,50	+ 0,73	350
Casino Guich.ADP	263	264,80	+ 0,68	228
Castorama Dub.(Li)	794	806	+ 1,51	815
C.C.F.	411,50	421,90	+ 2,52	410
Cegid (Ly)	725	721	− 0,55	710
Cerus Europ.Reun.	35	35,40	+ 1,14	34
CGIP	2180	2240	+ 2,75	2120
Chargeurs	338,70	338	− 0,20	340
Christian Dalloz	753	755	+ 0,26	720
Christian Dior	678	681	+ 0,44	595
Ciments Francais	275,50	279	+ 1,27	270
Cipe France Ly #	198,40	198	− 0,20	205
Clarins	523	530	+ 1,33	500
Club Mediterranee	412,90	412	− 0,21	460
Coflexip	596	607	+ 1,84	540
Colas	1044	1036	− 0,76	1010
Comptoir Entrep.	13,40	13,40	—	12,50
Comptoirs Mod.	2882	2908	+ 0,90	2840
CPR	474,10	478	+ 0,82	490
Cred.Fon.France	92,50	96	+ 3,78	95
Credit Lyonnais CI	320,70	339	+ 5,70	280
CS Signaux(CSEE)	200	198,50	− 0,75	190
Damart	4000	4005	+ 0,12	3950
Danone	1214	1214	—	1080
Dassault-Aviation	1320	1335	+ 1,13	1350
Dassault Electro	630	630	—	610
Dassault Systemes	180,10	182,50	+ 1,33	178
De Dietrich	310	311,90	+ 0,61	305
Deveaux(Ly)#	790	796	+ 0,75	725
Dev.R.N-P.Cal Li #	51,30	51,55	+ 0,48	45
Dexia France	747	738	− 1,20	765
DMC (Dollfus Mi)	143,10	145	+ 1,32	130
Dynaction	145,80	147	+ 0,82	151
Eaux (Cie des)	933	936	+ 0,32	850
Eiffage	338,80	337	− 0,53	335
Elf Aquitaine	654	653	− 0,15	630
Eramet	252	253	+ 0,39	248
Eridania Beghin	1047	1067	+ 2,49	1100
Essilor Intl	1894	1907	+ 0,68	1870
Essilor Intl.ADP	1749	1750	+ 0,05	1720
Esso	519	507	− 2,31	500
Eurafrance	2450	2423	− 1,10	2410
Euro Disney	9,05	9,05	—	8
Europe 1	1350	1335	− 1,11	1320
Eurotunnel	6,05	6,05	—	6
Fimalac SA	508	510	+ 0,39	530
Finextel	111	111	—	108
Fives-Lille	362,50	356	− 1,79	355
France Telecom	265,20	279,10	+ 5,24	240
Fromageries Bel	4452	4400	− 1,16	4340
Galeries Lafayette	3809	3795	− 0,36	3780
GAN ex.dt sous	148,90	149	+ 0,06	151
Gascogne (B)	520	520	—	485
Gaumont #	438	462	+ 5,47	435
Gaz et Eaux	2420	2425	+ 0,20	2420
Geophysique	593	629	+ 6,07	600
G.F.C.	552	552	—	550
GrandVision	242	243	+ 0,41	235
Groupe Andre S.A.	657	639	− 2,73	625
Groupe GTM	423	412	− 2,60	420
Gr.Zannier (Ly) #	143	142,50	− 0,34	135
Guilbert	930	929	− 0,10	920
Guyenne Gascogne	1985	1998	+ 0,65	1900
Hachette Fili.Med.	1395	1400	+ 0,35	1250
Havas	437,50	440,20	+ 0,61	435
Havas Advertising	875	868	− 0,80	845
Imetal	745	758	+ 1,74	705
Immeubl.France	385	390	+ 1,29	385
Infogrames Enter.	201,50	202,10	+ 0,29	198
Ingenico	152	151	− 0,65	134
Interbail	169	167,80	− 0,71	160
Intertechnique	1350	1351	+ 0,07	1260
ISIS	540	545	+ 0,92	560
Jean Lefebvre	370	366	− 1,08	355
Klepierre	894	890	− 0,44	830
Labinal	1663	1641	− 1,32	1520
Lafarge	391	394,20	+ 0,81	385
Lagardere	217,40	219,90	+ 1,14	210
Lapeyre	367	367	—	385
Lebon	274	275	+ 0,36	280
Legrand	1278	1340	+ 4,85	1118
Legrand ADP	820	865	+ 5,48	735
Legris indust.	240,60	244	+ 1,41	225
Locindus	822	820	− 0,24	810
L'Oreal	2450	2491	+ 1,67	2280
LVMH Moet Hen.	1084	1105	+ 1,93	970
Marine Wendel	780	798	+ 2,30	725
Metaleurop	60,50	61,50	+ 1,65	60
Metrologie Inter.	15,95	16	+ 0,31	15
Michelin	329,30	332,90	+ 1,09	300
Moulinex #	150,40	152,50	+ 1,39	151
Natexis	350	345	− 1,42	350
Nord-Est	119	118,10	− 0,75	119
Nordon (Ny)	415	...	—	420
NRJ #	951	944	− 0,73	940
Olipar	61,50	62,50	+ 1,62	67
Paribas	547	549	+ 0,36	510
Pathe	1110	1130	+ 1,80	1080
Pechiney	243,10	244,10	+ 0,41	225
Pernod-Ricard	370	372,40	+ 0,64	375
Peugeot	852	875	+ 2,69	795
Pinault-Print.Red	3640	3713	+ 2	3560
Plastic Omn.(Ly)	793	790	− 0,37	735
Primagaz	510	516	+ 1,17	505
Promodes	2560	2635	+ 2,92	2540
Publicis #	555	560	+ 0,90	585
Remy Cointreau	105,70	105	− 0,66	101
Renault	191,50	195,50	+ 2,08	175
Rexel	1983	1993	+ 0,50	1840
Rhone Poulenc A	267,50	274	+ 2,42	260
Rochette (La)	24,60	24,90	+ 1,21	24
Rue Imperiale(Ly)	5600	5870	+ 4,82	5400
Sade (Ny)	211	212	+ 0,47	205
Sagem SA	3155	3170	+ 0,47	3000
Saint-Gobain	797	789	− 1	845
Salvepar (Ny)	483,20	483,50	+ 0,06	485
Sanofi	689	699	+ 1,45	670
Sat	1760	1758	− 0,11	1760
Saupiquet (Ns)	535	548	+ 2,42	525
Schneider SA	347	353,90	+ 1,98	340
SCOR	311	314	+ 0,96	295
S.E.B.	783	791	+ 1,02	760
Sefimeg CA	380	378,10	− 0,50	389
SEITA	235	240	+ 2,12	228
Selectibanque	70,10	70	− 0,14	70
SFIM	1140	1140	—	1160
SGE	179,10	179,20	+ 0,05	161
Sidel	415	410,80	− 1,01	398
Silic CA	900	912	+ 1,33	908
Simco	465,90	463	− 0,62	420
S.I.T.A.	1185	1188	+ 0,25	1160
Skis Rossignol	118,60	117,50	− 0,92	122
Societe Generale	830	845	+ 1,80	745
Sodexho Alliance	3220	3284	+ 1,98	3050
Sogeparc (Fin)	398,10	399,90	+ 0,45	[illegible]
Sommer-Allibert	208	208	—	210
Sophia	255,30	258	+ 1,05	260
Spir Communic. #	422	425	+ 0,71	435
Strafor Facom	471	464	− 1,48	440
Suez Lyon.des Eaux	780	781	+ 0,12	695
Synthelabo	805	800	− 0,62	770
Technip	626	642	+ 2,55	610
Thomson-CSF	199,90	209,80	+ 4,95	197
Total	632	629	− 0,47	605
UIF	440	440	—	420
UIS	213	216	+ 1,40	210
Unibail	673	671	− 0,29	650
Union Assur.Fdal	800	805	+ 0,62	765
Usinor	86,10	86,80	+ 0,81	81
Valeo	434,70	445,50	+ 2,48	405
Vallourec	391	401,80	+ 2,76	365
Via Banque	181,70	183,20	+ 0,82	170
Worms & Cie	346,50	348,40	+ 0,54	335
Zodiac ex.dt divid	1334	1329	− 0,37	1280
Elf Gabon	1001	1015	+ 1,39	1000

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	124,70	126,40	+ 1,36	117
Adecco S.A.	1970	1902	− 3,45	1890
Adidas AG #	900	892	− 0,88	895
American Express	528	529	+ 0,18	490
Anglo American #	266,50	257,10	− 3,52	260
Amgold #	255	261,90	+ 2,70	250
Arjo Wiggins App.	15,75	15,70	− 0,31	[illegible]
A.T.T. #	385	382	+ 0,51	395
Banco Santander #	224,70	230,80	+ 2,72	210
Barrick Gold #	115,10	117,70	+ 2,25	108
B.A.S.F. #	220	213,40	− 3	200
Bayer #	255	254	− 0,39	215
Crown Cork ord.#	309,70	306	− 1,19	285
Crown Cork PF CV#	281,30	[illegible]	—	255
Daimler Benz #	436,20	446	+ 2,24	400
De Beers #	132,30	134	+ 1,28	107
Deutsche Bank #	397,10	404	+ 1,73	370
Diageo PLC reg.	57,10	57,60	+ 0,87	[illegible]
Dresdner Bank	274,70	276,80	+ 0,76	250
Driefontein #	38,50	40,05	+ 4,02	40
Du Pont Nemours #	357,50	358,60	+ 0,30	335
Eastman Kodak #	388,10	392,10	+ 1,03	330
East Rand #	1,32	1,35	+ 2,27	1,23
Echo Bay Mines #	11,90	12,25	+ 2,94	11
Electrolux #	499	506,60	+ 1,52	485
Ericsson #	244,40	248,60	+ 1,71	238
Ford Motor #	314,80	305,70	− 2,89	295
Freegold #	29,45	30,20	+ 2,54	29
Gencor act.regr.	10,95	11,05	+ 0,91	10,50
General Elect. #	462,50	465	+ 0,54	450
General Motors #	370	372	+ 0,54	345
Gle Belgique #	632	649	+ 2,68	585
Hanson PLC reg.	27,70	28	+ 1,08	27
Harmony Gold #	18,95	19,95	+ 5,27	16,50
Hitachi #	49,75	49,15	− 1,20	50
Hoechst #	251	247,40	− 1,43	220
I.B.M #	601	595	− 0,99	585
I.C.I #	93,40	96	+ 2,78	[illegible]
Ito Yokado #	327	333	+ 1,83	335
Kingfisher plc #	97,30	98,75	+ 1,49	95
Matsushita #	94,60	93,65	− 1	93
Mc Donald's #	294	290,10	− 1,32	285
Merck and Co #	700	693	− 1	675
Mitsubishi Corp.#	50,40	49,55	− 1,68	47
Mobil Corporat.#	429	429	—	430
Morgan J.P. #	657	652	− 0,76	615
Nestle SA Nom. #	9940	10120	+ 1,81	9350
Nipp. MeatPacker #	78	78,20	+ 0,25	76
Nokia A	479,50	490,10	+ 2,21	450
Norsk Hydro #	270,50	275	+ 1,66	265
Petrofina #	2106	2113	+ 0,33	2090
Philip Morris #	260	255	− 1,92	250
Philips N.V #	393,50	402	+ 2,16	375
Placer Dome Inc #	76,20	76,25	+ 0,06	73
Procter Gamble #	488	488,40	+ 0,08	485
Quilvest	318,10	—	—	310
Randfontein #	12,10	12,85	+ 6,19	11
Rio Tinto PLC #	80,05	81	+ 1,18	77
Royal Dutch #	317,50	318,70	+ 0,37	305
Sega Enterprises	124	124,50	+ 0,40	120
Saint-Helena #	16,40	15,80	− 3,65	14,50
Schlumberger #	460,90	464,20	+ 0,71	495
SGS Thomson Micro.	405,20	414,30	+ 2,24	360
Shell Transport #	41,30	41,20	− 0,24	39
Siemens #	377	377,20	+ 0,05	350
Sony Corp. #	582	567	− 2,57	565
Sumitomo Bank #	72,50	73,85	+ 1,86	79
T.D.K #	470	456	− 2,97	435
Telefonica #	199,80	202,70	+ 1,45	195
Toshiba #	29,80	29,40	− 1,34	28
Unilever act.Div.#	350,20	366,40	+ 4,62	380
United Technol. #	505	510	+ 0,99	350
Vaal Reefs #	272	280	+ 2,94	255
Volkswagen A.G #	3615	3684	+ 1,90	3380
Volvo (act.B) #	165,70	165	− 0,42	163
Western Deep #	134,60	137,90	+ 2,45	119
Yamanouchi #	151,80	152,80	+ 0,65	153
Zambia Copper	12,80	14,60	+ 14,06	12

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 5 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	2,486
CEPME 9% 89-99 CA#	107,18	6,215
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,721
CFD 9,7% 90-03 CB ■	121,80	8,133
CFD 8,6% 92-05 CB	120,80	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	104,07	3,041
CFF 10,25%90-01CB#	115	9,328
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,68	6,291
CNA 9% 4/92-07	125,20	6,953
CRH 8,6% 92/94-03	117,60	5,325
CRH 8,5% 10/87-88#	104,77	7,964
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,18	8,482 d
EDF 8,6% 92-04 #	118,77	7,293 o
Finansder 9%91-06#	126,50	1,874
Finansd.8,6%92-02#	114	0,330
Floral9,75% 90-99#	107,30	5,369
OAT 9/85-98 TRA	—	1,686
OAT 9,50%88-98 CA#	102,10	5,986
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	8,154
OAT 8,125% 89-99 #	105,23	5,810
OAT 8,50%90/00 CA#	108,86	9,429
OAT 85/00 TRA CA#	102,96	2,272 d
OAT 10%5/85-00 CA#	112,57	7,096
OAT 89-01 TME CA#	—	0,184
OAT 10% 90-01 ecu	—	9,562 d
OAT 7,5%7/86-01CA#	110,35	4,110
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,30	7,732 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,65	1,795 o
OAT 8,50% 89-19 #	136,09	2,515
OAT 8,50%92-23 CA#	137,80	6,277
SNCF 8,8% 87-94CA	106,40	8,185
Suez Lyon.Eaux 90	969	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	50	50
Baccarat (Ny) ◆	600	600
Bains C.Monaco	650	640
Bque Transatlantl.	224	225
B.N.P.Intercont. ◆	870	870
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	431	438
Champex (Ny) ◆	18,50	18,50
CIC Un.Euro.CIP	476	480
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2645	2645
Generali Fce Assur	1260	1270
Continental Ass.Ly.	540	[illegible]
Darblay ◆	495	495
Didot Bottin	750	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3075	3085
Ecia	1314	1302
Ent.Mag. Paris ◆	1494	1494
Fichet Bauche ◆	44	44
Fidei	32,15	32,05
Finalens ◆	279	279
F.I.P.P. ◆	279,40	279,40
Fonciere (Cie)	596	600
Fonc. Lyonnaise #	745	745
Foncina # ◆	546	546
Francarep	310	312
France S.A. ◆	1231	1231
From. Paul-Renard ◆	1050	1050
Gevelot	1160	1165
G.T.I (Transport)	299	300
Immobail	176	176,20
Immobanque ◆	660	660
Locamion (Ly)	600	600
Lucia ◆	57	57
Monoprix ◆	350	350
Metal Deploye	370	372
Mors	5,35	5,30
Navigation (Nle)	119,20	119,20
Optorg ◆	348	348
Paluel-Marmont ◆	488	488
Exa.Clairefont(Ny)	900	900
Parfinance ◆	257	257
Paris Orleans	278	279
Promodes (CI)	1920	1860
PSB Industries Ly	540	565
Rougier #	330,10	326
Saga ◆	138	138
S.I.P.H.	280,20	280
Sofragi ◆	4900	4900
Taittinger	3230	3300
Tour Eiffel ◆	285	285
Vicat	518	516
Caves Roquefort	1850	1850
Elyo ◆	312,70	312,20
Finaxa	411,50	414
Gaillard (M) ◆	1500	1500
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	210	210
Gd Moul.Strasbourg ◆	1805	[illegible]
Hotel Lutetia ◆	383	383
Hotels Deauville	601	[illegible]
Immeubl.Lyon (Ly)	540	540
L.Bouillet (Ly)	285	292
Lloyd Continental	9010	9000
Matussiere Forest.	52,35	52,90
Moncey Financiere ◆	2455	2455
M.R.M. (Ly)	425	[illegible]
Parc-Dieu(Fin)(Ly) ◆	103	103
Poliet	480	480
Sabeton Ly	645	[illegible]
Samse (Ly)	944	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1300	1300
Sucr.Pithiviers ◆	3361	3361
Tanneries Fce (Ny) ◆	275,90	275,90
Teleflex L. Dupont	97,70	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	285	285

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	380	380
Commerzbank AG	220,10	225,10
Fiat Ord.	20	20
Gold Fields South	78	78
Kubota Corp.	19	19
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	42,40	42,40
Robeco	605	[illegible]
Rodamco N.V.	169,40	169,40
Rolinco	556	558
Sema Group Plc #	175,10	[illegible]
Solvay SA	391	391

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 5 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	44,50	44,55
AFE #	550	550
Aigle #	365	365
Albert S.A (Ns)	165	163
Altran Techno. #	1969	1972
Arkopharma#	322	320
Montaignes P.Gest. ◆	1965	1965
Assystem #	225	225
Bque Picardie (Li) ◆	840	840
Bque Tarneaud(B)#	370	370
Bque Vernes ◆	159	159
Beneteau CB#	1530	1545
B I M P ◆	101	102
Boiron#(Ly)	360	375
Boisset (Ly) #	350	358
But S.A.	282	282
Cardif SA ◆	961	961
C.E.E #	90	90
CFPI # ◆	395	398
Change Bourse (M)	235	235
CNIM CA#	184	188
Codetour #	371	375
Comp.Euro.Tele-CET	305	302
Conflandey #	289,90	282
C.A. Hte Normandie	337	332
C.A. Paris IDF	850	850
C.A.Ille & Vilaine	299	299
C.A.Loire Atl.Ns #	290	290
C.A.Pas de Calais	545	545
C.A.du Nord#(Li)	505	505
C.A. Oise CCI	322	322
C.A. Somme CCI	329	326
C.A.Toulouse (B)	415	415
Devanlay ◆	636	636
Devernois (Ly)	600	630
Ducros Serv.Rapide ◆	31	31
Emin-Leydier (Ly)#	352	358
Europ.Extinc.(Ly)	440	430,30
Expand s.a	790	790
Factorem	634	625
Faiveley #	216,50	214
Finacor	56	54,20
Fininfo	720	720
Assur.Bq.Populaire	655	655
Gautier France #	284	284
Gel 2000	38	40,10
GEODIS #	372	370
GFI Industries #	1102	1115
Girodet (Ly) # ◆	28,70	28,70
GLM S.A.	238,30	238,30
Gpe Guillin # Ly	243,30	250
Kindy #	150	159,10
Guerbet	214	219,90
Hermes internat.1#	465	460
Hurel Dubois ◆	705	705
ICBT Groupe #	185	180
I.C.C.#	145,10	158,90
ICOM Informatique	484	489
Idianova ◆	67,10	67,10
Int. Computer # ◆	80	80
IPBM ◆	62	62
M6-Metropole TV	628	655
Manitou #	778	785
Manutan	495	488
Marie Brizard #	600	614
Maxi-Livres/Profr# ◆	38,50	38,50
Mecelec (Ly)	63	65
MGI Coutier #	288	285,30
Monneret Jouet Ly#	135	134,50
Naf-Naf #	89	88
Norbert Dentres.#	700	698
NSC Groupe Ny ◆	800	800
Onet #	960	958
Paul Predault ◆	139	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	87	89,80
Phyto-Lierac #	219	228
Pochet ◆	725	725
Poujoulat Ets (Ns)	217,50	218
Radiall #	729	732
Robertet #	1130	1130
Rouleau-Guichard ◆	251	251
Securidev #	99,10	100,10
Smoby (Ly)#	558	555
Sofco (Ly) ◆	11,50	10,45
Sofibus ◆	370	320
Sopra #	875	894
Steph.Kelian #	75	75,05
Sylea	601	603
Teisseire-France	172	171,10
TF1	643	644
Thermador Hol. #	339,90	337
Trouvay Cauvin #	119,80	119,40
Unilog	951	951
Union Fin-France	670	670
Viel et Cie #	159	159
Vilmorin et Cie #	506	506
Virbac	515	520

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
JEUDI 5 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	38,50	38,90
Belvedere	833	890
BVRP	224	224
Coil	138	141
Electronique D2	391	393,90
FDM Pharma n.	125	119,90
Genset	399,10	410,20
Guyanor action B	12,90	14,30
High Co.	168	173
Infonie	75	75
Joliez-Regol	80	80
Mille Amis	38,40	38,40
Naturex ◆	71	71
Olitec	795	798
Picogiga	195,50	198
Proxidis	20	20
R21 Santé	396	396,10
Stelax	6,50	6,65

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
JEUDI 5 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	815	815
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	170	170
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	149,36	142,25
Agipi Actions (Axa)	131,40	125,14
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2420,47	2384,70
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14446	14446
Natio Epargne	2265,02	2242,59
Natio Oblig. M.T. C/D	882,46	873,72
Natio Ep. Croissance	3615,82	3544,92
Natio Ep. Patrimoine	152,68	148,69
Natio Epargne Retraite	176,27	172,81
Natio Epargne Trésor	11524,17	11501,17
Natio Euro Valeurs	1167,35	1144,46
Natio Euro Oblig.	1056,08	1045,67
Natio Euro Opport.	1159,51	1136,77
Natio Inter	1144,01	1121,58
Natio Opportunites	207,76	203,69
Natio Revenus	1134,27	1123,04
Natio Sécurité	11343,65	11343,65
Natio Valeurs	1510,47	1480,85
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monéden	94072,17	94072,17
Oblig. tres caté.	285,66	281,44
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	944,21	916,71
Nord Sud Dévelop. C ◆	2677,80	2672,46
Nord Sud Dévelop. D ◆	2530,23	2525,18
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	319,39	313,13
Patrimoine Retraite D	309,72	303,63
Sicav Associations C ◆	2455,38	2455,38
CDC TRESOR		
Fonsicav C	20007,62	20007,62
Mutual. dépôts Sicav C	19631	19611,39
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	316,64	310,43
Écur. Capitalisation C	263,13	263,13
Écur. Expansion C	84535,12	84535,12
Écur. Géovaleurs C	3873,66	3797,71
Écur. Investis. D PEA	251,88	246,94
Écur. Monépremière	11530,07	11530,07
Écur. Monétaire C	13224,35	13224,35
Écur. Monétaire D	12257,57	12257,57
Écur. Trésorerie C	324,55	324,55
Écur. Trésorerie D	311,95	311,95
Écur. Trimestriel D	2068,81	2068,81
Éparcourt-Sicav D	196,99	196,99
Géoptim C	13427,33	13228,90
Géoptim D	12333,55	12151,28
Horizon C	2486,49	2497,74
Prévoyance Écur. D	108,20	108,20
Sensipremière C	13953,54	13918,74
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12341,27	12316,64
Écur. Sécuripremière C	12226,84	12214,63
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ○	121710,07	121710,07
Atout Amérique	203,84	198,87
Atout Asie	94,30	92
Atout France Europe	955,55	932,24
Atout France Monde	238,73	232,91
Atout Futur C	908,67	886,51
Atout Futur D	846,46	825,81
Coexis	2014,83	1981,15
Dièze	2372,76	2333,10
Elicash ○	966889,37	966889,37
Eurodyn	2991,72	2918,75
Indicia ◆	1949,95	1906,83
Moné.J C ○	12131,35	12131,35
Moné.J D ○	11492,30	11492,30
Oblifutur C	573,15	563,55
Oblifutur D	549,18	540
Oraction	1505,38	1468,66
Revenu-Vert	1198,38	1178,35
Sévéa ◆	116,96	114,11
Synthésis	19255,55	18815,06
Uni Associations ○	119,82	119,82
Uni-Foncier	1576,35	1537,90
Uni-Garantie C	1968,78	1935,87
Uni-Garantie D	1408,44	1384,90
Uni-Regions	1731,25	1689,02
Univar C ○	314,41	314,41
Univar D ○	301,32	301,32
Univers Actions	271,85	265,22
Univers-Obligations	259,55	255,21
CIC BANQUES		
Francic	166,03	161,19
Francic Pierre	151,13	146,23
Europe Régions	260,37	252,79
CIC PARIS		
Associc	1092,01	1092,01
Cicamonde	1695,99	1646,59
Converticic	431,92	425,54
Ecocic	1863,25	1808,98
Mensuelcic	10117,53	10087,36
Oblicic Mondial	4098,81	4038,24
Oblicic Régions	1226,17	1208,05
Rentacic	164,51	162,88
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1394,40	1380,59
Lion 20000 C	17410,09	17410,09
Lion 20000 D	16288,68	16288,68
Lion-Associations C	11282,72	11282,72
Lion-Associations D	10692,68	10692,68
Lion Court Terme C	26876,43	26876,43
Lion Court Terme D	23678,42	23678,42
LionPlus C	1634,06	1602,02
LionPlus D	1558,74	1528,18
Lion Trésor	2567,59	2542,17
Oblilion	2300,34	2272,56
Sicav 5000	809,07	785,21
Slivafrance	1360,66	1333,98
Slivam	630,35	617,99
Slivarente	258,35	253,28
Slivinter	889,81	872,38
Trilion	5179,14	5112,68
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2508,54	2458,25
CM Option Dynamique	147,97	144,01
CM Option Equilibre	282,29	276,08
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	170,71	166,14
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	941,12	941,12
Créd.Mut.Ep.Ind. C	161,43	158,11
Créd.Mut.Ep.J	23295,33	23295,33
Créd.Mut.Ep.Monde	1861,85	1812,88
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1939,21	1901,19
Créd.Mut.Ep.Quatre	1096,18	1074,69
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	107,05	104,98
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	567,16	542,34
Saint-Honoré Capital ◆	20767,70	20762,92
St-Honoré March. Emer. ◆	704,78	674,43
St-Honoré Pacifique ◆	698,14	688,38
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1857,66	1857,66
Stratégie Actions	1202,92	1156,65
Stratégie Rendement	2072,72	2007,48
LA POSTE		
Amplitude Amérique C	127,35	124,39
Amplitude Europe C	188,70	184,10
Amplitude Europe D	185,55	181,02
Amplitude Monde C	1125,67	1098,21
Amplitude Monde D	1073,89	1047,70
Amplitude Pacifique C	98,43	96,03
Élanciel D PEA	206,41	201,98
Émergence Poste D PEA	163,39	159,40
Géobilys C	695,91	685,63
Géobilys D	658,43	648,70
Kaleis Dynamisme C	1183,08	1159,89
Kaleis Équilibre C	1127,47	1105,36
Kaleis Sérénité C	1074,23	1065,59
Latitude C	150,77	150,77
Latitude D	137,36	137,36
Oblitys D	651,01	644,39
Plénitude D PEA	226,73	221,28
Poste Gestion C	15125,66	15125,66
Revenus Trimestr. D	5306,20	5293,66
Solstice D	2377,90	2371,57
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38598,17	38598,17
Actimonétaire D	30579,83	30579,83
Cadence 1 D	1068,53	1062,95
Cadence 2 D	1070,19	1059,59
Cadence 3 D	1059,28	1048,39
Capimonétaire C	416,88	416,46
Capimonétaire D	376,14	375,76
Sogeoblig C/D	9582,33	9487,46
Interoblig C	7835,68	7758,10
Intersélection France D	790,31	774,81
S.G. France opport. C	2306,72	2261,49
S.G. France opport. D	2183,57	2140,75
Sogenfrance C	2170,24	2127,69
Sogenfrance D	1970,31	1931,68
Sogépargne D	304,28	301,27
Soginter C	2595,66	2544,76
Fonds communs de placements		
Favor D	1590,71	1590,52
Sogéfiance D	1750,01	1750,68
Sogenfrance Tempo D	261,59	256,46

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

VOLCANOLOGIE Haroun Tazieff est mort, lundi 2 février, dans une clinique parisienne, a annoncé son entourage. Né à Varsovie, le 11 mai 1914, ingénieur de formation, cet expert assiste à sa première éruption au Katanga en 1948. ● PRIS de passion pour ces phénomènes, il n'a de cesse d'expliquer ses *« rendez-vous du diable »* à travers des multiples films et livres. ● L'EXPERIENCE acquise lui vaut de devenir à l'âge de 53 ans directeur de recherche au CNRS. ● ANTINUCLÉAIRE, il s'engage en politique où, après avoir été nommé en 1981 commissaire à l'étude et la prévention des risques majeurs par François Mitterrand, il devient trois ans plus tard délégué puis secrétaire d'état aux risques naturels et technologiques majeurs. ● IL SERA chargé, en 1988, par Alain Carignon d'une mission pilote sur les risques majeurs en Isère.

Haroun Tazieff, le « poète du feu » s'est éteint

Homme de passion, le volcanologue français, opposant déclaré au programme électronucléaire, s'était longuement querellé depuis 1976 avec l'actuel ministre de l'éducation et de la recherche, Claude Allègre, à propos du réveil de la Soufrière en Guadeloupe

UN NOM RUSSE, un prénom musulman, un accent rocailleux de type slavo-bourguignon, un physique de boxeur irlandais : l'homme, d'emblée, intriguait. D'où sortait donc cet aventurier, ce baroudeur, longtemps égaré dans les laboratoires scientifiques et même fourvoyé un temps sous les lambris du pouvoir ? Les gouvernements s'arrachaient ses avis aux moindres soubresauts de la Terre. L'Université et l'administration redoutaient ses coups de gueule. Le monde entier enfin admirait ses prouesses volcaniques, qu'il savait mettre en scène dans ses récits et dans ses films. Mais peu connaissaient vraiment ce personnage aussi imprévisible que les volcans qu'il a arpentés et étudiés avec passion.

Lorsqu'il naît à Varsovie en 1914, la Pologne n'est qu'une province russe. Son père, médecin d'ascendance musulmane, a rencontré sa mère, artiste polonaise, à Bruxelles. Et c'est à Tiflis (aujourd'hui Tbilissi), en Géorgie, que le jeune Haroun – ainsi nommé en mémoire du célèbre calife Haroun El Rachid – fait ses premiers pas de montagnard du Caucase. Pas longtemps. Son père étant mort et la guerre civile faisant rage, sa mère l'emmène, à l'âge de six ans, à Bruxelles, où elle a conservé des liens. Le jeune Haroun Tazieff, citoyen belge, suit le cursus scolaire normal, tantôt à Paris, tantôt à Bruxelles. Il rêve de devenir peintre, ou marin, mais se décide finalement pour l'Institut d'agronomie de Gembloux, en Belgique, où il décroche son diplôme d'ingénieur agronome. Son titre en poche, ce sportif accompli *(lire ci-dessous)* passionné de géologie passe neuf mois dans un châlet de Haute-Savoie. Mais, lorsqu'il rentre à Bruxelles en août 1939, la guerre l'attend. Mobilisé dans une unité des chasseurs ardennais, il est blessé, le 10 mai 1940, à la frontière belgo-luxembourgeoise.

Fait prisonnier à sa sortie d'hôpital, il s'évade et entre dans une semi-clandestinité comme professeur d'agriculture auprès d'un groupe d'adolescents juifs d'Anvers, regroupés dans un château à l'écart. Lui, le fils de médecin athée, découvre avec effroi l'intégrisme religieux de ces réfugiés qui refusent de manger du porc malgré leur faim ! Haroun Tazieff fuira toujours comme la peste les dogmatiques et les sectaires, bien que lui-même, souvent, ait dit brutalement son fait à l'un ou à l'autre.

INTRÉPIDE

Il s'inscrit à l'école des mines de Liège, où il renoue avec d'anciens camarades communistes devenus « partisans armés ». Il est chargé, comme ingénieur, d'organiser le sabotage des voies ferrées. En 1943, il échappe de justesse à l'arrestation, comme ses camarades « MOI » (Main d'œuvre immigrée) du groupe Manouchian. Ulcéré par ce qu'il sait être une trahison, il rompt avec le Parti communiste et, son diplôme d'ingénieur des Mines en poche, il part pour le Congo belge, naturellement. Au Katanga, il se morfond dans une mine d'étain jusqu'à un jour de 1948 où on lui signale l'éruption du mont Kitouro. De ce jour, il n'aura de cesse d'élucider les mystères des entrailles de la Terre, dont les chairs à vif le fascinent.

Le premier, il descend dans le cratère du Niragongo, où bouillonne un lac de lave à 380 m de fond. Sacrilège ! Sans demander l'autorisation de personne et hors des pistes autorisées, il a violé un sanctuaire du parc national Albert. Il n'a plus qu'à rentrer en Europe, où d'autres volcans s'offrent à lui. Intrépide jusqu'à la témérité, il filme à bout portant les bouches du Stromboli et de l'Etna. Avec Loubens, il descend au fond du gouffre de la Pierre-Saint-Martin. Avec Cousteau et sa *Calypso*, il plonge en mer Rouge. Et, comme assistant de minéralogie et de géophysique à l'université de Bruxelles, il se lie avec Paul-Emile Victor, l'explorateur des pôles, son héros d'enfance.

De ses expéditions, il rapporte des films (*Stromboli, Réveil de l'Etna, Grêle de feu*) qui lui permettent de faire ses premières tournées de conférences en Europe... et de financer les expéditions suivantes. En 1953, il entreprend la grande traversée de l'Afrique, depuis Matadi, à l'embouchure du Congo, jusqu'à Mombassa, au Kenya. A partir de 1955, il se lie avec le peintre Pierre Bichet, qui devient son photographe-caméraman attitré et le suit dans toutes ses aventures. En 1957, leur film *Eaux souterraines* obtient le premier prix au Festival de Venise. Tazieff devient célèbre. Cocteau lui décerne le titre de *« poète du feu »*, qui restera sans doute sa plus chère récompense. L'année suivante, il conduit une expédition officielle au Niragongo, au nom de l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale et devient ainsi une « autorité » dans le tout petit monde de la volcanologie.

A l'occasion de l'éruption survenue en 1958 à l'île Faial, aux Açores, il donne son avis d'expert, pour la première fois : *« Pas de panique »*. Il a raison. Comme souvent. A Calbuco (Chili, 1961), à Pouzzoles (Italie, 1970), à Karthala (Comores, 1972), au Piton de la Fournaise (Réunion, 1972), à Heimaey (Islande, 1973), à la Soufrière (Guadeloupe, 1976), ses diagnostics *« sans danger »* se vérifient. Au Costa-Rica, il évite, en 1964, une catastrophe lorsqu'il recommande des travaux de consolidation au pied de l'Irazu, dont la coulée de boue ne fera qu'un mort.

Raison encore lorsqu'il met en garde contre une éruption de l'Etna, en 1979. On ne l'écoute guère. Neuf touristes périssent sous la cendre et les gaz. Mais, en avril 1980, quelques semaines avant l'éruption du Mont Saint-Helens aux Etats-Unis, il déclare sur place qu'il n'y a rien à craindre et qu'il *« serait stupide de procéder à une évacuation des populations »*. Bilan : plus de 60 morts et celle du géologue américain David Johnston, mort en observant l'éruption, qui avait annoncé l'éminence de cette explosion cataclysmique.

LA TÊTE FROIDE

En 1960, Tazieff fait ses adieux à la Belgique et se fixe définitivement à Paris, dans cette île Saint-Louis où il aime flâner sur les quais et se promener à bicyclette. Entre deux expéditions, il publie : *Cratères en feu, L'Eau et le Feu, Histoire des volcans, Rendez-vous avec le diable* – une reprise de son fameux film *les Rendez-Vous du diable* (1959) –, *Quand la terre tremble, les Volcans*, etc. Son film *le Volcan interdit* (1966) obtient le Grand Prix du cinéma pour la jeunesse. Tazieff est devenu un auteur à succès, mais il garde la tête froide. La vie parisienne ne l'intéresse pas.

En 1967, sur la recommandation de Hubert Curien – qui sera plus tard ministre de la recherche –, le directeur scientifique du CNRS, Georges Jobert, lui offre le poste de directeur de recherche. La science officielle française reconnaît le baroudeur russo-belge... à l'âge de 53 ans ! Il monte encore un échelon en 1973 lorsque l'Institut de physique du globe (IPG) crée pour lui un service de volcanologie. Haroun Tazieff chef de service ! Cela lui ressemble si peu que, lors de l'épisode de la Soufrière, trois ans plus tard, on va le remercier sous prétexte qu'il a abandonné son poste pour rejoindre une expédition britannique en Equateur.

Même s'il a toujours préféré le terrain aux labos, il a su mettre son expérience au service de la science. Grâce à lui, la connaissance des profondeurs terrestres est sortie de son puits. De curiosité naturelle, ou de monstres terrifiants, les volcans sont devenus objet d'études et source de savoir.

Roger Cans



ARNAUD BAUMANN/ÉDITIONS DU FÉLIN

La polémique de la Soufrière

Le volcan de la Soufrière menaçant l'île d'une forte éruption, le préfet de la Guadeloupe ordonne, le 15 août 1976, l'évacuation de milliers de personnes vivant à proximité. Pourtant, un mois auparavant, Haroun Tazieff, alors chef du service volcanologie de l'Institut de physique du globe (IPG) de Paris, dirigé par Claude Allègre, se fait rassurant, affirmant que les risques d'éruption étaient nuls. Le volcanologue s'envole alors pour l'Equateur. La suite lui donne raison. En son absence, Claude Allègre et d'autres scientifiques émettent, par prudence, un avis contraire et avalisent la décision du préfet. Cette dissension scientifique sur fond de catastrophe naturelle nourrira longtemps entre ces deux hommes vifs une intense polémique et des échanges de propos virulents. Le 27 octobre 1976, Claude Allègre décharge Haroun Tazieff de ses fonctions à l'IPG, tout en reconnaissant que l'Institut était mal préparé à la surveillance du volcan. Le 13 juillet 1990, il traîne le bouillant volcanologue en justice pour diffamation, qui l'accuse de *« s'être littéralement vendu, en 1976, au premier ministre de l'époque, Jacques Chirac, et au président Giscard d'Estaing, pour produire des chiffres mensongers »*.

Un amoureux de la montagne et du rugby

Pugnace dans les débats scientifico-politiques, Haroun Tazieff fut aussi un sportif combatif, boxeur amateur durant ce qu'il désignait comme sa *« longue jeunesse »*. En 52 combats disputés, il n'essuiera qu'une seule défaite. Très jeune, il pratiquera aussi l'escalade. C'est dans l'Oberland bernois qu'il s'adonne avec bonheur à l'alpinisme, discipline qui lui permettra d'explorer les volcans les plus escarpés, et d'en ramener les images les plus spectaculaires. L'âge venant, le vulcanologue se contentera de randonnées en haute montagne.

Dans son dernier livre (*Volcans*, Bordas, 1996), il note : *« L'essentiel de mes plaisirs sportifs, ce fut le rugby qui me l'offrit. »* Une photo le montre, déjà chenu, effectuant un drop de bonne tenue. *« Dans ma carrière d'amateur,* assurait-il, *j'aurai connu infiniment plus de satisfactions, notamment d'ordre amical, que le scientifique professionnel que je fus longtemps ou le secrétaire d'Etat que je devins par accident. »*

« Impulseur » et « homme de flair »

● **Claude Allègre**, ministre de la Recherche : *« Haroun Tazieff vient de disparaître. Volcanologue de terrain, il a, par ses films et son activité, fait découvrir et aimer à beaucoup de gens le monde des volcans. Beaucoup de Français le regretteront. »*

● **Hubert Curien**, ancien ministre de la recherche : *« Haroun Tazieff a apporté une très grande popularité à la volcanologie, grâce à son formidable talent de présentation. C'était un artiste, et ses films ont donné un éclairage étonnant à cette science. Il avait aussi le mérite d'être allé sur – presque dans – tous les volcans du monde et donc de posséder une connaissance physique de sa discipline. C'était un scientifique qui avait du flair, ce qui peut parfois mener à des impasses ou de fausses pistes – la prévision des tremblements de terre par les signaux électriques sismiques ne me paraît pas, par exemple, une méthode aussi prometteuse qu'il le pensait –, mais qui contribue aussi à faire avancer l'intérêt pour un sujet et la confrontation des idées. Finalement, il a créé un climat d'études et de discussions autour de la volcanologie, à laquelle il a ainsi rendu d'immenses services. »*

● **Jean-Louis Cheminée**, directeur des observatoires de volcanologie à l'Institut de physique du globe de Paris : *« Tazieff a été un impulseur. La plupart des volcanologues âgés aujourd'hui de quarante à soixante ans ont abordé cette discipline grâce à lui. Le programme d'étude du rift Afar, qu'il a lancé avec l'Italien Georgio Marinelli, au tout début de la tectonique des plaques, à la fin des années 60, a permis de grandes découvertes. Son comportement a changé au moment de la polémique sur la Soufrière, quand il s'est vu contesté par de plus jeunes que lui, qui avaient le pouvoir. Cette histoire a empoisonné la vulcanologie française mais, paradoxalement, nous a poussé à aller plus loin. Aujourd'hui, je ne veux me souvenir que de ses bons côtés. Le temps de l'Afar : pas la période où il tentait de nous démolir auprès des médias, alors que nous effectuions les premières plongées géophysiques dans le cadre du projet Famous. »*

● **Jean-François Lenat**, directeur du Centre de recherches volcanologiques de Clermont-Ferrand : *« Le monde professionnel a une opinion contrastée sur Tazieff. Les chercheurs s'accordent pour reconnaître que son action pour la popularisation des volcans a été importante. En revanche, sur sa démarche scientifique, sur ses prises de position, il y a des choses discutables. Je suis allé aux Etats-Unis un an après l'éruption du mont Saint Helens, en 1980, et mes collègues américains étaient très remontés contre ce qu'il avait pu dire et faire à l'époque. Dans la légende française, on le place comme l'un des pionniers de la volcanologie alors que le Français Alfred Lacroix, par exemple, avait étudié la montagne Pelée en Martinique en 1902. D'ailleurs, l'impact des publications de certains autres scientifiques, notamment américains, est bien plus colossal que le sien. Il ne faut pas dire que c'est le plus grand volcanologue de tous les temps. »*

De la gauche à la droite, zigzag politique d'un « homme libre »

OPPOSANT déclaré au programme électro-nucléaire français, Haroun Tazieff va manifester à la fin des années 70 avec les écologistes contre la centrale de Cruas, en Ardèche, qui se trouve en face de sa maison de campagne de Mirmande (Drôme), commune dont il deviendra maire en 1979. Les écologistes songent à lui, à défaut de Cousteau, pour mener la campagne présidentielle de 1981. Mais Tazieff ne croit pas à un parti écologiste. *« Les partis divisent, alors que l'écologie doit rassembler tout le monde, de l'extrême gauche à l'extrême droite »*, répond-il.

Avec son ami Alain Bombard, autre grand incompris de l'aventure scientifique, il s'engage aux côtés de François Mitterrand, qui le nommera, en 1981, commissaire à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs. Tazieff, la grande gueule, fait son entrée dans le monde périlleux de la politique ! L'éléphant dans la porcelaine ! Hormis deux ou trois dérapages, notamment contre les maires de Nice et de Théoule, Tazieff tient sa langue, au moins en public. A la grande surprise des écolos antinucléaires, on le voit même garantir la sécurité des essais nucléaires de Mururoa... En 1984, il devient donc délégué, puis secrétaire d'Etat aux risques naturels et technologiques majeurs. Bien que les risques sismiques ne soient pas vraiment un risque majeur en France, il en fait dresser la carte après avoir fait créer une spécialité médecine d'urgence dans certaines universités. Et il désespère de voir ses recommandations pour le débroussaillage comme moyen de lutte contre les feux de forêt prises au sérieux. *« Je suis là pour inciter, rien d'autre »*, constate-t-il, un rien désabusé.

La politique semble pourtant lui réussir mieux que la carrière universitaire. Mais Tazieff n'est pas un politique. Il se brouille avec son adjoint et futur successeur à la délégation aux risques majeurs, Renaud Vié Le Sage, pourtant proche du Parti socialiste. En 1986, il ne se prive pas d'ironiser sur *« le trait de génie »* de Jacques Chirac qui supprime de son gouvernement le secrétariat d'Etat qu'il a dirigé pendant deux ans.

Cela ne l'empêche pas de prendre la présidence du Comité supérieur d'évaluation des risques volcaniques (Cserv) que lui propse le nouveau ministre de l'environnement RPR, Alain Carignon, qui lui confie également le pilotage d'une mission « Isère, département pilote pour les risques majeurs ». Haroun Tazieff aura, là encore, l'occasion de se *« foutre en colère »* contre la catastrophe du Grand-Bornand et l'inconséquence des stations d'altitude qu'il poursuit de sa vindicte.

Après cela, on ne l'entend plus guère jusqu'en 1994. Un chercheur de l'Institut de physique du Globe lui a donné confidentiellement des informations inquiétantes sur la Soufrière. Il demande qu'on lui fournisse officiellement toutes les données du problème.

Rien ne lui parvient. Il remue ciel et terre pour les avoir, en vain. Il est persona non grata pour le patron de l'IPG, Claude Allègre. Haroun Tazieff donne donc au ministre de l'environnement, Corinne Lepage, sa démission du Cserv. C'est son dernier éclat en politique. *« Je suis,* dira-t-il, *à nouveau un homme libre. »*

R. C.



Face aux Anglais, le XV de France promet de « défendre la patrie »

Pour oublier la cruelle défaite (52-10) subie, à l'automne, face à l'équipe de rugby d'Afrique du Sud, les entraîneurs des Bleus ont mis l'accent sur la défense et décidé d'aligner « quinze plaqueurs » sur la pelouse du Stade de France

La rencontre France-Angleterre ouvrira, samedi 7 février, le Tournoi des Cinq Nations 1998. *Elle marquera également l'arrivée du* rugby au Stade de France de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Mais c'est hélas sur une pelouse maltraitée par le gel, malgré les efforts d'ingéniosité des responsables de l'enceinte sportive, que les joueurs français tenteront de faire oublier les déconvenues subies, à l'automne 1997, face aux Springboks d'Afrique du Sud. Les plaquages que les entraîneurs français Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux réclament désormais avec insistance pourraient donc s'avérer extrêmement douloureux face à des Anglais dont les intentions offensives sont certaines. Le match, arbitré par David McHugh (Irlande), assisté de Clayton Thomas (Galles) et de Jim Flemming (Ecosse), sera retransmis en direct, à 15 heures, sur France 2.

LES TRAVAUX d'aménagement du château Ricard de Clairefontaine étant achevés, le XV de France a retrouvé ses quartiers et ses habitudes dans l'atmosphère paisible de la forêt de Rambouillet (Yvelines). Pour répéter dans le calme l'ouverture de la grande œuvre annuelle du rugby européen, le Tournoi des Cinq Nations, qui débute samedi 7 février, au Stade de France, face à l'Angleterre, les Bleus ont la chance d'échapper aux vents mauvais qui polluent actuellement l'Ile-de-France, mais pas aux températures glaciales qui les accompagnent.

Le gel, dont la persistance pourrait compromettre le déroulement de la rencontre, blanchit chaque nuit les pelouses de Clairefontaine et perturbe singulièrement la préparation de l'équipe de France. Mercredi 4 février, Jo Maso, le manager français, a eu du mal à trouver un terrain pour effectuer un entraînement avec opposition, celle du Bataillon de Joinville. Ce contretemps ne pouvait plus mal tomber pour l'encadrement français, qui souhaitait mettre en musique ses nouveaux mots d'ordre – plaquer, défendre – en guise de réponse aux questions soulevées par la débâcle du XV de France, écrasé 52-10 par les Springboks, le 22 novembre 1997 à Paris.

Le passage de la déferlante sud-africaine avait laissé le rugby français en lambeaux. Chacun promettait du nouveau. Deux mois plus tard, qu'en est-il ? Au lendemain de la défaite historique, les responsables français avaient appelé de leurs voeux sinon une révolution, du moins un *aggiornamento* des structures du rugby national. Les débats ont fusé sur le professionnalisme, le statut des internationaux, le calendrier et la qualité du championnat de France. Mais dans l'adversité, le rugby français s'est replié sur son passe-temps favori, l'art du « chicaya » : on a beaucoup bavardé, un peu glosé sur le « romantisme » des entraîneurs français ou sur les « rêveurs » du XV de France.

Des intentions ont été exprimées pour aider la France à retrouver une place honorable dans le concert des nations du rugby, mais elles n'ont pas encore été suivies de décisions : à ce jour, il n'est pas certain que l'équipe de France rencontre l'une des trois nations de l'hémisphère sud en 1998, à un an de la prochaine Coupe du monde. *« Hâtez-vous de faire quelque chose, messieurs, ou bien nous risquons de tomber en deuxième division »*, a récemment lancé Pierre Villepreux, entraîneur-adjoint du XV de France, aux instances dirigeantes du rugby français.

Côté jeu, il fallu remettre quelques idées en place. *« Le problème, en France, c'est que, quand on nous demande d'attaquer, on oublie souvent de défendre, et inversement »*, confiait le troisième ligne français Philippe Benetton après la correction sud-africaine. Ses entraîneurs ont dû méditer cette observation : après avoir longtemps insisté sur les vertus du jeu d'attaque, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux prônent désormais la défense à outrance. *« C'est la volonté numéro un de l'équipe »*, ont-ils répété lors de l'annonce de la composition du XV de France, mercredi 4 février. À leurs *« quinze plaqueurs »*, les sélectionneurs ont assigné un chiffre référence : au moins 150 plaquages contre l'Angleterre. Les statistiques de chacun seront décortiquées.

Ainsi le talonneur Marc Dal Maso, reconnu coupable d'avoir adressé la passe malheureuse – et interceptée – qui avait précipité la démission des Français face aux Springboks, a été convaincu de manquement à l'exercice du plaquage (un seul à son compteur). C'est donc en qualité de remplaçant qu'il participera à la rencontre contre l'Angleterre. Titularisé à sa place, le jeune Dacquois Raphaël Ibanez, vingt-quatre ans, a hérité du brassard de capitaine pour sa deuxième sélection en qualité de titulaire du XV de France.

Plus qu'un symbole, ce choix est une ode à la jeunesse. Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux voulaient du sang neuf et une qualité d'écoute supérieure chez leurs joueurs : la formation alignée face à l'Angleterre comprend huit changements, dont quelques nouveaux venus au casier pratiquement vierge de toute sélection (Raphaël Ibanez, Thomas Lièvremont et Christophe Dominici). Jean-Claude Skrela compte sur ce renouvellement pour *« retrouver l'enthousiasme du printemps dernier »*, consécutif à la conquête du Grand Chelem.

Mais la question se pose : l'avenir est-il encore au Tournoi des Cinq Nations ? À l'heure où le rugby européen cherche avant tout à étalonner ses forces en se mesurant le plus souvent possible aux trois pays phares de l'hémisphère sud – Australie, Afrique du Sud et Nouvelle-Zélande –, la vénérable institution paraît en péril. La France et l'Angleterre regrettent notamment la faiblesse de leurs adversaires gallois, écossais et irlandais : elles n'ont perdu que huit de leursquarante-sept derniers matches disputés contre ces trois pays. S'il voit le jour, le projet de « Grand Slam » (un tournoi annuel regroupant France, Angleterre et hémisphère sud) pourrait porter un coup fatal à un Tournoi au niveau de jeu moindre.

Quelques responsables anglais s'interrogent déjà sur son *« utilité »* et envisagent même d'engager dans cette épreuve une équipe d'Angleterre de second rang, pour tester des jeunes. En France, la tradition semble l'emporter. Jean-Claude Skrela *« y tiens, car c'est la première compétition de l'hémisphère nord »*. Pierre Villepreux est plus catégorique encore : *« Le Tournoi reste une compétition fiable à 100 % et il est inscrit dans les gênes des joueurs européens*, assène-t-il. *Contre les British, il ne faudra pas céder un pouce de terrain. Il faut défendre la patrie. »*

Éric Collier

Un XV d'Écosse bouleversé face à l'Irlande

Si la victoire du Tournoi 1998 se jouera sans doute au Stade de France, l'autre match de la première journée opposera, à Dublin, les deux équipes *réputées les plus faibles, l'Irlande et l'Écosse. Sonné par sa défaite récente* contre l'Italie (21-25), le XV d'Écosse a été sérieusement remanié. L'entraîneur Jim Telfer a remplacé Richie Dixon. Gary Armstrong, demi de mêlée de Newcastle, leader du championnat d'Angleterre de rugby, a été nommé capitaine. Il sera associé à son compère Craig Chalmers, de retour au poste d'ouvreur, alors que Kenny Logan et Damian Cronin, du club anglais des Wasps, ont été rappelés à l'aile gauche et en deuxième ligne.

Les équipes

● **France.** – 15. Jean-Luc Sadourny (Colomiers) ; 14. Philippe Bernat-Salles (Pau) ; 13. Christophe Lamaison (Brive) ; 12. Stéphane Glas (Bourgoin-Jallieu) ; 11. Christophe Dominici (Stade français) ; 10. Thomas Castaignède (Castres) ; 9. Philippe Carbonneau (Brive) ; 8. Thomas Lièvremont (Perpignan) ; 7. Olivier Magne (Brive) ; 6. Philippe Benetton (Agen) ; 5. Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux) ; 4. Fabien Pelous (Toulouse) ; 3. Franck Tournaire (Toulouse) ; 2. Raphaël Ibanez (Dax), cap. ; 1. Christian Califano (Toulouse).

● **Angleterre.** – 15. Mike Catt (Bath) ; 14. David Rees (Sale) ; 13. Will Greenwood (Leicester) ; 12. Jeremy Guscott (Bath) ; 11. Austin Healey (Leicester) ; 10. Paul Grayson (Northampton) ; 9. Kyran Bracken (Saracens) ; 8. Richard Hill (Saracens) ; 7. Lawrence Dallaglio (Wasps), cap. ; 6. Neil Back (Leicester) ; 5. Martin Johnson (Leicester) ; 4. Garath Archer (Newcastle) ; 3. Darren Garforth (Leicester) ; 2. Mark Regan (Bath) ; 1. Jason Leonard (Harlequins).

● **Arbitres.** – David McHugh (Irl.), assisté de Clayton Thomas (Gal.) et de Jim Flemming (Eco.).

■ **Le groupe Sud-Ouest** a lancé, le 30 janvier, un nouveau magazine sur le rugby, *Planète 15*. Diffusé à 100 000 exemplaires, il traite sur une centaine de pages en quadrichromie de reportages *« sur l'environnement culturel et social »* des clubs nationaux et internationaux, de portraits de joueurs, de témoignages. *Planète 15 (28 francs) est édité par Surf* Session, filiale de Sud-Ouest spécialisée dans la presse magazine et les sports de glisse (cinq titres). Cette parution vient compléter la série des magazines dédiés à ce sport : *Midi Olympique, Rugby Star* et le tout récent *Monde du rugby* (*Le Monde* du 6 janvier). – *(Corres.)*

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE PARISOT

1 **En tant que président du consortium du Stade de France, quels enseignements avez-vous tirés du match inaugural France-Espagne du 28 janvier ?**

Le point le plus important, à nos yeux, est que la rencontre entre le Stade de France et son public s'est très bien passée. Ce stade fonctionne. Les gens s'y sont sentis à l'aise. Au-delà de ces aspects extrêmement positifs, nous nous sommes un peu cherchés sur différents points. Ainsi les stadiers, malgré leur sourire, n'ont peut-être pas toujours été à la hauteur des attentes du public. Nous avons également ouvert les portes un peu tard, en raison des visites de sécurité qui se sont prolongées. Enfin, sur les 11 000 personnes à avoir pris un repas ce soir-là, 10 000 étaient très contentes et un millier moins. Tout cela s'améliorera.

2 **L'incertitude pesant sur le match en raison du gel de la pelouse a fait naître une polémique : pourquoi ne pas avoir installé un système de chauffage du terrain ?**

Nous nous sommes posé la question. Mais nous avons visité plusieurs stades en Europe, comme celui de Francfort, où les jardiniers nous ont expliqué que c'était une mauvaise idée. En chauffant les racines, on déclenche en effet une poussée de sève. Résultat, l'herbe se met à pousser en plein hiver. Au printemps, la pelouse est épuisée et, en juin, elle est épouvantable.

3 **Le Stade de France vient de signer un contrat avec Adidas. Or il se trouve que la Fédération française de rugby (FFR) a passé un accord avec Nike, accord qui ne sera toutefois effectif qu'en 1999. Comment gérer ce genre de cohabitation ?**

Nous allons le faire sur des bases de convivialité, et pas nécessairement sur des bases de droit. Nous devons parvenir à des ajustements avec nos différents utilisateurs. Il en est de même à propos des tentes que les fédérations ont montées dans la proximité du stade afin d'accueillir leurs personnalités. Je suis certain que, avec la répétition des matchs, tout le monde se retrouvera à l'intérieur.

Propos recueillis par Frédéric Potet

Raphaël Ibanez, profession capitaine

C'EST un hasard, mais sans doute faut-il y voir un effet de l'internationalisation du rugby : Lawrence Dallaglio, le capitaine du XV d'Angleterre, est d'origine italienne, et Raphaël Ibanez, son homologue français, est le petit-fils d'un républicain espagnol qui avait fui l'ordre imposé par les armées de Franco. Rugbyman, c'est le métier de Raphaël Ibanez ; capitaine, c'est sa vocation. À vingt-quatre ans, le nouveau chef de file des Bleus a déjà derrière lui une longue expérience de la charge. Depuis ses débuts en équipe de basket scolaire, dans les Landes, il n'a pratiquement jamais abandonné cette distinction qui lui colle au bras droit comme le sparadrap colle aux doigts d'un autre capitaine, ami de Tintin.

De tout temps, éducateurs et dirigeants qui ont accompagné la carrière sportive de Raphaël Ibanez ont cru déceler ces qualités de meneur d'hommes qui assombrissent parfois son regard vert clair : capitaine de la sélection départementale de basket, puis de la sélection régionale Aquitaine, puis, après avoir fait ses classes dans le rugby – il ne le pratique vraiment que depuis huit ans –, capitaine de l'équipe de France A, de France universitaires et de l'US Dacquoise, le club de ses débuts. Parce qu'il est pêcheur, marcheur des Pyrénées et lecteur de Victor Hugo, on le dit indépendant, voire solitaire, mais lui assure qu'il aime aussi *« aller vers l'autre, le comprendre, lui faire comprendre qu'il faut qu'il se dépasse »*. *« Je place toujours les relations humaines au premier plan. C'est peut-être pour cela que l'on a fait appel à moi »*, avance-t-il.

UN SYMBOLE DE RENOUVEAU

Après les défections, sur blessure, des deux derniers capitaines, Philippe Saint-André et Abdelatif Benazzi, les entraîneurs français ont cherché la relève dans la vieille garde, fidèles à la tradition qui veut que l'on pare de quelques galons un soldat méritant. Mais Jean-Luc Sadourny, premier concerné, a décliné l'offre : à trente et un ans, l'arrière de Colomiers, cinquante-sept sélections, n'est pas sensible à ces honneurs. À la recherche d'un leader symbole de renouveau et de fraîcheur, Jean-Claude Skrela s'est donc tourné, après avoir pensé à Olivier Brouzet, vers le jeune Dacquois : *« Raphaël Ibanez a eu de bons résultats à la tête des équipes de France A et universitaires, et c'est quelqu'un qui prône l'enthousiasme, le don de soi et la solidarité. »* Il était mince, il était basketteur. Mais lorsqu'il s'est décidé à emprunter la voie tracée par son père, sur le terrain de rugby de Dax, il lui a fallu entreprendre un « lifting » général, gagner un peu de poids (il avoue 20 kilos supplémentaires), et surtout fabriquer des muscles : *« Mon évolution physique s'est faite au cours des matchs, en fonction des postes que j'occupais. »* D'abord troisième-ligne centre, puis flanker, puis talonneur, son poste en équipe de France, il a arrondi ses épaules puis s'est « fait un cou »... Son gabarit (1,78 m, 96 kg) n'est pas celui, plus trapu, des talonneurs d'antan. Il s'en accommode : *« Je m'appuie sur mon dynamisme pour être plus près du paquet. »* Cette énergie lui avait inspiré un jaillissement à l'origine du seul essai français contre les Springboks, le 22 novembre. Quand au plaquage, nouveau sésame des sélectionneurs français, il ne lui inspire que de bons sentiments : *« C'est un geste que j'aime. Je suis venu au rugby pour le contact direct, charnel, avec l'adversaire. C'est une source de plaisir. »*

E. C.

Le néoréalisme selon Clive Woodward

AVEC ses lunettes d'intello et sa façon inimitable de gesticuler comme un simple supporter pendant le match, il a un côté presque farfelu.

PORTRAIT

Le nouvel entraîneur anglais a les pieds sur terre et tient à son franc-parler

Mais Clive Woodward, le nouvel entraîneur du XV d'Angleterre, a les pieds sur terre. Ses raisonnements, quoique exprimés dans un anglais choisi, sont ponctués du terme *daft*, un mot argotique à consonance rustique qui veut dire « idiot », « stupide » ou « abruti ». Au choix. D'après cet ancien ailier international (vingt et une sélections pour le XV de la Rose entre 1980 et 1984), il serait donc *daft* de croire que le rugby anglais a déjà réussi sa révolution culturelle et plus *daft* encore de penser que les résultats de l'automne dernier sont annonciateurs d'une nouvelle ère de réussite. Et, à l'approche du match d'ouverture du Tournoi des cinq nations joué contre la France, il rappelle sans cesse à son équipe qu'elle n'a encore rien gagné.

« Je ne vois pas pourquoi tout le monde s'excite », dit-il en réaction à l'enthousiasme général provoqué en Angleterre par le match nul (26-26) obtenu face aux All Blacks, à Twickenham, le 6 décembre 1997. *« Franchement, il n'y a pas de quoi grimper aux rideaux. Nous n'avons fait que match nul, devant notre public, dans un match où nous n'avions rien à perdre*, insiste-t-il. *Nous avons sans doute fait des progrès cet automne, mais pour l'instant nous n'avons rien prouvé. »*

« UN HANDICAP IMMENSE »

Dès son arrivée à la tête de l'équipe anglaise en septembre 1997, Clive Woodward a surpris tout le monde par son franc-parler. *« Pourquoi voulez-vous que j'évoque les forces et faiblesses de mon équipe ?*, demande-t-il. *C'est une question "daft". Je n'en sais strictement rien. Je débarque, et tout ce que je sais, c'est que nous avons joué quatre matchs sans en gagner un seul* [un match nul contre l'Australie, une défaite face à l'Afrique du Sud, une défaite et un nul devant la Nouvelle-Zélande]. *Ce n'est pas avec un palmarès comme celui-là que je peux dire que nous sommes favoris du Tournoi. »*

« A la limite, tempère-t-il, *je dirais que nous sommes favoris ex aequo avec la France. Notre match sera sans doute immense. J'avoue que j'aurais préféré ne pas le jouer à Paris. Le nouveau stade, le public français... tout cela fait partie du défi, mais c'est un handicap immense pour nous. »*

Autre handicap, selon lui, la rossée subie par les Français (52-10) face aux Sud-Africains, au Parc des Princes, le 22 novembre 1997. Clive Woodward redoute un sursaut d'orgueil tricolore sur la pelouse de Saint-Denis. *« C'est la pire des choses qui pourrait nous arriver*, explique-t-il. *Dès que j'ai entendu ce résultat, j'ai su que ça allait nous rendre la tâche beaucoup plus difficile. Et même si les Français ont formé une toute nouvelle équipe contre nous, nous savons que ce sera toujours une équipe vive, imprévisible, qui sait créer du jeu. »*

Justement, le jeu, c'est le dada de Clive Woodward. *« On n'est pas fantaisiste, on ne joue pas "à la baballe"*, explique-t-il. *Mais, pour gagner aujourd'hui, il faut marquer des essais. Et, pour battre les Français, il faut en marquer beaucoup. »* Voilà une réflexion qui n'a rien de *daft*.

Ian Borthwick

Marseille prend la tête du championnat de football

GRÂCE À SA VICTOIRE (1-0, but sur coup franc de Xavier Gravelaine) sur Bordeaux, l'Olympique de Marseille s'installe en tête du championnat de France au terme de la 25e journée, disputée mardi 3 et mercredi 4 février. À égalité de points avec le FC Metz, l'OM bénéficie d'une meilleure différence de buts. Lens, net vainqueur de Lyon (3-0), rejoint l'AS Monaco, à un point des deux leaders du championnat de France, alors que le Paris-Saint-Germain régresse à la cinquième place après avoir enregistré sa troisième défaite consécutive, à Montpellier (2-1). Les autres résultats : Bastia-Rennes : 0-0 ; Strasbourg-Monaco : 0-0 ; Cannes-Nantes : 2-3 ; Guingamp-Toulouse : 2-0 ; Le Havre-Chateauroux : 5-0 ; Auxerre-Metz : 0-0.

Classement : 1. Marseille, 47 pts ; 2. Metz, 47 pts ; 3. Monaco, 46 pts ; 4. Lens, 46 pts ; 5. Paris-Saint-Germain, 44 pts ; 6. Lyon, 38 pts ; 7. Auxerre, 37 pts ; 8. Bordeaux, 37 points ; 9. Bastia, 36 pts ; 10. Montpellier, 33 pts ; 11. Nantes, 32 pts ; 12. Le Havre, 29 pts ; 13. Toulouse, 28 pts ; 14. Guingamp, 27 pts ; 15. Rennes, 24 pts ; 16. Strasbourg, 23 pts ; 17. Châteauroux, 23 pts ; 18. Cannes, 22 pts.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Patrick Kluivert,** l'avant-centre du Milan AC et de l'équipe des Pays-Bas, ne sera pas poursuivi après les accusations de viol dont il faisait l'objet, a annoncé la télévision néerlandaise, mercredi 4 février. La cour d'appel d'Amsterdam a pris cette décision après avoir réentendu les témoignages de l'attaquant hollandais et de sa victime présumée. Cette décision devrait permettre à Kluivert de regagner sa place au centre de l'attaque des Pays-Bas pour la Coupe du monde.

■ ***Jürgen Klinsmann*, l'avant-centre de la sélection allemande** et du club anglais de Tottenham, a été victime d'une fracture de la mâchoire, mercredi 4 février, lors d'un match de Coupe d'Angleterre contre Barnsley. Après un choc violent contre un adversaire, Jürgen Klinsmann a été évacué du terrain sur une civière et hospitalisé. Sa saison pourrait être terminée et sa participation au Mondial français sérieusement remise en cause.

■ **AÉROSTATION : le ballon suisse Breitling Orbiter 2 de Bertrand Piccard,** parti le 28 janvier effectuer le tour du monde sans escale (*Le Monde* du 22 janvier), a prématurément interrompu son voyage en raison de l'interdiction de la Chine de survoler son territoire. L'accord finalement donné par Pékin, jeudi 5 février, est intervenu 24 heures après l'annonce de l'arrêt de l'expédition.

■ **ATHLÉTISME : *l'Américain* Maurice Greene,** champion du monde en titre du 100 m, a amélioré le record du monde du 60 m en salle en 6 sec. 39, mardi 3 février, lors de la réunion de Madrid (Espagne). Le précédent record (6 sec. 41), qu'il avait égalé dimanche 1er février, à Stuttgart (Allemagne), appartenait à son compatriote André Cason depuis le 13 février 1992.

■ ***LOTO* : les tirages numéros 10** du loto effectués mercredi 4 février ont donné les résultats suivants :

– **premier tirage :** 15, 23, 24, 36, 47, 48, numéro complémentaire 13. Les rapports sont pour six bons numéros de 3 524 065 F, pour cinq bons numéros et le complémentaire de 66 765 F, pour cinq bons numéros de 6 820 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 314 F, pour quatre bons numéros de 157 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire de 32 F, pour trois bons numéros de 16 F.

– **second tirage :** 6, 31, 35, 36, 43, 44, numéro complémentaire 15. Les rapports sont pour cinq bons numéros et le complémentaire de 120 775 F, pour cinq bons numéros de 11 935 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 444 F, pour quatre bons numéros de 222 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 38 F, pour trois bons numéros de 19 F.

La vogue du kitsch gagne la grande consommation

Le « moche-horrible-immonde » qu'on s'offre avec un fou rire nerveux est concurrencé par le design électroménager aux couleurs vives

DES QUATRE CENTS lots qui faisaient l'objet d'une vente aux enchères officiellement estampillée *« kitsch »*, organisée mardi 3 février à Drouot par le cabinet de commissaires-priseurs Poulain-Le Fur, les rares pièces qui n'ont pas trouvé preneur étaient des objets certes pompiers mais manquant de panache. Car, dans cette spécialité, l'amateur est exigeant. Il ne suffit pas que cela soit *« moche »*. Cela doit être *« horrible »*, voire *« immonde »*, et déclencher un rire nerveux. Cette vente dont le catalogue citait Baudelaire (*« ce qu'il y a d'enivrant dans le mauvais goût, c'est le plaisir aristocratique de déplaire »*), aura été un régal pour la centaine de connaisseurs qui se sont arraché porte-cure-dents en forme de chien, caniche-baromètre, cendrier-chaussure rose bonbon, vases à émaux dégoulinants (Vallauris ou Monaco) et poissons géants jaunes à écailles violacées.

Cette vente, la première depuis deux ans à avoir lieu sur le thème du kitsch, a vu des bibelots partir à 10 francs et des enchères âprement disputées se dénouer autour de 200 francs. Les choses sérieuses ont réellement commencé avec les lampes-coquillages. Dans la petite salle bondée de Drouot, l'étalage d'une bonne centaine de ces moules lumineuses, béantes et nacrées, avec leur indispensable *« décor aquatique »* vert turquoise et bleu électrique, finissait par donner la nausée. Les coureurs de brocantes, eux, étaient aux anges. *« Ce qu'il y a d'extraordinaire, ici, c'est le choix »*, jubilait l'un d'entre eux après avoir enrichi son patrimoine déjà riche d'une cinquantaine de pièces. Le lot numéro 380 (*« coquillage orange avec décor aquatique »*) a été adjugé à 1 150 francs.

Une demande de non-sens

Le terme « kitsch » vient de l'allemand *kitschen*, qui signifie « rénover, revendre du vieux ». Cette expression *« se dit d'un style ou d'une attitude esthétique caractérisée par l'usage dévié d'éléments démodés ou populaires produits par l'économie industrielle, considérés comme de mauvais goût par la culture établie et valorisés dans leur utilisation seconde »*. Pour David Jobin, responsable de la recherche chez Saatchi & Saatchi, le kitsch *« donne une valeur d'ostentation à un objet qui n'a qu'une valeur d'usage ; un paillasson kitsch, tissé avec du fil doré et rose, est transfiguré »*. Il s'agit également d'une demande de non-sens, une provocation dans un monde où chaque élément doit être porteur de sens. *« Un boys band, que l'on ne prendra jamais au sérieux, est donc délicieusement kitsch. »*

UN PLAISIR COLLECTIF

Le kitsch est un produit bon marché et résolument convivial que l'on apprécie collectivement. On se l'offre malicieusement entre amis. *« Cela commence par la pointe du Raz en boule de neige (obligatoirement* made in Taiwan), *puis un disque de Dario Moreno*, explique un connaisseur. *Ensuite, c'est l'escalade. On finit avec le coquillage en faïence. »*

Très en cour depuis plusieurs années, le kitsch n'intéresse plus seulement les collectionneurs et amateurs de canulars. Cette sensibilité gagne de nouveaux territoires. Très présente dans le discours publicitaire (on ne saurait vendre les chocolats Mon Chéri sans faire référence aux *« soirées de l'ambassadeur »*), elle devient moins élitiste et commence à gagner le domaine de la grande consommation.

L'enseigne Alexis Lahellec, qui compte quatre boutiques à Paris et s'est spécialisée dans la fabrication et le design de mobilier gonflable et autres gadgets froufroutants des années 70, a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires proche de 10 millions de francs, en progression de 30 %. Ses produits, assez largement exportés, sont distribués dans tous les grands magasins et disponibles dans le catalogue des 3 Suisses. La Redoute a demandé à Alexis Lahellec d'assurer la décoration de ses points de vente. Quant au nain de jardin, que d'aucuns considèrent comme la figure kitsch par excellence – cela peut se discuter –, il est tellement apprécié que la chaîne Pier Import en vendra dans tous ses magasins à partir du mois d'avril.

Certaines grandes surfaces, comme Carrefour, ont également décidé d'inclure cet article dans leurs rayons... Dans l'ameublement, le plastique de couleurs criardes refait un retour en force, qu'il s'agisse des chaises style années 50, des « fauteuils mous » des années 70 gonflés de petites billes ou du conditionnement de flacons de shampooing.

Pour sa part, le groupe Philips voit dans la vogue du kitsch le meilleur moyen de redynamiser le secteur de l'équipement de la cuisine, jusqu'alors léthargique. Avec leurs formes arrondies et leurs couleurs ardentes, les nouveautés introduites depuis 1994 en liaison avec le designer italien Alessi ont rencontré un certain succès. Après la cafetière, la bouilloire, le shaker, le batteur, le grille-pain chromé et le presse-agrumes à la mode années 50, Philips vient de présenter son nouveau mixer-plongeant Billy disponible en « vert espiègle », « orange-pop » et « pourpre généreux ». La filiation kitsch de ces produits n'effraie pas la multinationale. *« Tous ces clins d'œil permettent d'attirer l'attention du public sur le petit électroménager, un secteur jusqu'alors peu actif car trop homogène, avec ses formes et ses couleurs convenues et aseptisées »*, souligne Bertrand Barthel, chef de produit équipement de la cuisine chez Philips.

Ces objets stylisés de la collection Clo Fleiss ont été présentés à Drouot-Richelieu mardi 3 février.

DÉRISION

Certes minoritaire, le public auquel s'adressent ces œillades appuyées est précieux. Outre qu'il est souvent composé de *« consommateurs-prescripteurs »* dont les habitudes d'achat feront tache d'huile, il permet d'étendre les frontières traditionnelles de l'équipement de la cuisine. En jouant sur l'humour au second degré, Philips s'ouvre en effet de nouveaux marchés. Un banal presse-agrumes se transforme en ustensile chaleureux. Elevé au rang de véritable objet de décoration, le mixer bariolé aux formes nostalgiques devient une idée de cadeau, ce qui n'est évidemment pas le cas du mixer ordinaire.

« Nous assistons à l'émergence d'un vrai marché du kitsch », constate Denis Stoclet, spécialiste des phénomènes de consommation. Pour lui, ce phénomène est alimenté *« par des gens plutôt jeunes et quelques soixante-huitards volontairement attardés »*. *« Derrière cette comédie*, estime-t-il, *on sent une envie de tourner en dérision la consommation et ses règles. Une contestation un peu anarchiste du bon goût officiel. »*

Jean-Michel Normand

De l'éthique sur l'étiquette

TOUJOURS plus *« engagés »*, *« citoyens »*, enclins à soutenir, par leurs achats, des causes humanitaires, sociales ou écologiques : les consommateurs français, étude après étude, se voient gratifier d'intentions sans cesse plus louables. En mars 1996, le Credoc avançait que 54 % d'entre eux étaient prêts à acheter un produit dont le fabricant soutenait une cause humanitaire, contre seulement 40 % trois ans auparavant. Fin janvier 1997, le huitième baromètre de la solidarité du CCFD (Comité français contre la faim et pour le développement) confirmait cette tendance, indiquant que 72 % des Français accepteraient de payer un peu plus cher des marchandises d'importations produites dans des conditions sociales satisfaisantes. Après chaque sondage pourtant, la même interrogation : ces généreuses déclarations se traduisent-elles dans les faits ?

Le Centre régional de la consommation de Lille a eu l'excellente idée de faire la part des choses. Il a tenté de chiffrer l'effort financier que les Français sont prêts à faire pour obtenir des produits fabriqués dans des conditions sociales satisfaisantes. S'appuyant sur un sondage réalisé auprès de 525 personnes en novembre 1997 et portant sur l'achat de vêtements et chaussures, le CRC estime ainsi en moyenne à 15 % l'augmentation du prix du produit qu'ils seraient susceptibles d'accepter. *« Bien qu'il n'y ait pas de stricte proportionnalité selon le prix de base du produit, ils sont, dans l'ensemble, prêts à payer un surcoût situé entre 30 et 75 francs, soit environ 50 francs »*, assure le Centre régional de la consommation.

DES RETRAITÉS GÉNÉREUX

C'est près de la retraite que le consommateur se montre le plus généreux : 60 % des plus de cinquante-neuf ans affirment pouvoir payer 25 % de plus. Les femmes se montrent plus disponibles que les hommes. L'engagement financier semble croître avec le revenu : au-delà d'un salaire mensuel de 10 000 francs, plus de 50 % des personnes accepteraient de payer 25 % de plus pour l'éthique. Et 70 % de ceux dont le salaire se situe entre 5 000 et 10 000 francs pourraient débourser *« un peu plus »* pour un article garanti *« non fabriqué par des enfants »*.

L'éthique, pourtant, n'apparaît pas pour l'instant comme un critère décisif dans le choix des produits : le prix (pour 45 % des personnes interrogées), la qualité de fabrication (26 %), le style et la coupe (19 %), et enfin la marque (7 %), l'emportent très largement sur l'origine des produits (1,8 %)...

Réunies par le CRC pour évoquer ce thème du commerce éthique, les associations de consommateurs du Nord-Pas-de-Calais ont estimé que l'amélioration des salaires dans le tiers-monde ne devait en aucun cas être supportée par les seuls consommateurs. Il s'agit également de jouer sur les frais de publicité, les marges des fabricants et surtout des détaillants. Alternative Conso propose une ébauche de solution. Cette société, toute récemment fondée par Daniel Rolland, ancien responsable du comité d'entreprise de la société Chausson, vise à promouvoir une consommation citoyenne en faisant en sorte que les salariés ne disposant que de petits revenus puissent continuer à acheter en respectant l'éthique.

Les comités d'entreprise peuvent ainsi, en échange d'une contribution de 80 francs par personne, doter chaque salarié d'une carte nominative leur donnant accès à des tarifs réduits (jusqu'à 50 %) ou des services supplémentaires dans les magasins adhérant à une charte de bonne conduite. Ces boutiques s'engagent à distribuer des produits respectueux des droits de l'homme, de l'environnement, de l'emploi en France et en Europe. *« Quand on gagne 6 000 francs par mois, ce n'est pas évident de se préoccuper des enfants malgaches, de se payer le luxe d'une consommation éthique ! »*, souligne Daniel Rolland.

Depuis trois mois qu'existe l'entreprise, 115 comités d'entreprise et 1 200 boutiques ont déjà adhéré. Les porteurs de carte peuvent consulter la liste des commerçants-adhérents sur Minitel et sur Internet. Ils reçoivent chaque trimestre un magazine, *Alternative conso*, qui leur donne les ficelles d'une consommation citoyenne. Un véritable système de contrôle reste cependant à mettre au point pour surveiller de près le respect de la charte par les commerçants. Le fameux « label social » que rêve de mettre en place le collectif d'associations « De l'éthique sur l'étiquette », qui a défini un code de bonne conduite très précis et mène régulièrement campagne pour inciter les enseignes à l'adopter, serait sans doute fort adapté.

Pascale Krémer

★ Alternative conso : 100, rue Louis-Blanc 60160 Montataire, tél. : 03-44-24-46-46 ; CRC-consommation : 47 *bis*, rue Barthélemy-Delespaul 59 000 Lille, tél : 03-28-82-89-00.

Grisaille et brouillards dans le Nord

GRÂCE À UN BEL AXE anticyclonique s'étendant du proche-Atlantique à l'Europe centrale, le temps restera calme, vendredi, sur l'ensemble de la France. La grisaille et des brouillards parfois givrants domineront au nord de la Loire, tandis qu'au sud le soleil sera généreux, une fois les bancs de brouillard dissipés.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Grisaille et brouillards domineront le matin. Ensuite, des éclaircies se développeront, plus belles en Bretagne et pays de Loire. Températures maximales entre 6 et 8 degrés.

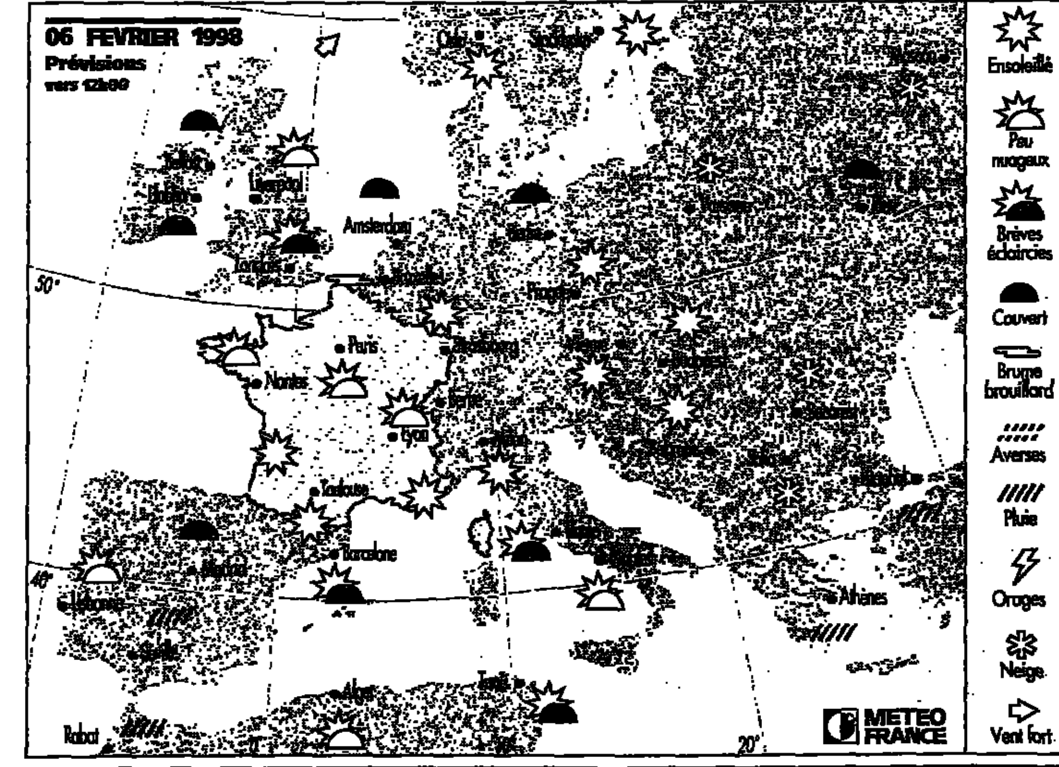
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée sera grise, avec des bancs de brouillard. L'après-midi, des éclaircies se développeront, plus larges dans le Centre. Il fera entre 2 et 6 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En Alsace, Bourgogne et Franche-Comté, la journée sera bien ensoleillée, une fois les brouillards givrants dissipés. En Champagne et en Lorraine, grisaille et brouillards rendront la matinée terne avant une amélioration l'après-midi. Températures maximales entre 0 et 4 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Une fois les brumes ou brouillards matinaux dissipés, le soleil sera partout généreux tout au long de la journée. Le thermomètre remontera l'après-midi entre 10 et 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brillera largement, surtout en montagne. En plaine ou dans les fonds de vallée, il faudra parfois attendre la dissipation de brumes ou brouillards matinaux. Températures maximales entre 0 et 6 degrés à la faveur des éclaircies.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera en toutes régions du matin au soir, avec un peu de vent. Les températures resteront clémentes, entre 12 et 14 degrés sur le littoral.

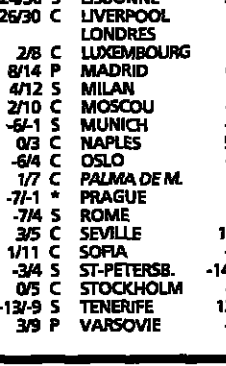
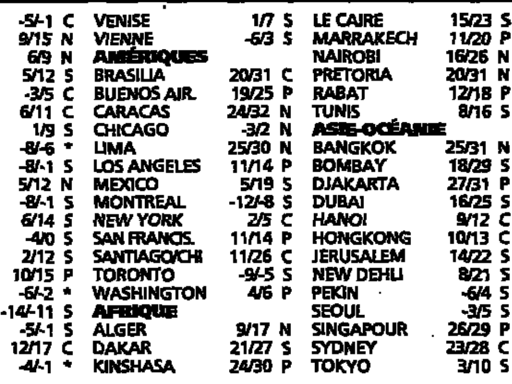


LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LONDRES.** Jusqu'au 15 février, et pour des départs valables jusqu'au 31 mars, British Airways propose des billet à 715 F ou 765 F de Paris (Roissy et Orly) vers Londres (Gatwick ou Heathrow), et 1 070 F de Bordeaux, Marseille, Lyon, Nice, Toulouse et Montpellier, à condition de demeurer sur place le samedi soir, ou deux nuits en semaine. Choix de 29 hôtels à partir de 165 F. Réservations : 08-03-80-36-00 ou Minitel 3615 BA.

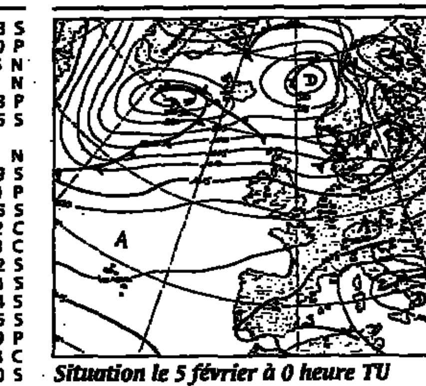
■ **HONGKONG.** Appliquée entre Hongkong et Singapour, la vente électronique de billets (réservation et règlement par téléphone) devrait être étendue prochainement par Cathay Pacific au Royaume-Uni, à l'Australie, à la Malaisie et aux Etats-Unis. La carte d'embarquement est délivrée au passager à l'aéroport sur présentation de son passeport. Renseignements : 01-41-43-75-04.

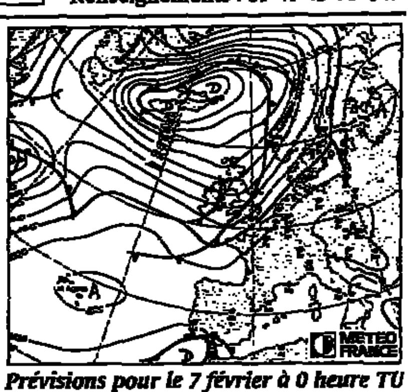
PRÉVISIONS POUR LE 06 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole					
AJACCIO	5/14 S	NANCY	-7/2 C	PAPEETE	27/31 P
BIARRITZ	0/11 S	NANTES	0/6 N	POINTE-A-PIT.	24/30 S
BORDEAUX	-1/10 S	NICE	6/13 S	ST-DENIS-RÉ.	26/30 C
BOURGES	-8/2 N	PARIS	0/5 C	**EUROPE**	
BREST	3/10 N	PAU	-1/10 S	AMSTERDAM	2/8 C
CAEN	2/6 C	PERPIGNAN	3/10 S	ATHENES	8/14 P
CHERBOURG	1/7 C	RENNES	1/7 N	BARCELONE	4/12 S
CLERMONT-F.	-9/3 S	ST-ETIENNE	-7/2 N	BELFAST	2/10 C
DIJON	-7/2 C	STRASBOURG	-7/2 N	BELGRADE	-6/-1 S
GRENOBLE	-3/4 S	TOULOUSE	2/10 S	BERLIN	0/3 C
LILLE	1/6 C	TOURS	-3/3 N	BERNE	-6/4 C
LIMOGES	-4/7 S	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	1/7 C
LYON	-5/2 N	CAYENNE	25/29 N	BUCAREST	-7/-1 *
MARSEILLE	2/11 S	FORT-DE-FR.	23/29 S	BUDAPEST	-7/4 S
		NOUMEA	25/31 N	COPENHAGUE	3/5 C
				DUBLIN	1/11 C
				FRANCFORT	-3/4 S
				GENEVE	0/5 C
				HELSINKI	-13/-9 S
				ISTANBUL	3/9 P

KIEV	-5/-1 C	VENISE	1/7 S	LE CAIRE	15/23 S
LISBONNE	9/15 N	VIENNE	-6/3 S	MARRAKECH	11/20 P
LIVERPOOL	6/9 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/26 N
LONDRES	5/12 S	BRASILIA	20/31 C	PRETORIA	20/31 N
LUXEMBOURG	-3/5 C	BUENOS AIR.	19/25 P	RABAT	12/18 P
MADRID	6/11 C	CARACAS	24/32 N	TUNIS	8/16 S
MILAN	1/9 S	CHICAGO	-3/2 N	**ASIE-OCÉANIE**	
MOSCOU	-8/-6 *	LIMA	25/30 N	BANGKOK	25/31 N
MUNICH	-8/-1 S	LOS ANGELES	11/14 P	BOMBAY	18/29 S
NAPLES	5/12 N	MEXICO	5/19 S	DJAKARTA	27/31 P
OSLO	-8/-1 S	MONTREAL	-12/-8 S	DUBAI	16/25 S
PALMA DE M.	6/14 S	NEW YORK	2/5 C	HANOI	9/12 C
PRAGUE	-4/0 S	SAN FRANCIS.	11/14 P	HONGKONG	10/13 C
ROME	2/12 S	SANTIAGO/CHI	11/26 C	JERUSALEM	14/22 S
SEVILLE	10/15 P	TORONTO	-9/-5 S	NEW DEHLI	8/21 S
SOFIA	-6/-2 *	WASHINGTON	4/6 P	PEKIN	-6/4 S
ST-PETERSB.	-14/-11 S	**AFRIQUE**		SEOUL	-3/5 S
STOCKHOLM	-5/-1 S	ALGER	9/17 N	SINGAPOUR	26/29 P
TENERIFE	12/17 C	DAKAR	21/27 S	SYDNEY	23/28 C
VARSOVIE	-4/-1 *	KINSHASA	24/30 P	TOKYO	3/10 S


Situation le 5 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 7 février à 0 heure TU

VENTES

Des céramiques de la Compagnie des Indes à petits prix

PARMI les thèmes de collections, la céramique s'impose comme un des plus appréciés, alimenté par des ventes de tout niveau. Sans catalogue, sans liste, l'une d'entre elles, proposée le 11 février, offre un choix de porcelaines et de faïences d'origines diverses, avec beaucoup de pièces à petits prix. Réuni par un médecin français qui vivait à Los Angeles, cet ensemble a été constitué aux Etats-Unis et comprend des compagnie des Indes, des porcelaines de Paris, de Vienne et de Chelsea du XIXe, des faïences fines de Creil et Montereau, des faïences de l'Est et du Sud-Ouest.

Les premières pièces importées en Europe, qui venaient de Chine, ont introduit avec elle le virus de la porcelaine. Leur aspect fin, laiteux, translucide a enchanté les peuples habitués à la faïence, qui n'arrive pas au même degré de finesse et n'a jamais la moindre transparence. Les importations des compagnies des Indes commencent au XVIe siècle et alimentent encore au XVIIIe un marché très important, où l'on trouve différentes qualités. Le décor de base, bleu et blanc, comprend des motifs plus ou moins élaborés qui déterminent sa valeur (de simples fleurs aux pagodes et paysages avec personnages). Les assiettes XVIIIe se vendent entre 800 et 1 000 francs, plats et pièces de forme à partir de 1 000-1 500 francs.

Produites en Chine à partir de 1723, les porcelaines dites « de la famille rose » se distinguent par l'emploi dominant d'un rose violacé, dérivé du chlorure d'or. La délicatesse des couleurs, l'exotisme des compositions, la finesse de l'exécution leur font connaître un succès énorme auprès des Occidentaux. Dans la vente, les assiettes d'époque Kien-Long (1736-1795) se négocient autour de 1 000-1 200 francs.

En plus des motifs chinois, les artisans réalisent des commandes spéciales, comme des services aux armoiries de familles européennes, illustrées ici par une paire d'assiettes à l'emblème de la famille de Vautenay, en Bretagne (7 000-10 000 francs). Les Chinois fabriquent aussi des pièces destinées exclusivement à l'exportation, ornées de personnages européens, traitées le plus souvent d'une manière naïve, comparée à la maîtrise dont ils font preuve pour figurer leur monde. Deux tasses en grisaille de ce type sont animées de groupes de personnages.

A la fin du XVIIIe siècle, des porcelaines polychromes arrivent en grand nombre. Leurs prix varient selon les formes et les décors : plat octogonal à motifs floraux (une forme plus appréciée, 3 000-5 000 francs), paire de chopes ornées de guirlandes fleuries (1 000-1 800 francs), grand bol à décors rehaussé d'or, de personnages dans des réserves (2 000-3 000 francs).

Toute cette production continue au XIXe siècle, où l'on reprend indéfiniment, de manière devenue presque mécanique, les motifs traditionnels. La qualité baisse, les formes s'alourdissent, les couleurs plus affirmées ont perdu en subtilité, et ces pièces se révèlent recherchées pour leur côté décoratif et non pour la collection. Les assiettes en bleu et blanc valent 4 000-6 000 francs, les plats 600-2 000 francs ; les modèles polychromes sont accessibles à partir de 500-600 francs, les plats entre 1 000-2 000 francs.

Catherine Bedel

★ **Drouot Richelieu, mercredi 11 février. Exposition, la veille sur place de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures.** *Etude Oger-Dumont, 22, rue* **Drouot, 75009 Paris, tél. : 01-42-46-96-95.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Bourges** (Cher), parc des expositions, du 6 au 8 février, vendredi de 17 h 30 à 21 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 50 exposants, 15 francs.
● **Tours** (Indre-et-Loire), parc des expositions, du 6 au 8 février, de 10 à 19 heures, 100 exposants, 20 francs.
● **Cambrai** (Nord), salle de la Manutention, du 7 au 8 février, de 10 à 20 heures, 30 exposants, 25 francs.
● **Saint-Julien-en-Genevois** (Haute-Savoie), hall expo, du 7 au 8 février, de 10 à 20 heures, 50 exposants, 30 francs.
● **Montereau** (Seine-et-Marne), salle des fêtes, du 7 au 8 février, de 10 à 19 heures, 35 exposants, 15 francs (au profit de la Croix-Rouge).

BROCANTES

● **Cholet** (Maine-et-Loire), parc des expositions, du 7 au 8 février, 120 exposants.
● **Langres** (Haute-Marne), salle des fêtes, du 7 au 8 février, 30 exposants, 15 francs.
● **Metz** (Moselle), parc des expositions, du 7 au 21 février, 250 exposants.
● **Charnay-lès-Mâcon** (Saône-et-Loire), salle de la Verchère, du 7 au 8 février, 40 exposants.
● **Dieppe** (Seine-Maritime), salle du casino, du 7 au 8 février, 20 exposants, 10 francs.
● **Belfort**, parc expo, du 7 au 8 février, 100 exposants, 25 francs.
● **Crosne** (Essonne), Espace René-Fallet, du 7 au 8 février, 25 exposants, 20 francs.

COLLECTIONS

● **Paris**, couvent des Cordeliers, Salon de la bibliophilie, du 5 au 8 février, de 10 h 30 à 20 heures, 70 exposants, 30 francs.
● **Besançon** (Doubs), bourse minéraux et fossiles, parc expo, du 7 au 8 février, 25 exposants, 25 francs.
● **Draguignan** (Var), salle multicollection, complexe Saint-Exupéry, du 7 au 8 février, 50 exposants, 15 francs.

DÉPÊCHES

■ **Tableaux anciens.** Un portrait d'homme de Rembrandt a atteint plus de 54 millions de francs (frais inclus), le 30 janvier à New York. Sotheby's, qui organisait cette vente, a également adjugé une scène biblique de Rubens 33 millions de francs. Le même jour, Christie's a vendu 12 millions de francs une oeuvre de Zurbaràn (un prix record pour cet artiste).

■ **Stradivarius.** L'étude Tajan a obtenu 5,6 millions pour « le marlen », un violon de Stradivarius de 1714 (« la période d'or » du maître), le 3 février, à Drouot. Un stradivarius de 1698 est parti à 4,3 millions, un violon de Nicolas Amati à 800 000 francs, un modèle de Guadagnini à 1,4 million.

■ **Naissance de l'Indonésie.** L'Institut néerlandais expose sous ce titre une série de photographies prises entre 1947 et 1949 par deux jeunes photographes hollandais, Oorthuys et Breijer. Soixante-dix épreuves illustrent les épisodes politiques et historiques de la période de décolonisation, et évoquent la vie quotidienne des Indonésiens.

★ **Institut néerlandais, 121, rue de Lille, 75007 Paris, jusqu'au 1er mars, de 13 à 19 heures, tous les jours sauf le lundi.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98032

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II										■	
III						■					
IV							■				
V			■							■	
VI					■						
VII				■				■			
VIII		■							■		
IX			■					■			
X					■						
XI											

HORIZONTALEMENT

I. En plein dans le parti. – II. En dehors des partis. – III. Ceux d'avant. A conserver en toutes circonstances. – IV. Prises à la gorge. Accessoire de bain. – V. Préposition. Vous expédie dans les bras de Morphée. – VI. Vont avec les autres. Sans hésitation. – VII. Unité de mesure. Où tout est permis. Vieille amie renversée. – VIII. Entraîne vers les sommets. Possessif. – IX. Points. Détériorai. Affaibli depuis la dissidence de 1993. – X. Pompe au Vatican. Déterminé avec précision. – XI. Finit par user.

VERTICALEMENT

1. Sympathique, mais n'a pas sa place dans les affaires. – 2. A du mal à croire. Personnel. – 3. Ce n'est pas un cadeau. Sa lettre a mis le feu aux poudres. Avant l'exécution. – 4. En alerte quand on y est. Fais comme le hibou. – 5. Coups de mains. Possessif. – 6. Prend fin avec Sylvestre. Vient du bassin méditerranéen. – 7. Retour de balancier. Reste dans les bas morceaux. – 8. Mit de l'ordre. Note. – 9. Vient de la Grèce d'hier. Au bout du rouleau. – 10. Partage équitablement. Fait le lien. – 11. Incapacité de garder les mains dans ses poches.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98031

HORIZONTALEMENT

I. Poisson-chat. – II. Ornière. Une. – III. Mi. Drisse. – IV. Ignare. Peur. – V. CIO. Entasse. – VI. Uni. Star. Aa. – VII. Lare. Acabit. – VIII. Tu. Solidité. – IX. Ex. Piètre. – X. Mal. Eargr (garer). – XI. Ruer. Espéré.

VERTICALEMENT

1. Pomiculteur. – 2. Originaux. – 3. In. Noir. Me. – 4. Sida. Espar. – 5. Serres. Oïl. – 6. Orientale. 7. Nés. Tacites. – 8. Sparadrap. – 9. Huées. Bière. – 10. An. Usait. Gr. – 11. Terre-à-terre.

L'ART EN QUESTION N° 52

En collaboration avec  Réunion des Musées Nationaux

Intimité à l'orientale

LE THÈME des femmes à la toilette associant des nus de races différentes dans une mise en scène orientalisante est fréquent dans la peinture française. Frédéric Bazille semble vouloir ici mêler les traditions ancienne et moderne.

D'un côté, il puise son inspiration chez Véronèse et Rembrandt. De l'autre, son oeuvre peut apparaître comme un hommage à Manet et à son *Olympia*, bien que les femmes qui semblent repliées sur elles-mêmes, parmi les riches couleurs et les textures variées des étoffes, évoquent plutôt l'atmosphère des oeuvres de Delacroix, particulièrement celle des *Femmes d'Alger*.

Frédéric Bazille connaît vraisemblablement les deux versions de ce dernier tableau, celle qu'il a pu admirer au Musée du Louvre, et celle qui est entrée au Musée de Montpellier, grâce à la générosité de :

MUSÉE FABRE / CLICHÉ FRÉDÉRIC JAULMES

■ Alfred Bruyas ?
■ Edmond Maître ?
■ Zacharie Astruc ?
Réponse dans *Le Monde* du 13 février.

Frédéric Bazille (1841-1870) « La Toilette » (1870) huile sur toile, 132 cm x 127 cm Montpellier, Musée Fabre.

Solution du jeu n° 51 publié dans *Le Monde* du 30 janvier
C'est la déesse Proserpine, fille de Cérès et de Jupiter, qui a mangé un pépin de grenade au royaume des Enfers, courant ainsi le risque de ne plus pouvoir le quitter.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

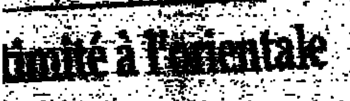
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

LE CARNET DU VOYAGEUR



Prévisions pour le 7 février à 0 heure TU





THÉÂTRE Le Théâtre de la Bastille présente jusqu'au 28 février l'un des chefs-d'œuvre du romantisme allemand, *Penthésilée*, de Heinrich von Kleist. Reprenant le mythe grec de la reine des Amazones, la pièce retrace la révolte sanglante, après un viol, d'un peuple de femmes et son accession au pouvoir. Penthésilée trouvera sur son chemin Achille, le héros de la guerre de Troie, qu'elle aimera, avant de le tuer et de le dévorer. ● JEUNE METTEUR EN SCÈNE âgée de vingt-huit ans, Julie Brochen trahit à loisir l'œuvre de Kleist, qui dévoluait aux femmes un rôle de pourvoyeuses de la décadence. La jeune femme, elle, donne les rôles d'Achille et d'Ulysse à des actrices, habille son armée d'Amazones des parures machistes de guerriers modernes – lourds pantalons de toile, godillots et bretelles. ● JEANNE BALIBAR, présence irradiée, est un époustouflant Achille.

La révolte sanglante du peuple des femmes

Reprenant l'un des chefs-d'œuvre du romantisme allemand, « Penthésilée », la jeune metteur en scène Julie Brochen trahit avec soin et bonheur son auteur, Heinrich von Kleist. Ses héroïnes portent la culotte, ses guerriers mythiques sont interprétés par des femmes

PENTHÉSILÉE, de Heinrich von Kleist. Mise en scène : Julie Brochen. Avec Jeanne Balibar, Cécile Garcia-Fogel, Madeleine Marion, Hélène Babu... THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, 75011. Tél. : 01-43-57-42-14. Mº Bastille. Mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. 120 francs. Jusqu'au 28 février.

« Pièce canine », annonçait Kleist. L'ardeur sanguinaire de ses Amazones, dans *Penthésilée*, atteint presque, c'est vrai, celle de nos pitbulls. Mais n'est-ce pas par trac, par humour aussi, que Kleist ose appeler *« canine »* une œuvre qui, plus qu'une pièce de théâtre, est un sommet de poésie pure ? *Le Prince de Hombourg* est du théâtre. *Penthésilée* est un chant. C'est, avec *L'Archipel* d'Hölderlin et plusieurs scènes du second *Faust* de Goethe, ce que la pente grecque du romantisme allemand a donné de plus beau.

Julie Brochen met en scène *Penthésilée*. Aussi sûr que le pêcheur breton voit s'annoncer un coup de tabac rien qu'à jeter un quart de regard, au point du jour, sur la « grande bleue », le spectateur parisien voit s'annoncer, sous les petits petons de Julie Brochen, un très énergique coup de média. Dans le programme, elle écrit : *« Je considère qu'on en fait trop autour du metteur en scène. On le surmédiatise. On ne s'intéresse pas assez aux acteurs, à l'auteur, à l'équipe. »* Elle a raison. La mise en gloire de certains metteurs en scène est une aberration, grotesque, de notre temps, et qui suscite des injustices. Souhaitons à Julie Brochen de n'être pas portée, elle aussi, par l'une de ces vagues de fond.



EVE ZHEIM

Les Amazones de « Penthésilée » se défont de leurs armures – rêches pantalons noirs et croquenots – dans le clair-obscur du hammam.

DÉCADENCE

Julie Brochen est une vraie actrice. Avec ses camarades du conservatoire elle a donné aussi, déjà, une première mise en scène : *La Cagnotte* de Labiche. C'était net, vif, inventif. Aujourd'hui la rumeur sourde, annonciatrice rituelle des surestimations, nous instille en douceur que la *Penthésilée* mise en scène par Julie Brochen est un méga-événement. Parce que, entre autres mérites, tous les rôles d'hommes, Achille, Ulysse, Diomède, Antiloque, sont tenus cette fois par des femmes et pas par des hommes.

Bravo Brochen ! Une jeune personne de caractère, qui n'hésite pas à contrer les bavures de son auteur. Kleist écrit, par exemple : *« A bien examiner la question, ce sont les femmes qui sont responsables de la décadence de tout notre théâtre. Elles devraient, soit s'abstenir d'y mettre les pieds, soit fréquenter des salles spécialement conçues à leur intention. Jamais le théâtre grec n'aurait atteint sa perfection si elles n'en avaient été exclues. »*

Les héros du « théâtre grec » de Kleist, Achille, Ulysse, sont bel et bien, sous la poigne de Julie Brochen, figurés par des femmes. Du moins en toute fausse candeur. L'apparence de ces actrices est un peu beaucoup apparence de bonshommes. Elles portent toutes, aussi bien les Amazones que les guerriers crâneurs de Troie, de gros et rêches pantalons, noirs, style maréchal-ferrant ou docker (avec, dans le galbe exagéré des popotins, un côté clown, Footit et Chocolat). Elles chaussent des croquenots de fantassins de Valmy. Et de grosses bretelles noires de magasinier de quincaillerie.

Julie Brochen nous dira que, aujourd'hui, « dans la vraie vie », les jeunes femmes, c'est la vogue, portent en effet le pantalon (*« Un pantalon, ça pend sur les talons »*, disait Jean Paulhan, un as de l'étymologie), et qu'elles se coltinent aux pieds des sortes de tanks Leclerc noirs. Enfant de *La Bonne Ame* et du *Cercle de craie*, Julie Brochen tient à nous rappeler que ses Amazones, son Achille ne sont ni Amazones ni Achille, mais de vaillantes jeunes femmes, actrices de leur métier, qui sont venues ce soir rue de la Roquette accomplir leur travail d'actrices. Les tanks Leclerc sont là pour ça.

Pourquoi ne pas se dire, *in petto*, que ces mêmes jeunes femmes, se pliant aux lois de la vogue, chez elles et dans la rue, en portant ces lourdes godasses, acceptent d'être les actrices, à tout le moins les figurantes, d'une comédie parfois douteuse, celle de l'économie de marché. Passons.

Ses Amazones sont si mecs à la redresse que Julie Brochen, pour redresser l'erreur d'optique, leur fait ôter, une fois, leur panoplie de suffragettes. Nues comme la main, elles font toilette. Un hammam, mis en scène avec élégance, de loin, dans un clair-obscur. Les baigneuses sont vues de dos, c'est plus proche d'un bref compromis Degas-Puvis de Chavanne que du Crazy Horse.

DÉVOREUSE DÉCHAÎNÉE

Et comme Julie Brochen prend soin d'attribuer à telle de ses naïades une grosse baignoire, et à telle autre un tub de la taille d'une soucoupe de thé, il y a une touche de sourire. C'est le clou de la soirée. C'est ce qui va faire causer. N'est-ce pas ce que je fais, moi-même, là ?

La traduction est de Julien Gracq. Superbe. Les idées de jeu de Julie Brochen sont simples, alertes, comme si elle ne visait qu'à faire tenir droit les lubies que Kleist avait en tête. Une mise en scène « œuf de Colomb ». Le poème de Kleist voit s'affronter deux grandes figures : Penthésilée, reine des Amazones, et Achille. Dans l'Histoire (ou dans la légende), Achille tue Penthésilée. Chez Kleist, Penthésilée tue Achille, et, semble-t-il, le dévore un petit peu, c'est une déchaînée, et les Amazones de Kleist aiment, prétend-il, la viande rouge.

Julie Brochen attribue le rôle d'Achille à Jeanne Balibar. Le fait que Jeanne Balibar soit une femme ne pose aucune difficulté. La force du poème et celle de l'interprète l'emportent sur le sexe du récitant. Jeanne Balibar a l'allure d'une *« chasseresse ailée »*, comme disait Paul Valéry. Elle n'a rien d'un Rubens, aussi bien elle est une si rare actrice que, même gironde, comme le sont bien des généraux ou souverains hommes, elle serait un Achille d'un body-building mesuré, parfait.

« LE FEU DE LA DÉTRESSE »

Oui, actrice rare, intériorisée sans le laisser paraître. Actrice d'une présence irradiée, très changeante, avec, par éclairs, des faux-semblants d'enfance, caprices ou moues ou niches d'enfance, et sa voix alors a des blancheurs de lever du jour, ou bien ce sont, par moments, des grisés d'absence, une voix mate, des regards qui ne sont plus là, et voici soudain qu'elle refait surface, d'un coup de talon, comme le nageur, et donne au texte vie immédiate, lumière, brise forte.

C'est ainsi qu'elle dit, par exemple, juste à la fin de la pièce, ces mots qui vont donner au lecteur le ton de cette *Penthésilée* : *« Je descends en mon cœur comme dans le fond d'une mine, et j'en retire, aussi froide que le métal, la pensée qui va m'anéantir. Ce métal, je le purifie au feu de la détresse, j'en fais un dur acier, je le trempe de part en part dans le venin du remords, je le porte sur l'enclume infrangible de l'espérance, et je l'affile et je l'effile en poignard. Et à ce poignard je tends enfin ma poitrine. Là ! Là ! Là : Là ! Et c'est bien. »*

L'art très personnel de Jeanne Balibar est de faire entendre ces lignes comme si elles allaient de soi, comme si leur pathos était simplicité, et c'est très beau. Notons que, dans le poème de Kleist, ce n'est pas Jeanne Balibar, ce n'est pas Achille, qui dit cette « tirade », c'est la reine des Amazones, c'est Penthésilée. Il y a ici, de la part du metteur en scène, quelque chose comme un croche-pied fait à Kleist. Il y en a d'autres. Et, qui le croira, chacun d'eux ajoute à l'écoute loyale de la tragédie.

Cécile Garcia-Fogel, remarquable actrice, joue Penthésilée. Dans les tons sombres. Comme si elle avait voulu accentuer ce que lui dit l'une des Amazones : *« Ô visage plus aride que le sable du désert ! »* Elle s'accorde aussi au regard de Julien Gracq, qui voit le visage de Penthésilée *« commandé par l'élémentaire »*.

Toutes les guerrières sont jouées avec ce qu'il faut de nerf, de discipline aux armées, avec sourires furtifs de désobéissance. Les quatre malheureux garçons, y compris un as de la scène comme François Loriquet, chantonnent dans leurs dents, pas si contents que ça d'être astreints, par les Amazones, aux travaux de couture et tâches ménagères.

Et si la rumeur, annonciatrice d'un nouveau grand maître de la mise en scène, était, cette fois, dans le vrai ?

Michel Cournot

★ Le texte de *Penthésilée* dans la traduction de Julien Gracq est publié par José Corti, 128 pages, 80 francs.

Les sept dates d'une enfant du théâtre

Julie Brochen est née le 24 juin 1969.

● **1974.** Arrivée à Paris. Découvre Grüber, Vitez, Régy des coulisses du Français, dont son père est chef du personnel.

● **1987.** Baccalauréat. Puis Théâtre-Ecole de Montreuil, où elle prépare le Conservatoire.

● **1988.** DEUG de philosophie à la Sorbonne interrompu par une tournée dans *Le Faiseur de théâtre*, de Thomas Bernhard, mis en scène par Jean-Pierre Vincent.

● **1991-1994.** Conservatoire national d'art dramatique. Professeurs : Stuart Seide et Madeleine Marion.

● **1993-1994.** Met en scène *La Cagnotte*, de Labiche, au Conservatoire.

● **1996.** *Trézène Mélodies*, mise en scène de Cécile Garcia-Fogel.

● **1998.** Mise en scène de *Penthésilée*, au Théâtre de la Bastille.

Julie Brochen, metteur en scène

« C'est très perturbant de travailler sur un texte qui agit »

« Comment s'est affirmé votre intérêt pour la mise en scène ?

– Il a précédé mon envie de jouer, peut-être lorsque j'assistais, adolescente, cachée, aux répétitions de *Bérénice*, par Grüber à la Comédie-Française. Maintenant, mon travail principal est d'être comédienne. C'est au cours d'un stage à Nanterre avec les gens du Théâtre d'art de Moscou que je me suis rendu compte à quel point j'étais appelée vers ça. Avec eux, j'ai eu la sensation très forte de rentrer dans la pensée de ce qu'ils me proposaient. J'ai compris à quel point le travail de l'acteur n'est pas d'exécution, mais de recherche. Et c'est cette recherche intérieure qu'on est appelé à retrouver quand on met en scène, puisque la direction d'acteurs est au centre. La mise en scène est un prolongement de mon désir de jouer.

– Comment avez-vous « rencontré » *Penthésilée* ?

– Il fait partie des textes qui m'accompagnent depuis le Conservatoire (avec Handke, Claudel, Racine, Robert Garnier). Je l'avais travaillé plusieurs mois avec Madeleine Marion, et c'était resté en huis clos entre nous. Il y a deux ans, j'ai proposé au Jeune Théâtre national (JTN) de travailler sur une chose immontable, et *Penthésilée* est revenu à la charge. Je l'ai relu. Ne serait-ce que pour ancrer ou mettre à l'épreuve le désir que j'en avais.

» J'ai sollicité les jeunes femmes disponibles du JTN pour travailler sur cette idée d'armée de femmes, de peuple de femmes, qui après un viol, après une nuit sanguinaire, s'est érigé en peuple souverain. Ça n'a rien d'une utopie, c'est plutôt un cauchemar. Elles se sont vraiment fédérées sur une faille, et ce qui me remue, c'est que cette parole de femmes sans hommes a d'autant plus besoin de l'homme qu'elle en est privée. Elles parlent de l'amour avec un énorme décalage, une sorte de voracité.

– Comment avez-vous abordé la dimension théâtrale de cette absence ?

– Il a fallu travailler sur le vide, et tout d'un coup, accepter de douter. En temps que comédien, on se dit qu'il faut mettre les choses en jeu chaque soir sur le plateau. Et on ne le fait pas, on garde des points de repère, on n'accepte pas d'être en déséquilibre. Dans *La Princesse Isabelle*, Maeterlinck dit une chose très belle sur l'idée de tomber : un fou est sur un toit, il pose des tuiles, il est très gros et il ne tombera jamais parce qu'il n'a pas l'idée de tomber. Caroline Marcadé [la chorégraphe] m'a dit : pour toucher il faut lâcher, dans un geste. Il faut accepter que se dérobe ce qu'on veut trouver.

– L'homme représente à la fois une idée très physique et une idée de vide.

– Je me demandais quel était le corps de ces femmes dont on serait les arrière-arrière-petites-filles, et comment incarner les mots de Gracq. Grâce à lui on a un texte français à la hauteur de l'original. On a le même problème que dans Racine : si on gesticule, on n'entend plus rien, et si on reste droit comme un piquet on se met en distance et on fait une sorte de version radiophonique.

– Et cette volonté de fusion qui déborde le côté guerrier ?

– J'ai beaucoup travaillé sur le double. Celui des deux figures, Achille et Penthésilée. Je n'ai rien anticipé, rien décidé à l'avance. J'ai refragmenté le texte en avançant. Aujourd'hui encore cela continue à bouger. Penthésilée et Achille transgressent la loi. Tous les deux. Ils font éclater la société en se choisissant. Je trouvais très beau de voir comment on pouvait amener l'intérêt collectif derrière un intérêt particulier. Les Amazones sont fortes si elles sont ensemble. Puis l'une s'isole et elles meurent. Je me suis dit : c'est comme si elles étaient toutes Penthésilée. On a travaillé avec ma scénographe sur l'idée d'encercler les gens, de fractionner le regard, parce que s'il y a une tragédie, c'est par ce qu'elle s'isole et qu'elle meurt. Dans le texte allemand, Penthésilée est celle qu'aucun nom ne nomme, l'insensée, la folle, tout ça parce qu'elle a dit : "je". Je trouve fou d'arriver à avoir une pensée qui soit "je" et qui ne détruise pas l'ensemble.

– Et Achille ?

– Achille et Penthésilée transforment le monde. C'est un acte comme un écrivain qui écrit. Un acte d'amour ou un acte de guerre qui transcende tout. Dans la mort, on a essayé que les deux figures se rejoignent et qu'on ne sache plus qui de l'une ou de l'autre joue Achille et Penthésilée afin de retrouver Homère. On ne sait pas où ils meurent et où ils vivent tous les deux mais, en tout cas, ils ont inventé un autre espace et un autre temps.

– Avez-vous essayé d'intégrer la dimension proprement romantique du texte ?

– Oui, dans le fait de travailler constamment sur l'absence de limites. Il y a une quête d'impossible, d'absolu dans ce texte, il fait peur, il est incontrôlable, il n'arrête pas de se dérober. Et c'est très perturbant de travailler sur un texte qui agit.

– Comment la pièce vit-elle une semaine après la première ?

– Il faut être constamment présent sur place pour dire : on cherche toujours. Rien n'est jamais abouti. Les grands textes mériteraient que le temps des représentations soit aussi vivant que celui des répétitions. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

Yamina Benguigui, la grande sœur cinéaste

« Mémoires d'immigrés » arrive sur le grand écran. Une œuvre forte extirpant l'humain de la masse informe des « questions de société »

TOURNÉ en super 16 et d'abord diffusé sur Canal+ en mai 1997, *Mémoires d'immigrés* arrive sur le grand écran. Yamina Benguigui l'a d'ailleurs préparé, écrit, éclairé, découpé, monté comme un vrai film de cinéma, courageusement financé par Bandits Production (*Le Monde* du 5 février). Ce film, elle se devait de le faire, explique-t-elle avec une certaine gravité. « *Pour la communauté maghrébine, pour les enfants de l'immigration qui vivent en France, pour cette composante trop longtemps oubliée, humiliée et muette de la société française.* » Elle a encore et toujours l'âme d'une grande sœur.

Deux vies en une, avec un avant et un après. Pour Yamina, la césure se place au milieu des années 70. La rupture avec la famille et la rencontre avec le cinéma, presque simultanément. Pour Yamina et ses proches, la transition a plutôt l'allure d'un cataclysme. Une jeune fille issue de l'immigration maghrébine – elle n'a pas vingt ans – a décidé de choisir son destin au lieu de subir celui que la tradition lui impose. Ce n'est pas rien.

Née à Lille en pleine guerre d'Algérie, Yamina passe son enfance à Saint-Quentin, où son père, militant du MNA (Mouvement national algérien), est assigné à résidence. La famille vient de Bougie, Kabylie, et, à la maison, les enfants parlent alternativement le français et l'arabe, le berbère dans l'intimité parentale. Yamina est l'aînée des filles, c'est-à-dire une autre mère pour ses frères et sœurs.

La période est dure : le père, « *un guerrier qui aurait dû rester solitaire* », dit-elle, milite et il est arrêté deux fois par une police qui perquisitionne sans ménagement. Des proches sont assassinés, la mère souffre et pleure en silence.

C'est Yamina qui panse les plaies. « *A la maison, seule l'actualité avait droit de cité. l'idéologie primait,* se souvient-elle. *Il fallait construire le socialisme après l'indépendance, et, en attendant le retour au pays, les enfants devaient s'instruire. Le savoir est une arme pour les combats à venir, disait notre père.* » Pourtant, personne ne rentrera, le père est trop en désaccord avec l'évolution politique de l'Algérie indépendante.

Elevée selon les préceptes de l'islam, la petite Yamina s'astreint aux cinq prières quotidiennes, respecte le jeûne du ramadan. Dans la plus totale discrétion. « *On me trouvait parfois pâlichonne, mais je ne disais rien. C'était : plus tu fermes la bouche et moins tu risques d'attraper des mouches, comme le dit l'écrivain Azouz Begag, citant son père dans le film.* » Méfiance, méconnaissance de l'autre, toutes les relations sont perturbées, et les enfants, comme tous ceux de l'immigration, réagissent violemment aux humiliations subies par leurs parents.

> Un film réalisé « pour cette composante trop longtemps oubliée, humiliée et muette de la société française »

A seize ans, Yamina opte pour la nationalité algérienne. « *Sous la pression paternelle,* précise-t-elle. *Dix ans plus tard, pour obtenir ma "réintégration", je serai obligée d'affronter le célèbre parcours du combattant dans la jungle administrative.* » Mais pour l'heure, le temps de la soumission touche à sa fin. Face au mariage qui s'annonce, comme prévu arrangé par la famille, une seule solution s'impose à elle : la fuite. La cérémonie a lieu un matin, l'après-midi elle est dans le train pour Paris. Elle ne reverra jamais ni son mari ni, surtout, son père. « *Comme dit le dicton arabe, il faudrait vingt vies pour juste lui demander pardon.* » Mais elle ne rit qu'à moitié.

Recueillie par une amie de sa mère, « *une pied-noir qui aimait vraiment les Algériens* », Yamina se dirige aussitôt vers le cinéma, sa passion depuis l'adolescence. Son premier stage l'amène sur le plateau de *L'Acrobate*, de Jean-Daniel Pollet. « *Une renaissance* », elle est entrée dans sa nouvelle famille. Après le parcours classique de l'assistante-réalisatrice, c'est à la production qu'elle se consacre, d'abord au sein de la société Raya Films, créée avec Rachid Bouchareb. Le passé est trop lourd, le poids du non-dit trop imposant, elle se protège encore en « *gérant* » les autres, comme elle dit. Ensemble, ils produiront notamment le premier long métrage de Bouchareb, *Bâton rouge*, et un document sur le raï.

Mais l'Histoire s'accélère. « *En Iran, il y a eu la révolution islamique et en Algérie, on notait le début d'une évolution inquiétante. En France, il y avait la montée du Front national, les affaires des jeunes lycéennes voilées et la naissance d'un dangereux et inopérant intégrisme laïc. Il était temps pour moi de prendre une caméra.* » Après plusieurs petits films, tournés notamment pour la fondation Danielle Mitterrand, elle aborde le documentaire avec *Femmes d'Islam*, ou comment « *dans une grande diversité, la situation des femmes s'explique davantage par la tradition que par la religion* ».

Encore un détour par un autre thème, la dépendance (*La Maison de Kate*), et la voilà rattrapée par son passé. Elle ne peut plus échapper à cet appel qui lui vrille les entrailles. La génération de ses parents va disparaître sans avoir pu s'exprimer, c'est donc à la suivante qu'il appartient de faire un film sur l'immigration. Aujourd'hui ce film existe et il porte déjà en germe l'œuvre de fiction qu'elle a commencé à écrire, toujours sur le thème de l'immigration vue à travers deux personnages de mère.

Jean-Louis Mingalon



PHILIPPE BRAULT/BANDITS PROD.

Yamina Benguigui (à gauche), lors du tournage de « Mémoires d'immigrés ».

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : la 5e édition des Victoires de la musique classique et du jazz a décerné ses prix lors d'une soirée diffusée en direct sur** *France Musique* **et France 3, mardi 3 février.** Ont été désignés meilleur musiciens de l'année : le chef d'orchestre Michel Plasson ; le flûtiste Emmanuel Pahud ; la soprano Natalie Dessay ; le duo piano-violon Jean-Claude Pennetier et Régis Pasquier ; le Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France. La pianiste Claire-Marie Le Guay et la soprano Patricia Petibon ont été sacrées révélations de l'année. Le compositeur Pascal Dusapin a été désigné meilleur compositeur de l'année, *Werther*, de Massenet par l'Opéra de Lyon et avec la mezzo-soprano Anne Sofie von Otter, meilleure production lyrique. A *La Dame blanche*, de Boieldieu, dirigée par Marc Minkowski a été attribuée la Victoire du meilleur enregistrement classique français, tandis que l'album Astor Piazzolla du violoniste Gidon Kremer a été élu meilleur enregistrement étranger. La chorégraphe Carolyn Carson a reçu une Victoire pour *Signes*. Dans la catégorie jazz la chanteuse Dee Dee Bridgewater, le pianiste Laurent de Wilde, l'accordéoniste Richard Galliano et le clarinettiste Michel Portal ont reçu chacun une Victoire. Des Victoires d'honneur ont été remises à la soprano Régine Crespin, au compositeur Pierre Henry et à l'Orchestre de Paris pour ses trente ans.

■ **Boulogne-sur-Mer accueillera du 10 au 18 avril l'édition 1998** du Concours international et biennal Yehudi Menuhin de jeunes violonistes. Créé en 1983 à Folkestone (Grande-Bretagne), ce concours réservé aux jeunes âgés de moins de vingt-deux ans se déplace en France, car ces deux villes sont jumelées. Les violonistes en lice cette année seront au nombre de quarante-quatre et sont issus de vingt pays.

L'équipe de football de l'écrivain Tom Clancy

IL NE SUFFIT PAS à Tom Clancy d'être l'un des romanciers les plus riches du monde et de posséder une superbe collection d'armes à feu qu'il ne manque pas de montrer aux heureux visiteurs invités chez lui. Tom Clancy est l'auteur à succès d'*A la poursuite d'Octobre rouge, Danger immédiat, Jeux de guerre*, des « techno thrillers » édités en France chez Albin Michel, plutôt mal écrits, avec un héros récurrent, Jack Ryan, et une intrigue, beaucoup mieux agencée, où se retrouvent des Russes rebelles, des communistes sadiques, et des révolutionnaires irlandais psychopathes mettant en péril la démocratie américaine. L'ancien président américain George Bush avait d'ailleurs logiquement fait de Tom Clancy l'un de ses écrivains préférés.

L'écrivain figure à la vingt-septième place du classement établi en 1997, par le magazine américain *Forbes*, des personnalités les mieux payées du show-business. Tom Clancy a gagné 50 millions de dollars rien qu'entre 1996 et 1997 (environ 280 millions de francs), et il est bien décidé à les dépenser. Il vient de devenir l'actionnaire majoritaire des Minnesota Vikings, une équipe de football américain, pour une somme avoisinant les 200 millions de dollars (plus de 1 milliard de francs). Clancy était déjà l'un des actionnaires minoritaires de l'équipe de base-ball de Baltimore, ville dont il est originaire.

Sa passion pour le football remonte à loin, plus précisément à l'époque où, gamin, il allait à l'église tous les dimanches en compagnie de son copain Johnny Unitas, plus connu pour ses talents de *quaterback* dans son équipe des New England Patriots que par son passé d'enfant de chœur. Clancy avait d'ailleurs essayé d'acheter, sans succès, cette équipe de football basée à Boston. Il a mieux négocié son affaire avec les Minnesota Vikings, aidé en cela par plusieurs autres investisseurs dont il a gardé l'identité secrète.

UN ACTE DE FOI

Mais l'écrivain possédera bien, à lui tout seul, 30 % des parts de l'équipe, le minimum requis par la National Football League (NFL). Le consortium qui gérait les Minnesota Vikings était auparavant composé de dix personnes, détenant chacune 10 % des parts de l'équipe. Une situation irrégulière à laquelle la NFL a mis fin en demandant que l'équipe soit mise en vente.

Clancy réalise son rêve d'enfance, après avoir complété sa belle collection d'armes à feu, et son acquisition ressemble véritablement à un acte de foi. Les Minnesota Vikings n'ont rien d'effrayant. Ils ne sont parvenus qu'une seule fois en trente ans en finale de leur ligue. Un résultat qui fait de cette équipe l'équivalent en football des Los Angeles Clippers en basket-ball, ou des Chicago White Socks en base-ball. Ces équipes légendaires, nées pour perdre, accumulant les défaites avec une régularité qui tient du génie. Tom Clancy a mis la main sur un canard boiteux, dont le destin est beaucoup moins maîtrisable que celui des personnages de ses romans.

Samuel Blumenfeld

Le duo Daft Punk en conflit avec France 2 et la Sacem

LES MUSICIENS de techno ne se contentent pas de bousculer les canons esthétiques. Duo au succès international – sorti en 1997 son premier album, *Homework*, s'est vendu dans le monde à plus d'un million d'exemplaires –, le groupe Daft Punk, formé par les Français Thomas Bangalter et Guy Manuel de Homem Christo, s'attaque à de solides institutions. Le 24 septembre 1997, un arrêt rendu par la cour d'appel de Paris condamnait France 2 à diffuser sur son antenne le message suivant : « *France 2 adresse ses excuses à MM. Bangalter et De Homem Christo ainsi qu'à leurs ayants droit Delabel éditions, Daft Music et Daft Trax pour avoir utilisé sans autorisation et à titre publicitaire des œuvres musicales de leur répertoire intitulées* Phoenix, Da Funk *et* Revolution 909 ». A dix-neuf reprises, la chaîne publique avait en effet illustré certains de ses spots d'extraits de titres du groupe en en modifiant la forme.

Le 27 novembre 1997, France 2 refusait de présenter ces « panneaux » d'excuses et se pourvoyait en cassation au prétexte d'une « *circonstance nouvelle* » : une lettre de la Sacem prouvant que les œuvres citées font partie de son répertoire. Cette lettre suffisait à faire office, selon France 2, d'autorisation de diffusion. En effet, depuis 1985, un accord dit de « rémunération équitable » délègue à la Sacem la faculté d'autoriser ou non la diffusion radio et télévision des œuvres de ses membres. D'après Jean-Michel Orion, un des responsables juridiques de France 2, « *nous payons chaque année une somme astronomique à la Sacem pour l'utilisation de son répertoire. Il suffit que l'éditeur, en l'occurrence Delabel, soit inscrit à la Sacem pour que l'œuvre puisse être utilisée* ». Si la chaîne semble prête à reconnaître qu'elle a atteint au droit moral de Daft Punk en remixant les morceaux sans son consentement, elle se retranche derrière ses accords avec la Société d'auteurs pour contester le reste du jugement. Cette guerre procédurale sera plaidée le 10 mars. Elle cache d'autres enjeux et conflits sous-jacents.

En effet, si, au moment du Midem, le Syndicat national des éditeurs phonographiques (SNEP) s'est offert plusieurs pages de publicité se félicitant du jugement de la cour d'appel, c'est notamment pour contester le principe de « rémunération équitable » conclu par la Sacem. On pouvait lire dans ce communiqué : « *Toute reproduction et synchronisation de l'enregistrement sonore d'une œuvre musicale avec des images (...) nécessite donc tant l'autorisation préalable des auteurs-compositeurs et éditeurs de l'œuvre que l'autorisation préalable du producteur de l'enregistrement de cette œuvre, ainsi que, au travers du contrat signé avec ce dernier, des artistes-interprètes.* »

LIGNES D'AFFRONTEMENT

Si en multipliant les intermédiaires, les revendications du SNEP risquent de rendre ingérable pour les chaînes l'utilisation d'œuvres musicales, elles essaient surtout de définir un cadre d'exploitation de la musique sur les médias de demain. Si les nouveaux réseaux électroniques entraînent une dématérialisation des supports sonores, les producteurs, privés alors des revenus de la vente de disques, veulent garder le contrôle de la diffusion de leurs productions.

Il est paradoxal de voir que ce conflit sous-jacent entre producteurs et Société d'auteurs conduit la Sacem à soutenir le diffuseur au détriment de l'artiste. Là aussi, on découvre d'autres lignes d'affrontement. Daft Punk reproche aussi à la Sacem de délivrer des autorisations sans consulter des auteurs... qui n'y sont pas inscrits. En effet, si, en 1997, le groupe a demandé son admission, elle lui a été refusée. Motif : le duo techno refuse de confier à la Sacem la gestion de ses droits audiovisuels et multimédias. Daft Punk accuse donc la Sacem d'abus de monopole et lui reproche de percevoir de l'argent sur les ventes de son album (250 000 vendus en France), et sur la diffusion radio et télévision de sa musique sans lui rétribuer 1 centime.

A la Sacem, on hésite entre un silence prétextant le refus de polémique et la volonté d'éclaircir une situation aussi complexe qu'embarrassante. Certains ironisent sur le rôle que jouerait en sous-main Daniel Vanguarde, père de Thomas Bangalter et producteur lui-même de dance music (Ottawan), en conflit ouvert avec la Sacem depuis plus de dix ans.

Thierry de Surmont, directeur juridique, préfère s'en tenir aux statuts de la société et expliquer, embarrassé : « *Nous percevons effectivement des droits sur la vente de leur disque, mais nous mettons en réserve ce qui revient aux auteurs en attendant qu'ils adhèrent.* » Pour Me Jean-Claude Zylberstein, l'avocat du groupe et de Delabel « *cette société de gestion collective de droits raisonne moins en termes de droits que de gestion* ». Il menace : « *Si une solution n'est pas trouvée à brève échéance, nous en appellerons à la Commission européenne sur la concurence, voire aux tribunaux de droits communs.* »

Stéphane Davet

Sotheby's lance une enquête sur la collection Anderson

SOTHEBY'S a décidé, lundi 3 février, de lancer une enquête sur la provenance de la collection de photographies qui a été dispersée, avec Helene Anderson comme nom de propriétaire, à Londres, en mai 1997. L'historien d'art Herbert Molderings a en effet dévoilé, dans un article de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 29 janvier, puis dans un entretien au *Monde* du 3 février, que cette collection avait été rassemblée, entre 1929 et 1932, non pas par Helene Anderson, mais par l'Allemand Kurt Kirchbach.

Un porte-parole de Sotheby's a estimé à Londres que la responsabilité de la maison n'était pas engagée même si les héritiers de Kurt Kirchbach saisissaient la justice pour récupérer l'argent de la vente : « *Tout ce que vend Sotheby's est cédé au nom du vendeur* », a affirmé le porte-parole. « *Les vendeurs doivent signer un contrat dans lequel ils confirment qu'ils détiennent les droits de vente. Mais comme des questions ont été posées sur la provenance de la collection, nous ouvrons une enquête.* »

Cette collection remarquable – Hausmann, Lissitsky, Moholy-Nagy, Man Ray, Weston, Rodtchenko, etc. – a été vendue par le fils de Helene Anderson et a atteint un produit record de 17,2 millions de francs, lors de la vente. Comment la collection Kirchbach a-t-elle été récupérée par l'héritier de Helene Anderson ? Pourquoi ce dernier l'a-t-il débaptisée et a-t-il caché son origine ?

« *Du vol au don, toutes les spéculations sont possibles. C'est au vendeur de s'expliquer puisqu'on sait qu'il a déjà menti à propos de l'origine de la collection* », nous avait déclaré Herbert Molderings. Sotheby's, dont l'image de marque est touchée, va sans doute demander des explications à ce fameux vendeur qui ne s'est toujours pas exprimé.

Michel Guerrin

Les huitièmes Janviers en Bourgogne invitent une quarantaine de plasticiens européens

La ville de Chalon-sur-Saône entend défendre la création contemporaine

Pour leur huitième édition, les Janviers en Bourgogne changent de formule et se consacrent à la jeune création artistique en Europe. Une quarantaine de plasticiens originaires de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et de France sont de la partie, pour rappeler les liens privilégiés que la grande Bourgogne a pu entretenir pendant des siècles avec d'autres pays du cœur de l'Europe.

TRANSMISSION, 44 JEUNES ARTISTES EUROPÉENS. Espace des arts, 5 bis, avenue Nicéphore-Niepce, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 03-85-42-52-00. De 14 heures à 18 h 30, fermé mardi. Jusqu'au 8 mars.

CHALON-SUR-SAÔNE
de notre envoyée spéciale

Institués en 1991 pour redonner du nerf à l'Espace des arts de Chalon-sur-Saône, les Janviers en Bourgogne changent de formule pour leur huitième édition. Cette fois l'exposition n'est plus vouée à un créateur français opérant dans le domaine de la mode (Agnès b.), du design (Andrée Putmann), de l'illustration (Pierre Le Tan), ou du cinéma (Henri Alekan), mais à la jeune création artistique en Europe. Une quarantaine de plasticiens originaires de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et de France sont de la partie. Pourquoi seulement de ces pays européens là ? Mais pour rappeler les liens privilégiés que la grande Bourgogne a pu entretenir pendant des siècles avec d'autres pays du cœur de l'Europe. Histoire de faire vibrer une corde locale. Histoire d'enrober la pilule pour un public que l'on voudrait sinon amener aux choses de l'art d'aujourd'hui, en tout cas convaincre qu'il faut laisser faire.

La France, pour s'exciter un peu, a besoin de se dire divisée entre ceux qui défendent et ceux qui conspuent l'art contemporain ; Chalon, c'est relativement nouveau, veut être dans les rangs des premiers. A preuve, semble-t-il, cette petite phrase inaugurale du maire, Dominique Perben, sur *« la compréhension du monde qui passe par le regard des artistes »*. A preuve, aussi, le débat sur l'art contemporain, prévu le 7 mars, qui arrive après coup, et risque de tomber mal, vu l'exposition. Comme image du foisonnement de la scène artistique européenne qu'elle voudrait donner, l'exposition de Jean-Marc Grangier, le directeur de l'Espace des arts, est pauvre et plutôt ratée. Ce n'est pas tant la faute des artistes qu'une question d'optique d'exposition dépourvue d'orientation, et de choix sans grand discernement.

L'un nous sert des tableaux odorants censés nous attirer, l'autre panse des ours empaillés, un troisième fait courir des lapins sur les murs, une autre nous fait, habilement d'ailleurs, des tableaux à l'ancienne avec des cotons-tiges encrés. Il y a aussi celui qui met des oreilles moulées roses en cornet et les nomment *Echos*... Ça bricole, ça n'est pas bien méchant, mais, dans l'ensemble, en dessous de ce qu'on peut attendre, même d'un jeune artiste en état de maturation : qu'il dise quelque chose, même maladroitement, qui nous concerne un peu. C'est rarement le cas. D'ailleurs, ils ne sont pas maladroits.

DEUX OU TROIS

Cela dit, on peut parler gentiment de deux ou trois d'entre eux. A commencer par le Berlinois Martin Dammann, qui, il est vrai, bénéficie d'un lieu d'exposition à part, l'Abattoir, où l'on peut se faire une meilleure idée de ses vidéos qu'à l'Espace des arts. Dammann, trente-trois ans, est un manipulateur d'images numériques qui s'emploie à décomposer et à accompagner le mouvement à l'intérieur d'une scène de la vie courante : une enfant sur une balançoire dans un jardin, deux promeneurs au bord de la mer, la trajectoire d'une balle dans un match de foot... C'est un peu vide de sens, mais donne des signes intéressants d'un besoin de penser et de montrer avec un brin de poésie les nouvelles images. L'installation de Tatiana Trouvé, trente ans, qui est née en Italie, vit et travaille à Paris, intrigue. C'est un bon point. Elle est compliquée, prend la forme d'un bureau, pièce et meuble, avec tables, rangements et recoins, dans lequel l'artiste regroupe toute sorte de documents et d'activités : lettres, CV, photos-romans, projets de dessins, de décoration, archives témoins d'activités implicites, mais à finalité incertaine, qui se transforment et viennent grossir l'installation-matrice en évolution constante. On n'est pas loin de l'idée du « work in progress » cher aux générations des années 60.

Dans un tout autre régistre, le travail de Virginie Marnat (née en 1970, qui vit à Dijon) tient le coup. C'est un mur de photographies noir et blanc où l'on voit des petites filles plus ou moins pubères et des adolescentes qui posent dans leur chambre, dont le décor chargé en dit long sur leurs petits secrets et leurs fantasmes. Ces temps-ci, partout où l'on va, et même à Chalon, c'est décidément du côté des artistes femmes qu'on a les meilleures surprises.

Geneviève Breerette

Noël Dolla, le vrai, le faux et la peinture

NOËL DOLLA, UN OUTIL PARFAIT, Maison Levanneur, Centre national de l'estampe et de l'art imprimé, île des Impressionnistes, 78 Chatou. Tél. : 01-39-52-45-35. RER Rueil-Malmaison. Du mercredi au dimanche de 12 heures à 18 heures. Entrée : 15 F. Jusqu'au 22 mars.

On devrait parler de Noël Dolla, cette année. Lui qui ne recherche pas l'exposition partout et sans cesse se montre cet hiver à Chatou, au printemps à Mulhouse, cet été à Quimper, et en automne à Vassivière. A chaque endroit, des œuvres différentes, sur supports variés, papier, toile, tarlatane, torchon, bons du Trésor ; là-dessus, du dessin, des impressions, de la peinture, des assemblages et une technique étrange, à base de fumée. *« Une idée de la peinture réunit tout cela »*, dit-il.

S'en amusant lui-même, il énumère tous les procédés qu'il a employés, des carnets de voyages aux étendoirs chargés de draps teints. Il en annonce un nouveau, qui exige un volcan : l'Etna, le Vésuve et le Stromboli où Dolla veut se rendre. Les vapeurs et fumerolles dessineront sur des plaques d'aluminium sensibilisé. *« La couche de peinture fraîche capte le carbone comme le papier du développement photographique capte les photons. »* De la peinture, tout cela, vraiment ? *« Je me réfère toujours à elle. Je refuse qu'on classe mes œuvres comme des objets. Je veux qu'on les considère comme de la peinture. Ce sont des manières de l'interroger. »*

Histoire ancienne : Dolla a participé au mouvement Support/Surface, dont le propos était de démonter et de mettre à nu les instruments et les matériaux picturaux. Mais il n'a guère envie d'en reparler. L'exposition y fait à peine allusion. Elle réunit des gravures sur plomb très récentes, des expérimentations à base de photographie et d'ordinateur et, au dernier étage, un cabinet rétrospectif très complet et bien disposé. L'obsession majeure de Dolla y apparaît jusqu'à l'évidence : l'obsession de la fausseté. L'image sait mentir, tromper l'œil, le charmer et l'abuser. Elle peut aussi dire ses vérités – à commencer du reste par cette vérité paradoxale : qu'elle passe son temps à mentir.

UN RIEN D'INATTENTION

Dolla, qui se flatte d'être l'un des plus habiles pêcheurs à la ligne sur le port de Nice – il y est né en 1945 –, dessine et fabrique des *Leurres*, des appâts à regard, très colorés, très jolis, très dangereux. On dirait des oiseaux de paradis, morts. Il fabrique aussi de pseudo-cartes postales, en en modifiant d'authentiques, si adroitement qu'il suffit d'un rien d'inattention pour s'y laisser prendre et y croire. Dans ce pays de trucages, on peut naturellement payer en fausse monnaie, des imitations de bons du Trésor dans la tradition des imitations de chèques dont joua Duchamp. Ainsi s'achètent d'autres images, non moins factices. Difficile de sortir de cet empire fascinant du faux. Dolla propose deux moyens, aux deux extrêmes. Extrême de la simplicité brutale : les gravures sur plomb sont découpées en forme de petits poissons – encore le port de Nice – et de pénis volumineux ornés de petites étoiles, de petits coquillages, de motifs géométriques. On songe aux graffitis photographiés par Brassaï, aux dernières gravures de Picasso, à la tradition du primitivisme et de l'art brut, ici reprise et traitée avec ce qu'il faut d'ironie. Les estampes dansent sur les murs, accrochées irrégulièrement.

Pôle opposé, celui de la technique lourde et lente. Dans son atelier, Dolla bricole un paysage de papiers froissés, du coton, du plastique, des bouts de tissus. Il y installe un petit pantin articulé de ceux qui servaient autrefois aux peintres à camper les mouvements. Il photographie sa mise en scène puis retravaille l'image par ordinateur. Le pantin a les bras en croix. Un avion de chasse glisse dans les airs. *« Cette vision me poursuit. Vraiment une vision. Je marchais dans la rue. J'ai vu la scène, un Christ rouge en croix, un avion jaune, une ville en feu, un ange vert. Je l'ai peinte en rentrant chez moi. C'était 1989. Depuis je l'ai refoulée. Il y a trois ans, j'ai à nouveau éprouvé le besoin de la peindre, un grand tableau en une nuit. Mais comment peindre une chose pareille aujourd'hui sans tomber dans le remake XIXe ? »* Dolla a trouvé sa solution.

Philippe Dagen

Les magies animées de Ladislaw Starewitch

Programme de films d'animation de Ladislas Starewitch. (1 h 13.)

Le nom et l'œuvre de Ladislaw Starewitch, pionnier du cinéma d'animation avec des marionnettes, sont aujourd'hui peu ou prou oubliés, même si son principal opus, *Le Roman de Renart* (réalisé en 1930), évoque des souvenirs pour les cinéphiles. La sortie en salle d'un programme de quatre de ses films (proposé simultanément en cassette vidéo) tombe à point pour rafraîchir les mémoires.

Né en 1882 à Moscou, élevé en Lituanie, ce jeune homme d'origine polonaise, passionné d'entomologie, fait ses premières armes en filmant image par image le combat de deux scarabées en fil de fer. L'imagination l'emportant sur la reconstitution scientifique, Starewitch complexifie bientôt ses scénarios. Ainsi de *La Vengeance du ciné-opérateur* (1911), où les scarabées en question affectent soudain des mœurs de vaudeville, et de *La Cigale et la Fourmi* (1911), où il se découvre un penchant pour l'adaptation des contes et des fables. Quittant la Russie lors de la révolution bolchevique, Starewitch s'installe en France en 1920, réalisant désormais ses films en famille depuis sa maison-studio de Fontenay-sous-Bois.

Les films qui constituent ce programme appartiennent à cette seconde période et permettent de se faire une idée de la diversité d'inspiration de Starewitch. *Le Rat de ville et le Rat des champs* (1926), ainsi que *Le Lion devenu vieux* (1932) sont des adaptations de La Fontaine, dont la morale est revisitée par une transplantation dans le Paris des Années folles pour le premier, dans un royaume d'opérette pour le second. *Fétiche Mascotte* (1933) est une création originale qui, mêlant prises de vues réelles et animation, dépeint les hallucinantes pérégrinations d'un petit chien en peluche au travers de bas-fonds infernaux, où des squelettes de poulets dansent avec des poireaux et où les singes embrassent les femmes à pleine bouche, annonçant quelque étrange Noël de Mr Burton. Sous la forme du conte de fées, *Fleur de fougère* (1949) décrit enfin, en couleurs, la quête d'un petit garçon parti cueillir dans une forêt pleine de dangers la fougère qui exaucera tous ses vœux.

Loin de la désuétude que leur ancienneté et leur support pourraient faire supposer, les films de Starewitch entretiennent au contraire un rapport intact au merveilleux, dénué de toute mièvrerie dans la mesure où l'hybride n'y cède jamais le pas à l'homogène, ni l'effroi à l'enchantement.

Jacques Mandelbaum

INSTANTANÉ

M COMME MATTHIEU

Le M (de Matthieu) plaqué en noir sur le T-shirt jaune à la façon d'un Batman de panoplie, Matthieu Chédid, fils de Louis, petit-fils d'Andrée, chante sur la scène du cabaret Les Etoiles une de ses compositions : *Je suis une cigarette*. Qu'est-ce à dire ? Gamine, fluorescente, ni érotique ni vicieuse mais politiquement correcte (nuit gravement à la santé), la cigarette de M part en fumée avant de s'écraser dans un cendrier. C'est Snoopy faisant l'aviateur. *« On grandit bien trop vite sur cette planète plastique où la vie semble pratique »*, chante M, joli garçon des beaux quartiers.

M le chanteur ne sait plus très bien où il est né – dans la techno, dans la bossa, dans le heavy metal, dans la mélancolie de Portishead. Matthieu, qui a poussé la logique de l'anonymat jusqu'à initialiser son prénom – tandis qu'Arthur en est resté au nom (H pour Higelin) –, s'essaie à une comédie chantée proche d'un café-théâtre angélique, où les grincements de dents seraient bannis pour vulgarité. *« J'ai changé mon matricule, immaculé je mets un M »*, chante-t-il.

M est âgé de vingt-six ans. Il est bon musicien. Il pousse sa voix à la façon de Sinclair, le fils soul du producteur Dominique Blanc-Francard, et joue de la guitare en singeant l'attitude du hard-rocker, citant Johnny (*« Le blues, c'est la musique que j'aime »*) au passage. Avec un contrebassiste et des machines, il organise une rave express, déclare en chantant qu'il se gratte – le sampler fait le reste (le bruit du grattage). Un abat-jour en fond, des lunettes à clignotants qui lui donnent des allures d'ex-voto dans une église napolitaine, M joue à annihiler ses racines, à n'être rien qu'un instant, une seconde suspendue sur un ticket de black-jack. Charmant, il a vendu cinq mille exemplaires de son premier album, *Le Baptême* (Delabel). Il cherche. Ne se trouve pas. Tâtonne. Bricole. Costumé en général des enfants, il *« joue au poisson sans hameçon... à danser le papillon »* sous les lumières tamisées du cabaret.

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

Le Grand Macabre
György Ligeti n'a pas apprécié la mise en scène de son *Grand Macabre* présentée en création mondiale l'été 1997 au Festival de Salzbourg. Il considère que la transposition dans un univers post-nucléaire de cette grosse farce flamande trahit l'esprit de son œuvre. Il n'empêche que Peter Sellars sait diriger les acteurs comme peu de metteurs en scène et que Esa-Pekka Salonen chauffe la musique à blanc dans la fosse. Une musique pas si bonne que ça d'ailleurs. Solistes vocaux, Philharmonia Orchestra de Londres.
Châtelet, 1, place du Châtelet. Paris-1er. Mo Châtelet. Les 5, 7, 9, 11 et 13, à 19 h 30. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.

And His Orchestra
Daunik Lazro aux saxophones, Jean Bolcato à la contrebasse et Christian Rollet à la batterie. Lazro dans une formation qu'il présente comme relevant de son côté jazz, celui des grands esprits libres. La rythmique a quelques décennies de souplesse et d'invention au sein du Workshop de Lyon. Un enregistrement à paraître chez Bleu regard ; un concert à vivre avec trois artistes ; la vie est belle.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mo Robespierre. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Gilles Renne Trio
Le Ciel de Paris est au cinquante-sixième étage de la tour Montparnasse (c'est, air connu, le seul endroit de Paris où du moins on ne voit pas la tour, etc.). Salon, bar, restaurant très accueillants. Orchestres de qualité tous les jeudis : Gilles Renne en trio ce 5 février. Point de vue sur Paris, à couper le souffle.
Ciel de Paris, 33, avenue du Maine, Paris-15e. Mo Montparnasse. Le 5, 22 heures. Tél. : 01-40-64-77-64.

Popa Chubby
Son tour de taille gargantuesque et sa tête de catcheur ne laissent rien deviner de la vélocité de ce guitariste américain, adepte d'un blues-rock charnu et prolétaire. La musique noire du Delta adoptée par les cols bleu-blanc de l'Amérique.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 120 F.

Danse au sous-sol
Le studio du Théâtre contemporain de la danse, que dirige Christian Tamet, a non seulement à l'année une programmation de jeunes talents, de *works in progress*, mais est aussi le théâtre de manifestations où souffle l'anticonformisme. « Danse au sous-sol » réunit une soixantaine d'artistes qui se sont regroupés pour que vive la création loin de l'institution et de ses formats obligés. A la tête de cette fête de la danse : le chorégraphe Frédéric Werlé.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e. Mo Saint-Paul. Les 5, 6 et 7, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22. 100 F.

Patricia Kaas
Si la popularité se mesure au nombre de jours passés à Bercy, alors Michel Sardou, qui vient d'occuper la place pendant la moitié du mois de janvier, serait plus populaire que Patricia Kaas. Il n'empêche que la dame peut tout de même se vanter d'avoir vendu plus de 600 000 exemplaires de son dernier album, *Dans ma chair (Columbia)*.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mo Porte-de-Bercy. Les 5, 6 et 7, à 20 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. De 200 F à 270 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Anastasia
Dessin animé de Don Bluth et Gary Goldman (USA, 1 h 25).
Le Bar des amants
Film de Bruno Romy (France, 1 h 30), avec Jacques Luley, Emmanuelle Wion, Pascaline Hervet.
Go For Gold !
Film de Lucian Segura (Allemagne-Espagne-France, 1 h 40), avec Lars Rudolph, Saïd Taghmaoui, Maria de Medeiros.
Homère, la dernière odyssée
Film de Fabio Carpi (France, 1 h 40), avec Claude Rich, Valeria Cavalli, Grégoire Colin.
(In)Tolerance Days
Courts métrages de Philippe Vauville, Daniele Cini, Daniel Hiquet, Rémy Giordano, Denis Rabaglia, Michel Hassan, Serge Ellenstein, Pepe Danquart et Anthony Souter (France-Italie-Belgique-Allemagne, 1 h 15).
Mad City
Film de Costa-Gavras (USA, 1 h 53), avec Dustin Hoffman, John Travolta.
Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin
Documentaire de Yamina Benguigui, (France, 2 h 40).
Mère et fils
Film d'Alexandre Sokourov (Russie-Allemagne, 1 h 13), avec Gudrun Geyer, Alexei Ananishnov.
Mortal Kombat, destruction finale
Film de John R. Leonetti (USA, 1 h 30), avec Robin Shou, Talisa Sotto, Sandra Hess.
Ossos
Film de Pedro Costa (France-Portugal-Danemark, 1 h 33), avec Vanda Duarte, Nuno Vaz, Maria Lipkina.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

Johnny Guitar
de Nicholas Ray, avec Joan Crawford, Sterling Hayden, Mercedes McCambridge, Scott Brady.
Américain, 1953 (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

VERNISSAGES

Xavier Zimmermann, Eric Dessert
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Du 5 février au 4 avril. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Quatuor Keller
Bartok : *Quatuors à cordes op. 17 et op. 7*. Webern : *Quatuor à cordes « 1905 »*. Stravinsky : *Pièces pour quatuor à cordes*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-17. 130 F.
Orchestre de Paris
Roussel : *Bacchus et Ariane, suites*. Brahms : *Concerto pour violon et orchestre*. Shlomo Mintz (violon), Theodor Guschlbauer (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F.
Akiko Ebi (piano)
Debussy : *Suite bergamasque, Images pour piano, livre I, Préludes*. Liszt : *Ballade no 2, Faux follets, Mazzeppa*. Rachmaninov : *Moments musicaux*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 85 F à 200 F.
Cyrius
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. 20 h 30, les 4 et 5 février. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.
Comment te dire ?
d'après douze entretiens entre Daniel Emilfork et Frédéric Leidgens, mise en scène de Frédéric Leidgens.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis Basilique. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
La Journée d'une infirmière
d'Armand Gatti, mise en scène de Betty Berr, avec Juliette Mailhé.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.

RÉSERVATIONS

Bernard Lavilliers
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Du 10 au 14 fevrier, a 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F a 210 F.
Carnaval Do Brasil
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Les 20 et 21 février à 23 heures. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.
Morphine
de Mikhaïl Boulgakov, mise en scène de Patrick Sommier, avec Yann Collette et Igor Tchernievitch.
MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du 24 février au 22 mars. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

DERNIERS JOURS

8 février :
Une bête sur la lune
de Richard Kalinoski, mise en scène d'Irina Brook, avec Simon Abkarian, Corinne Jaber, Guy Touraille, en alternance Jonathan Haddad et Kristen Josse.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo Picasso. Du mardi au samedi, a 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.
10 février :
Meurtres de la princesse juive
mise en scène de Jean-Marc Brisset, avec Philippe Bussière, Alain Daffos, Richard Duval, Franck Garric, Jacques Vincey, Jean-Stéphane Lefèvre, Catherine Morlot, Béatrice Arias, Michaël Harel, Nathalie Andres, Nathalie Bensard, Christelle Bozanté, Paula De Oliveira et Céline Pique.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité Universitaire. Les lundi, mardi, vendredi, samedi, à 20 heures ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. De 55 F à 110 F.

EN VUE

■ Après deux semaines d'audience, le jury de grandes personnes qui doit, à Londres, se prononcer sur le comportement, dans les cabinets de l'école, de deux petits garçons de 10 ans avec une fillette, a rejeté, mardi 3 février, les accusations d'*« agression sexuelle »* et de *« viol »*, motif de leur comparution. Le procès continue pour *« outrage à la pudeur »*.

■ En visionnant une quinzaine de cassettes, saisies chez un homme de Châteauroux qui, pour surprendre sa voisine en maillot de bain, avait installé une caméra vidéo dans la haie fleurie de son jardin, les gendarmes ont entrevu des scènes où le suspect s'était lui-même filmé avançant à pas de faune, vêtu des sous-vêtements dérobés sur la corde à linge de sa victime.

■ Mercredi 4 février, à 14 heures 30 (13 heures 30 GMT), un commando embusqué d'*« entarteurs »* belges a lancé quatre tartes à la crème fraîche sur la figure de **Bill Gates**, roi de l'informatique, PDG du géant américain Microsoft, de passage à Bruxelles. Au même moment, des partisans des guérilleros zapatistes du Chiapas (http : //www. ezln. org. /SRI), couvraient de slogans révolutionnaires le site internet (http : ///www. shcp. gob. mx) du ministère des finances du gouvernement mexicain.

■ Lundi 2 février dans la soirée, des malfaiteurs encagoulés ont ligoté un vieux curé sur un chaise dans le prebytère de Meulan pour dérober, sous son nez, les quelques francs de la quête du dimanche, deux ou trois alliances et une montre détraquée.

■ Un prêtre de la banlieue résidentielle de La Haye, se jugeant indigne d'exercer sa fonction, vient d'être délié de ses engagements par la pape. En février 1997, les policiers vénézuéliens avaient déniché sous la soutane de l'ecclésiastique, qui se trouvait en transit à l'aéroport de Caracas, 2,5 kilos d'héroïne.

■ Mardi 27 janvier, une fermière de Montliard aidait une vache à vêler en tirant, comme d'habitude, le veau par les deux pattes de derrière, quand, à sa surprise, une troisième lui est apparue. *« Jamais, je ne garderai dans mon troupeau un veau à cinq pattes »*, a dit l'intraitable **Ginette Queudane**, devant le petit qui, déjà, gambade à sa façon.

■ Pendant l'exécution de **Raymond Landry**, en 1988, aux Etats-Unis, l'aiguille avait glissé, aspergeant de poison les témoins. Depuis, une inoculation plus lente permet d'éviter les convulsions du condamné et une paroi de verre protège l'assistance. A présent, le bourreau du Texas s'est si bien fait la main – trente-sept injections létales en 1997 – qu'il prend en stage les confrères des autres Etats.

Christian Colombani

« The Independent » accuse Tony Blair de protéger Rupert Murdoch

La guerre des quotidiens reprend à Londres. « The Independent » reproche en termes violents au premier ministre de faire preuve d'une complaisance coupable à l'égard du magnat australo-américain, propriétaire du « Times »

UNE DES VICTIMES de la guerre des prix de la presse londonienne, *The Independent*, vient de lancer un pavé dans la mare médiatique en annonçant à la « une » qu'une enquête internationale était en cours sur d'éventuelles fraudes fiscales du groupe du magnat de la presse américano-australien, Rupert Murdoch. Ce dernier est en particulier propriétaire du *Sun*, ce tabloïd célèbre pour sa page 3 – qui représente une pin-up dépoitraillée – mais aussi pour avoir fait, et défait, des élections. Sa campagne venimeuse contre le Labour avait contribué, en 1992, à la défaite de Neil Kinnock ; son ralliement à Tony Blair, l'an dernier, a participé au triomphe de ce dernier. « Tony » est soupçonné de complaisance envers un homme qui le fascine et qui, s'il retournait son empire contre lui, pourrait lui causer bien des ennuis.

The Independent accuse M. Blair de bloquer un projet de loi qui pourrait nuire à son puissant ami. *« Alors que des inspecteurs du fisc britanniques, américains, canadiens et australiens* (...), *préoccupés de voir que les compagnies de M. Murdoch ne payaient qu'une fraction des impôts versés par ses concurrents, sont parvenus à un accord lors d'une réunion secrète à Sydney, en décembre 1997,* The Independent *a appris que Tony Blair avait ordonné* (...), *violant ses promesses électorales, aux lords travaillistes de s'opposer, lundi prochain, à une tentative de réduire les pouvoirs de M. Murdoch. Cet amendement viserait à interdire toute atteinte à la diversité de la presse de la part d'un journal national »*, notamment par le biais de la guerre des prix.

THE INDEPENDENT

Murdoch faces global tax inquiry, but Blair backs him

« L'an dernier, alors que d'autres groupes internationaux de médias, comme Walt Disney, avaient payé 28 % d'impôts, News Corp [le groupe de M. Murdoch] *n'en a payé que 7,8 %. News International, le bras britannique de News Corp, qui possède le* Times, *le* Sun *et* News of the World, *a fait près de 1 milliard de livres* [10 milliards de francs] *de bénéfices entre 1985 et 1995. Selon nos sources, son taux d'imposition a été de 1,2 % alors que la taxe sur les sociétés est de 33 %. Les méthodes d'évasion fiscale des comptables de M. Murdoch sont légales, mais l'opinion est politiquement et moralement convaincue que l'imposition du groupe devrait être en rapport avec ses profits. »* D'où le titre de l'éditorial du quotidien, qui a rejoint le groupe du *Mirror* – le concurrent du *Sun* – en raison de difficultés financières : « Ce que Clinton peut dire à Blair sur Murdoch, le géant de l'évasion fiscale ».

Tony », arrivé mercredi à Washington, devrait parler de Rupert Murdoch avec « Bill », estime *The Independent*, car *« tous deux ont un point en commun : dans leurs pays respectifs, une large partie du pouvoir médiatique est exercée par le même conglomérat, contrôlé par une même personne* (...), *cet homme à qui M. Blair a ouvert la porte de Downing Street, le potentat auquel, mystérieusement, les règles sur la concentration du pouvoir et la compétition ne sont pas appliquées ». « La complaisance du Labour nouveau envers Murdoch est choquante,* conclut le journal. *C'est un étranger tout-puissant en notre sein, et tout premier ministre devrait s'inquiéter d'un pouvoir incontrôlable, surtout s'il pèse sur l'échiquier politique. Et pourtant, Blair tergiverse tandis que ses hommes de main se congratulent sur leurs relations avec les enfants et les satrapes de Murdoch.* (...) *Demande-toi, Tony, pourquoi un prédateur qui ne serait pas toléré aux Etats-Unis peut faire fortune ici sans entraves. »* Décidément, la guerre des prix ne se joue pas à fleurets mouchetés en Grande-Bretagne !

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Les gouvernements des principaux pays impliqués dans le Golfe ont deux idées très claires en tête : les Etats-Unis se préparent à une frappe militaire puissante en Irak, et cette décision serait une erreur considérable. Cela vaut évidemment pour Boris Eltsine. Les pays arabes modérés de la région du Golfe, alliés des Etats-Unis et pro-occidentaux, considèrent qu'une frappe américaine renforcerait Saddam Hussein au lieu de l'affaiblir. Israël redoute bien entendu d'être la cible d'une réplique irakienne, Arafat serait une fois de plus déséquilibré par les intégristes islamistes. Bref, tous les alliés des Etats-Unis dans la région s'opposent à une intervention militaire. Même chose pour les gouvernements européens, à l'exception bien entendu des Britanniques. Les chefs des gouvernements européens sont persuadés que la population irakienne serait lourdement touchée mais que Saddam Hussein ferait figure de vaillant résistant face à l'agression de la première puissance militaire mondiale.

THE NEW YORK TIMES

■ Il n'y a rien comme un grand sujet d'actualité intéressant vraiment les gens pour déclencher la condamnation des critiques professionnels de la presse. A son tour, ce vent de condamnation pousse de nombreux reporters et directeurs de journaux à passer à la vitesse supérieure en matière de mea culpa. Une certaine quantité d'autocritique publique est saine dans tous les domaines, spécialement dans un domaine aussi puissant, aussi divers et aussi peu réglementé que celui des médias. Mais, pendant le passage de l'ouragan « Monica », l'examen de conscience a tourné à l'autoflagellation. En temps ordinaire, le *New York Times* ne se plonge pas dans la vie sexuelle des gens ni dans des questions aussi intimes. Mais l'expérience nous a appris que, au niveau du président, bien des aspects de la personnalité et de la conduite sont intéressants pour parvenir à un jugement informé sur la capacité d'une personne à diriger en temps de crise. La crise actuelle à propos de Clinton peut déboucher sur une façon neuve et plus réaliste de juger la vie privée des candidats et des détenteurs de charges publiques, mais ce serait une honte si le travail d'enquête des journalistes en sortait diffamé. Celui-ci est, depuis trente ans, la meilleure source d'information, et parfois la seule crédible, sur ce que fait le pouvoir.

RFI
Dominique Burg

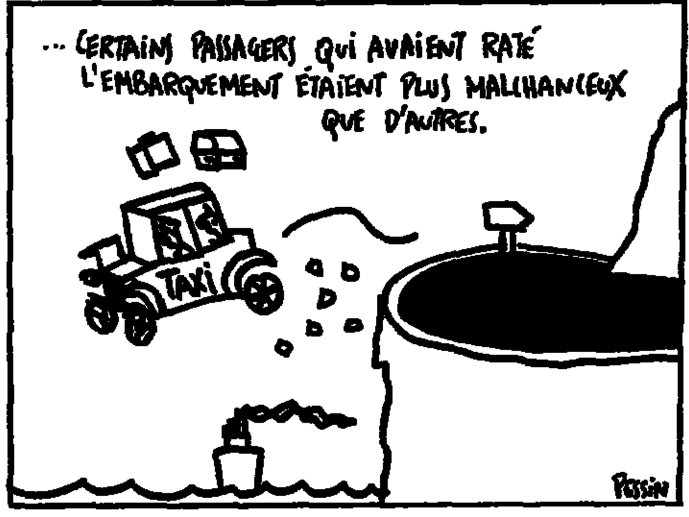
■ La réforme de la coopération est le fruit d'un constat partagé par le président de la République et son premier ministre : l'Afrique a changé, l'influence de la France s'amoindrit et, d'une même idée, il faut avoir une approche globale du continent. Bien sûr, Jacques Chirac aurait aimé un peu moins de cela, Lionel Jospin un peu plus de ceci. L'important est qu'une des réformes les plus fondamentales de la politique africaine de la France, une réforme qui marquera, peut-être, la fin de l'ère postcoloniale, l'important reste que cette réforme est consensuelle, et qu'elle en prend du poids.

www.rmplc.co.uk/eduweb/sites/phind

Un site qui se souvient moins du « Titanic » que de ses passagers

AVEC la « Titanicmania » qui accompagne la sortie du mélodrame à grand spectacle de James Cameron, des dizaines de sites consacrés au transatlantique maudit fleurissent sur Internet. Photographies d'époque, tableaux ou images de synthèse à l'appui, ils se focalisent généralement sur la merveille technique que fut ce si fragile monstre d'acier, expédiant en quelques lignes les 1 523 passagers et membres d'équipage qui périrent dans le naufrage.

Le Britannique Philip Hind a pris l'exact contrepied de cette démarche. Son site – en anglais –, intitulé « Titanic, Her Passengers and Crew », recense tous ceux qui, du millionnaire à l'émigrant partant vers la Terre promise américaine, du capitaine Edward J. Smith au dernier des mousses, montèrent à bord du paquebot pour son voyage inaugural. La tragédie de la nuit du 14 au 15 avril 1912 prend soudain un visage humain puisque Philip Hind a mis – et met encore, car ses recherches continuent – toute sa patience à retrouver photographies et éléments biographiques qui enrichissent bon nombre des 2 228 fiches qu'il a constituées : 1 523 morts, 705 survivants (les chiffres sont encore l'objet de controverses).



Se servant des journaux de l'époque et de l'immense bibliographie consacrée au drame depuis quatre-vingt-cinq ans, il a pu réassembler une partie de l'immense puzzle humain que fut la catastrophe : qui voyageait dans telle cabine, qui fut sauvé sur tel canot de sauvetage, de qui retrouva-t-on le corps, etc. Ainsi, Caroline Bonnell, trente ans, habitant à Youngstown (Ohio) et née à Chicago (Illinois) le 3 avril 1882, partageait-elle la cabine C7 (première classe) avec Mary Natalie Wick. Elle fut réveillée après le choc contre l'iceberg fatal, sortit sur le pont avec son amie et lui dit, dans l'insouciance qui accompagna les premiers moments suivant la collision : *« Bien, remercions le Seigneur. Natalie, nous allons enfin voir notre iceberg ! »*

A l'image du naufrage, qui épargna 60 % des passagers de première classe contre seulement 25 % de ceux de troisième classe, la taille des fiches s'allonge en fonction du portefeuille du voyageur. La stratification sociale se reflète dans le travail de l'historien, car personne n'était malheureusement plus là pour parler des émigrants partis, parfois par familles entières, pour le Nouveau Monde et qui s'arrêtèrent en chemin, prenant l'Océan pour tombeau.

Pierre Barthélémy

SUR LA TOILE

CNN PRÉFÈRE L'ÉCRAN

■ La chaîne de télévision américaine CNN projette de réduire le nombre de ses abonnements aux journaux et magazines américains au profit d'un accès gratuit aux mêmes informations, grâce à Internet. Selon la chaîne, il s'agit *« de dépenser notre argent de la meilleure façon »*. CNN estime qu'elle économiserait ainsi 500 000 dollars (environ 3 millions de francs), *« ce qui est le coût de la création d'un nouveau bureau de CNN dans un pays du monde »*, a commenté un porte-parole de la chaîne.

CINÉMA PAR E-MAIL

■ Guide national qui permet d'acheter par téléphone ses billets à l'avance, Allociné lance un nouveau service qui offre par e-mail des informations à la carte, en fonction des goûts, des préférences cinématographiques ou géographiques, sur les nouveaux films, les tournages, l'industrie, les festivals, etc. Tous les mercredis matin, la base de données d'AlloCiné (www.allocine.fr) génère automatiquement les messages individuels. Ils comportent des liens Internet qui permettent sur simple clic d'arriver sur une page avec images, animations, vidéo, extraits sonores ou, directement, vers l'horaire du film et l'achat du billet.

De Karla à Botton *par Alain Rollat*

COMMENT parler de la vie en prison, comme si de rien n'était, au sortir d'un « couloir de la mort » ? Comment s'attabler à La Cloche des Halles pour se demander, entre la poire et le fromage, si la prison à la française corrige ou détruit au lendemain d'une exécution à l'américaine qui donnait envie de vomir au comptoir d'un Café texan ? Comment compatir aux tracas post-carcéraux d'un Pierre Botton sous le regard encore présent d'une Karla Tucker ? Il y avait maldonne. Le magazine de Mireille Dumas « La vie à l'endroit » se posait, mercredi soir, sur France 2, une question qui le vouait à la désintégration sous le souvenir trop frais des images de CNN : *« La prison, et après ? »* Il n'en a pourtant rien été. C'est difficile à expliquer, mais, si paradoxal que cela puisse paraître, devenue emblématique, « starisée » en mondiovision parce que cette femme, touchée par la grâce chrétienne de la rédemption, allait à sa mort en souriant, l'image de Karla auréolait d'une incroyable force d'humanité les témoignages sollicités par Mireille Dumas auprès d'anciens détenus presque ordinaires. Il y avait soudain, en chacun d'eux, une part de Karla. Et ce fut un exceptionnel moment de vérité sur toutes ces petites morts au quotidien qui, loin des cirques médiatiques, tuent à petit feu des milliers de corps et d'âmes anonymes derrière les murs de toute prison.

Oui, l'enfermement est un broyeur. Le Pierre Botton d'aujourd'hui n'est plus le Botton de l'affaire. Il a un bon psychanalyste qui l'aide à se reconstruire. Comment ne pas lui souhaiter d'y parvenir ? Comment dire à cet homme écartelé, qui éprouve de la haine pour celui qu'il a été, que même si chacun récolte ce qu'il sème nul n'est obligé de manger ce qu'il récolte ? Comment ne pas tendre la main à ce médecin de Cambrai, le docteur Corrieras, réhabilité trop tard, qui dit aujourd'hui : *« Je vivais dans une bulle. Il a fallu la prison pour que je rencontre vraiment les gens que je soignais sans les connaître... »* ? Le regard angélique de Karla étant sans doute contagieux, tous les invités de Mireille étaient, ce mercredi, des gens formidables. Il y avait même un vrai loup de mer, Gérard Villeminey, ancien skipper en quête de grand large. *« Un soir, dans ma cellule, désespéré, j'ai failli,* racontait-il, *faire le grand saut. J'étais déjà debout sur la chaise, les lacets autour du cou. Mais la télé fonctionnait. Et, tout à coup, à l'écran, il y a eu un visage de femme. Je l'ai suivi du regard. Et, comme ça, pour suivre ce visage, je me suis décroché... »* Pourvu que l'image obsédante de Karla la fasse, elle aussi, beaucoup de miracles posthumes !...

JEUDI 5 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.00 Golden Eighties ■
De Chantal Akerman (France - Belgique - Suisse, 1985, 95 min). TV 5

20.30 Une belle garce ■
De Marco de Gastyne (France, 1930, N., 100 min). Ciné Cinéfil

20.30 Charade ■ ■
De Stanley Donen (Etats-Unis, 1963, 115 min). Ciné Cinémas

20.30 Superman III ■ ■
De Richard Lester (Etats-Unis, 1983, 130 min). RTL 9

20.35 Un homme et une femme ■ ■
De Claude Lelouch (France, 1966, 100 min). Canal Jimmy

20.35 Un week-end sur deux ■
De Nicole Garcia (France, 1989, 145 min). TMC

20.55 Mystic Pizza ■
De Donald Petrie (Etats-Unis, 1988, 125 min). Téva

21.00 Les Misérables ■ ■ ■
De Raymond Bernard [1/3] (France, 1933, N., 120 min). Histoire

21.00 Tristana ■ ■ ■
De Luis Bunuel (France - Espagne, 1970, 100 min). Paris Première

22.05 Une femme un jour ■
De Léonard Keigel (France, 1977, 80 min). Festival

22.05 Les Apprentis ■ ■
De Pierre Salvadori (France, 1994, 95 min). RTBF 1

22.10 Croisières sidérales ■
D'André Zwobada (France, 1941, N., 90 min). Ciné Cinéfil

22.25 Un été à la Goulette ■
De Férid Boughedir (France-Belgique-Tunisie, 1996, 90 min). Canal +

22.25 En avoir (ou pas) ■
De Laetitia Masson (France, 1995, 85 min). Ciné Cinémas

23.50 Confidences à un inconnu ■
De Georges Bardawil (France, 1995, 95 min). Ciné Cinémas

0.35 Accatone ■ ■
De Pier Paolo Pasolini (Italie, 1961, N., v.o., 115 min). RTL 9

4.55 The Pillow Book ■
De Peter Greenaway (France-Grande-Bretagne, 1995, 124 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.43 ▶ Soirée thématique : Shoah. Invités : Annette Wieviorka, Michael Friedmann, des élèves de seconde du lycée international de Strasbourg. Arte

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, pour son livre *Le Résident de la République* : Pam Grier. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.55 Envoyé spécial. Chronique d'un commissariat. Au royaume des avocats. P-S : Les aveugles en parapente. France 2
22.35 Des racines et des ailes. Après l'amour, le désamour. Un Français au pays du Vaudou. TV 5
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Vatican [1/3]. Histoire
23.20 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Les Fratellini. René Vasquez Diaz. Recto Verso. Sépia. Home video. France 3
0.15 Saga-Cités. Les Italiens de Nogent. France 3
0.25 La 25e Heure. Mandela, fils de l'Afrique, père d'une nation. France 2

DOCUMENTAIRES

19.30 ▶ Cycle Raymond Depardon. Planète
20.00 Cuba si, Cuba no. Histoire
20.35 A part ça... Patrick Poivre d'Arvor. Canal +
20.35 Fin de siècle. Planète
20.50 ▶ Shoah. Seconde époque. Arte
21.40 Le Fado : Ombre et lumière. France Supervision
22.00 Marseille de père en fils. [2/3]. Coup de mistral. Planète
22.35 Bruxelles requiem. France Supervision
22.55 Pablo Casals. Le chant des oiseaux. Muzzik
23.10 Vingt ans... à Tokyo. France 2
0.00 L'Art de la direction d'orchestre. [1/2]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Tournoi messieurs de Split (Croatie). Eurosport

DANSE

20.45 Les Ballets de Paul Taylor. France Supervision

MUSIQUE

17.50 Jazz 625 : Art Farmer Quartet. Concert enregistré en 1964. Muzzik
21.00 Zarzuela : Marina. Muzzik
23.35 Yehudi Menuhin, Concerto de Brahms. Leipzig 1983. Paris Première
0.05 José Carreras à Grenade. Muzzik
0.50 Patti Smith. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 Vichy Dancing. De Léonard Keigel. Festival
20.50 « Il » est revenu. △ De Tommy L. Wallace [1 et 2/2]. M 6
22.30 Made in America. ○ Mensonges. De Pauline Chan. TF 1
23.55 Le Horsain. De Philippe Venault. Festival

SÉRIES

19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Le choix des armes. M 6
20.20 Campus Show. Whitley est amoureuse. Série Club
20.35 Les Envahisseurs. Le mur de cristal. Disney Channel
20.35 Quai n° 1. Pour sauver Pablo. RTBF 1
20.45 Models'Inc. Série Club
20.50 Julie Lescaut. La Fiancée assassinée. TF 1
21.45 Navarro. Crime de sang. TSR
23.00 Code Quantum. Miss Melny et son chauffeur. Série Club
0.40 Médecins de nuit. Disco. Série Club

NOTRE CHOIX

● 23.20 France 3
Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
Zazie comme on l'aime, zigzaguant dans les courbes et replis de l'univers livresque – éloge de l'enchantement, introspection vagabonde, coups de cœur et informations pratiques. Entre autres stations, une ouverture clownesque en compagnie de Pierre Robert Lévy, auteur d'un bel exercice d'admiration sur le célébrissime trio des années 20 (*Les Fratellini : trois clowns légendaires*, Actes Sud), et dont la passion pour le cirque est à la mesure de la frayeur qu'il éprouva, à peine âgé de trois ans, à la vue du gros nez rouge d'Albert Fratellini. Outre l'entretien avec l'épatant amateur de paradoxes Rene Vasquez Diaz, écrivain cubain exilé en Suède, dont les éditions José Corti publient *L'Ile du Cundeamor*, on ne manquera pas « Le Petit Journal », nouvelle rubrique en quelques coups de griffes bien envoyés, *« parce qu'il n'y a pas de raison de ne critiquer que les gens qu'on n'aime pas »*. – Val. C.

● 0.35 RTL 9
Accatone
Dans la banlieue de Rome, Accatone vit d'expédients. Une femme se prostitue pour lui, mais elle est arrêtée et mise en prison. Amoureux d'une jeune fille, il essaie un moment de travailler mais, après un vol, il s'enfuit sur une moto volée et meurt écrasé par un camion. Le chemin de croix d'un souteneur magnifié par la musique de Bach et une poésie des voyous à la Jean Genet. Le premier film de Pasolini, placé sous le signe du néoréalisme et de l'engagement social, avec des acteurs non professionnels. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Julie Lescaut. La Fiancée assassinée.
22.30 Made in America. ○ Mensonges.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.45 TF1 nuit, Météo.
0.55 Cas de divorce.
1.25 TF1 nuit.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, A cheval, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Chronique d'un commissariat. Au royaume des avocats. P.S. : Les aveugles en parapente.
23.05 Expression directe.
23.10 Vingt ans... à Tokyo.
0.10 Journal, Météo.
0.25 La 25e Heure. Mandela, fils de l'Afrique, père d'une nation.

FRANCE 3

18.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Jumeaux. Film d'Ivan Reitman.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.15 Saga-Cités.
0.45 Espace francophone.
1.15 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Marie Colombani, Pam Grier. 19.30 Allô l'Algérie.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 A part ça... Patrick Poivre d'Arvor. 20.36 Le documentaire. 21.25 L'interview.
22.15 Flash infos.
22.25 Un été à la Goulette ■ Film de Ferid Boughedir.
0.00 Basket-ball. Pau-Orthez - Alba Berlin.
1.35 Hockey sur glace.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Graph. Ralph Steadman. Cardon.
20.30 8 1/2 Journal.
20.43 ▶ Soirée thématique. Shoah.
20.44 Débat.
20.50 Shoah. Film documentaire de Claude Lanzmann (2/2).
1.35 It's All True. Film de Richard Wilson, Myron Meisel, Bill Krohn.

M 6

19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 « Il » est revenu. Téléfilm △ de Tommy Lee Wallace [1 et 2/2].
0.10 Techno Max, Techno Mix.
1.05 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Alberto Ruy-Sanchez.
21.00 Lieux de mémoire. Le cimetière du Père-Lachaise.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra. Pages baroques. *Dardanus*, de Rameau.
22.30 Musique pluriel. *La Jalousie*, de Goebbels.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 et 22.30 Les Soirées. Chagall et la musique. Œuvres de Tchaïkovski, Mozart, Beethoven, Adam, Debussy, Ravel, Moussorgski, Stravinsky.

VENDREDI 6 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.25 Le Dossier noir ■
D'André Cayatte (France - Italie, 1955, N., 115 min). Festival

13.35 Go Now ■ ■
De Michael Winterbottom (Grande-Bretagne, 1996, 85 min). Canal +

13.55 L'Extase et l'Agonie ■ ■
De Carol Reed (Etats-Unis, 1965, 120 min). Ciné Cinémas

15.20 Crime et châtiment ■
De Georges Lampin (France, 1956, N., 105 min). Festival

15.30 Ultime décision ■
De Stuart Baird (Etats-Unis, 1995, 125 min). Canal +

16.05 Le Silence ■ ■ ■
D'Ingmar Bergman (Suède, 1962, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

17.40 Une belle garce ■
De Marco de Gastyne (France, 1930, N., 95 min). Ciné Cinéfil

18.40 Une femme un jour ■
De Léonard Keigel (France, 1977, 80 min). Festival

20.30 A Dangerous Profession ■
De Ted Tetzlaff (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

21.00 Milagro ■ ■
De Robert Redford (Etats-Unis, 1988, 115 min). Ciné Cinémas

21.55 Liebelei, une histoire d'amour ■ ■ ■
De Max Ophuls (France, 1933, N., 85 min). Ciné Cinéfil

22.55 Une étrangère parmi nous ■
De Sidney Lumet (Etats-Unis, 1992, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

23.20 Les Chemins de la gloire ■ ■
De Howard Hawks (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

0.05 Maître Puntila et son valet Matti ■
D'Alberto Cavalcanti (Autriche, 1955, N., v.o., 95 min). Arte

0.10 Le Fanfaron ■ ■ ■
De Dino Risi (Italie, 1962, N., v.o., 95 min). France 2

0.15 Miracle à l'italienne ■ ■
De N. Manfredi (It., 1971, 120 min). RTL9

0.45 Au rendez-vous de la mort joyeuse ■ ■
De Juan Bunuel (France - Italie, 1972, 85 min). Ciné Cinémas

0.50 Le Moulin des supplices ■ ■
De Giorgio Ferroni (France - Italie, 1960, v.o., 100 min). Canal +

1.00 Dry Rot ■
De Maurice Elvey (Grande-Bretagne, 1956, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

2.30 Showgirls ■
De Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.35 Parole d'Expert. Invitée : Maud Kristen. France 3
14.30 Paroles de femmes. Invitée : Marie Anne Chazel. TMC
14.45 Le Club. Claude Rich. Ciné Cinéfil
15.00 De l'actualité à l'Histoire. Où en est le gaullisme ? Le forum de Davos. Invités : Jacques Baumel, Pierre Lellouche, Laurence Herry, Serge Marti. Histoire
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Vatican [1/3]. Histoire
18.00 Stars en stock. Glenn Ford. Kim Novak. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invitées : Anne Collet, Marie Pierce, Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Alexandra Fusai. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 Temps présent. Christoph Meili : traître et héros. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.05 C'est la vie ! Patients-médecins : dialogue de sourds. TSR
20.50 Thalassa. Festin sur la banquise. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Le quatrième pouvoir aux Etats-Unis. Le pillage des œuvres d'art. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Inde : Sous le charme du serpent. France : Messieurs 400 000 volts. Tanzanie : La musique des princes. Invitée : Katherine Pancol. France 3
22.20 Paris modes. Les créateurs turcs. Paris Première
22.40 Bouillon de culture. Romans sans passeport. Invités : Yves Berger, Alain Genestar, Patrick Grainville, Claire Keefe-Fox, Andreï Makine. France 2
23.05 Sans aucun doute. TF 1
23.25 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire : Munich, 1938. France 3
0.45 Cap'tain Café. Passi, Papi, Frédo, K Méléon, Sans Pitié 91. France 3

DOCUMENTAIRES

17.55 Destination. Malte. La Cinquième
17.55 L'Homme technologique. [1/8]. La naissance de l'outil. Planète
18.00 L'Art de la direction d'orchestre. [1/2]. Histoire
18.30 Le Monde des animaux. L'Image du miroir. La Cinquième
18.45 Jazz Collection. Le gospel selon Liz McComb. Planète
19.15 World Music. Papa Wemba. France Supervision
19.40 Une rivière au bout du monde. [3/6]. Altnaharra, Ecosse. Planète
20.00 Cités et merveilles. Marrakech. Téva
20.05 Tout là-haut. Planète
20.30 Manuel De Falla par l'Orchestre de la RTVE. Muzzik
20.35 ▶ Les Coulisses du fisc. Canal +
20.35 La Campagne présidentielle américaine de 1968. [3/3]. Planète
21.00 Femmes, une histoire inédite. Deux poids, deux mesures. TV 5
21.25 Motel Chronicle. Canal +
21.55 Marseille de père en fils. [3/3]. Coup de mistral, suite. Planète
22.30 Grand format. Gay et pas froid aux yeux. Arte
22.55 L'Affaire O.J. Simpson. Planète
23.00 Le Temps des cathédrales. [3/9]. Dieu est lumière. Histoire
23.20 Rock Stories. Eric Burdon & The Animals. Canal Jimmy
23.40 Georges Seurat. France Supervision
0.15 ▶ Cycle Raymond Depardon. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Tournoi messieurs de Split (Croatie). Eurosport
3.00 J.O. : Cérémonie d'ouverture. Au parc de Minami-Nagano. France 2
3.00 J.O. : Cérémonie d'ouverture. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Falstaff. Mise en scène de Michael Hampe. Muzzik
20.45 Kent. France Supervision
21.00 Madeleine Peyroux au Spectrum de Montréal 1997. Muzzik
22.05 Georgie Fame & The Blues Flames. Muzzik
22.10 Musiciens coréens. France Supervision
23.15 Otello. Paris Première
0.10 Concert de gala pour les 3000 ans de Jérusalem. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Duplex. De Michel Lang. Festival
20.30 Une femme en enfer. De John Llewellyn Moxey. RTL 9
20.35 Holocauste. De Marvin Chomsky [4/4]. TMC
20.45 Quelques grammes de délire. De Bernd Schadewald. Arte
20.50 Liaison clandestine. ○ De William Bindley. M 6
20.50 Smoke Jumpers, In the Line of Duty. De Dick Lowry. TSR
22.00 Coup de chien. De Christian Faure. Festival
23.25 Titane. De Daniel Moosmann. Festival

SÉRIES

20.55 Quai n° 1. ○ Le Tueur de la pleine lune. France 2
20.55 Susan ! L'amour à l'américaine. Téva
21.00 Dark Skies, l'impossible vérité. La proie des ténèbres. Série Club
22.00 Au plaisir de Dieu. [1/10]. Histoire
22.05 Au cœur du temps. La fin du monde. Disney Channel
22.10 Murphy Brown. Téva
22.25 L'Homme de nulle part. Gemini. Canal +
22.25 Dream On. La course à l'auteur (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. Ep. 18 (v.o.). Série Club
22.40 Burning Zone. ○ Le cauchemar de la Saint-Michel. M 6
22.55 Seinfeld. Brosse à dents et porte-clefs (v.o.). Canal Jimmy
23.15 The Visitor. Fear of Flying (v.o.). Série Club
0.10 Brooklyn South. Touched by a Cherchered Cab (v.o.). Série Club
0.30 Angela, 15 ans. L'amour à toutes les sauces (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● JEUDI 0.25 France 2
La 25e Heure

Nelson Mandela comme une statue vivante

LE TITRE est un peu convenu. Le film aussi. Mais *Mandela, fils de l'Afrique, père d'une nation* vaut bien que l'on surmonte quelques regrets, et que l'on patiente jusqu'à « La 25e Heure » ou que l'on programme son magnétoscope. Ce grand portrait biographique (117 minutes) retrace avec application le parcours étonnant du pauvre petit pâtre, « de sang royal », devenu président de la « Nouvelle Afrique du Sud », après avoir vaincu l'apartheid. Le document présente l'intérêt supplémentaire d'être en partie autobiographique puisque Nelson Mandela, à la fois héros de légende et homme d'Etat bien réel, commente lui-même les étapes de sa bouleversante ascension.

Certes, il n'est pas facile d'être iconoclaste face à pareil personnage : l'homme est du petit nombre de ceux qui ont marqué ce siècle, et, d'un bout à l'autre du monde, il force le respect et l'admiration. Nelson Mandela a été statufié de son vivant, avant même de quitter la prison où il fut enfermé pendant vingt-sept ans et de parvenir à substituer à la lutte armée une politique de réconciliation, en un revirement qui a certainement évité un chaos annoncé. Ce portrait n'est pas hagiographique, mais son auteur, Jo Menell, bien qu'il ait bénéficié d'un accès privilégié auprès de son modèle, semble n'avoir guère tenté de dévoiler la personne derrière la figure presque mythique. Il nous laisse sur notre faim de comprendre le mystère de celui qui a redonné actualité à l'expression désuète de « grand homme ».

Il est vrai que le film s'achève en 1994, au sommet de la gloire de Nelson Mandela, au soir de la cérémonie historique de son investiture, avant que l'exercice du pouvoir ne commence de susciter critiques et déceptions. Il est vrai que, jouant de son prestige, Nelson Mandela sait garder ses distances avec un mélange d'autorité et de simplicité, d'assurance et de pudeur. Reste, malgré tout, une heure et demie durant, le spectacle fascinant de cette haute et fragile silhouette face aux montagnes déplacées.

Francis Cornu

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.30 Côte Ouest.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.05 Sunset Beach.
17.55 Les Années bleues.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Météo.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Les Enfants de la télé.
23.05 Sans aucun doute.
0.55 TF1 nuit, Météo.
1.10 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.55 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.35 Un livre, des livres.
17.25 Chair de poule.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.45 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, A cheval, Météo, Point route.
20.55 Quai n° 1. ○ Le Tueur de la pleine lune.
22.40 Bouillon de culture. Romans sans passeport.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Ciné-club.
0.10 Le Fanfaron ■ ■ ■ Film de Dino Risi (v.o.).

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.35 Un amour oublié. Téléfilm d'Anthony Harvey.
16.05 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Festin sur la banquise.
21.55 Faut pas rêver. Invitée : Katherine Pancol.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire : Munich, 1938.
0.20 Libre court. Chapeau bas.
0.45 Cap'tain Café.

CANAL +

13.35 Go Now ■ ■ Film de Michael Winterbottom.
15.00 Les Simpson.
15.25 Le Journal du cinéma.
15.30 Ultime décision ■ Film de Stuart Baird.
17.35 Les Repentis.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Robin.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invitées : Anne Collet, Marie Pierce, Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Alexandra Fusai. 19.30 Allô l'Algérie.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Les Coulisses du fisc. Documentaire de Pierre Péan et Christophe Nick.
21.25 Motel Chronicle.
22.25 L'Homme de nulle part.
23.05 Flash infos.
23.15 Esprits rebelles. Film de John N. Smith.
0.50 Le Moulin des supplices ■ ■ Film de Giorgio Ferroni (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 Destination Asie.
14.25 La Cinquième rencontre...
14.30 La Quadrature du cercle.
15.30 Discussion avec Claire Villiers.
16.00 Passe partout.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.55 Destination.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Quelques grammes de délire. Téléfilm de Bernd Schadewald.
22.30 Grand format. Gay et pas froid aux yeux.
0.05 Maître Puntila et son valet Matti ■ Film d'Alberto Cavalcanti (v.o.).

M 6

13.30 Pour l'amour d'un enfant. Téléfilm de Richard Michaels.
15.15 et 1.10 Boulevard des clips.
16.40 Hit machine.
18.00 Bugs.
19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Les Produits stars.
20.50 Liaison clandestine. Téléfilm ○ de William Bindley.
22.40 Burning Zone. ○ Le Cauchemar de la Saint-Michel.
23.35 Le Syndrome de la pleine lune. Téléfilm △ de Bill Crain.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Françoise Pommaret.
21.00 Black and blue. Eddie Lang. Stringin' the Blues.
22.10 Fiction. *Ah, vous dirai-je !*, d'Yves Lebeau.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. Présences 98. Œuvres de Canat de Chizy, Gagneux, Dillon.
22.30 Musique pluriel. Hommage à Michael Tippett. *The Knot Garden*, opéra de Tippett.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Julius Katchen, piano. Œuvres de Grieg, Brahms, Beethoven, Liszt.
22.35 Les Soirées... (suite). La viole de gambe. Œuvres de Dowland, Buxtehude, Teleman, Bach, Marais, Holborne, Hume.

Le Monde
VENDREDI 6 FÉVRIER 1998

L'homme de lave

par Pierre Georges

IL Y A des gens qui restent d'abord une voix. Celle d'Haroun Tazieff avait tout pour s'imprimer *dans l'oreille et la mémoire*. Son parler rocailleux, rouleur de « r » comme d'autant de rochers, était inimitable et familier. Il charriait de l'exotisme et de la lave, en conformité avec une belle gueule toute cabossée, cuite par le feu et recuite par l'âge et le rugby. Une voix, une gueule, du courage, de l'intelligence et du cœur, c'est assez pour faire une belle vie et un beau mort. Sans compliments de circonstances, ni mérites posthumes obligés. Haroun Tazieff existait. La preuve, nous avons tous cru le connaître.

La mort est facétieuse qui donne, aux meilleurs ennemis de la terre, rendez-vous à la « une » du *Monde*. Ce sera le cas aujourd'hui, entre Haroun Tazieff et Claude Allègre. Non pas que le second ait rendu le dernier soupir. Mais parce que le jour précisément où le ministre de l'éducation s'exprime sur sa politique, le volcanologue vient, en une dernière facétie, lui disputer la vedette. Et on imagine volontiers en quelle fureur ce téléscopage médiatique pourrait plonger le très éruptif, lui aussi, titulaire de la charge éducative. Du type : décidément, il m'aura enquiquiné jusqu'au bout, celui-là !

Mais non, devant la mort, on ne saurait avoir de ces mesquineries-là ! Une si belle détestation, si mémorable, si publique, cela doit bien finir par créer des liens aussi. Car, c'est peu dire que les deux hommes se chamaillèrent de manière tonitruante. Dans l'oreille toujours, le fracas de cette somptueuse querelle d'école qui les opposa en 1976 notamment. *Les épithètes et le* papier bleu voletaient au dessus de la Soufrière. L'un, homme de terrain, *affirma que le volcan de* Guadeloupe grondait, certes, mais qu'il n'était pas nécessaire d'évacuer les populations. L'autre, homme de sciences, conclut que, si le pire n'était pas sûr, il n'en convenait pas moins, selon le principe de précautions, d'évacuer. On évacua donc. Et la Soufrière en resta à ses grognements. Victoire, par KO, de l'arpenteur des cratères.

C'est là un vieux classique du genre, un inépuisable débat d'école, le terrain contre la faculté, l'expérience vécue contre le savoir théorique. Ne tranchons pas ici ces querelles immémoriales et ces procès réciproques en légitimité et savoir. Simplement, au moment de sa disparition, ayons pour Haroun Tazieff, homme du plus périlleux, du plus pentu, du plus brûlant des terrains, la reconnaissance du rêve.

Sa vie fut, à tous points de vue, y compris celui de la Résistance, une somptueuse et permanente danse au dessus du volcan. Une poétique quête et guerre du grand feu terrestre, docteur Vulcain penché sur les entrailles du monde. Il les ausculta tous, tous ceux qui valaient et le détour et le risque d'une visite. Il fut, et nous avec, qui en avions les sourcils comme carbonisés devant nos téléviseurs, de toutes les courses par puys et laves. Haroun Tazieff aurait pu, cent fois, mille fois, mourir au feu justement, comme l'on dit d'un brave. Il nous a quittés simplement *pour rejoindre Cousteau. Justes* retrouvailles de l'eau et du feu, et de toute une époque.

Deux études constatent les limites des nouvelles thérapies contre le sida

A Chicago, la 5e conférence sur les rétrovirus a conclu ses travaux

CHICAGO
de notre envoyé spécial

*Efficaces, les nouvelles trithéra*pies du sida ont leurs limites : souvent spectaculaires quant à *l'amélioration de l'état clinique* des malades, elles ne permettent pas de faire totalement disparaître le virus au sein des organismes soumis à de tels traitements. C'est sur ce constat mi-figue mi-raisin que *s'est terminée, jeudi 5 février*, à Chicago, la 5e conférence sur les rétrovirus et les maladies opportunistes. *Un constat qui* soulève de nombreuses questions médicales et qui ne répond nullement aux interrogations et aux angoisses des malades.

La dernière journée de cette conférence a été marquée par la présentation de deux importantes études, l'une française, l'autre américaine, visant à établir si l'on peut réduire l'intensité du traitement des malades sans pour autant perdre en efficacité antirétrovirale.

Baptisée « Trilège », l'étude française a été conduite sous l'égide de l'Agence nationale de recherche sur le sida par des spécialistes de Paris, Nantes, Marseille et Nice. Entre novembre 1996 et octobre 1997, 379 personnes adultes infectées par le VIH et n'ayant jamais été traitées par des médicaments antirétroviraux ont participé à ce travail.

Toutes recevaient, au départ, durant trois mois, une association de trois antirétroviraux – zidovudine, lamivudine et indinavir –, connue pour son efficacité. Après cette *phase initiale, 90 % des malades* avaient un bilan biologique très satisfaisant témoignant notamment d'une *quasi-disparition des stig*mates de la réplication virale dans leur sang. Ces patients furent alors *partagés en trois groupes : le pre*mier continua à suivre ce traitement et les deux autres un traite*ment allégé comportant la* zidovudine, associée soit à l'indinavir, soit à la lamivudine.

Il est rapidement apparu que, chez une proportion croissante des patients des deux derniers groupes, *la réplication* virale reprenait, alors qu'une forte majorité (90 %) des patients du premier groupe conservaient les bénéfices initialement obtenus.

Cette situation, qui n'était pas sans poser quelques questions d'ordre éthique, a conduit le comité scientifique de l'étude à décider à la mi-décembre d'arrêter l'essai. L'étude américaine présentée à Chicago, qui comportait une trithérapie initiale d'une durée de six mois, aboutit à des résultats similaires.

RÉSURGENCE DE L'INFECTION

Tout, en d'autres termes, indique qu'une diminution de la puissance des associations antirétrovirales conduit, chez le malade, à une résurgence de l'infection. Ces nouvelles données ruinent les espoirs de ceux qui entrevoyaient la possibilité d'un allègement des traitements, souvent très contraignants, parfois mal supportés et toujours très coûteux.

La conférence de Chicago a été aussi marquée par une autre série d'informations complémentaires sur les limites de l'efficacité des as*sociations thérapeutiques parmi* les plus efficaces et administrées depuis plus de deux ans. Les *équipes des docteurs Robert Sili*ciano (Baltimore), Roger Pomerantz (Philadelphie) et David Ho *(New York) ont en effet confirmé* que les trithérapies ne permettaient nullement de faire dispa*raître définitivement* le VIH, même chez les malades dans le sang desquels ce virus n'est plus décelable.

Des observations préliminaires en ce sens avaient été faites il y a quelques mois (*Le Monde* du 15 novembre 1997). *Lors d'une session* qui a retenu l'attention de près d'un millier de conférenciers, les spécialistes américains ont rendu publics une série de résultats. *« L'apport le plus important des travaux menés par le docteur Siliciano est la démonstration de la présence du VIH dans des lymphocytes CD 4 qui ont une longue durée de vie et qui peuvent, d'une manière ou d'une autre, être activés, produisant alors du virus*, a expliqué au *Monde* le professeur Luc Perrin (hôpital universitaire de Genève). *Il ne faut pas se bercer d'illusions : lorsqu'on dit que le virus est indétectable dans le sang, c'est le plus souvent que l'on n'utilise pas des tests suffisamment sensibles ou que l'on cherche sur de très petits volumes sanguins. On n'a toujours pas exclu, en outre, la possibilité d'une production à bas bruit de VIH à partir du sanctuaire que pourrait être le système nerveux central. »*

En pratique, après avoir espéré qu'une trithérapie administrée pendant une durée de cinq ans soit suffisante, les spécialistes évoquent la nécessité de traitements d'une durée de six ans. En *privé*, ils parlent de sept à huit années.

Jean-Yves Nau

Les Parisiens échappent de peu à la circulation alternée

UN LÉGER renforcement du vent aura permis aux automobilistes d'Ile-de-France d'éviter une journée de circulation alternée, jeudi 5 février. Celle-ci avait sem*blé s'imposer, mercredi matin*, en raison de prévisions alarmantes de Météo-France et d'Airparif, le ré*seau de surveillance de la qualité* de l'air (*Le Monde* du 5 février).

En fait, l'inversion de tempéra*ture n'a pas dépassé un degré, et* le renforcement imprévu du vent, mercredi, a permis la dispersion des polluants. *Un niveau 1 de pol*lution au dioxyde d'azote a seulement été observé en milieu de journée à Gennevilliers et à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), puis ces deux stations sont redescendues au-dessous des seuils d'information et d'alerte.

Les mesures d'incitation à la réduction de la circulation et l'abaissement de 20 kilomètres/heure des vitesses autorisées, à Paris et dans les départements limitrophes, entrées en vigueur mercredi, ont seulement été reconduites pour le jeudi 5 février. Le collège d'experts réuni, mercredi en fin d'après-midi, à la préfecture de police de Paris, avait décidé à l'unanimité qu'au vu des derniers relevés, il n'existait pas de risques réels d'atteindre, jeudi, le niveau 3 du seuil de pollution. Dominique Voynet, ministre de l'environnement, estimait pourtant au même moment, à l'Assemblée nationale, qu'*« il existait des indices concordants »* montrant que la pollution risquait d'être importante et qu'il convenait d'envisager de mettre en place le dispositif de circulation alternée. Pour les jours à venir, la *surveillance reste renforcée.*

La publicité virtuelle fait son entrée à la télévision

UNE BALLE GÉANTE aux couleurs d'une marque de déodorant masculin va tournoyer, dimanche 8 février à 20 heures 30, au dessus de la tête des joueurs de l'AS Monaco et des Girondins de Bordeaux, lors du seizième de finale de la Coupe de France de football. Les spectateurs du Stade Louis II ne s'en apercevront pas : seuls les téléspectateurs de TF 1 verront un petit Inca, mascotte du déodorant Axe, shooter dans ce gros ballon l'espace de quelques secondes. Il ne s'agira pas d'une hallucination, ni d'une plaisanterie des compères Roland et Larqué qui commenteront le match, mais d'une innovation des publicitaires. Pour la première fois, une chaîne de télévision hertzienne française va incruster, en direct et à quatre reprises, une publicité animée qui prendra place au milieu des joueurs, arbitres et supporteurs, sur le terrain.

La Fédération française de football a accepté de reporter le match, initialement prévu samedi ; et TF 1, par l'odeur de 8 millions de téléspectateurs potentiels alléchée, n'a pas hésité à déprogrammer son traditionnel film du dimanche soir. Aux dires des uns et des autres, cette publicité virtuelle – dont la conception a coûté 120 000 francs – ne génèrerait, pourtant, aucune rentrée financière particulière.

Pour l'annonceur, Elida-Fabergé, qui prévoit déjà de renouveler l'expérience le 2 mai, à l'occasion de la finale de l'épreuve, au Stade de France, cette animation commerciale d'un nouveau genre relève du simple *« sponsoring sportif à la télévision »*. A TF 1, on tente aussi de minimiser l'expérience : *« C'est une opération tout ce qu'il y a de plus classique »*, répète Patrick Goddet, le responsable du parrainage à la régie publicitaire de la chaîne. Sans doute appréhende-t-il une réaction a posteriori du Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui n'a pas été consulté sur ce projet et pourrait contester une telle intrusion publicitaire.

Cette première ne devrait pas perturber le spectacle : le petit personnage virtuel fera son numéro pendant six secondes, juste avant et juste après les coups de sifflet des débuts et fin de mi-temps. *« Jamais pendant l'action »*, précise Jean-Denis Voin, le directeur du marketing d'Elida-Fabergé.

Le fait de pouvoir mélanger de vrais joueurs, un vrai stade et des animations commerciales virtuelles est le fruit d'une technologie que seules quatre sociétés dans le monde maîtrisent. Dimanche, on constatera les performances du produit français Epsis, un logiciel développé par Symah Vision (groupe Lagardère). *« Nous avons déjà conduit une quarantaine d'opérations de ce type dans de nombreux pays et dans différentes disciplines sportives »*, explique Jérôme Wagner, de Symah Vision.

Florence Amalou

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 5 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17003,30	+0,71	+11,43
Honk Kong index	10442,13	+1,35	-2,62

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/02	Var. en % 04/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3193,67	+0,87	+6,49
Amsterdam CBS	960,30	+0,79	+5,10
Bruxelles	19365	+0,69	+15,23
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4532,86	+0,08	+11,82
Londres FT 100	5603,20	+0,13	+9,11
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	28441	+0,77	+14,03
Zurich SMI	6755,30	+0,69	+7,82

Tirage du *Monde* daté jeudi 5 février : 485 862 exemplaires 3

François Hollande laisse entendre que M. Strauss-Kahn restera à Bercy

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PS, François Hollande, a clairement laissé entendre, mercredi 4 février, sur France-Info, que Dominique Strauss-Kahn, porte-parole de la gauche pour les élections régionales en Ile-de-France, resterait à Bercy en cas de victoire de sa liste le 15 mars. M. Hollande a ajouté que le nom du candidat de la gauche à la présidence de la région-capitale serait connu *« dans quelques jours »*. Edouard Balladur, chef de file RPR-UDF pour les régionales en Ile-de-France, a réagi, mercredi soir, à Melun (Seine-et-Marne), en déclarant qu'*« on avait jusqu'à présent un président virtuel réduit au silence. Ce soir, il y a une clarification : on sait qu'il n'ira pas. Peut-être que dans les jours qui viennent, la lumière viendra. Ce serait mieux pour la démocratie »*, estime-t-il.

Musée des Arts premiers : M. Chirac préfère le site du quai Branly

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, lors d'un conseil restreint, mercredi 4 février, a fait part de sa préférence pour le site du quai Branly, près de la Tour Eiffel, pour établir le futur Musée des Arts premiers. Jacques Chirac a demandé à la mission de préfiguration du musée de réaliser dans les trois mois une étude qui permette de fixer définitivement le site de ce musée, qui devrait s'appeler Musée de l'Homme, des arts et des civilisations (MHAC).

Selon la mission, le *« projet Branly »*, qui ferait l'objet d'un concours architectural international, pourrait idéalement voir le jour en 2002 et son coût se situerait autour de 1 milliard de francs. La superficie du MHAC serait d'environ 35 000 m² quai Branly, alors que le Palais de Tokyo, autre sité envisagé, ne pourrait offrir que 17 000 m².

M. Chevènement répond au juge Halphen sur les notes des RG

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Pierre Chevènement, a indiqué, mercredi 4 février, au juge d'instruction Eric Halphen, qu'il ne peut pas lui transmettre les *« notes blanches »* des renseignements généraux (RG) que celui-ci lui réclame, car celles-ci ne sont pas archivées. Le juge de Créteil (Val-de-Marne), chargé de l'affaire des HLM de Paris, demande ces notes, attribuées au commissaire Brigitte Henri, espérant que leur contenu pourrait faire progresser son enquête sur l'affaire des *HLM* de Paris. Dans sa réponse au juge, M. Chevènement indique qu'en dépit des *« recherches effectuées »*, nulle trace n'a été trouvée de ces pièces au ministère de l'intérieur.

DÉPÊCHES

■ **CATASTROPHE : le ministre italien de la défense** a rendu responsable de l'*accident qui a fait 20 morts dans les Dolomites* le pilote américain dont l'avion a coupé le câble d'un funiculaire. La polémique prend de l'ampleur alors que l'équipage américain a refusé, mercredi 4 février, de répondre aux questions des magistrats italiens chargés de l'enquête. – *(AFP.)*

■ **ESPACE : la 105e fusée Ariane** a finalement lancé, jeudi 5 février, à 0 h 29 (heure de Paris), les satellites de télécommunications Brasilsat-B3 et Inmarsat-3F5. Le tir de la fusée avait été reporté à trois reprises. – *(AFP.)*

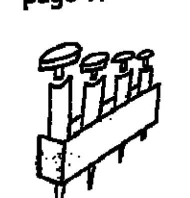
Le Monde des LIVRES
VENDREDI 6 FÉVRIER 1998

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Le Triple jeu de l'art contemporain » de Nathalie Heinich
page II



PORTRAIT
Eduardo Mendoza
page V

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VI



SAGESSE
Une vaste synthèse de l'histoire de la pensée philosophique en Chine de ses origines à nos jours
par Anne Cheng
page VII

Les Parisiens échappent de peu à la circulation alternée

La Voie chinoise

Plaidoyer pour la Sagesse, l'essai de François Jullien montre « l'autre » de notre civilisation

La Sagesse, en Occident, n'a pas bonne réputation. Elle paraît fade, plate, médiocre, inessentielle, sourdement réactionnaire, justifiant à l'avance toutes les demi-mesures, tous les compromis. Par définition, elle serait insensible au pathétique et au tragique de l'existence, tempérée par manque de tempérament, centriste, opportuniste, hypocrite, vicieuse, trompeuse. C'est le mol oreiller du doute de Montaigne si sévèrement critiqué par Pascal, la philosophie rabougrie du pauvre, la religion commode de celui qui se lave les mains des malheurs du monde, bref, une inhibition, une résignation, une désertion.

La religion, la philosophie, voilà pour nous, en revanche, des affaires sérieuses. Grâce à elles et à leurs clergés successifs, la réalité a un sens, la vie une vérité, la société un but. La science a beau les bousculer de temps en temps, elles persistent, elles insistent. Il s'agit de lutte, de combat, l'Histoire doit se laisser déchiffrer comme cohérente quelles que soient les exterminations qu'elle entraîne. Rien n'a lieu, ni ne peut avoir lieu, pour rien. Vous avez tort, j'ai raison, et s'il m'est arrivé d'avoir tort, pardonnez-moi, mais j'ai eu raison quand même. Mes monstruosités m'ont échappé malgré moi, on m'a mal compris, je me repens, je continue, c'est mon devoir et ma pente. Le vrai triomphera du faux, le normal de l'anormal, la justice de l'injustice. La religion, c'est l'éternel retour (on en a les témoignages de façon cyclique). Quant à la philosophie, si elle en vient à s'épuiser dans le moralisme primaire (exemples à la pelle), on peut toujours en retrouver les traces dans la manie idéologique : je calcule, je juge, je pense, je m'estime supérieur à vous, donc je suis.

Un plaidoyer pour la Sagesse semble donc impossible, d'où son intérêt. Après *Le Détour et l'Accès* et *Traité de l'efficacité*, voici, de François Jullien, *Un Sage est sans idée*. Un individu sans idée ? Quelle idée ! Mais nous sommes en Chine. Et ce livre, qui, comme les précédents, fera date, sans bruit, comme tous les événements fondamentaux, nous montre admirablement l'*autre* de notre civilisation et de nos réflexes. Pour savoir où va la Chine se conformant de plus en plus à notre économie, il est indispensable de savoir d'où elle vient. Et nous, d'où venons-nous et où allons-nous ? Tout le monde sait déjà que cette confrontation sera la grande question du XXI[e] siècle. Oui, la Chine est bien notre *autre*, ni religieux, ni philosophique ; ni Grec, ni Biblique, ni Indien. Ne pas vouloir en tenir compte serait de la violence pure. Bien entendu, la Chine actuelle doit adopter un système démocratique fondé sur les droits de l'homme. On le répète, on a raison, l'unification technique planétaire l'exige. Mais il ne s'ensuit pas que nous devions ignorer l'histoire de son fonctionnement symbolique, qu'elle est d'ailleurs en train d'oublier. Le paradoxe est là (et François Jullien est actuellement le seul à le penser à fond) : il nous revient, au-delà de la philosophie, d'interroger la mémoire chinoise pour nous éclairer nous-mêmes. La « crise asiatique », c'est nous.

Le Sage chinois est *« sans idée »*, il ne *conçoit* pas, il *traverse*. Son action est une régulation, son *« juste milieu »* n'a rien d'une demi-mesure, c'est une façon d'être dédoublé aux extrêmes en n'inclinant vers aucun d'entre eux. Il ne s'arrête pas, ne se fixe pas, ne poursuit rien, ne prêche rien. Il s'engage et se retire, il peut être très rapide et très lent, il évolue selon les situations et les circonstances parce qu'il pense que tout est flux, transformation, procès. La « Voie » chinoise s'écoule et ne va nulle part. Elle était là, elle est là, elle sera là, sans cesse la même et jamais la même. Il faut correspondre à son immanence en étant comme elle. Le Sage n'est donc pas timoré, mais très attentif, sa réserve n'a rien d'une incapacité à la violence. Simplement, il ne fixe pas un horizon au regard, une essence à la vérité, son unité est celle d'un tissu commun à toutes choses. Le réel, pour lui, est immédiatement là, sous nos yeux, mais *nous ne le voyons pas*. Il faut le « réaliser » pour le ressentir, l'évidence est ce qu'il y a de plus négligé et de plus caché (facile à vérifier tous les jours : ça parle, ça parle, ça ne s'aperçoit de rien). Le Sage, donc, ne discourt pas, ne discute pas, il préfère procéder par allusions, par remarques. Ni relativiste ni sceptique, ses manifestations sporadiques (des entretiens) sont liées par un fil inapparent continu. On dirait que pour lui, dépourvu de *moi*, je est sans fin un autre, un autre qui se dépense, se déploie. Comme le dit François Jullien, il indique que *« toute existence est à la fois tendue et transitoire »*. Capter, laisser passer, sans mystère, voilà son rythme. On comprend, dès lors, que la peinture et la poésie sont, en Chine, placées, en même temps que la pensée, dans un autre espace. On ne représente pas, on fait respirer, on actualise ; le vide et le blanc sont des éléments actifs des tableaux, des quatrains. Pas de commentaires abusifs, on embrasse, chaque fois, une globalité passagère. L'esprit est concentré sur l'*ainsi* ; il est ample, spacieux, paisible (le chinois *xian-xian*). En un sens, il n'y a rien à dire : *« Les saisons suivent leur cours, tous les existants prospèrent : quel besoin le ciel aurait-il de parler ? »* Le Sage ne dialogue pas, il soliloque. *« La philosophie est* exclusive, *comme l'y oblige la vérité, la sagesse est* compréhensive. *»* Le Sage reste ouvert, disponible, spontané. Il dissout les contradictions, il agit comme une musique silencieuse. François Jullien écrit : *« Je ne m'"obstine" dans aucune position ; et, si je suis différent d'eux tous et n'entre dans aucune catégorie, c'est qu'il n'y a rien pour moi qui, par principe, soit possible ou ne soit pas possible, à faire ou à ne pas faire, qui convienne ou ne convienne pas. »*

Voilà, n'est-ce pas, qui est violemment irritant. Nous sommes, nous, dans la partialité obsessionnelle, la discussion inutile, le durcissement du point de vue, la volonté de volonté, la hantise de la perspective et du rendement ; ou bien nous nous réfugions dans l'irrationnel, la mystique. Les sectes savent cela. Le Sage chinois, au contraire, n'aspire qu'à la détente, à la décontraction ordinaire, à la sérénité, au détachement. Il est abandonné et content, il *« laisse là les convulsions »*, l'hystérie le trouve impassible, il ne cherche pas. Il trouve ; il vit *au gré* dans la voie du ciel. Ça va ? Ça va. *« Chaque réalité résonne selon sa propre disposition. »* Le réel est un avènement permanent, plus proche de Rimbaud que de Platon ou de Hegel. Penser, peindre, poétiser ont le même *tao*, le vrai, l'irrécusable, pas celui de la propagande publicitaire bouddhiste ou orientaliste. En exergue à *Un Sage est sans idée*, François Jullien cite une remarque de Wittgenstein de 1947 (la date est intéressante) : *« La sagesse est grise. La vie, au contraire, et la religion sont pleines de couleurs. »* On aimerait retourner la formule, au vu de ce qui, désormais, a cours : *« La vie, la religion, la philosophie, la politique, la finance sont grises. La sagesse, elle, savoure les couleurs. »*



GIRAUDON

Détail représentant une scène de la vie de Confucius et ses disciples (début du XIX[e] siècle)

UN SAGE EST SANS IDÉE ou l'autre de la philosophie
de François Jullien.
Seuil coll. « l'ordre philosophique », 236 p., 120 F.

Le mystère Chirac

Jean-Marie Colombani tente de déchiffrer la personnalité complexe du président

LE RÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
de Jean-Marie Colombani.
Stock, 260 p., 120 F.

« Prométhée désenchaîné », « Frégoli », « surhomme nietzschéen », « Fanfan la Tulipe » : ainsi comparaît Chirac devant le tribunal de Jean-Marie Colombani, qui lui consacre un essai sans égards ni bienveillance. Le prologue est brutal et laisse présager l'éreintement de rigueur. Si tel avait été le cas, j'aurais vite refermé le livre : depuis plus de trente ans, on portraitise Chirac en butor fascisant, en agité du bocal, en arriviste techno ou en rad-soc arriéré, c'est monotone.

Mais Colombani s'efforce, avec une honnêteté louable, de comprendre les ressorts d'un personnage qui lui désagrée à mille égards et demeure pour lui un mystère. Pourquoi l'hôte de l'Elysée a-t-il à ce point le don d'irriter, voire d'inquiéter le directeur du *Monde* ? La réponse s'insinue entre les pages. Dis-moi tes hantises, je te dirai qui tu es. Dans le miroir d'un Chirac recomposé par son imaginaire, Colombani se dévoile : libéral (pondéré), européiste (fervent), épris de rationalité et navré de notre inaptitude aux suavités bipartisanes en usage chez les Anglo-Saxons.

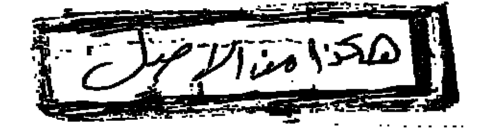
Du reste, une part importante de son essai déborde du sujet explicite pour enchaîner sur un check-up de la France à la veille de l'euro et à l'approche du troisième millénaire. Colombani décrit lucidement les impasses où nous tergiversons, y compris l'impasse institutionnelle. Le pamphlétaire tourne au sociologue pour constater l'agonie vraisemblable du gaullisme partisan et spécule sur les avatars de la fonction présidentielle dans la perspective d'une cohabitation au long cours. Les passages consacrés à une redéfinition du rôle du président en accord avec les exigences de l'époque alimenteront utilement la réflexion des stratèges de l'Elysée. Le constat de nos rigidités, émaillé d'observations fines sur l'éducation, la justice, les privilèges de la caste dirigeante, le marasme (conjoncturel) de la droite, emporte souvent l'adhésion.

Reste la perplexité de Colombani vis-à-vis de son « modèle ». Elle procède, me semble-t-il, d'une perturbation intellectuelle et d'une aversion esthétique : l'auteur conçoit malaisément qu'un politique puisse déquiller les catégories apprises à Sciences-Po ; et il ne goûte pas les relents de feria bonapartiste qui émanent d'un homme tant soit peu doté de charisme physique. Question de repères et de goûts, en somme. De fait, Chirac n'est pas plus dirigiste que libéral, pas moins de droite que de gauche, pas vraiment nationaliste, pas davantage européiste. Son indéniable radicalisme, hérité de Queuille, se corse d'un volontarisme hérité des grands commis et des patrons pompidoliens. Foncièrement pragmatique, il a toujours confessé une franche hostilité aux gloses idéologiques et jamais n'a tenu un adversaire pour un ennemi juré. Colombani relève d'ailleurs, pertinemment, un respect inné des légalités en tout genre, ainsi qu'une vive inclination pour les élus qui rend Chirac assez allergique à l'idée de lâcher des amateurs dans le sérail des politiques.

On a le droit – c'est mon cas – de contester cette approche « pro », mais pas d'imaginer Chirac en factieux, fût-ce dans les profondeurs de son inconscient. Il m'est arrivé de souhaiter qu'il le fût un peu sur les bords afin de secouer les cocotiers institutionnels perclus de rhumatismes. Peine perdue : par tempérament, il ne brusque le réel qu'en cas d'extrême nécessité. Et encore.

Chirac a le sens du peuple, comme d'autres ont le sens du protocole. Est-ce une tare « populiste » que de s'adresser sur le même ton à un puissant et à un misérable ? Colombani a perçu un trait de la psychologie de Chirac rarement observé : son empathie. Baignez-le dans tel microcosme social inédit, il s'y infusera spontanément sans en être pour autant captif. Cette *« ductilité »* – je cite l'auteur – est une grâce pour un chef ; Colombani y voit un symptôme de versatilité ou d'inconsistance – et il embraye derechef sur les fluctuations supposées d'un destin de quasi-condottiere.

Lire la suite page VI



le feuilleton

de Pierre Lepape



La main chaude

Nathalie Heinich n'a pas attendu que se ravive la querelle autour du rejet de l'art contemporain. Depuis longtemps, la sociologue s'intéresse au triple jeu qui met aux prises les artistes, le public et les médiateurs. Impavide, elle en décrit les mécanismes et les paradoxes

LE TRIPLE JEU DE L'ART CONTEMPORAIN
de Nathalie Heinich.
Minuit, 382 p., 149 F.

De temps à autre, comme en un lointain écho de ses grandes guerres passées, le milieu intellectuel français s'offre une querelle. Autour de l'art contemporain, par exemple. Et, curieusement, ceux-là même qui disaient se lamenter de l'apathie anesthésiée de nos débats et de la mollesse de notre consensus s'acharnent à réduire et à disqualifier la polémique. Il n'y aurait pas là de quoi fouetter un chat, et toute cette agitation ne traduirait qu'une chamaillerie subalterne à l'intérieur de la microsociété des professionnels parisiens de l'art. A peine engagée – deux ou trois livres, quelques articles, une poignée d'anathèmes –, la partie est déclarée nulle pour cause d'enjeux insuffisants et de repères instables. Il y va pourtant des liens qu'entretient une société avec l'image d'elle que lui renvoient ses artistes. Une question d'identité.

Le premier mérite du livre de Nathalie Heinich est de montrer que la querelle est sérieuse, qu'elle exprime des conflits bien réels et que ces conflits traversent notre société toute entière. Il existe bien, massivement, un rejet de l'art contemporain qui ne peut pas être assimilé au « retard » classique des goûts du public vis-à-vis de la création artistique. Ceux qui aujourd'hui ignorent ou repoussent Buren, Raynaud ou Manzoni ne sont pas ceux qui, hier, ignoraient ou repoussaient Monet et Cézanne. Il n'y a pas, d'un côté, un public de béotiens qui n'y comprend rien ; ou, de l'autre, un groupe d'artistes fumistes qui font n'importe quoi. Il y a deux logiques de l'art, parfaitement inconciliables ; une fracture que le temps, cette fois, ne viendra pas ressouder. Ce que Jean-François Lyotard définit comme un *« différend »*, par opposition au litige. Dans le différend, il n'y a rien à négocier : on ne parle pas la même langue, on n'habite pas la même planète.

Nathalie Heinich n'a pas écrit, dans le feu de la querelle, un ouvrage de circonstance. Depuis longtemps, cette sociologue s'intéresse au triple jeu de l'art : à l'interaction de ces trois partenaires que sont les artistes, le public et les médiateurs – critiques, marchands, musées, institutions. Elle a notamment publié, il y a sept ans, un livre remarquable sur les processus de quasi-béatification d'un artiste : *La Gloire de Van Gogh. Essai d'anthropologie de l'admiration* (1). *Le Triple Jeu de l'art contemporain* est lui-même la synthèse de nombreuses enquêtes et études menées sur le terrain depuis 1985 (2). La sociologue entend apporter à son travail la rigueur scientifique, le souci empiriste, et la neutralité intellectuelle qui en assurent la validité et l'utilité sociale (3). Au risque parfois d'agacer le lecteur par ses réticences à adopter une position critique. Elle décrit, impavide ; elle décortique, elle dessine les *mécanismes et reproduit* leurs règles de fonctionnement. Ce n'est que dans le dernier chapitre de son ouvrage qu'elle consentira à dire enfin ce qu'elle pense.

Le lecteur a le droit d'aller plus vite. De constater par exemple que sous le nom d'« art contemporain », on ne lui propose en fait qu'une toute petite partie de la production artistique qui se crée aujourd'hui, celle de l'avant-garde telle que la consacrent les grands musées internationaux, les grandes commandes d'Etat et les branches les plus riches du mécénat. C'est le paradoxe central de ce genre artistique. Il est fondé, comme le montrent les minutieuses descriptions de Nathalie Heinich, sur la subversion des limites et des frontières de l'art, héritées de l'âge moderne. De toutes les frontières : entre le bon et le mauvais goût, entre l'art et le réel, entre le visible et l'invisible, entre le faux et l'authentique, entre le matériel et l'immatériel, entre l'artiste et le public, entre le noble et l'ignoble. Mais aussi entre le moral et l'immoral, le légal et l'illégal. Et par un jeu de main chaude dont l'enjeu est la reconnaissance, chaque génération, chaque école, est amenée à surenchérir sur les transgressions précédentes et rivales afin d'accéder à la position, à l'avant-garde de l'innovation. Car toutes les libertés sont permises en matière d'art contemporain, sauf celle-ci : ne pas faire partie de son jeu, *risquer d'être ignoré*.

Que le public soit exclu de ces tentatives radicales pour affirmer la puissance de l'art et imposer l'élargissement des frontières de l'acceptable est donc inscrit dans la démarche même de l'avant-garde. Si le public suivait et approuvait, pis : s'il aimait, l'artiste aurait manqué son coup et enfoncé une porte ouverte. L'avant-garde réclame un tout petit troupeau de croyants et une grande masse de mécréants. L'art contemporain pousse aussi l'élitisme jusqu'à ses conséquences extrêmes, à sa dernière frontière, celle de l'auto-affirmation narcissique : *« Je suis un artiste, donc ce que je fais est une œuvre d'art. »*

Il ne s'ensuit pas, comme l'affirme le sens commun, que l'artiste fait « n'importe quoi ». Il fait ce que lui impose le jeu : se faire reconnaître comme artiste. Et comme le public lui manque, comme il a lui-même soigneusement effacé les limites visibles qui pourraient manifester sa compétence, il doit forcément se tourner vers l'autre instance de consécration : l'institution artistique. C'est la véritable innovation introduite par la main chaude des avant-gardes.

Par tradition, on pourrait dire par raison d'être, l'institution est conservatrice. Ses meilleurs fonctionnaires forment d'ailleurs le corps des conservateurs. Or, par un renversement du jeu dont Nathalie Heinich décrit parfaitement le mouvement, l'institution est devenue non seulement le lieu d'accueil privilégié et accéléré de l'art transgressif, mais encore l'instance qui décide en premier et en dernier ressort de la valeur des artistes. La radicalité de la contestation s'épanouit dans les musées, ce qui a pour effet, non moins radical, de la neutraliser.

Comme l'écrit Nathalie Heinich, *« le paradoxe, c'est quand l'autorité qui autorise la transgression est celle-là même contre laquelle se définit l'acte transgressif »*. En réalité, l'institution fait mieux qu'autoriser, elle encourage, elle pousse à la surenchère, elle fait de la subversion des frontières le critère principal de ses choix, à défaut d'autres discriminants. Passé les bornes, dit l'adage, il n'y a plus de limite, ou presque. L'auteur cite quelques cas d'artistes invités à la Villa Arson de Nice, haut lieu de l'intégration institutionnelle de l'avant-garde. On y voit de surprenantes installations, de bien étranges « performances ». L'une d'entre elle, explique un responsable de la Villa, n'a pas pu avoir lieu. Il s'agissait d'*« une jeune artiste américaine qui s'appelle Laurie Parsons. Nous l'avions invitée à participer à une exposition qui s'appelait "Le principe de réalité". Sa réponse a été très simple. Il s'agissait pour elle de toucher les honoraires que nous proposions à chacun des artistes, de rester à New York, de dépenser cet argent et de nous rendre compte de l'usage qu'elle ferait de l'argent : ceci aurait été effectivement son travail d'artiste. C'est une proposition tout à fait intéressante à beaucoup d'égards, mais qu'il nous était impossible de justifier dans le cadre des dépenses administratives »*.

C'est le véritable triomphe de ce genre artistique que d'avoir opéré un balayage critique aussi vaste et aussi précis. Critique esthétique, critique sociale, critique morale, critique politique, il a balayé tous les lieux communs, déstabilisé toutes les certitudes, assommé toutes les habitudes. A coups de provocations, il s'est même mis en position de dénoncer ironiquement ses propres valeurs, d'abattre ses propres totems et de tourner en ridicule ses propres fidèles. L'art contemporain dit d'avant-garde fonctionne comme une vaste entreprise de sociologie critique de l'art menée selon la méthode *du raisonnement* par l'*absurde*. Au bout du processus surgit une sorte d'iconolâtrie paradoxale qui ne consiste pas, comme on le croit trop vite, à tuer l'art, mais au contraire à le mettre partout, sauf peut-être dans des œuvres. Tout alors serait art, à l'exception de ces objets signés par des artistes et achetés à grand prix par des musées pour satisfaire à l'indifférence amusée de quelques visiteurs. Absolue victoire de l'esthétique négative.

Mais lorsque ce stade est atteint et que le roi, plus que nu, est désossé, que reste-t-il à inventer ? Lorsque toutes les contraintes sont abolies – hormis celles qui sont liées à la consécration de l'artiste par le système –, comment est-il encore possible d'éprouver et de prouver sa liberté ? Dans la main chaude, il n'y a pas de progression, pas même de fuite en avant. La main du dessous passe au-dessus avant d'être repoussée au-dessous. Indéfiniment, en circuit fermé. *L'infinie liberté est la pire des prisons* : celle *dont on* est assuré de ne jamais sortir.

(1) Minuit, collection « Critique », 1991.

(2) Certaines de ces enquêtes – à propos de l'emballage du Pont-Neuf par Christo, des colonnes de Buren au Palais-Royal, des bidons de Pagès à La Roche-sur-Yon, de la stèle de Raynaud pour le CNRS, de la miction de Pinoncelli dans la « fontaine » de Duchamp ou du vivarium de Huang Yong Ping à Beaubourg – ont été réunies sous le titre *L'Art contemporain exposé aux rejets* (éd. Jacqueline Chambon, 216 p., 130 F.)

(3) En ce sens, elle se situe dans la droite ligne des exigences de Norbert Elias à qui elle vient de consacrer un remarquable petit livre de synthèse : *La Sociologie de Norbert Elias* (éd. La Découverte, collection « Repères », n° 233, 122 p., 49 F).

version originale

Aux sources des « Sept Piliers de la sagesse »

Après soixante-quinze ans de sommeil, la première version du chef-d'œuvre de Lawrence d'Arabie voit enfin le jour

SEVEN PILLARS OF WISDOM
The complete 1922 text
de T. E. Lawrence.
Ed. Castle Hill Press
(The White Cottage,
Woodgreen Common,
Near Fordingbridge,
Hants SP6 2BD,
Royaume-Uni,
tél. : 44-1725-512864),
trois volumes sous coffret, 230 £.

Le chef-d'œuvre de Thomas Edward Lawrence, *Les Sept Piliers de la sagesse*, reste à découvrir. On connaissait la version de 1926, dont quatre traductions existent en français. C'est elle qui a fait la réputation de ce livre, que Churchill considérait comme *« insurpassable »*. Mais il existe une version antérieure, qui date de 1922. Seuls les lawrenciens avertis en savaient l'existence. Elle vient de voir le jour en Grande-Bretagne, dans une édition de luxe due au biographe le plus sûr de Lawrence, Jeremy Wilson (*Lawrence d'Arabie*, Denoël, 1994). Plus longue d'un tiers que la version de 1926, plus spontanée, moins écrite, elle ravira les exégètes des *Sept Piliers*, qui débattront longtemps de leurs mérites respectifs.

Pourquoi cette mutilation d'un manuscrit auquel Lawrence a tant donné de lui-même ? Lorsqu'il entreprend, en 1923, la révision de la version de 1922, il traverse l'une des périodes les plus noires de son existence. Caracolant sur sa chamelle, sa robe de Bédouin au vent, il a été de 1916 à 1918 le fer de lance de la révolte arabe. Les Turcs chassés du Proche-Orient, le voilà célèbre. Mais ces années de gloire et de sang ont profondément altéré son psychisme. Un jour de novembre 1917, fait prisonnier lors d'une mission de reconnaisance, il est sauvagement fouetté par des soldats ottomans, puis violé.

Lawrence dit d'Arabie tait cet épisode dans *Les Sept Piliers*, où il narre sur le mode épique et avec exactitude ses exploits proche-orientaux. Mais c'est un stigmatisé. Epuisé physiquement et nerveusement, fuyant la gloire et se fuyant lui-même, il s'est enrôlé sous un pseudonyme comme simple soldat dans les rangs de la RAF. Il tente d'y apaiser ses tourments en se faisant fouetter, vaine catharsis, par un rude camarade de chambrée.

L'amputation du manuscrit de 1926 date de cette époque. Lawrence doute de ses talents d'écrivain, lui qui rêve d'égaler *Moby Dick* et *Les Frères Karamazov*. Masochiste, perfectionniste, c'est aussi un artisan averti. Il veut que son œuvre tienne en un seul volume. Et il sabre. Plus surprenant, certains paragraphes semblent avoir été coupés ou rallongés dans le seul dessein de finir exactement au bas des pages de droite et ne pas déborder sur les suivantes. Jeremy Wilson, qui a fait cette découverte, s'étonne de ces manipulations. Un classique du XXᵉ siècle rudoyé de la sorte pour le seul effet visuel !

La version de 1922 est un retour au source des *Sept Piliers*. Après la mort de Lawrence, d'un accident de moto en 1935 à quarante-six ans, il est question de publier cette version originale. Mais les éditeurs qui détiennent un droit exclusif sur le manuscrit de 1926 s'y opposent. En 1985 *Les Sept Piliers* tombe dans le domaine public. Le frère cadet de Lawrence, Arnold Walter, donne alors son accord pour la publication du texte de 1922. Puis il se ravise. Il craint les réactions d'un soldat britannique, dépeint par Thomas Edward sous un jour peu reluisant. Les années passent. Arnold Walter meurt à son tour. Finalement la fondation à laquelle a échu les droits moraux des *Sept Piliers de la sagesse* se rend aux *arguments de Jeremy Wilson*.

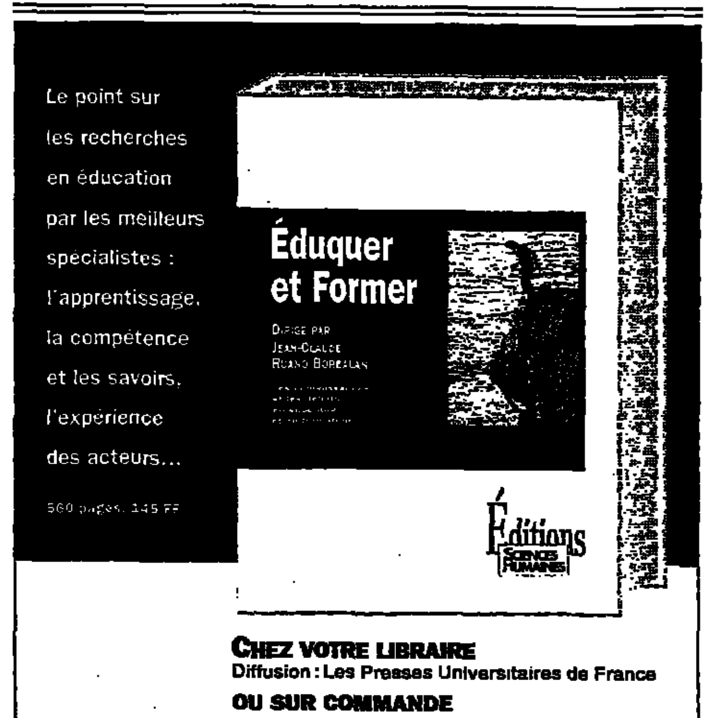
Castle Hill Press, la maison d'édition que celui-ci a fondée avec son épouse Nicole, est vouée aux livres rares publiés avec un soin d'artisan. L'influence de Lawrence sans doute. *The complete 1922 text* comprend deux volumes de 456 pages chacun, format *21 x 29,7, plus un volume d'illustrations*. Des photos prises par Lawrence lui-même durant ses campagnes proche-orientales ainsi que la reproduction en couleur de portraits qui ornaient l'édition originale. Le tout sous coffret.

Soixante pages d'annexes permettent de comparer cette édition à celle de 1926. Faits nouveaux, observations personnelles plus étoffées, c'est un ouvrage à la fois différent et familier qui surgit sous les yeux du lecteur après soixante-*quinze ans de sommeil. Rendu à* son état original, l'ouvrage perd de sa raideur, de son incandescence aussi. Chroniqueur inspiré de sa propre existence et de ses fardeaux, Lawrence en a tiré deux variantes. On peut préférer l'une à l'autre. Ou les deux, successivement.

Bertrand Le Gendre

★ Lawrence d'Arabie sur Internet (en anglais) : http://www. press.u-net.com/teweb/home.htm

★ Un nouveau *Lawrence d'Arabie*, dû à Jean Loup Julien, vient de paraître en France dans la collection illustrée « Chroniques de l'histoire » (éd. Chronique, 130 p., 99 F).



Un carnaval baroque et sanglant

A partir du meurtre d'un ancien officier russe et de la figure énigmatique de sa meutrière, la princesse Olga, Andreï Makine construit un récit échevelé où se mêlent légendes et secrets de famille

LE CRIME D'OLGA ARBÉLINA
d'Andreï Makine.
Mercure de France, 290 p, 115 F.

Meurtre ou pas ? Cela s'est passé en juillet 1947, à Villiers-la-Forêt. Sur la berge de la rivière, on découvrit un homme aux vêtements gorgés d'eau, le crâne fracassé, agonisant ; près de lui, une femme aux cheveux ruisselants, seins nus, assise, pétrifiée. Cet été-là, chez les Villersois, tout le monde s'improvisa conteur et détective. Ce qui fut vrai, ce qui est faux ? Andreï Makine s'en abreuve, nourrissant avec voluptés des chimères théâtrales, cultivant l'envoûtement visuel, le romanesque pâmé, le trouble poétique avec défilé quasi rituel de phrases-sortilèges, liturgies de réminiscences, flash-back en cascades d'images et de malaises. Commencé dans un cimetière, où d'une tombe l'autre défilent les fantômes de natifs de Saint-Pétersbourg torturés par l'exil, son récit désemboîte des légendes et des secrets familiaux, comme des poupées russes. Makine remonte le cours des fleuves sanglants et des temps perdus, des scènes primitives et des liens refoulés.

Ce n'est pas seulement parce que son arrière-grand-mère se prénommait Albertine, ni à cause de sa prose reviviscente et métaphorique, qu'irrésistiblement s'impose, à le lire, l'évidence de pulsions proustiennes : voyeur, voué au regard indiscret, hanté par le péché œdipien, Makine analysa dans *Le Testament français*, prix Goncourt et Médicis 1995 (1), la fascination troublante qu'il ressentit envers une Française égarée dans les steppes de Sibérie qui n'était autre que sa grand-mère. C'est au fil des récits initiatiques de cette babouchka citant Baudelaire, en amoureux, temps aboli, de cette immortelle révélatrice de vertiges indicibles, que le *« rêveur de femmes »* appréhendait les ivresses sensuelles. Et déjà se faisait jour chez lui, comme chez Proust, la place prépondérante de la photographie, projection nécromantique, émulsion des *« yeux de la mémoire »*, décomposé surnaturel du souvenir, instrument de profanation (2). C'est un cliché représentant cette grand-mère en veste ouatée et grosse chapka qui attisait l'imagination érotique du héros adolescent, parallèlement à la vision d'un étrange insecte, un sphynx à deux têtes, à deux corps, à quatre ailes : image de deux papillons accouplés, dont les corps enlacés le renvoyaient à des caresses fiévreuses fantasmées.



« Lilechka », photomontage d'Aleksandr Rodchenko

MAIAKOVSKY STATE MUSEUM, MOSCOU

Au terme d'un imbroglio passionnel aux échos psychanalytiques, *Le Crime d'Olga Arbélina* mène le lecteur à semblables sorcelleries. Entre la victime, un retraité russe, ancien officier de l'Armée blanche, et la meurtrière, princesse Olga, bibliothécaire de l'hospice, mère d'un gamin hémophile, l'horreur d'un malentendu, les méfaits d'une *« petite garce »* (ainsi nomme-t-elle la voix intérieure venimeuse qui siffle en elle), l'issue tragique d'une histoire d'amour contre nature. Photographiée à son insu, nue devant sa fenêtre, l'héroïne ne croit pas ce qu'elle voit ; et elle se voit, dédoublée, spectatrice des malédictions dont elle est l'objet, dans le reflet terrifiant du miroir qui lui renvoie des syncopes hypnotiques, en abyme. Elle est témoin des bals masqués, avec coïts, râles et massacres, de sa patrie natale ; elle est violée, avortée, condamnée à l'inceste sous l'effet d'un somnifère, hurlant au crime puis succombant, complice, à la caresse interdite. En un carnaval de tableaux surréalistes, baroques, romantiques, Makine convoque Othello, Amphitryon, boa et chauve-souris, anges et démons, somnambulismes à la Kleist ; il retisse l'histoire du baiser maternel refusé puis accordé, l'abdication de la femme devant la fureur du désir de son fils, l'histoire de la malédiction du sang (mal princier, fusillades de la révolution). Les émigrés russes de Villiers-la-Forêt habitent un lieu qu'ils ont appelé la Horde d'or.

Car la Horde sauvage exalte Makine, déjà obsédé par le harem des femmes violées de Beria, le despote complice de Staline, dans *Le Testament français*. Il danse la gigue autour des totems et tabous du pays du Tsar déchu. Plaidant l'innocence des fils et femme de sa tribu, dans ce monde où le portrait de la grand-mère est suspendu la tête en bas.

Jean-Luc Douin

(1) Mercure de France.
(2) Lire *Marcel Proust sous l'empire de la photographie*, de Brassaï, Gallimard 1997.

Soulèvement romanesque

Du ciel, Houphouët-Boigny veille sur son grand œuvre qu'il voit se désagréger, victime de la verve de Sylvanus et de son double, Patrick Grainville

LE TYRAN ÉTERNEL
de Patrick Grainville.
Seuil, 254 p., 120 F.

Pour Patrick Grainville, qui a toujours le sens de l'épique, de la démesure, la politique n'est pas l'affaire des hommes, mais des dieux. Ou de ceux qui s'imaginent l'être. Tel Houphouët-Boigny, le président à vie de la Côte- d'Ivoire, ce tyran éternel qui nous parle depuis le ciel, le paradis des despotes, où il règne désormais – cette idée romanesque donnant au livre de Grainville une ampleur, une liberté et une audace exceptionnelles. Plus mégalomane que jamais, grisé par une gloire et un pouvoir dont il semble oublier qu'ils sont révolus, il affirme qu'il est toujours *« l'âme de la Côte-d'Ivoire »*, l'épopée en personne, le Planteur primordial, le cours du café incarné, le Suprême Marabout et le Grand Messager d'Afrique. Dans l'élan de son cynisme survolté, il se flatte d'avoir, maintes fois, prouvé son efficacité et son endurance, d'avoir *« survécu à tout : colonisation, indépendance, épidémie marxiste, crise du capitalisme »*, d'avoir réussi à gouverner *« à coups de proverbes, de sagesse rustique et d'habiles reculades tactiques »*, le communisme n'ayant été qu'une facette de son opportunisme ; il se targue d'avoir été un artiste de la manipulation, un orfèvre de la cruauté dans l'élimination méthodique et raffinée de ses opposants et la répression des putschs. Mais ce dont Houphouët-Boigny est le plus fier, c'est d'avoir fait de son village natal, Yamoussoukro, la capitale du pays, devenue à ses yeux une *« cité sublime »*, d'avoir réalisé une cathédrale grandiose, réplique de Saint-Pierre de Rome, vers laquelle toute la chrétienté devrait un jour converger. Le tyran éternel voudrait, bien sûr, que rien, jamais, ne vienne altérer sa légende, abîmer son grand récit de fondation, bouleverser son propre mythe, qu'il continue à tramer outre-tombe.

C'est sans compter sur les écrivains dont il se méfie parce que leur verbe est celui de la *« duperie »* (il décoche, au passage, des flèches à son collègue Léopold Senghor, qui l'a toujours exaspéré par *« sa prétention, ses petits rires malins, sa poésie savante, ampoulée et sèche, très rue d'Ulm »*) ; et la troupe, rebelle et bohème, des auteurs, qu'il regarde de très haut traverser le pays dans un autobus, lui paraît être une poudrière ambulante, capable de faire exploser, un jour, sa légende. Celui qu'il redoute le plus, c'est Sylvanus, le plus grand poète du pays, qui s'est toujours moqué de sa cathédrale, qui n'a cessé de le brocarder dans ses romans, en déguisant à peine son portrait. Sylvanus est le double de Patrick Grainville par son sens de la cocasserie grandiose, sa verve féroce et presque hallucinée (très grand comique de la scène de l'entretien avec le ministre de la culture) et surtout par sa croyance lyrique dans l'univers, sa foi dans la primauté de la nature.

AIGUILLON

Elle n'est plus, chez Grainville, un prétexte à foisonnement descriptif, prolifération d'adjectifs colorés, mais la source même de la fiction, l'aiguillon du soulèvement romanesque et du dépassement visionnaire. Qu'elle soit le lieu de la merveille amoureuse, de l'embrasement érotique (jamais Grainville n'a atteint un tel degré de sensualité cosmique dans le récit des étreintes de Thérèse et du garde Assioussou, qui, enlacés, cherchent à se confondre avec la chair de la terre) ou celui du meurtre, de l'effroi, du saccage (la dévoration de la savane par les magnans, la mer devenant un royaume rouge quand les quatre éléphants du Botswana, amenés pour repeupler la réserve, sur un cargo qui fait naufrage, sont déchiquetés par les requins). Mais Grainville sait aussi admirablement conjuguer le monstrueux et le féerique : scène empreinte d'une majesté barbare où le roi des crocodiles, le Pharaon d'écailles, le Capitaine Diallo, émerge, à la suite d'un *« déclic cosmique »*, du lac sacré, traverse la ville, dans la nuit ardente, et va s'installer, comme un pape carnivore, sous le chapiteau d'or de la basilique, devenue, pour quelques heures, *« la cathédrale du croco »*. Emporté par son besoin de mystère, d'histoire, de fiction, Sylvanus part à la recherche, pour l'identifier, de l'Albinos, la figure la plus énigmatique, fuyante et solaire du livre : seul, de tous les albinos du pays, à n'avoir pas été jeté en pâture, pour des sacrifices, au « crocodile », il est le Nègre blanc, l'indécis, l'innommable, l'étranger suprême ; errant, maudit, à la lisière du monde, il est celui qui, éternellement, s'échappe, ne peut être capturé, annihilé par quelque pouvoir que ce soit ; il est la *« faille sublime »*, le défaut de la cuirasse du tyran.

Et ce sont les étapes de l'apparition, de l'incarnation de l'Albinos, le lent dévoilement du secret de ses origines qui représentent le motif le plus beau et le plus lumineux du livre. Il y aura de nombreux épisodes avant que celui-ci ne soit ramené vers le monde. Il y a, dans la dernière partie du roman, un mouvement apaisé, un désir d'harmonie, une volonté de réconciliation des éléments les plus disparates, un élan de grâce et de pardon lyrique, qui atteint à son tour, dans le ciel, le despote. Il reconnaît alors le pouvoir du verbe comme si seules la langue et l'écriture pouvaient atténuer, dans l'au-delà, le goût de la tyrannie.

Jean-Noël Pancrazi

★ Signalons la parution en poche de *L'Atelier du peintre* (Points-Seuil, P420) et *L'Orgie la neige* (Points-Seuil, P421)

Yves Charnet, « au présent de la prose »

CŒUR FURIEUX
d'Yves Charnet.
Ed. La Table ronde, 184 p., 89 F.

En littérature, la rage est bonne conseillère. Pourvu qu'on sache l'entendre, la manier, la couler dans une forme, l'endiguer parfois. Venue du fond de lui-même, du plus intime de son histoire personnelle, elle avait dicté à Yves Charnet un livre superbe, à la fois arraché de soi, emporté, et étrangement assuré sur ses bases langagières, un de ces livres qui résonnent longtemps dans la sensibilité du lecteur. C'était *Proses du fils* (La Table ronde, « Le Monde des livres » du 22 octobre 1993). Dans la même tonalité, vint ensuite, *Rien, la vie* (La Table ronde, 1994), qui n'ajoutait pas significativement au premier livre.

Dans *Cœur furieux*, Charnet reprend cette autobiographie éclatée-éclatante qu'il semble être forcé d'écrire sans cesse, de réinventer. *« Decize : Nevers ; La Charité-sur-Loire... La poésie recommence dans cette décision d'écrire au présent de la prose... »* *« Energie lyrique »* : l'expression employée en « quatrième de couverture » est juste. La prose d'Yves Charnet, cette prose *« au présent »* qui cherche à retrouver une *« jeunesse en zigzags »*, à composer un *« traité des temps détraqués »*, est un bel exemple des pouvoirs du lyrisme. Un exemple aussi – lisible en plusieurs pages de ce *Cœur furieux* – de la difficulté qu'il y a à trouver la juste mesure de l'outrance.

Charnet revient donc incessamment à cette *« éducation lyrique »* qui fut la sienne. A cette histoire familiale, matière intime et incandescente, il donne statut littéraire. *« Etre soi, cette névrose ne guérira guère. »* De fait, on ne se remet jamais de la « maladie » d'être soi et rien n'est plus incertain que la vertu thérapeutique de la littérature.

Patrick Kéchichian

Le « ragtime » d'Ishmael Reed

Livre culte de la culture hip-hop, « Mumbo Jumbo » est une danse, une rythmique, dans le vertige des Années folles, d'où s'élève le chant d'un peuple

MUMBO JUMBO
d'Ishmael Reed.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Gérard H. Durand,
Ed. de l'Olivier,
coll. « Soul fiction », 297 p., 119 F

Mumbo Jumbo, terminé le 31 janvier 1971 à Berkeley (Californie), livre culte de la *culture hip-hop depuis 1972* : livre passeur entre les inaperçus (aux Etats-Unis) de la littérature afro-américaine – Chester Himes, James *Baldwin, Richard Wright – et ce qui* s'ensuit : livre frère rageur de *Ringolevio, Beneath the Underdog* ou *Las Vegas Parano* ; livre proche de Kerouac et Ginsberg, mais du côté noir de la rue ; livre à la vitesse trouvée, exact ; livre du système nerveux, livre monstre aux typographies bien huilées, aux vignettes qui le scandent, mais qui ne l'illustrent pas. *Mumbo Jumbo* est une tornade, un ouragan. Artaud joué par Mingus, Godard hors de ses gonds par l'Archie Shepp de *Fire Music*, la saga *soul* de l'écriture ivre, un roman black fait de bric et de broc. Enfin : en apparence. Pourquoi dit-on *black* ? Pas seulement parce que c'est le néolo*gisme cache-sexe des néoracistes.* Mais parce que le livre est l'emblème de la nouvelle collection « Soul Fiction » des Editions de l'Olivier.

Livres noirs écrits par des Noirs américains : depuis que Milt Jackson et Ray Charles ont enregistré un incroyable *Soul Brothers* (frères d'âme), on met le mot de *soul* à toutes les sauces. « Soul Fiction » édite des livres-clés : *Bienvenue en enfer*, de Clarence Cooper, ou *Portrait d'un jeune homme qui se noie*, de Charles Perry. Il se trouve qu'ils *sont noirs et écrits par des Noirs.* Les lirait-on qu'on penserait moins de bêtises des Etats-Unis d'Amérique.

Ishmael Reed est né à Chatta*nooga (Tennessee) en 1938.* La sainte famille se transporte à Buffalo : le père est ouvrier dans l'automobile, la mère aux usines *aéronautiques Curtis Wright*. Ishmael Reed se fait *« nègre gagadaïste »*, tient la chronique de jazz dans un magazine noir, bascule dans la littérature comme on saute en parachute, fonde à New York, en 1965, le très underground *East Village Other*...

Non, non, et trois fois non : le jazz n'est pas de tous temps une musique métissée (pur slogan politico-publicitaire). Le jazz n'est pas un divertissement de doux dingue. Au demeurant, le mot de jazz n'apparaît presque pas dans *Mumbo Jumbo*, qui en regorge, et c'est très bien ainsi. Faut-il en savoir long pour lire *Mumbo Jumbo* ? Pas forcément. Cela pourrait faire écran. Savoir du jazz n'a aucune importance pour aborder ce livre qui est ce qu'on peut lire de plus brûlant, de plus enlevé, de *plus fou, de plus raisonnable.* Savoir du jazz permet simplement de traverser moins peureusement cette planète étrange. A ce propos, on republie à point nommé *Le Peuple du blues* de LeRoi Jones (1963), pour la première fois traduit en 1968 (Folio-Gallimard). Jeunes gens, à vos casquettes ! Ishmael Reed et LeRoi Jones (Amiri Baraka) vont du même pas. PaPa Labas l'incarne et court comme un toro de fuego. *Mumbo Jumbo* est une danse. L'impossible traduction tient la route. Sur la vitesse de la langue, de la pensée, elle est exacte, ajustée. Abdul se fait assassiner. Malcolm X pourrait bien être son nom de guerre. On est dans le vertige et l'ivresse des Années folles, les années d'avant la « grande dépression », mais on est aujourd'hui et souvent demain.

Dans l'explosive chimie des passions circule, comme un feu, *« je's grew »* – très heureusement transcrit « Djeuze Grou » – la *« juste poussée »*, le chant trouvé du peuple noir, le cri toujours déjà lancé, la transe qui obsèdent et désespèrent les puritains du pouvoir et du mal : le monde atonique. *Lequel répond*, comme on le sait, à des ordres secrets qui le dépassent. On est dans l'histoire et on est dans la fable. La tête tourne. Un *roman, c'est ce qu'on apprend*, ce qu'on entend et surtout ce dont on se déprend. Celui-ci est fait de frusques, de frasques et de roquentins, c'est un *ragtime*, un tissu de citations, semblable au manteau d'arlequin que portait Miles à la fin. C'est carnavalesque (verstion Bakhtine), rocambolesque (version Rocambole), c'est surtout superbe. Une centaine de théories, de suggestions, d'idées que toute sorte de braves gens préfèrent tenir – n'ayant probablement approché du délire que la peur qu'il leur inspire – pour « délirantes », courent électriquement sous la trame policière. Laquelle file sous l'embrasement de Djenze Grou. Un exemple *entre mille : pourquoi le virus du* coton dans un pays de malfrats (trente mille criminels expédiés en seule Géorgie par l'Angleterre, pour exploiter les bêtes noires venues d'Afrique) ? Pourquoi pas, pour se nourrir et pour vivre, le bison, la baleine, l'olivier, le bétail, le soja, les porcs ou le riz ? Le coton, si l'on y réfléchit vraiment, quelle idée biscornue ? *« Etait-ce de quelque titillation secrète à voir les mains noires se poser sur la blanche récolte ? »* Et si c'était ?

Chatanooga est la ville du Tennessee où est née Bessie Smith. L'Amérique blanche la laissa crever dans un fossé plutôt que de l'admettre dans les hôpitaux réser*vés aux Blancs. C'était en 1937*, un an avant la naissance d'Ishmael Reed. Ceci explique un peu de cela. Mais ne soyons pas plus déterministe que LeRoi. Ce qui est aussi une leçon, pas la moins secrète du livre.

Francis Marmande

La fascination de l'Enigme

Des rives de la Baltique au royaume de Nri, Lawrence Norfolk compose une fable étourdissante dans la veine des annalistes médiévaux

LE RHINOCÉROS DU PAPE
(The Pope's Rhinoceros)
de Lawrence Norfolk.
Traduit de l'anglais
par Bernard Turle,
Grasset, 656 p., 148 F.

Il est des mystères qu'on re*chigne à voir trop tôt dévoi*lés. Surtout quand le magicien a l'habileté de prolonger le jeu avec autant de brio que de facétie. Lawrence Norfolk est de ceux-là, et la fable étourdissante qu'il construit à partir d'une anecdote attestée par les chroniqueurs de la Renaissance aurait sans doute gagné à dissimuler plus longtemps l'objet de la quête inattendue proposée par le pape Léon X. Celui-ci qui cherche chez Pline un adversaire à la mesure de son éléphant Hanno, à l'heure où l'Occident chrétien improvise le partage d'un monde dilaté par les Grandes Découvertes. Aussi regrettera-t-on le titre de son deuxième roman, *même si ce Rhinocéros du pape* nous offre en couverture la belle vision de l'animal par Dürer, en condottiere replet corseté dans sa carapace damasquinée. *La* déception ne retiendrait cependant que si l'intrigue résumait l'intérêt de cette fresque étourdissante, qui entraîne le lecteur, comme son couple désassorti de héros (Salvestro, un mercenaire déserteur suspecté de paganisme, et son compagnon Bernardo, géant peu loquace mais pas sot) aux confins du monde. Des rives désolées de la Baltique, où les églises s'ouvrent comme fruit mûr, accrochées entre ciel et mer à des pans de terre qui se délitent, au royaume de Nri, dont l'exotisme, *fleuves puissants* et forêts *tropicales*, correspond à celui de l'animal unicorne, en passant – comment l'éviter puisque tous les chemins y mènent ? – à la Rome bruissante d'intrigues du pape Médicis, où les planchers dissimulent autant d'espions que de curieux quand les balcons ne supportent pas des grappes de pendus. En un temps où triomphent l'hyperbole et le mensonge, la cupidité et l'avidité, la quête du prieur de l'île d'Usedom (venu demander au pontife la permission de refonder l'abbaye disloquée) comme celle du jeune Salvestro (téméraire explorateur de cités *englouties reconverti en chasseur* de pachyderme pour la gloire du Saint-Père) ont la grâce des utopies miraculeuses. Enigmatiques comme ce monde encore à découvrir que Portugais et Espagnols se disputent férocement, comme elles irréductibles aux arrangements ordinaires.

FOLLE ODYSSÉE

Lorsque parut *Le Dictionnaire de Lemprière* (Grasset, 1994), la critique française avait largement salué la prodigieuse virtuosité de Norfolk, débutant surdoué. Pêle-mêle, Dickens, Dumas, Defoe, jusqu'au plus proche Pérez-Reverte, avaient été convoqués autour du berceau littéraire de ce jeune ro*mancier anglais, en charge de la cri*tique poétique au *Times Literary Supplement*. Roman de masque, de cape et d'érudition, l'oeuvre conju*guait* une *étourdissante* reconstitution du XVIII[e] siècle « derniers temps », trompe-l'oeil brillant d'un baroque échevelé, et une irrépressible malice, bien faite pour les coups d'éclat mais dont on pouvait craindre qu'elle ne crée moins un style authentique qu'un habile procédé. D'un jeu plus raffiné encore, où l'errance n'est pas initiatique, ni la morale commodément cynique, *Le Rhinocéros du pape* ne bascule pas si vite dans le délire pyrotechnique et la surenchère diabolique. Avant de mettre le cap sur Rome, le *lecteur découvre l'inexorable puis*sance des éléments, d'une pesante gravité. Bousculés comme fétus de paille dans le grand mouvement de la nature, les hommes ne sont guère que des pantins, mus par des craintes raisonnables ou des chimères peut-être plus sages encore. Ce qui rend par avance comiques les gesticulations des diplomates chargés d'arracher au pontife le partage d'autorité suspendu à l'arrivée du fameux rhinocéros. A Athènes, un grand fracas ouvrait la représentation tragique brouillant la perception ordinaire pour favoriser l'exemple civique. S'embarquant pour l'exploration d'un lac à bord d'un tonneau calfaté, bathyscaphe de fortune, le lecteur perd aussi tout repère de convention, *emporté par un cou*rant qui le laisse épuisé et groggy plus de six cents pages plus loin. Car *Le Rhinocéros du pape* est un éloge de la fiction. De la saveur des énigmes vaines, des liaisons capricieuses et des vertiges sans remèdes. L'érudition scrupuleuse et pittoresque de Norfolk n'est gratuite qu'en apparence. Entre un ciel qui se refuse et un abîme qui fascine, lieu où sombrent les rêves et les proies convoitées, l'odyssée picaresque de ces moines et reîtres, pareillement égarés dans un univers de concussion, de corruption et de traîtrise, ne délivre aucun message. Juste l'image d'un tumulte phénoménal, érosion sans appel magni*fiée par des soubresauts furieux*, qui font le panache indispensable au récit.

Aux premières pages du roman, Bernardo refuse le strict résumé de l'histoire de la cité engloutie de Vineta : *« Raconte-la correctement, c'est tout. Sans oublier des morceaux. »* Norfolk sait que ce sont ces « morceaux » qui font le prix des légendes, et que sans légendes les gravures des livres d'histoire ne sont que les instantanés cruels de la vanité humaine. Composant à l'imitation des annalistes médiévaux la *chronique merveilleuse* d'un monde bouleversé par son autogestation, le romancier célèbre la puissance motrice de l'énigme, abandonnant le goût des solutions à ceux qui ne croient pas à la vérité du roman.

Philippe-Jean Catinchi

Pièces inquiétantes

L'oppression totalitaire, le jeu trouble de la mémoire mis en scène par Danilo Kis

LES LIONS MÉCANIQUES
et autres pièces
(Noc i Magla)
de Danilo Kis.
Traduit du serbo-croate
par Pascale Delpech,
Fayard, 272 p., 120 F.

On n'a pas fini de découvrir Danilo Kis. Depuis sa mort précoce, en 1989, ses livres continuent à arriver peu à peu en France comme les lapins infinis d'un chapeau de magicien. Né en Voïvodine d'un père hongrois et juif, d'une mère monténégrine et orthodoxe, baptisé catholique pour échapper aux lois antijuives de Hongrie, cet écrivain de l'ex-Yougoslavie semble *avoir répondu à la complexité de* ses origines et de son destin par une œuvre lumineuse en tout genre, roman, théâtre, poésie, tra*ductions, essais, dont on a davan*tage retenu la part romanesque.

Les quatre pièces de théâtre réunies ici sont d'une dramaturgie si *concentrée, si intensément verbale,* qu'elles paraissent elles-mêmes avoir été d'abord destinées à se lire comme de brefs romans dialogués. *Ecrits entre 1968 et 1980, ces textes* denses et inquiétants ont pour toile de fond, plus ou moins discrètement, l'histoire politique de l'Europe centrale, l'oppression totalitaire, le jeu trouble de la mémoire. Celui-ci est admirablement mis en scène dans la première pièce, *Nuit et brouillard*, où un jeune homme vient rendre visite, vingt ans après, à son ancienne institutrice. La soumettant à une torture amicale en ne lui dévoilant pas son nom, évoquant à son mari d'anodins souvenirs que celui-ci refuse d'authentifier – comme les calottes qu'il donnait, muni d'une chevalière, sur la tête des enfants –, le mystérieux revenant entre avec ses hôtes dans un conflit de mémoire.

Le suspense qui s'instaure, celui d'un secret enfoui dont on ne nous *laisse pas deviner la nature, revient* sous une autre forme lorsqu'un jeune révolté muni d'un perroquet imaginaire prend au piège des *bourgeois du Parti par la cohérence* de son bavardage, ou lorsque ce fils de déportés tente en vain d'écrire un livre sur la souffrance. Plus *immédiatement politique, la pièce* éponyme est une adaptation du recueil de nouvelles de Kis, *Un tombeau pour Boris Davidovitch*, captivante *mise en scène d'un révolu*tionnaire mythique et inclassable, sorte de juif errant de la terreur stalinienne.

Marion Van Renterghem

SCIENCE-FICTION

● *par Jacques Baudou*

Frissons amoureux

ÉROS VAMPIRES
Anthologie présentée
par Poppy Z Brite.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Daniel Brèque,
Albin Michel, 418 p., 140 F.

NOIR COMME L'AMOUR
Anthologie présentée
par Nancy Collins.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par William Olivier Desmond,
Albin Michel, 494 p., 140 F.

Composer une anthologie thématique de nouvelles originales n'est pas chose facile : l'anthologiste est dépendant des collaborateurs qu'il a sollicités et de la qualité de leurs textes. C'est chose encore moins aisée quand le thème retenu est aussi périlleux que celui du présent recueil. Si Poppy Z Brite a su traiter, dans ses propres œuvres, les amours vampiriques avec un talent iconoclaste et *sulfureux, il n'en est pas de même de la plupart des écrivains* d'horreur qu'elle a rassemblés ici. Peu de nouvelles sortent du lot de celles qu'on trouve habituellement dans les anthologies qui conjuguent sexe et horreur. On retiendra toutefois les textes de Norman Partridge, A. R. *Morlan, Danielle Willis, Brian Hodge et la curieuse* tentative menée de concert par Kathe Koja et Barry Malzberg. Le grand mérite d'*Eros vampires* est finalement d'attirer à nouveau l'attention sur un auteur canadien encore trop méconnu en France dont la nouvelle, *« Dans cette âme de femme », écrase littéralement le sommaire :* Charles de Lint, dont chaque apparition est un événement.

Nancy Collins, qui est, elle aussi, une spécialiste des vampires, a su rallier à son projet des écrivains d'une tout autre stature que ceux requis *par sa consœur. Sur le thème de la passion amoureuse, de ses égare*ments et de ses débordements, elle a fait appel aussi bien à des auteurs de romans noirs qu'à des auteurs de romans d'horreur et a dédié son anthologie à Jim Thompson et à Robert Bloch en gage de cette ambi*valence. Elle a concocté un sommaire impressionnant : John Lutz, Stuart* Kaminsky, George Chesbro, Ed Gorman d'un côté, Basil Copper, Ramsey Campbell, Kathryn Ptacek, Lucy Taylor, Kathe Koja, Robert Weinberg, John Shirley, Karl Wagner de l'autre. Le résultat est un recueil où *ne figure aucun texte médiocre ou tout simplement moyen et qui* décline les formes monstrueuses que peut prendre l'amour, sans aucun tabou mais sans complaisance non plus. De surcroît, cette anthologie de très haute tenue qui accumule les textes marquants de « Caché à *Chaleur » en passant par « Le Bout du rouleau et Le Pénitent », s'ouvre* et se ferme sur deux nouvelles remarquables. « Déjeuner au Gotham Café » de Stephen King est l'histoire d'une confrontation soudaine, brutale, avec la folie. « En boucle » de Douglas Winter, celle d'un amour *fou et pervers pour une star du cinéma* X *qui va jusqu'au* bout *de* l'horreur. Avec cette anthologie, Nancy Collins a prouvé que le noir pouvait être la couleur de l'amour...

● **LES CONJURÉS DE FLORENCE**, de Paul J. McAuley.
Ah ! La belle uchronie que voilà ! Dans cette Italie de la Renaissance que Paul J. McAuley s'est ingénié à imaginer avec un sens très sûr de la *spéculation intellectuelle, les talents* d'ingénieur *d'un Léonard de Vinci* ont trouvé à s'exprimer très concrètement, pour la plus grande gloire de Florence, et Amerigo Vespucci a pris, dans la conquête du Nouveau Monde, une avance décisive sur les Espagnols. Mais il est une chose que *sa péninsule rêvée partage avec la véritable* Renaissance *italienne*, c'est le goût forcené des conjurations alambiquées et des intrigues machiavéliques. D'ailleurs, Machiavel est de la fête, comme il se doit, dans le rôle d'un journaliste avisé des moeurs florentines et des jalousies papales, qui se trouve bientôt contraint de jouer les détectives. C'est d'ailleurs lui qui entraînera dans son sillage un jeune peintre du nom de Pasquale et qui lui laissera le tout premier rôle, dès que la situation tournera à l'émeute populaire sous l'influence des disciples de Savonarole. Pourchassé par les différentes factions qui sont à l'œuvre derrière les meurtres et les révolutions, Pasquale ira jusqu'au bout de sa quête de la vérité, malgré les effroyables dangers encourus. Et son chemin l'amènera à croiser nombre de célébrités : Raphaël, Michel-Ange, la Joconde, l'Arétin, Copernic... mais aussi quelques noires figures romanesques qui sont la part d'ombre sulfureuse de cette tumultueuse fiction de cape et d'épée dont on ne sait jamais, à aucun moment, où elle va nous conduire. Paul J. McAuley a une *façon très personnelle de violer l'histoire* : *Les Conjurés de Florence*, uchronie flamboyante, est un bien bel enfant... (Traduit de l'anglais par Olivier Deparis, Denoël, coll. « Présences », 368 p., 129 F).

● **LA MÈRE DES TEMPÊTES**, de John Barnes,
A courir trop de lièvres à la fois, il arrive que l'on rentre bredouille. C'est, d'une certaine manière, ce qui est arrivé à John Barnes avec ce *gros roman ambitieux* conçu comme une sorte de fresque unanimiste et foisonnante, qui ne trouve jamais son équilibre et laisse le lecteur quelque peu dubitatif. *La Mère des tempêtes* est tout à la fois un roman de science-fiction cataclysmique, mettant en scène une catastrophe météorologique provoquée par un brusque réchauffement de l'atmosphère terrestre, un thriller politico-économique qui fait la part un peu trop belle aux Etats-Unis ou au capitalisme le plus ouvertement et cyniquement parasite, un roman policier d'inspiration très gore qui traite d'un phénomène équivalent aux *snuff movies*, technologies de pointe en sus. Ajoutez à cela des intrigues amoureuses, la description d'un monde livré à un média encore plus « prenant » que la télévision et un passage à ce qu'il faut bien appeler la « surhumanité », d'ailleurs souligné de rites *quasi* religieux – procession et prophéties –, et vous aurez une bonne idée de la complexité de l'œuvre. Pour réussir une telle cuisine romanesque, il faut le doigté d'un grand chef. John Barnes n'a pas encore le tour de main. Mais sa tentative n'est pas exempte de quelques *mérites*... (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Daniel Brèque, Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain », 522 p., 159 F)

● **LE NAIN QUI DISPARAISSAIT**, de James P. Blaylock
Il n'y a que James Blaylock pour choisir comme héros d'un roman de fantasy un paisible fromager brièvement tenté par l'oisiveté et un digne professeur toujours à la recherche d'un sujet d'étude. Il leur avait déjà fait vivre dans *Le Vaisseau elfique* une navigation quelque peu épique et *l'affrontement avec un nain maléfique.* Dans ce deuxième roman, il leur fait retrouver tous les compagnons pittoresques qui avaient participé avec eux à la défaite du nain Selznak pour lutter à nouveau, ensemble, contre les noirs complots et les agissements de ce magicien méphistophélique. *Si cet opus n'a ni l'originalité* ni le charme du premier, il n'en est pas moins fort attrayant, avec quelques jolis morceaux de bravoure, des passages qui forcent l'hilarité, une morale qui ne manque certes pas de sel, et l'ombre de Stevenson et de ses pirates qui viennent planer le temps d'une course au *trésor (Traduit* de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre-Paul Durastanti, Rivages fantasy, 292 p., 129 F).

Mendoza, à distance

L'écrivain espagnol construit des comédies humaines qui jouent de l'ambiguïté entre réel et fiction. Portrait par son traducteur


FRANCISCO ONTAÑON/EL PAÍS

Longtemps j'ai cru que je n'aurais à interviewer qu'un répondeur. Au numéro de téléphone d'Eduardo Mendoza, à Barcelone, on ne trouve qu'un message enregistré. D'ailleurs j'étais prévenu, les articles sur lui concordent : il sauvegarde son intimité et considère même que les livres devraient être publiés sans nom d'auteur... Davantage soucieux qu'on lise son œuvre que de faire connaître sa personne, ce genre d'écrivain pour qui la politesse consiste à ne pas s'interposer entre le texte et le lecteur.

Et après tout, que peut rêver de mieux son traducteur qu'un auteur qui ne se manifeste pas, dont il sait seulement qu'il tient à rester dans les coulisses et – par ce que d'autres ont écrit de lui –, qu'il est *« timide, mystérieux, secret »* ; qu'il a été avocat et a eu à résoudre des affaires compliquées de droit international, qu'il a été interprète aux Nations unies, à New York, et a assisté Felipe Gonzalez dans ses rencontres avec Ronald Reagan : autant d'antécédents qui font penser que l'effacement a toujours été dans sa nature. Dans ces conditions, le traducteur, au fil des livres, se trouve dans la position du détective de roman policier qui traque les indices pour, à la fin, de fausse piste en bonne piste, se hasarder à donner sa version de l'affaire. Et je me disais qu'après tout la rencontre avec l'individu en chair et en os ne m'était peut-être pas nécessaire pour en tirer le portrait.

Puis enfin, un jour, il y eut une voix vivante au bout du fil. Une heure plus tard, il n'y avait plus pour moi d'affaire Mendoza : timide, peut-être, réservé, certainement, mais ni mystérieux ni secret. Un visage, un fin sourire et un regard attentifs, et cette rare courtoisie qui consiste à ne jamais éluder une question, même si elle est d'une banalité désolante.

Et comment, lorsque à nos pieds s'étend le panorama de Barcelone jusqu'aux Ramblas et au port, lorsque pour arriver chez lui il a fallu emprunter des rues où l'on entend parler majoritairement le catalan, oui, comment ne pas lui poser cette question banale : pourquoi, à l'époque de la renaissance catalane, avoir choisi d'écrire en espagnol, alors que, sur sept livres, six ont Barcelone pour théâtre ? Peut-être parce que, dans la maison bourgeoise de son père, on parlait espagnol – ce qui ne l'empêchait pas de parler catalan avec ses camarades. L'époque de son enfance, celle de l'après-guerre civile, était celle du triomphe d'un espagnol officiel : *« Parle la langue de l'Empire ! »*, clamaient les affiches, tandis que le catalan poursuivait son chemin en passager clandestin. Cet espagnol que le franquisme avait mis au service de son idéologie ne valait-il que l'on travaille à sa renaissance ? Une renaissance qui doit beaucoup, pour Eduardo Mendoza, à l'influence des romanciers latino-américains. En ce temps où la vie culturelle avait pour centres éditoriaux Buenos Aires et Mexico, les romanciers d'outre-Atlantique étaient lus en Espagne et y venaient : Garcia Marquez, Vargas Llosa, Cortazar, Cabrera Infante firent de longs séjours à Barcelone. Ils réintroduisaient dans la littérature le sens de la tragédie et le goût de la plaisanterie. Ce qui, après tout, était une forme de retour à l'authentique Cervantès. Le langage en vigueur ne permettait pas d'exprimer le tragique et la dérision de l'époque ? C'était donc aux écrivains espagnols de hausser la langue à la hauteur des nécessités de l'heure. Eduardo Mendoza ne renie pas ce qu'il doit à *Cent ans de solitude*. Comme il rend à Juan Benet l'hommage d'avoir été l'initiateur, sur place, de la grande rénovation de la littérature.

Pourquoi avoir fait de Barcelone – à l'instar de son concitoyen et ami, Vasquez Montalban – le lieu privilégié de ses romans ? C'était, dit-il, un terrain vierge en littérature, même si Mac Orlan et Jean Genet avaient chanté les charmes interlopes du Barrio Chino. La ville était tout entière à lui. L'endroit idéal pour mettre en scène une comédie humaine sur fond d'expérience vécue, pour gratter sous les apparences et explorer les mémoires, comme le fit Sciascia pour la Sicile. Ainsi ont émergé, au fil de ses livres, la Barcelone bourgeoise et anarchiste de l'an 1917 *(La Vérité sur l'affaire Savolta)*, celle du début du siècle, où se construisirent les fortunes prodigieuses des uns sur la misère des autres *(La Ville des prodiges)*, la Catalogne du franquisme *(L'Année du déluge* et *Une comédie légère)*, et même celle, récente, des Jeux olympiques *(Sans nouvelles de Gurb)*, encore que là les protagonistes soient des extraterrestres débarqués pour explorer de façon désopilante notre planète inconnue : preuve que le microcosme catalan peut être une grille de lecture de notre monde. Un espace longuement repéré pour laisser libre cours à l'imaginaire.

François Maspero

Du coup, le voici devenu une sorte de guide officiel. Pourtant, lorsqu'il écrivait *La Ville des prodiges*, ses amis lui disaient : *« Après ça, tu ne pourras plus y remettre les pieds. »* Il pensait, en décrivant l'essor de la bourgeoisie catalane, qu'il en sortirait un livre contre sa ville : car la Barcelone du début du siècle, sous ses splendeurs, lui apparaît comme une ville terrible et brutale, figée dans une mentalité archaïque, où les gens de bien se laissaient vivre, participant pour toute pâture culturelle à d'interminables *tertulias*, ces conversations mondaines. Mais rien n'y a fait : l'image qu'il a donnée de Barcelone est devenue produit de consommation. Comment alors échapper au cycle production littéraire – consommation commerciale ? Comment être fidèle, envers et contre tout, à une certaine idée de l'écriture ?

On a dit de lui qu'il écrit sur fond de nostalgie et d'ironie. La nostalgie, c'est celle du monde de l'enfance, présent à chaque page, même les plus cinglantes, d'*Une comédie légère* : en 1948, année où se déroule le récit, il avait cinq ans et son enfance fut heureuse – les plages de l'été, la douceur des nuits de la ville, les tournées de théâtre venues de Madrid, les *tertulias* où l'emmenait son père et les mots entendus qui flottent dans sa mémoire, qu'il s'agisse de corridas ou d'affaires. Il s'insurge contre le climat de l'après-franquisme : soudain, tout le monde avait souffert de la dictature, nul ne se rappelait ce que la société avait pu avoir de fidèle et de servile. *Une comédie légère*, c'est donc le roman de l'ambiguïté. Celui des gens qui n'ont connu ni les exécutions sommaires ni les camps ou la prison, qui n'en sont pas pour autant coupables, mais qui refusent d'admettre qu'ils ont plutôt bien vécu. D'où aussi l'ironie, la distance face aux personnages piégés dans leurs contradictions. Face surtout au personnage principal, Prullàs, qui écrit des comédies, bons produits de consommation, et se sent incapable, la mode tournant, de s'adapter à un théâtre qui mettrait en scène les vrais problèmes de la société : que faire alors ? Prullàs décide que, vendre pour vendre, autant vaut s'associer aux affaires fructueuses de son beau-père. Ce en quoi il renie son père spirituel, l'auteur, qui, lui, s'obstine à croire que, au-delà de la dépression que lui causent les piles de livres (y compris des siens) dans les supermarchés, il lui reste quelques bonnes raisons d'écrire.

« Je suis, dit-il, *dans une situation indécise. »* D'un côté, il est convaincu que, « théoriquement », la littérature est réflexion et analyse. D'autre part, le plus stendhalien des écrivains espagnols conçoit un récit comme l'invention d'une réalité dans laquelle le lecteur s'immerge à tel point que la vérité du livre abolit toute autre. Stendhal n'a pas besoin de démonstrations pour que le lecteur se sente emporté dans la bataille de Waterloo. Ce que pense l'auteur, ce qu'il veut prouver, le lecteur n'en a cure. Et il lui fait tellement confiance qu'il le lit avec la conviction que dans cette fiction convenue il existe bien une vérité, pourtant tout aussi imaginaire, détenue par l'auteur. Stendhal et Flaubert se livrent sans cesse combat dans l'esprit d'Eduardo Mendoza. Stendhal, l'auteur qui s'efface derrière l'action ; Flaubert, qui, à tout instant, rappelle qu'il est là, qu'il est le grand écrivain, et que Madame Bovary, c'est lui. Et en fin de compte, là est la question : la religieuse de *L'Année du déluge*, est-elle ou non Eduardo Mendoza ?

C'est bien de cette ambiguïté que sourd, dans ses livres, la musique inimitable qui fait que le lecteur, séduit, amusé, transporté, est en même temps incité à garder la même distance que l'auteur vis-à-vis de personnages dont il partage les aventures et les visions du monde sans jamais s'identifier vraiment à eux.

Art de la mise en scène chez cet écrivain qui a traduit Shakespeare ? Un art qui consiste à tenir les fils d'une multiplicité de personnages sans jamais les emmêler. A faire que le lecteur admette la convention du roman comme l'enfant de cinq ans écoute les contes (c'est, dit-il, la réussite d'Italo Calvino), comme le spectateur admet sans sourciller qu'à l'opéra la Tosca puisse être une grosse dame et faire vibrer sa fibre romantique.

Un auteur qui s'amuse en écrivant ? Un écrivain inquiet, surtout. Y compris de son succès. Et lorsque des amis lui disent : *« J'ai lu ton roman d'une seule traite, je l'ai terminé à 3 heures du matin »*, il n'est pas sûr qu'après avoir mis plus de cinq ans à le mettre au monde, ces amis-là lui fassent vraiment plaisir.

★ Bibliographie

Le Mystère de la crypte ensorcelée (Seuil, 1982) ; *La Vérité sur l'affaire Savolta* (Flammarion, 1987) ; *La Ville des prodiges* (1982) ; *Le Labyrinthe aux olives* (1985) ; *L'Ile enchantée* (1991) ; *L'Année du déluge* (1994) ; *Sans nouvelles de Gurb* (1994). Tous au Seuil. *Ces ouvrages sont également disponibles en poche* « Points » Seuil.

L'écrivain à l'épreuve de la réalité

UNE COMÉDIE LÉGÈRE
(Una comedia ligera),
d'Eduardo Mendoza.
Traduit de l'espagnol
par François Maspero,
Seuil, 460 p., 140 F.

Quelle vigueur il faut pour tenir à distance le tragique de l'existence ! Du reste, cela est-il seulement possible, dans un monde où rôdent la misère, la violence, le manque d'humour et la perfidie ? Tout de finesse, d'ironie et d'ambiguïté, le livre d'Eduardo Mendoza ne prétend pas apporter de réponse catégorique à ce grave problème. Pas plus, d'ailleurs, qu'il ne tranche en moraliste la question du bien et du mal, de ce qui est légitime ou non. Car derrière l'intrigue policière et sentimentale de son dernier roman, derrière les aventures tragi-comiques de son héros nonchalant, c'est des jeux croisés du regard humain et de la réalité des choses que parle l'écrivain. Donc, du métier d'écrivain.

Carlos Prullas, le personnage principal d'*Une comédie légère*, est lui-même écrivain. Un auteur de vaudevilles, de pièces sans prétention, de *« bouffonneries innocentes et divertissantes qui n'ont absolument rien à voir avec la réalité »*, mais un écrivain cependant. Oh, bien sûr, il ne prétend pas modifier le cours du monde par ses dialogues, et son idée sur les pouvoirs de la fiction est bien arrêtée : *« Secouer la conscience du public, le tirer de son marasme. Quelle stupidité ! »* explique-t-il à Gaudet, le metteur en scène dépressif de ses pièces. *« La réalité quotidienne est tragique, un authentique révulsif de la conscience. Et si ça ne suffit pas pour secouer les gens de leur marasme, quatre phrases prétentieuses mises dans la bouche d'acteurs médiocres le feront ? »*

La réalité, donc, n'est pas a priori très fréquentable. Et pour bien asseoir la philosophie de ce héros *« désinvolte et spirituel »* des années 50, Mendoza commence par plonger son lecteur dans un monde qui ressemble à son personnage. Dans l'ensemble, l'air est *« pur »* à Barcelone, la vie plutôt douce, et le roman suit d'abord un rythme alangui, fait de petites promenades, d'amours passagères et de rencontres sans importance. Avec une minutie non dépourvue d'ironie, l'auteur décrit mille gestes de la vie quotidienne, allant jusqu'à mentionner systématiquement les différentes variétés de *« tapas »* qui accompagnent les apéritifs de Prullas.

Comme dans les vaudevilles que commet ce dernier, des personnages secondaires apparaissent par une porte et disparaissent par une autre, lâchant au passage des considérations pseudo-philosophiques et parfaitement égocentriques. La plupart des grands problèmes de l'existence sont abordés sur le mode loufoque, à commencer par l'existence de Dieu.

Autour de Prullas, le tragique est pourtant bien là, qui se manifeste de plusieurs façons sans que le héros veuille en prendre conscience autrement que sous la forme d'un vague dérangement. Il y a la dictature d'un pouvoir jamais nommé, sa censure, sa milice, sa corruption ; les journaux qui apportent les nouvelles du procès de Nuremberg ou de faits divers plus ou moins pathétiques ; les individus mélancoliques, sujets aux malaises, aux pressentiments, aux hallucinations ; enfin, et c'est sans doute ce que l'auteur dramatique supporte le moins, l'humiliation des plus faibles, des ridicules, des pauvres.

Arrive un jour, cependant, où la réalité vient assaillir Prullas à l'improviste. Parce qu'il a été le dernier à voir en vie le très charmant Vallsigorri, le héros se trouve soupçonné de l'avoir assassiné. Très habilement, Mendoza transforme peu à peu la perspective. Le ton du récit ne devient pas larmoyant, ni véritablement tragique, mais le cadre se transforme : l'air n'est plus aussi limpide, les rues que traverse Prullas ne sont plus seulement celles des beaux quartiers, son entourage montre des signes de nervosité. De pur spectateur un peu lâche, il devient acteur à double titre, puisque le policier chargé de l'enquête fait mine de lui demander son aide pour résoudre l'énigme.

Est-ce la réalité qui a changé, ou seulement le regard que Prullas est forcé de porter sur elle ? En posant implicitement cette question, Mendoza s'interroge sur la conscience individuelle et, plus particulièrement, sur celle de l'écrivain. Car les allusions à ce que peut ou doit être la fiction sont nombreuses. Prullas, qui préfère le *« carton-pâte »*, est poursuivi par la *« nouvelle perception de la réalité du public »*. Autrement dit, le goût supposé de celui-ci pour les œuvres graves, dont une adaptation de *La Nausée* lui est sans arrêt citée en exemple. Mendoza, lui, a choisi sa voie. Sans se départir de son apparente désinvolture, ni de son humour pince-sans-rire, il montre que Prullas échappe à l'erreur judiciaire parce que le monde appartient aux puissants et aux riches. Non sans avoir épinglé les travers du système qui permet cela. Et toujours avec légèreté.

Raphaëlle Rérolle

La chronique

de Roger-Pol Droit

Médecins assassins

L'HYGIÈNE DE LA RACE
Tome I. Hygiène raciale et eugénisme médical en Allemagne, 1870-1933 (Reprise partielle et modifiée de *Health, Race and German Politics between National Unification and Nazism, 1870-1947*)
de Paul Weindling.
Traduit de l'anglais par Bernard Frumer,
préface de Benoît Massin,
éd. La Découverte,
306 p., 160 F.

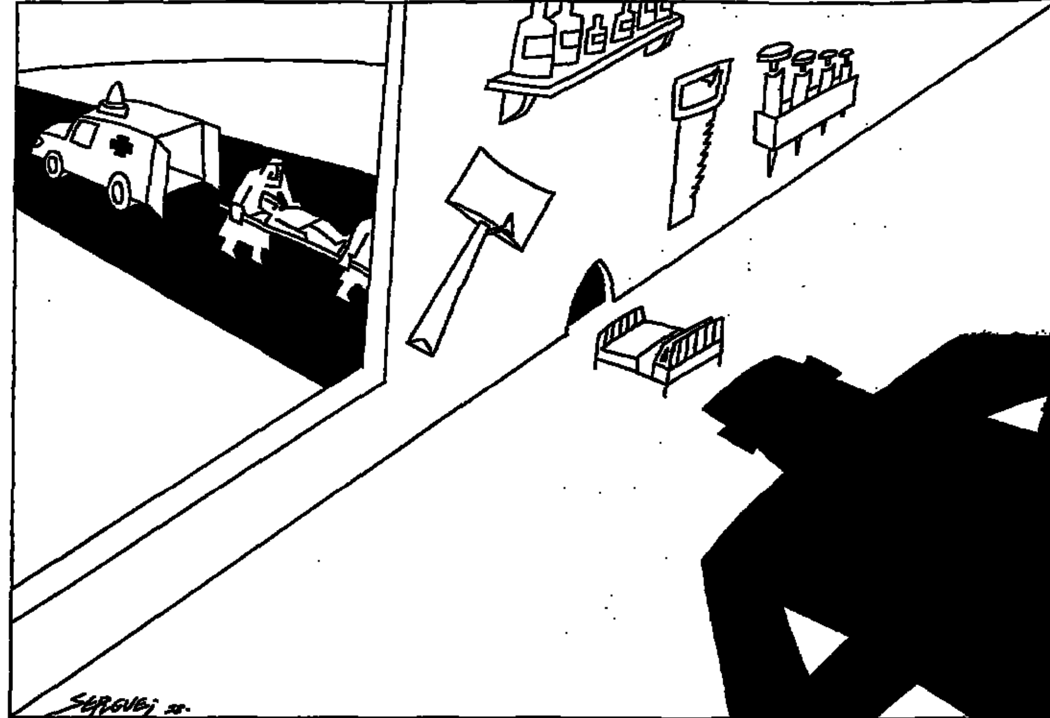
Expérimentations humaines et massacres racistes ont mobilisé chez les nazis une foule de compétences. Comment cela fut-il possible ? Y aurait-il une composante meurtrière de la science ?

Des bibliothèques entières ont été consacrées à la montée du nazisme, à son accession au pouvoir, à l'application de son idéologie du sang et du sol, à *l'organisation systématique* de l'assassinat de millions d'enfants, de femmes et d'hommes au nom de la race. L'énigme mille fois énoncée malgré tout demeure : comment donc un pays de notre Europe très civilisée, où s'illustrèrent tant de poètes, de philosophes, de musiciens, de savants, d'ingénieurs, a-t-il pu commettre, de manière apparemment soudaine et enthousiaste, des massacres inhumains ? Par quel mystère « chez nous » – nous autres Occidentaux savants, esprits éclairés, humanistes moraux – a-t-on vu naître et triompher le meurtre barbare et la cruauté sans nom ? Il n'existe pas, actuellement, de réponse réellement satisfaisante à ces questions qui ne cessent d'être posées. *Bourreaux et victimes ne* s'expliquent pas par le jeu des rivalités sociales et économiques entre classes sociales : bourgeois et prolétaires, riches et pauvres, nantis et démunis se mêlent d'un côté comme de l'autre. Les exterminateurs n'étaient pas non plus tous psychopathes et tous pervers. Vouloir expliquer le nazisme par les dérèglements singuliers de quelques personnalités malades ne tient guère : les tueurs furent trop nombreux, trop divers, trop soudainement actifs. En appeler à un destin de l'Allemagne, à quelque sourde fatalité de l'âme germanique, est plus faible encore : on risque fort, sur cette voie, de retrouver les chevaliers teutoniques, seulement changés de sens. Alors ?

Sans prétendre détenir « la » *réponse définitive*, de nouveaux travaux d'historiens éclairent différemment cette énigme. Ils fournissent une grande quantité d'informations inédites sur le rôle des médecins dans les politiques raciales comme sur les mobiles qui les y ont conduits. Paul Weindling a publié à Cambridge, en 1989, une enquête imposante sur cette collusion essentielle et méconnue. Les sept chapitres qui ouvrent son travail, publiés dans une version française abrégée et remaniée, forment le premier volume de l'ensemble original intitulé *L'Hygiène de la race*. Le second volume, à paraître, reprendra une partie de l'ouvrage allemand de Peter Weingart, augmenté de plusieurs chapitres *rédigés par Benoît Massin*, qui préface l'ensemble. Cette étude internationale doit contribuer à faire comprendre aux lecteurs francophones une situation sidérante et encore méconnue : les « blouses blanches » furent actives, zélées, inventives dans l'incitation au massacre comme dans l'élaboration des triages raciaux. Les chercheurs se réjouirent, dans l'intérêt supérieur de la science, de l'utilisation de matériaux humains.

Il faut donc quitter les représentations apaisantes mais fausses construites après-guerre. On a voulu croire que les vrais nazis n'avaient pas été de vrais médecins, que leurs expériences relevaient de « pseudo-sciences ». On a tenté de se persuader que les vrais scientifiques, eux, n'avaient pas été de vrais nazis, qu'ils avaient presque tous renâclé et fait semblant. Ce rassurant partage ne correspond pas à la réalité historique. Benoît Massin et les auteurs qu'il a réunis montrent que des scientifiques importants, des institutions entières de recherche, des spécialistes reconnus furent partie prenante dans les pires atrocités, au nom de théories jugées légitimes. *« Le recensement puis le "traitement" par stérilisation, castration, électrochocs, euthanasie et autres mutilations des "asociaux" (marginaux, vagabonds, jeunes délinquants, etc.), criminels "héréditaires", tziganes et homosexuels, furent menés par des médecins légistes, bio-criminologues, généticiens humains, psychiatres et anthropologues. »* Comment est-on arrivé à ce résultat ? Le mérite de cette recherche est d'ouvrir, de manière précise et détaillée, l'enquête historique permettant de répondre à cette question. On aurait tort de penser que la réponse est tout d'un bloc.

Trois composantes sont à distinguer : eugénisme, mythologie nordique, antisémitisme. Entre 1870 et 1945, le contenu de ces éléments évolue, et ils entrent dans des relations nouvelles et complexes. L'eugénisme, sous de multiples variantes, souhaite avant tout un contrôle rationnel de la reproduction humaine, pour éviter la multiplication d'individus jugés déficients ou bien, ce qui est assez différent, pour améliorer les qualités physiques et intellectuelles de l'humanité. On a largement oublié à quel point l'eugénisme a constitué, durant des décennies, un horizon scientifique internationalement partagé, presque consensuel. Loin d'être une invention des nazis, ou la marotte de quelques idéologues réactionnaires, ce fut un projet ancien, *scientifiquement correct*. On voit par exemple Freud signer en 1911, aux côtés de personnalités renommées, une pétition internationale qui préconise *« la sélection dans la reproduction de l'espèce »* pour favoriser *« l'évolution de l'humanité vers un perfectionnement physique et psychique de la race »*. On voit Kautsky, gardien de l'orthodoxie marxiste, annoncer dans le chapitre « Hygiène raciale » d'un livre de 1910, que bientôt, grâce au socialisme, *« une nouvelle race verra le jour, forte et belle et pleine de vitalité, comme les héros de l'Antiquité grecque, comme les guerriers germaniques »*. Paul Weindling retrace de manière minutieuse les différences et les contradictions entre les savants eugénistes, les fanatiques du mythe aryen, du sang et du sol, de la pureté germanique et les antisémites. Ce n'est qu'au terme d'une longue et complexe histoire que l'antisémitisme – une fois « racialisé » – s'allie à la préférence nordique, elle-même transformée en volonté de contrôle biologique des populations. C'est seulement au cours des années 20, notamment chez l'éditeur Lehmann, que se combinent véritablement *« un programme d'hygiène raciale, une dictature, une discrimination antisémite et anticatholique, et une culture raciale germanique »*. Ce mélange relativement instable d'éléments hétérogènes n'a évidemment pas supprimé les contradictions internes, notamment entre les militants *völkisch*, emportés et frustes, et les médecins désireux de n'obéir qu'à la logique de la recherche.



Sans doute est-ce là le plus terrible : la science elle-même, dans son développement « autonome », peut engendrer le crime. Sans doute n'est-ce pas le cas de toute science : astrophysique ou minéralogie n'ont jamais torturé. Mais, en biologie, en psychiatrie, l'histoire montre que la recherche peut oublier le serment d'Hippocrate. Des médecins modernes ont pu devenir *assassins* par méthode et criminels par obstination. Sans être pour autant détraqués. Ce furent au contraire des *meurtriers consciencieux*, protégés par les alibis de l'expérience, du savoir, des institutions. Des explorateurs de ce qui est faisable. Des pionniers, des bienfaiteurs. Des noms soucieux de gloire. Qui se souciera, plus tard, des cobayes, des spasmes, des corps convulsés ? Qui se préoccupera encore du droit des gens, du respect des individus, de l'intégrité corporelle ? Quelques-uns, ou plus personne ? Décidément, ces histoires-là ne sont pas anciennes. Avec les clones, les manipulations génétiques, les reproductions artificielles, les psychotropes, la chimie du cerveau... elles nous attendent.

Les plaisirs défendus

En revisitant l'histoire de la sexualité, Jean-Claude Guillebaud met à mal nombre de préjugés et démontre les impasses de la révolution sexuelle

LA TYRANNIE DU PLAISIR
de Jean-Claude Guillebaud.
Seuil, 400 p., 140 F.

Freud dit quelque part dans sa correspondance préférer le travail au plaisir car au moins le travail est plus facile. Ce paradoxe pourrait servir d'illustration au dernier ouvrage de *Jean-Claude Guillebaud, réflexion* provocante sur les impasses de la révolution sexuelle. L'auteur part d'un constat qui le désole : en trente ans, nous sommes passés de la permissivité la plus absolue à la réprobation la plus totale. Alors que les années 70 célébraient l'inceste et la pédophilie, au moins au cinéma et dans une certaine littérature, nous les diabolisons aujourd'hui et traquons avec férocité la moindre ambivalence en ce domaine. Comment est-on passé de l'insouciance au lynchage ? En voulant délivrer le désir des interdits, en prônant la jouissance obligatoire, l'émancipation a rendu la sexualité anxieuse d'elle-même, provoquant un vaste mouvement en sens inverse. Au point, nous dit Guillebaud, que beaucoup d'hommes et de femmes considèrent aujourd'hui l'érotisme comme une corvée et réclament le droit de dire non. Comme si nos sociétés vivaient dans la terreur du fiasco et se souciaient avant tout de prévenir la banqueroute du désir. Notre époque a oublié que la sexualité n'est pas seulement un fonctionnement mais une culture.

C'est surtout dans sa revisitation de l'Histoire que Guillebaud, reprenant les thèses de Peter Brown et de Michel Foucault, est le plus intéressant. Il démontre d'abord que l'Antiquité connaissait des interdits *rigoureux et n'était pas ce temps de* licence qu'une certaine imagerie a popularisé. Il souligne surtout que l'Eglise catholique, à l'époque médiévale, fut plus tolérante à l'égard de l'homosexualité et de la prostitution qu'on ne le croit et qu'elle défendait le droit au plaisir des femmes mariées. C'est avec les Lumières et surtout la Révolution industrielle, avec la conjonction de l'esprit bourgeois et du scientisme médical, que naît le puritanisme. L'Eglise, oubliant sa propre histoire, le reprend à son compte, épouse en quelque sorte les préjugés de ses adversaires. Cette révision des stéréotypes est passionnante et justifierait à elle seule la lecture de ce livre.

Bien sûr, Jean-Claude Guillebaud, que l'on découvre ici plus catholique qu'homme de gauche, force parfois le trait. Il trace par exemple du monde amoureux contemporain un tableau apocalyptique où l'on a bien du mal à se reconnaître. Il impute à la libération sexuelle des années 60-70 une partie des dérèglements qui affectent notre société, y compris le surpeuplement des prisons, ce qui relève, à mon sens, du procès d'intention. Il minimise le fait que la critique de l'émancipation des mœurs fut *contemporaine de son émergence* et que les pays occidentaux ont vite sécrété des garde-fous, des barrières contre les « déchaînements » de la libido. Enfin, l'éloge, sur la foi de sources de seconde main, des féministes culturalistes américaines qui en appellent ouvertement à la ségrégation entre les sexes en vue de *« réinventer l'amour »* laisse pantois. D'amour, il en est d'ailleurs assez peu question dans ce livre, alors qu'il constitue, me semble-t-il, un ressort autrement plus puissant que le désir dans l'univers d'aujourd'hui.

Mais ces réserves n'enlèvent rien au mérite d'un essai dont la principale qualité est de prendre nos préjugés à rebrousse-poil et de contester ce *« conformisme libertaire »* dans lequel nous baignons. Evitant la double impasse de l'hédonisme bêlant et du moralisme nostalgique, Jean-Claude Guillebaud nous oblige à regarder en face des questions que nous ne voulons pas voir.

Pascal Bruckner

Le mystère Chirac

Suite de la page I

Or qu'est-ce que le destin, pour un homme politique ? Les noces d'un caractère et des circonstances. Je crois que Colombani surévalue les circonstances et méjuge le caractère dans son exploration fouillée de la genèse du chiraquisme. Oui, Chirac fut (brièvement) attiré par la gauche, *via* Rocard, quand il avait vingt ans, puis aussitôt rebuté par la désuétude verbeuse de feue la SFIO. *Oui, Dassault l'a couvé à* l'aube de son parcours : c'était le fait du hasard, et Dassault, nul ne l'ignore, arrosait sans frontières. Oui, Chirac appartenait, par la fatalité de sa date de naissance, au clan des pompidoliens et non des barons du gaullisme, lesquels, sans la création à la hussarde du RPR, se seraient dilués dans la droite libérale : Colombani le démontre à merveille. Oui, les proches de Chirac faisaient la politique du maire à *l'hôtel de ville* de *Paris*. Où est le scandale ? On ne sache pas que Defferre, Médecin, Mauroy, Noir ou Duromea aient négligé leurs intérêts partisans en gérant Marseille, Nice, Lille, Lyon, ou Le Havre. Oui, le RPR fondé par Chirac roulait pour Chirac, comme le PS de Mitterrand avait vocation à propulser Mitterrand à l'Elysée. Etait-ce impertinent ?

Oui, Juillet, Garaud, Baudouin, Ulrich, Pasqua, Balladur, Villepin *et quelques autres ont servi* Chirac, plutôt qu'ils ne l'ont inspiré (et jamais « fasciné », surtout pas Balladur). On observera que ces conseillers ont chuté dès qu'ils ont cru devoir lâcher leur soi-disant poulain, tandis qu'il survivait fort bien sans leur prétendu magistère.

Bon connaisseur des arcanes du pouvoir, Colombani remémore de façon cursive, et incisive, les riches heures d'une chevauchée politique singulière ; mais, à l'inverse de Giesbert, autre portraitiste talentueux de Chirac, il en affecte chaque épisode d'un coefficient négatif. Le désobligerai-je en avançant qu'il préfère *Descartes* à d'Artagnan, en tout cas Tocqueville à Chateaubriand ? Peut-être n'a-t-il pas non plus d'attirance pour les *mystères. Le fait est que* Chirac recèle un mystère – et plus on le pratique, moins on en voit le bout. Aussi comprend-on l'ébahissement sincère de Colombani, à défaut de partager sa suspicion. Il a raison de relever, preuves télévisuelles à l'appui, que Chirac est exempt du narcissisme incolore qui fait les bons « débatteurs » derrière le petit écran. Un homme d'Etat qui ne se mire pas dans l'eau grise des médias, c'est une aubaine rare, dont les Français devraient se féliciter tant il est vrai que les produits de la « com » ont du mal à tenir la route quand elle est longue et tortueuse.

Colombani constate en outre que Chirac, depuis toujours, suscite un haut-le-cœur chez nos élites. *C'est exact*. Son *naturel le* prédispose aux fraternités des zincs plutôt qu'aux sultaneries feutrées ; et l'intérêt qu'il porte aux permanences (ou aux rémanences) historiques exclut toute curiosité pour les thèses à la mode. Chirac n'est pas « branché ». Donc, jamais débranché. Il est, tout bonnement, quand tant d'autres paraissent avant d'être happés par le néant qui défait les modernités à mesure qu'elles éclosent sur le terreau de l'*éphémère*.

Colombani n'a pas raison d'imputer à Chirac la moindre fascination pour *« les attitudes aristocratiques, le catholicisme de salon et la bienfaisance à particules »* (page 67). On peut épouser une Courcel et se foutre des particules. Et je sais, de science sûre, que les *« bienfaisances » de Chirac* restent secrètes. Sa pudeur s'offusquerait si j'en disais davantage. C'est la bourgeoisie dite « orléaniste » – celle du siècle, celle qui, en 1995, désirait le confort moral delorien ou les stucs balladuriens –, c'est la nomenklatura parisianiste *soft* et *high-tech* qui affectionne les particules et pratique *le* « social » plus ou moins catho dans ses salons. On ne peut pas nous peindre un Bonaparte à l'assaut de tous les ponts d'Arcole – la Corrèze, Paris, le RPR, l'Elysée – et lui attribuer les mœurs d'un abbé de cour sous la Régence.

Au demeurant, le bonapartisme *ne résume nullement* le style et la philosophie de Chirac. Colombani en convient, presque à regret. D'où le désarroi de son anxiété : *Chirac, à son aune, incarne une* menace, il ne sait pas laquelle. Puis-je le rassurer ? Le « résident » d'une république effectivement loufoque n'est ni un trublion *ni un* irrésolu – et il mesure pertinemment les conséquences d'une dissolution sans doute trop tardive. J'ose même avancer que l'état de ses réflexions sur l'avenir de notre pays n'est pas forcément éloigné de celles de Colombani.

Trêve de procès en sorcellerie : Chirac ne ressemble en rien au lieutenant Drogo du *Désert des Tartares*. Ni à un chat droitier qui affûterait ses griffes aux fins de lacérer les souris roses de Jospin. Il colle à sa fonction – un phare, une vigie – et prouvera sa nécessité plus tôt qu'on ne le pense, dans un *environnement national* et mondial dont Colombani ausculte fort bien les maux et les périls. L'ami de Chirac n'a qu'un vrai reproche à énoncer, au terme d'une lecture sans égards ni complaisance : le doute (léger) que l'auteur laisse entrevoir quant aux capacités du président de la République à trôner là où les citoyens français l'ont démocratiquement installé. C'est un doute injuste et illégitime. Chirac, grâce au ciel, ne souffre pas de ces fantasmes monarchiques prompts à se développer dans le palais qu'il occupe. Si mobile soit-il, on ne l'a jamais vu bafouer la justice en sautant par-dessus des grilles. Si féru de « réseaux » qu'on le présume, on ne débusquera aucun « collabo » parmi ses intimes. On n'a pas aperçu de coquins avérés dans ses gouvernements, et si, en France, l'ombre de quelques aigrefins se profile toujours derrière un politique, ceux *du RPR n'étaient pas* pires que ceux des autres. Plus naïfs, à la rigueur.

Tous comptes faits, le mystère Chirac n'est peut-être que ce dos assez large pour prendre sur lui tous les péchés du monde sans en avoir commis d'autre que de synthétiser miraculeusement les traits ambivalents de *notre tempérament* politique.

Denis Tillinac

Jean-Marie Colombani est directeur du « Monde »

Pensée ou philosophie chinoise ?

Grâce à une vaste synthèse qui embrasse toute l'histoire de la pensée philosophique en Chine de ses origines à l'époque contemporaine, Anne Cheng ouvre les portes d'un univers mental encore méconnu

HISTOIRE DE LA PENSÉE CHINOISE
d'Anne Cheng.
Seuil, 650 p., 240 F.

Nous n'avions rien d'équivalent. Même les lecteurs de langue anglaise, pourtant privilégiés depuis longtemps par rapport à nous, n'ont aujourd'hui rien de comparable à ce livre à la fois savant et accessible, fruit d'un immense effort, claire et intelligente initiation à un univers mental qui nous reste encore largement étranger. Les orientations de pensée de ce monde lointain dont l'existence même était encore pour nous entourée de mystère avant le XVIe siècle vont à l'encontre de toutes nos traditions philosophiques, religieuses, esthétiques ou morales, comme l'attestent, dès les premières pages, ces affirmations : *« L'homme ne se pense pas en dehors du monde »*, ou encore, plus scandaleux sans doute : *« Toute réalité, physique ou mentale, n'étant rien d'autre qu'énergie vitale, l'esprit ne fonctionne pas détaché du corps : il y a une physiologie non seulement de l'émotionnel, mais aussi du mental... comme il y a une spiritualité du corps, un affinement ou une sublimation possible de la matière physique. A la fois esprit et matière, le souffle assure la cohérence organique de l'ordre des vivants à tous les niveaux. »* Comment ne serions-nous pas difficilement perméables à ce que nous ne pouvons inclure dans nos cadres conceptuels, enclins par là même à lui refuser toute valeur ?

C'est pourtant cette difficulté d'approche qui fait tout l'intérêt de cette histoire de la pensée chinoise, c'est-à-dire des formes diverses qu'elle a revêtues au cours des siècles et dont l'histoire, recréation perpétuelle, est infiniment plus riche et plus complexe que nous ne l'imaginons. C'est que, comme celle de notre propre philosophie, elle est liée, de façon indissoluble et par des influences réciproques, à une histoire des pratiques sociales et des formes politiques. Des ouvrages récents qui font hélas chez nous autorité voient encore, par exemple, dans la Chine de la fin du XVIIIe siècle, pourtant à tous égards si particulière, *« un pays qui s'éveille à peine d'un sommeil plusieurs fois séculaire »*. Quel rapport entre la société noble, occupée de guerre, de diplomatie et de préséances, qui fut encore celle du temps de Confucius (551-479), et l'Etat centralisé, fondé sur une théorie rationnelle du pouvoir, qui se met en place à la fin du IIIe siècle avant notre ère ? entre l'aristocratie militaire et à demi-turque des Tang (618-907) et l'empire lettré et mandarinal des Song aux XIe et XIIe siècles ? On pourrait continuer... Quel rapport, sinon cette réappropriation toujours nouvelle du passé qui est le fait de toute grande civilisation ? Qu'avons-nous fait d'autre, nous autres gens d'Occident ? Qu'on lise Anne Cheng et l'on découvrira ces ruptures et ces mutations qu'elle rappelle et que rappelle l'histoire même de la pensée chinoise. Les liens sont si sensibles avec les enjeux mêmes de chaque époque qu'ils expliquent la véhémence des affrontements.

Il y a plus. On ignore trop que la Chine est formée de grands pays originaux qui ont chacun leur histoire. Il n'y a pas en Chine de traditions intellectuelles ou religieuses qui ne se rattachent à des régions particulières. Et que dire des influences extérieures et, tout particulièrement, du bouddhisme dont les apports philosophiques ont été déterminants et auquel Anne Cheng fait heureusement sa juste place ? L'idéologie néoconfucéenne qui se forme aux XIe et XIIe siècles serait inimaginable sans cette idée d'un absolu consubstantiel à la nature humaine qu'elle a empruntée au bouddhisme.

Il fut jadis à la mode d'opposer notre Occident à un vague Orient, vaste fourre-tout qui s'étendait de Constantinople à Hokkaidô. Serait-ce un grand progrès que de limiter l'opposition à la Chine ? Pour peu qu'il ait pris conscience de l'immensité de son domaine et de la masse prodigieuse de textes que la Chine nous a laissés, tout vrai sinologue serait bien embarrassé de répondre à la question de savoir ce qu'est la Chine. C'est qu'il n'en connaît tout au plus que de quoi entretenir sa modestie. Comme disait à peu près le grand Zhuangzi (Tchouang-tseu) au IVe siècle avant notre ère : *« Qui parle ne sait pas, qui sait ne parle pas. »* S'il existe des différences évidentes et parfois radicales entre civilisations éloignées – on en trouverait aussi bien avec l'Inde, cet autre univers social et mental –, il n'y a pas plus de « pensée chinoise » qu'il n'y a de « pensée occidentale » dans l'abstrait. L'idée même d'une pensée « occidentale » ou « européenne » serait d'ailleurs risible. Mettre en regard ces deux « pensées » peut sans doute fournir matière, à peu de frais, avec un souverain mépris de l'étude patiente et difficile des auteurs chinois, à de brillants développements : atemporels et détachés de tout contexte, ils perdent du même coup toute pertinence.

Mais son livre abonde aussi en références aux travaux les plus récents. Elles ne sont pas de pure forme, car ces travaux ont nourri sa réflexion. Il regorge aussi de traductions, bien souvent originales. Ces traductions sont un des grands attraits de l'ouvrage. Quand Anne Cheng évoque Confucius, celui des Entretiens, seul témoignage à peu près authentique qui nous reste du personnage, c'est en mêlant à ses commentaires des citations de ce livre dont elle a donné en 1981 la plus probe et la plus fidèle traduction que nous ayons en français. Tout l'ouvrage est ainsi conçu : point d'affirmation qui ne soit illustrée de textes chinois. Il est bon d'entendre la voix de ces penseurs, même si l'écho en est quelque peu déformé par notre langage.

Un grand thème, universel dans l'histoire des civilisations, apparaît au travers du livre : celui de la formation, du développement et du déclin des idéologies. On ne s'étonnera pas qu'elles aient suivi fidèlement l'essor et la décomposition des grands Etats qu'a connus la Chine hors de ses périodes de division, d'anarchie ou d'occupation étrangère. Les idéologies n'ont pas été sans effet sur la consolidation des régimes politiques, ni leur déclin (époque fertile en critiques et renouveaux), sur leur affaiblissement. Cette communauté de sort, on la constate à partir de l'époque où se constitue, au IIe siècle avant notre ère, ce qu'Anne Cheng a appelé avec bonheur *« la vision holistique »* des Han et, mieux encore, au cours de la période si féconde qui donna naissance, aux XIe et XIIe siècles, à ce que nous appelons néoconfucianisme, c'est-à-dire à une nouvelle interprétation, non plus textuelle mais philosophique, des classiques, avec ses différentes exégèses et ses controverses internes, puis sa véhémente critique aux XVIe et XVIIe siècles, en attendant sa nouvelle imposition autoritaire à la belle époque de l'empire sino-mandchou.

Le millénaire qui s'étend de la formation de l'orthodoxie néoconfucéenne à nos jours, et les controverses internes à cette idéologie, sont étroitement liés au développement et aux vicissitudes de l'Etat mandarinal, puis à l'installation des Mandchous, de même que sa critique au XVIIe siècle et de nouveau, sous d'autres formes, au XIXe est intimement liée à sa crise. Un seul regret peut-être : que cette longue et riche partie de l'histoire de la pensée chinoise ait été un peu sacrifiée au profit des précédentes.

Pour le titre de son livre, Anne Cheng a opté pour le terme de pensée. Celui de philosophie serait, paraît-il, réservé aux héritiers du logos. Admettons, comme elle l'écrit avec sagesse, que *« la philosophie parle grec »*. Peu importe en effet que les penseurs chinois n'aient cessé de discuter sur des notions qu'à différentes époques ils ont tenu pour cardinales : l'indéterminé fondamental et le déterminé, le virtuel et le manifeste, la nature humaine, son origine, ses tendances innées ou acquises, le destin, les fondements de la morale et le principe d'organisation de l'Univers et des êtres, les rôles respectifs de ce principe et de l'énergie universelle, à la fois influx et matière de toutes choses. Le fait est que les penseurs chinois n'ont jamais construit de systèmes philosophiques, et qu'on ne trouve pas chez eux l'équivalent de Kant ou de Heidegger. Ils ne furent, à leur façon, que des aspirants à la sagesse, des hommes appelés aussi, en raison de leur culture, à conseiller le souverain, si toutefois il le méritait.

L'auteur a fait un double pari : celui d'embrasser un si vaste domaine et de tenter de faire comprendre, avec nos termes si chargés des sens que leur a donnés une histoire particulière, celle d'une pensée qui nous est profondément étrangère. Il fallait un grand courage pour l'affronter. Tous les plus grands penseurs sont là, et il n'en est aucun auquel elle n'ait donné la parole.

Les cent dernières pages débouchent sur la question de savoir quel sera l'avenir. Notre orgueil d'Occidentaux nous conduit soit à refuser à la Chine ce que nous croyons être un de nos privilèges – celui d'avoir eu un passé –, soit à considérer qu'en ce qui la concerne le passé est aboli ou sur le point de l'être par une uniformisation du monde à prédominance occidentale.

Le grand mérite de ce livre est de nous rappeler une vérité de bon sens : la Chine est le produit d'une histoire originale et de très longue durée, et ce n'est qu'à travers elle que nous pouvons la comprendre. Cette histoire serait-elle close, quand leur propre fierté et le plus élémentaire sentiment national n'ont jamais cessé de pousser les Chinois à y rechercher leurs racines ?

Jacques Gernet

Anne Cheng
A une formation française de haut niveau (elle est ancienne élève de l'Ecole normale supérieure et agrégée de l'Université), Anne Cheng joint une éducation chinoise traditionnelle et possède une grande familiarité avec les textes classiques. Elle a l'expérience d'une quinzaine d'années d'enseignement universitaire sur la pensée chinoise, à l'Institut national des langues et civilisations orientales, et à Paris-VII.

U. ANDERSEN

Esprit critique

Wang Chong examine les conceptions de son temps et le respect exagéré aux sages du passé

DISCUSSIONS CRITIQUES
(Lunheng)
de Wang Chong.
Traduit et annoté du chinois par Nicolas Zufferey,
Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 294 p., 220 F.

Les jugements de la postérité sur le philosophe chinois Wang Chong (27-97 ?) ont été très contrastés. Il a été fustigé pour avoir osé, en son temps, « critiquer » Mencius et « questionner » Confucius. Les néoconfucianistes des Song, et surtout leur chef de file Zhu Xi (1130-1200), dont la doctrine allait servir d'orthodoxie dominante pendant des siècles, n'étaient pas prêts, évidemment, à lui pardonner une telle incartade. Il en est d'autres, en revanche, qui, pour les mêmes raisons, le portèrent au pinacle. Louant son esprit indépendant et anticonservateur, ils en firent un modèle d'opposant aux idées « réactionnaires » de son époque. Ce qui pouvait arriver de pire, sans doute, à Wang Chong, c'est d'avoir été ainsi encensé par les fidèles de la « bande des quatre », à la fin de la révolution culturelle, lors du « mouvement de critique de Lin Biao et Confucius » (1974-1975).

La lecture des *Discussions critiques* résiste mal à ces interprétations réductrices. Wang Chong montre d'abord qu'il ne s'oppose pas radicalement aux conceptions de son temps. Elles représentent un savant amalgame de valeurs morales du confucianisme et surtout de la « théorie des correspondances et de la résonance », qui voit l'univers comme un ensemble où tous les éléments sont en relation.

Wang Chong dispose néanmoins d'un sens critique peu commun. Mais c'est moins à l'égard de l'école de Confucius et Mencius que pour réfuter l'idée d'une *« résonance entre le Ciel et les hommes »* qui constitue, pour les lettrés, un moyen de pression sur le gouvernement. Il ne manque pas, en effet, de phénomènes naturels qu'on peut interpréter comme des avertissements célestes, des sanctions d'une politique. Pour Wang Chong, une sécheresse, une inondation, un orage, ne sont que des dérèglements spontanés des *« fluides naturels »*. Les choses doivent être proches les unes des autres pour se répercuter entre elles, nous dit-il. Or le Ciel, immense, est d'un genre radicalement différent des hommes et trop éloigné d'eux pour réagir à leurs actes.

La principale originalité de Wang Chong, sans doute, réside ailleurs, dans les buts et les méthodes de sa démarche. Son objectif essentiel, c'est la lutte contre les erreurs et les exagérations, c'est de séparer le vrai du faux, y compris dans les idées de Confucius. Cela l'entraîne naturellement à attaquer le conformisme de ses contemporains, le respect exagéré des sages du passé. Autres thèmes majeurs de la pensée de Wang Chong : son pessimisme sur la nature humaine et sur le bon fonctionnement de l'Etat, et surtout son déterminisme. Pour lui, la « destinée » *(ming)* est pour ainsi dire d'ordre biologique. Elle dépend des « fluides » *(qi)* reçus à la naissance.

Ces écrits de Wang Chong, même s'il ne s'agit que d'extraits, sont d'une clarté admirable. Il est vrai que Wan Chong considérait qu'il s'agit là d'un critère très important pour juger de la qualité d'une œuvre. Enfin, les traductions et l'appareil critique de Nicolas Zafferey sont parfaits, de même que le choix des chapitres présentés : ils forment un ensemble très cohérent et représentatif de la totalité de *Discussions et critiques*.

Alain Peyraube

Le temps du zen

Une nouvelle version d'un des chapitres les plus célèbres du « Shôbôgenzo » de Dôgen

ÊTRE-TEMPS
(Uji)
de Dôgen.
Traduit du japonais par Eidô Shimano Rôshi et Charles Vacher
version trilingue,
éd. Encre marine (Fougères, 42220 La Versanne),
100 p., 160 F.

Né en 1200, mort en 1253, Dôgen est considéré comme l'un des premiers penseurs philosophiques japonais, au sens large du terme de philosophie. Forgeur de concepts, il a créé un mode de réflexion unique autour du zen et a fondé l'école sôtô. Au cours des siècles, il devait être lu à la fois pour ses textes religieux d'une densité théorique et d'une précision pratique assez exceptionnelles sur l'ascèse et la méditation, mais aussi pour sa langue poétique et ses étrangetés.

Voici venir une nouvelle version d'un des chapitres les plus célèbres de son *Shôbôgenzô*, recueil déjà traduit partiellement en français (1). On peut imaginer qu'avec un tel titre, ces quelques pages devaient fasciner les philosophes occidentaux. Signalons que plusieurs essais ont déjà fait référence à la pensée de Dôgen en Occident. On peut notamment citer celui de Bernard Faure, *La Vision immédiate : Nature, éveil et tradition selon le Shôbôgenzo* (2). Les autres sont en partie répertoriés pas Eric Rommeluère, dans *Les Fleurs du vide* (3), expression empruntée à Dôgen lui-même pour désigner l'illusion des sens. Et Janine Coursin avait déjà traduit le *Tenzo Kyôku*, sous le titre *Instructions au cuisinier zen* (4).

L'extraordinaire difficulté d'interprétation de la langue de Dôgen a parfois été occultée par des traductions paraphrasées. On peut regretter, qu'en dépit d'une annotation rigoureuse et d'une présentation très soignée dans les trois langues (japonaise, anglaise et française), la présente version n'échappe pas toujours à ce travers (5).

C'est en 1233 que Dôgen fonde son propre temple, le *Kôshô-hôrinji*, à Uji, près de Kyôto (mais il s'installera plus tard à Echizen) et qu'il commence à rédiger son *Shôbôgenzô*. Ce recueil est constitué de textes théoriques (comme ce *Uji* ou *Yûji*), pratiques ou poétiques. Dans ses pages « autobiographiques » (*Bendôwa*) Dôgen raconte sa formation, les rencontres de ses maîtres, au Japon et en Chine où il se rend 1223 avec son compagnon Myôzen. *« Je suis allé au grand pays des Song, où j'ai rendu visite à des maîtres, sur les deux rives du fleuve et j'ai entendu le vent des cinq portes (...) Au début de l'ère de Shôchin (1227), je suis rentré chez moi, c'est-à-dire que je me suis mis à répandre les événements et sauver le commun. Il me semblait avoir transporté sur l'épaule de pesants bagages. »*

Comme le signalent les traducteurs, le propre du style de Dôgen est *« l'usage répétitif de mots-clés chinois ou de locutions tirées de la littérature bouddhiste et de surprenantes variations sur ces mots et locutions qui, par permutations et combinaison, font soudain apparaître des néologismes... »* Ces néologismes ouvrent le champ à l'interprétation philosophique. Dès le titre : « être-temps », si l'on force le rapprochement avec Heidegger, « le temps-qu'il-y-a », si l'on s'en tient plus strictement à la syntaxe japonaise. Mais Dôgen rejoint, inévitablement, les préoccupations des philosophes occidentaux : qu'est-ce que la perception du passage ?

René de Ceccatty

(1) *La Réserve visuelle des événements dans leur justesse*, La Différence, 1980.
(2) Ed. Le Mail, 1987.
(3) Grasset, 1995.
(4) Ed. Le Promeneur, 1994.
(5) Voir aussi l'analyse de ce texte par Akira Tamba dans la revue *Daruma*, nº 2, éd. Picquier.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Henri Troyat quitte Flammarion.** L'écrivain et académicien Henri Troyat quitte Flammarion pour les éditions Grasset où doit paraître en mars son prochain ouvrage, *Le Fils du satrape*. Prix Goncourt 1938 pour *l'Araigne*, réputé pour ses nombreuses biographies de tsars (*Catherine la Grande*, *Pierre le Grand*, *Alexandre Ier*) ou d'écrivains russes (*Dostoïevski*, *Pouchkine*, *Tolstoï*, *Gogol*, *Tourgueniev*). Il était lié à Flammarion depuis plus de trente ans et déclare, sans autre commentaire, avoir *« repris sa liberté »*.

● **Rimbaud en vente.** En prévision de la vente de lettres et manuscrits de Rimbaud annoncée pour le 20 mars à l'hôtel Drouot, la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, a indiqué qu'elle suivrait *« avec attention »* cette dispersion de la collection Jean Hughes. L'ancien ministre de la culture, Jack Lang, a exprimé le souhait que l'Etat se porte acquéreur de *La Lettre du voyant* d'Arthur Rimbaud adressée en mai 1871 à son ami Demeny. A défaut d'une telle issue, il a invité les intellectuels et les créateurs à lancer une souscription nationale *« pour assurer l'entrée dans le patrimoine national de ce trésor de la poésie »*.

● **Nouvelle maison.** Fondées dans l'Allier par Patrice Rötig, les éditions Bleu autour viennent de faire paraître leurs deux premiers titres : *Le Village et enfin*, de Luc Baptiste, et *Vichy-Tombouctou dans la tête*, de l'ancien député de l'Allier et conseiller d'Etat Jean-Michel Belorgey. Ces textes inaugurent également une première collection, « D'un lieu l'autre », où les auteurs décrivent *« leur géographie intérieure, leurs relations à leurs territoires »* (Bleu autour, 11, avenue Pasteur, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule. Tél : 04-70-45-72-45. Fax : 04-70-45-72-54).

● **Polars à l'Aube.** Les éditions de l'Aube lancent une collection de polars, « L'Aube noire », dirigée par Gérard Meudal. Elle entend s'ouvrir aux romans policiers ou noirs dont l'action s'enracine dans des territoires moins explorés que ceux des grandes villes et des banlieues américaines. Les premiers situent leurs énigmes au Danemark (*Coupe au carré*, de Flemming Jarlskov) et en Norvège (*Brebis galeuses*, de Gunnar Staalesen, et *L'Effet papillon*, de Pernille Rygg).

● **Prix littéraire.** Le Prix littéraire de la Ville et de la citoyenneté à Nadia Berquet pour *Cité des fleurs* (HB éditions) et à Léonard Anthony et Rachid Nekkaz pour *On vous écrit d'à côté* (Fixot).

PRÉCISION

● La photographie illustrant l'article consacré à Gérard Macé (« Le Monde des livres » du 30 janvier) est de Paul Facchetti.

La juvénile maturité de Saint-Paul-Trois-Châteaux

La quatorzième édition de la Fête du livre de la cité drômoise a su encore ménager de belles surprises

La neige n'avait pas tout à fait renoncé à habiller les abords de Saint-Paul-Trois-Châteaux, écrin blanc pour la petite cité drômoise qui accueillait du 26 janvier au 1er février la quatorzième Fête du livre, consacrée à un thème ambitieux : « Comprendre le monde ». Fête ou Salon ? La querelle terminologique n'est pas près d'être épuisée. Née de l'Association du sou des écoles laïques – pionnière fondée dès 1882, dans l'élan donné par Jules Ferry et à l'origine de la première bibliothèque de Saint-Paul –, la manifestation entendait dès sa première édition, en mars 1985, prolonger la stratégie d'aides et de subventions aux actions menées en direction des populations scolaires du lieu. Pour renforcer la cohérence de ces interventions autour du livre et de la lecture, l'Association invente alors une Quinzaine du livre, rythmée par des expositions – la première, profitant d'une commémoration d'un fort symbolisme laïque, est consacrée à Victor Hugo –, d'animations, de conférences, initialement placées en soirée pour toucher les parents en marge des mercredis et samedis matin. Les libraires ne furent pas oubliés. Notre Temps de Valence et L'Eau vive d'Avignon assurant des expos-ventes les deux mercredis de la première Fête. Durant près de dix ans, rien ne vint bouleverser ce scénario huilé, efficace, et si propice aux convivialités qui marquent, hormis une modification de calendrier : comme les espaces occupés par la manifestation dépendent de la municipalité, les fièvres électorales de mars commandent une révision tactique : repli donc sur la dernière quinzaine avant les vacances d'hiver de la zone de l'académie de Grenoble.

PLACE À LA RÊVERIE

Plus importante, l'invention d'un *Salon du livre de jeunesse en 1989*, du samedi midi au dimanche soir. Très vite ce temps fort modifie les équilibres : comme il devient difficile de le placer au cœur de la quinzaine, la manifestation se resserra sur une semaine sans alléger les contenus, y gagnant même une mobilisation plus forte des bénévoles qui font la sève de ce rendez-vous méridional. Désormais, ce sont les *journées professionnelles qui font la* réputation du Salon de jeunesse. Lancées en 1995, elles sont passées en trois ans d'une à deux journées, de la médiathèque de la ville (60 places) au cinéma (180), puis finalement dans un espace de conférences, qui accueille des expositions (la fameuse « Transhumance » à la gloire des éditions du Rouergue, qui poursuit sa migration) comme des spectacles (cette année Henri Gougaud fit salle comble en conteur du *Grand Parler*). Fréquentées essentiellement par des documentalistes et bibliothécaires qui sont le meilleur relais possible en direction d'un Sud-Est mordant sur plusieurs régions (Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon), les rencontres 98 firent la part belle à l'imaginaire, grâce aux rêveries géographiques de François Place (co-invité d'honneur avec Quentin Blake), ou à la malice de l'« atelier Douzou », à l'invention documentaire aussi, à l'oeuvre avec Marcus Osterwalder qui dirige le département « Archimède » de l'Ecole des loisirs, ou passée au crible critique de Jacques Vidal-Naquet (*La Revue des livres pour enfants*). Des communications de belle tenue, avec une mention spéciale pour le tonique exposé de Jean Delas, de l'Ecole des loisirs, sur *« le monde en marche »* de l'édition jeunesse.

La Fête n'est cependant pas réservée aux professionnels, et les enfants ont largement leur mot à dire. Qu'ils soient scolarisés dans le public comme dans le privé, puisque la guerre scolaire, si vive à l'heure du premier rendez-vous, ne trace aucune ligne de partage, même au niveau de la pratique des ateliers. Saluons cette année les interventions des collaborateurs du magazine *Wapiti*, Frédéric Lisak en tête, qui initia courageusement des collégiens à l'art du cadran solaire, ou celui des relevés d'empreintes animales ; en marge des salles d'expérimentation des Petits débrouillards, association qui vise à mettre à la portée des 7-12 ans les phénomènes scientifiques, même complexes, les enfants purent réaliser des objets et acquérir un savoir-faire qui les transformait, le temps d'une transmission, en apprentis pédagogues. Même sérieux du côté de la littérature ! Si le Pitchou 98, qui récompense l'excellent Antonin Louchard pour *Mon petit cœur* (Manitoba) – une bonne idée de livre pour les 0-3 ans, dont la réalisation convainc moins que d'autres titres de l'illustrateur –, est attribué par un jury de parents, enseignants et bibliothécaires, le Sésame, nouvelle distinction décernée sur le Salon, est sans doute la plus convaincante des aventures de critique jeunesse. Imaginez vingt-cinq classes provenant d'une dizaine de collèges qui lisent et élisent en deux mois à peine six livres choisis pour un public de 4e. Comme une préfiguration du Goncourt des lycéens, où le Crédit agricole remplacerait la FNAC... Les débats, publics, sont d'une exemplarité périlleuse, interdisant toute rumeur suspecte sur le plus jeune des prix littéraires. Le lauréat 98 est Hubert Ben Kemoun *pour son Heureux Gagnant* (Castor-Poche Flammarion no 560), titre qu'on ne prétendra pas prémonitoire pour dispenser le jeune mais prolixe romancier du sort de son héros, qui combat le diable et la mort pour échapper à un trépas précoce. Un choix mieux qu'honorable. Encourageant.

L'expérience a de quoi forcer l'admiration de l'Association des libraires spécialisés pour la jeunesse, éditeur de la revue *Citrouille* (quatre numéros par an, 25 F) qui décerne chaque année les prix Sorcières – six désormais – grâce à la collaboration des bibliothécaires, de plus en plus intéressés par l'aventure. On retrouvait du reste deux représentants de l'association – Jean-François Sourdais, de L'Eau vive (Avignon et Nîmes), dont l'enseigne fête ses vingt ans, et Stéphanie Croizier, de Tiers-Temps (Aubenas), parmi les quatre libraires qui assuraient collectivement l'expo-vente de Saint-Paul. Avec encore un net succès, puisque le chiffre d'affaires réalisé ce week-end a progressé de plus de 30 % par rapport à l'édition 97. Encore ce score ne tient-il pas compte des résultats obtenus par les petites – et souvent très jeunes – maisons d'édition, présentes dans un autre espace, ouvert aussi à l'atelier de typographie de Philippe Devoghel (Grignan). Outre l'excellent catalogue des éditions Grandir (1350, chemin de la Passerelle 84100 Orange), on retiendra la présence des éditions Cric et Criquet (30170 Pompignan), dont les premiers titres sont très prometteurs. Les *Imaginettes* mutines, signées Nancy Ribard et Frédéric Déjean, jouent des formes comme autant d'énigmes ; et si les questions essentielles (*Pourquoi y a-t-il des vers dans les pommes et des coccinelles dans l'herbe ?* ou *Pourquoi y a-t-il des trOus dans les éponges ?* valent surtout par les audaces de l'illustration de Nancy Ribard, on recommandera sans limitation d'âge *Les Dahuts*, voire *Animaux utiles*, qui bousculent avec bonheur les conventions d'un genre qu'ils détournent. C'est à Saint-Paul cru 97 qu'on avait découvert la maison naissante. Gage d'un goût de l'innovation qui fait aussi la signature de ce Salon pas comme les autres.

Ph.-J. C.

Le sumo démythifié

Sport national s'il en est, le sumo sera à l'honneur aux Jeux olympiques d'hiver, qui commencent le 7 février à Nagano. Non qu'il figure encore parmi les sports olympiques, mais parce que ses lutteurs seront d'imposantes figures de la cérémonie d'ouverture des Jeux : le grand champion Akebono effectuera le spectaculaire rituel de l'entrée dans le « cercle sacré » (l'aire de combat) et ce sont des lutteurs qui porteront le nom de chaque pays lors du défilé des équipes. Le Japon ambitionne de voir cette lutte à main nue, qui remonte à la nuit des légendes de la fondation du pays et oppose deux masses de chair vêtues d'une ceinture troussée entre les jambes et la tête surmontée d'un chignon, devenir un sport olympique. Le Comité olympique international lui a accordé la « reconnaissance provisoire », première étape vers une éventuelle reconnaissance à part entière.

L'aspect physique des lutteurs, qui déroute sinon rebute le spectateur occidental, et l'« ésotérisme » de ses rituels rendent le sumo énigmatique à l'étranger. Il est surtout mal connu. *Mémoires d'un lutteur de sumo*, du champion Kirishima Kazuhiro (le nom précède le prénom), remédie à cette lacune. Ce livre est d'abord un témoignage direct, mais, grâce à son glossaire et ses appendices (sur l'histoire, les rituels et les techniques de prises), il constitue aussi le premier ouvrage de référence en français sur ce sport.

Né en 1959, Kirishima provient d'une modeste famille du fin fond des provinces que sillonnent les recruteurs des confréries de sumo en quête de costauds. Emouvants par l'ingénuité de l'auteur, qui apparaît comme un individu ordinaire avec ses faiblesses et ses inquiétudes, ces *Mémoires* retracent sa vie jusqu'à la veille de son retrait, en 1996. Kirishima raconte que pendant des années sa femme l'a entretenu et nourri et qu'elle manifestait sa frustration après une défaite en laissant la maison plongée dans l'obscurité. Il décrit ses grands combats et ce qu'il ressentait lors de l'affrontement ; l'euphorie des victoires lorsqu'il s'éleva dans la hiérarchie tel *« le soleil levant »* puis les affres des défaites qui enclenchent la dégringolade dans le classement et la perte des privilèges. Au fil de ces pages, ressort surtout l'endurance phénoménale demandée à un lutteur (le gavage et la discipline de fer des confréries). Dans une récente interview à *L'Equipe*, Jacques Chirac a déclaré qu'il aurait pu devenir lutteur de sumo s'il n'avait pas fait de politique. A lire Kirishima, le président de la République s'est épargné bien des épreuves.

Philippe Pons

★ ***Mémoires d'un lutteur de sumo*, de Kirishima Kazuhiro, traduit du japonais par Liliane Fujimori (éd. Philippe Picquier, 237 p., 139 F).**

A L'ETRANGER

Kipling, T. E. Lawrence et la Grande Guerre

216 795 dossiers provenant des archives militaires ont été rendus publics par le Publics Records Office britannique, cette semaine, et parmi eux ceux de Thomas Edward Lawrence et du fils de Rudyard Kipling, John. La presse britannique en profite pour ironiser sur Lawrence d'Arabie qui avait un peu arrangé, semble-t-il, certains faits de sa vie pour embellir son image. Ainsi, contrairement à ce qu'il avait déclaré à son biographe officiel, David Garnett, et à l'historien de la Grande Guerre, Basil Liddel Hart, il ne s'est jamais enfui de chez lui pour servir dans la Royal Artillery, en 1906 et 1907, avant d'intégrer l'université d'Oxford. Par ailleurs, il avait bien été proposé pour le Distinguished Service Order (DSO), mais l'aurait refusé dans l'espoir d'obtenir la Victoria Cross qu'il n'a pas obtenue. En revanche, l'histoire de Rudyard Kipling est beaucoup plus poignante car il refusait de croire à la mort de son fils, disparu dans les Flandres le 27 septembre 1915 à l'âge de dix-huit ans et que le War Office voulait déclarer officiellement mort l'année suivante. Kipling s'y est opposé et a engagé une enquête personnelle en Allemagne dans l'espoir de le retrouver. Il n'a accepté que John soit inclus dans la liste des morts qu'après la fin de la guerre, en 1919.

● **GRANDE-BRETAGNE :** l'anoblissement d'Arthur C. Clarke repoussé
L'écrivain de science-fiction et astrophysicien Arthur C. Clarke a demandé que la cérémonie de son anoblissement soit repoussée pour éviter tout embarras au prince Charles, en visite au Sri Lanka, car la presse de Colombo soupçonne l'écrivain d'être pédophile.

● **ESPAGNE :** augmentation des ventes de livres
Les librairies espagnoles accueillent 34 % des acheteurs de livres sur un catalogue de plus de 180 000 titres. Les kiosques font 31,9 % des ventes, les grandes surfaces 10,4 %, les 12 % restants se répartissant entre les clubs, les ventes directes, etc. Il y a eu augmentation du chiffre d'affaires des ventes de livres en 1996 (les chiffres de 1997 ne sont pas encore disponibles), mais étant donné que les ventes avaient beaucoup baissé en 1994, il s'agit plutôt d'une stabilisation du marché que d'un véritable mouvement. Certaines statistiques disent que près d'un Espagnol sur deux n'a jamais lu un seul livre.

● **ALLEMAGNE :** Bertelsmann se développe encore
Le président du groupe allemand Bertelsmann pour l'Espagne, le Portugal et l'Amérique du Sud, Manfred Grebe, a signé, à Buenos Aires, l'achat de 60 % des actions du plus grand groupe d'édition argentin Sudamérica et de sa filiale Hermès, au Mexique, comme cela avait été annoncé à la Foire de Francfort, ce qui va lui permettre d'accroître son influence dans les pays de langue castillane. Sudamérica a pubié des auteurs comme Gabriel García Márquez, Julio Cortázar, Isabel Allende, William Faulkner, Herman Hesse ou Graham Greene.

AGENDA

● **LE 7 FÉVRIER. POÉSIE. A Paris**, journée d'études organisée par le Centre de recherches sur la création poétique. Thème « Des poètes et des peintres » à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, à partir de 10 heures, salle des colloques (31, avenue Lombart, 92266 Fontenay-aux-Roses, tél. : 01-41-13-25-20).

● **LES 7 ET 8 FÉVRIER. MANNONI. A Paris**, l'Unesco organise à l'occasion de la sortie du livre d'Octave Mannoni *Le Racisme revisité* (Denoël), un colloque intitulé : « Psychanalyse et décolonisation », en hommage à l'auteur. (125, avenue de Suffren, 75007 Paris, rens : 01-47-05-23-09).

● **LE 8 FÉVRIER. BLANCHOT. A Paris**, conférence de Pierre Pachet sur Maurice Blanchot et « L'Espace littéraire », au Centre Pompidou, Ircam, salle Stravinsky (rens. : 01-44-78-44-52).

● **LE 9 FÉVRIER. ATELIERS D'ÉCRITURE. A Paris**, deuxième des six débats présentés par le Centre Pompidou : « Ecrire, lire, réécrire dans les ateliers d'écriture : quels outils ? » (Centre Wallonie Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris, Petite salle à 18 h 30, rens : 01-44-78-45-32).

● **LE 12 FÉVRIER. ROMAN. A Paris**, Philippe Sollers dialogue avec Jean-Pierre Salgas et Anne Simonin sur le thème : « La guerre a eu lieu : écrire après 1945 », dans le cadre d'une série de rencontres intitulée « Romans mode d'emploi : 1968-1983-1998 », à la Bibliothèque Buffon (15 *bis*, rue Buffon, 75005 Paris, tél. : 01-45-87-12-27).

● **LES 13, 14 ET 15 FÉVRIER. CONTRE LA MISÈRE. A Paris**, le mouvement ATD-Quart monde organise ses onzièmes journées du livre contre la misère, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (rens. : 01-43-29-64-48).